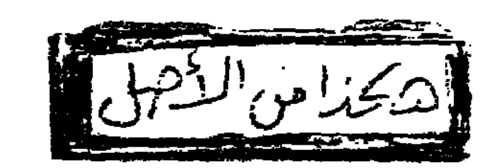


Arts et Spectacles : la chanson française

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15174 – 7 F — JEUDI 11 NOVEMBRE 1993 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Tout en se félicitant de l'avertissement de Paris au FIS

Les autorités algériennes redoutent des représailles

Même combat ?

PARIS, Alger, même combat ? Y aurait-il, entre les deux capitales, une égale détermination à combattre le « péril vert », même si celui-ci paraît, sur cette rive de la Méditerranée, moins immédiat, et assurément moins évident que sur l'autre ? Le récent enlèvement de trois agents consulaires a, semble-t-il, convaincu les autorités françaises que les plus enragés des islamistes risquaient, si l'on n'y prenait garde, de porter, un jour, leur guerre sur le territoire national.

A tout le moins, la rafle opérée, mardi 9 novembre, un peu partout en France, dans les milieux islamistes, à l'encontre desquels jusqu'alors ne s'exerçait qu'une bien discrète surveillance, a valeur d'avertissement. Opération « coup de poing » que d'aucuns jugeront trop tardive et peut-être inopérante, que d'autres qualifieront de dangereux acte d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie.

LA France est, aujourd'hui, tiraillée en tous sens par les différents acteurs du drame algérien. Et, du coup, elle donne l'impression de suivre, en la matière, un peu par la force des choses, une politique au fil de l'eau, faite, tour à tour, d'admonestations, de conseils et de silences. Fermeté ou dialogue, fermeté et dialogue : à Alger comme à Paris, personne ne connaît la bonne recette pour tirer, avec quelque succès, le pays du chaos.

Une chose est sûre : voudrait-elle ou non s'en protéger, la France est rattrapée par son histoire, celle qui, depuis plus d'un siècle et demi, pour le meilleur et pour le pire, l'unit à l'Algérie. Il lui est donc impossible de rester indifférente, muette devant ce qui s'y trame. Mais il y a, pour elle, bien des manières d'exprimer cette solidarité qui, tous comptes faits, se mesure à l'aune de ses propres intérêts.

POUR l'heure, il n'y a pas de divergences de fond entre ceux qui, en France, à des titres divers, ont à traiter du dossier algérien. Tout au plus des agacements, des rivalités de personnes, voire des différences de méthodes. Charles Pasqua est dans son rôle lorsqu'il tente de démasquer le jeu trouble des islamistes installés sur notre sol. Alain Juppé est dans le sien lorsqu'il s'inquiète du sort de la communauté française expatriée sur l'autre bord de la Méditerranée.

Toute cette agitation médiatique ne fait certes pas une politique. La diabolisation du mythe islamiste non plus. Il faudrait, pour qu'il en soit autrement, que le brouillard se dissipe quelque peu au-dessus de l'Algérie.

■ **Treize personnes toujours gardées à vue.** Ces mesures ont été prises en région parisienne et en province, mercredi 10 novembre, en fin de matinée, au lendemain d'une opération de police dans les milieux islamistes. Quatre-vingt-huit personnes avaient été interpellées, dont des responsables de l'association Fraternité algérienne en France (FAF) considérée comme un « relais » de l'ex-Front islamique du salut (FIS).

A Nantua (Ain), un imam turc qui avait soutenu des collégiennes portant le voile a été expulsé de France mercredi matin.

■ **Soixante-seize perquisitions.** La police, qui est intervenue dans le cadre de l'enquête préliminaire sur l'enlèvement de trois agents consulaires français en Algérie, a procédé à soixante-seize perquisitions chez des particuliers et dans des locaux associatifs. Des tracts, des revues interdites, de faux documents d'identité et d'importantes sommes d'argent ont été découverts.

■ **Inquiétude en Algérie.** En Algérie, les ressortissants étrangers, notamment français, s'inquiètent de possibles représailles des groupes armés islamistes après les rafles opérées en France. Les mesures de sécurité ont été renforcées tandis qu'une partie de la population semble appeler de ses vœux une intervention plus directe de l'armée dans le jeu politique.

■ **Prudence au Maghreb.** Comme à son habitude, la Libye joue un rôle ambigu, le Maroc et la Tunisie gardent officiellement un silence prudent et embarrassé.

pages 4 et 5

Un entretien avec le chef de la diplomatie israélienne

Shimon Pérès : il faut au Proche-Orient une « structure régionale »

Dans un entretien accordé au « Monde », mardi 9 novembre, le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, estime qu'avec la Jordanie un « accord ne devrait plus tarder ». Mais, « bien que la plus grande partie des problèmes soient résolus », une prochaine rencontre officielle entre le souverain hachémite et Itzhak Rabin – évoquée en Israël – lui paraît prématurée. M. Pérès souligne qu'il faut « bâtir une structure économique triangulaire » entre Israéliens, Jordaniens et Palestiniens. Avec insistance, il affirme l'importance du développement économique pour assurer la paix et déclare qu'il n'y a pas de solution au Proche-Orient « en dehors d'une structure régionale ».

JÉRUSALEM

de nos envoyés spéciaux

« Après les Palestiniens, la Jordanie ? Etes-vous si proches d'un accord de paix avec le roi Hussein ?

– Les élections qui viennent d'avoir lieu dans ce pays ne peuvent qu'aider le processus de paix. Les résultats *[marquant un net recul des islamistes et des partis de gauche opposés à un accord de paix]* montrent que les rencontres publiques entre nous – ma rencontre avec le prince héritier Hassan à Washington le mois dernier et les entretiens de Paris la semaine dernière entre deux délégations de nos gouvernements respectifs – n'ont eu aucun effet préjudiciable.

– Alors, signature bientôt ? Le premier ministre qui part pour Washington cette semaine va-t-il y rencontrer le roi Hussein ?

– Bien que la plus grande partie des problèmes avec la Jordanie soient résolus, le délai est trop court. Mais l'accord ne devrait plus tarder, d'autant que nous avons déjà signé un calendrier de négociations le mois dernier.

– Vous imaginez vraiment que le roi Hussein signe un accord avec Israël sans le feu vert de son puissant voisin syrien ?

– Ecoutez, nous ne souhaitons pas précisément le découplage entre les deux. Nous aimerions voir la Syrie aller aussi vite que la Jordanie dans ce processus de paix. Mais nous ne croyons pas non plus que la vitesse du train de la paix doit être décidée par le plus lent des wagons. Les Jordaniens sont plus rapides. Ils participent aux négociations multilatérales, les Syriens refusent. Ils nous rencontrent publiquement, la Syrie refuse...

– ... Même secrètement ?

– Même secrètement. Rien. Le président Assad se contente des canaux étroits qui existent *[par l'intermédiaire des Américains et des Egyptiens]*. Assad est étrange. Il veut être consulté par tous avant que l'un ou l'autre ne bouge. Mais lui, est-ce qu'il consulte quelqu'un avant de bouger ? Allons ! Il a pourtant beaucoup à perdre. Nous sommes en train de bâtir des structures économiques et financières nouvelles au Proche-Orient. Pourquoi la Jordanie devrait-elle attendre, seule et isolée, que M. Assad se décide ? Ce n'est pas comme si nous disions « oui » aux Jordaniens seuls, nous sommes prêts également à négocier avec la Syrie.

– Est-il vrai que la Jordanie insiste pour qu'Israël conserve le contrôle des ponts du Jourdain, qui sépare le royaume des territoires occupés ?

– Non. Ils ont leur côté, nous avons le nôtre. Je pense que la Jordanie veut conserver ses liens économiques avec les Palestiniens sans s'attacher à eux politiquement. L'idée est de bâtir une structure économique triangulaire avec nous et les Palestiniens. Une sorte de Benelux...

Propos recueillis par PATRICE CLAUDE et BRUNO FRAPPAT

Lire la suite page 3

Les députés UDF s'opposeront à l'amendement sur les « trente-deux heures » voté au Sénat

Il était une fois, au VIIe siècle, un monsieur qui s'appelait Mahomet...

C'EST PAS DEMAIN LA VEILLE QU'ON AURA NOS 32 HEURES !

PLANTU

COMMENTAIRE

Les poupées russes

CE qui vient de se produire autour des trente-deux heures de travail hebdomadaire ou – ce qui est plus pertinent – autour de la semaine de quatre jours, devrait avoir quelque chose de bon. En dépit des inconnues que contiennent de telles mesures, encore éventuelles, ou malgré les outrances qui accompagnent des engouements aussi soudains (*le Monde* du 3 novembre), sanctionnés par la passion de l'opinion publique, les bienfaits pourraient être nombreux.

Quelle que soit l'issue concrète ou le sort final qui sera réservé à ces thèmes. Quoiqu'il puisse arriver, désormais, un débat s'est ouvert, enfin. Il ne sera certainement plus possible d'aller jusqu'à la dernière des poupées russes. Depuis vingt ans que dure la crise et, plus sûrement, depuis que la gauche, alors au pouvoir, s'est convertie sans réserve aux mérites de l'économie de marché, il y a moins de dix ans, pareil événement n'avait jamais eu lieu. Mieux, l'hypothèse redevient sérieuse, alors que la probabilité d'un semblable débat semblait s'éloigner, tant il paraissait se résumer, pour les observateurs – et surtout les électeurs –, à une joute rituelle, tout juste confinée dans les termes, traditionnels, de la rivalité électorale.

Cela a du bon, en effet, à plusieurs titres. Avant 1981, l'affrontement était idéologique ou irréaliste sur ces sujets, c'est-à-dire d'opposition apparente entre deux conceptions de la société. Ces dernières semaines, l'excitation qui s'est emparée de la classe politique a démontré que l'utopie de la réduction du temps de travail pouvait être en fait mieux... partagée qu'on ne le pensait.

Cette évolution tranche, aussi, avec un certain climat de consensus, devenu la règle après 1981.

ALAIN LEBAUBE

Lire la suite page 8

L'éducation sous tension

L'éducation est, décidément, un terrain qui réussit mal à l'actuelle majorité. D'un côté, les députés RPR se sont lancés, depuis quelques semaines, dans une dangereuse surenchère sur les problèmes des collèges, associant la violence, le port du foulard islamique et le contrôle des élèves d'origine étrangère, et jouant les apprentis sorciers. De l'autre, le gouvernement doit faire face à une effervescence persistante dans les universités, qui menace de s'étendre lors de la manifestation nationale organisée par les étudiants, lundi 15 novembre, au moment même où sera examiné à l'Assemblée nationale le projet de budget de l'enseignement supérieur.

Les déclarations de François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, mardi 9 novembre, devant la Conférence des présidents d'université, ne sont pas de nature à apaiser les tensions actuelles. En annonçant que les contrats quadriennaux entre l'Etat et les universités ne comporteraient plus, désormais, d'enveloppe chiffrée de créations d'emplois, il tient évidemment compte des contraintes budgétaires. Mais cette initiative remet en cause la dynamique même de la politique contractuelle engagée depuis 1989. Ce que dénonce, sans ménagement, Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale à l'époque.

pages 2, 11 et nos pages Education-Campus


M 0147 - 1111 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Le cadavre bouge encore

Seule la levée de l'embargo sur les armes peut permettre aux habitants de Sarajevo de défendre leur ville assiégée.

par Bernard-Henri Lévy

ON aura tout essayé. Refuser de les défendre. Leur interdire de se défendre. Les blâmer lorsqu'ils se défendaient quand même et sortaient du rôle de victimes exemplaires où on voulait les cantonner. *On a dénaturé la guerre elle-même*, truqué délibérément son sens – on a fait comme s'il s'agissait d'un de ces conflits obscurs où il serait difficile de prendre parti, tant victimes et bourreaux s'y entremêlent, dans une nuit sans âge. On a découragé – voire torpillé – les velléités, ô bien timides, d'intervention US.

On a multiplié les plans de paix, plus honteux les uns que les autres, et qu'on les a sommés *d'accepter – sauf à passer pour* des fortes têtes, des irréductibles, des forcenés. On leur a fait le coup du général Hiver – «Quoi? vous hésitez? vous prenez le risque d'un second hiver? Sachez que vous exposez vos survivants aux rigueurs des grands froids qui reviennent; il serait si simple de *signer là, au bas de ce parchemin*, et de pouvoir jouir, enfin, de vos petites bandes de Gaza!» Celui du chantage humanitaire: «Notre sollicitude n'est pas infinie; nos ressources ne sont pas sans limites; que diriez-vous si, cet hiver donc, nos opinions publiques s'étant lassées, nous nous trouvions contraints d'interrompre les livraisons qui vous tiennent, depuis plus d'un an, aux frontières de la mort et de la vie?»

On leur a fait, en désespoir de cause, le coup de l'effacement médiatique et de l'oubli: «Puisque c'est comme ça, on vous *débranche; on vous fait disparaître* de nos écrans; vous pourrez continuer de gigoter, persister dans votre entêtement, nos téléspectateurs auront zappé, ils vous auront coupé non seulement les vivres, mais le sifflet et vous serez comme aspirés dans le grand trou noir des événements banalisés: *ces limbes où les morts ne sont* plus des morts mais des nombres – et où les vivants deviennent des spectres pâles, des fantômes, dont la présence ne gêne plus puisqu'on s'arrange pour ne plus les voir.»

Bref, on a usé de tous les moyens, abusé de tous les arguments; si grande était notre volonté non de faire, mais d'avoir la paix que l'on a recouru à toutes les manœuvres pour contraindre ces hommes à fléchir, les obliger à composer – jusques et y compris l'étrange et indécente démarche *qui consista, tout l'été dernier*, à se faire les avocats des pauvres populations bosniaques, otages de dirigeants jusqu'au-boutistes et qui ne demandaient pas mieux, elles, que d'accepter la «paix». Or voici la surprise. Que dis-je? Le scandale!

Cette population à bout de souffle, ces ombres que nous ne voulions plus voir et dont nous avions décrété la mort militaire, politique, cathodique, ces spectres exténués, ces gens *qui n'aspiraient qu'à se* rendre et à accepter l'arrangement qu'on leur offrait, il semble qu'ils aient le mauvais goût de refuser de capituler et que, seuls contre tous, au mépris de toutes les pressions – mais à l'image de quelques autres, avant eux, dans la longue histoire des résistances, – *ils préfèrent le risque de mourir* debout à la certitude de vivre à genoux. Les raisons de ce parti pris? Ses ressorts? Ce qui fait tenir ces hommes que tout, en effet, pourrait contraindre à composer? Et s'il est juste, surtout, de résister de la sorte – au-delà même du raisonnable et des chances, raisonnables, de l'emporter? Au risque de choquer, je pense que la décision leur appartient – et qu'elle n'appartient qu'à eux. Mais ce qui est sûr, en revanche, c'est que, compte tenu de cette situation nouvelle et dès lors que ce sont eux, et eux seuls, qui ont tranché, nous sommes à nouveau, et plus que jamais, sommés de nous prononcer.

Deux attitudes sont, en effet, possibles devant cette détermination et cette guerre qui continue. Ou bien faire comme si de rien n'était, ne rien changer à nos politiques et laisser donc pourrir les *choses: ce qui équivaut, dans le* meilleur des cas, à laisser les «forcenés» agoniser doucement, dans leur coin et, dans le pire, à attendre le moment où, le rapport des forces aidant, la soldatesque serbe finira par donner l'assaut et transformer la ville affamée en un moderne Massada – les derniers défenseurs de Sarajevo écrasés sous nos yeux, en direct, avant que nos «casques bleus» n'aient *reçu l'ordre de s'interposer. Ou* bien enregistrer, au contraire, l'événement; prendre acte de la résolution de gens qui, à tort ou à raison, nous disent: «Aucune guerre n'est jamais perdue tant qu'un peuple ne s'y résout pas; votre général de Gaulle, au bout de dix-huit mois, n'était pas beaucoup *plus riche, ni d'armes ni de terres* – renonça-t-il, pour autant?»; et face à cet élément nouveau, face à cette détermination nouvelle et à laquelle, encore une fois, que cela plaise ou pas, nous ne pouvons rien, ajuster nos stratégies, adapter nos politiques – ce qui, en clair, supposerait trois choix que j'énonce par ordre, non d'importance, mais de difficulté croissante.

1) Renforcer l'aide humanitaire. C'est ce que fait le président Mitterrand *quand il propose d'ouvrir*, par tous moyens *«possibles» ou «disponibles»*, un corridor routier en direction de Sarajevo. Et quelque réserve que puisse inspirer le principe même de la politique humanitaire en Bosnie, on ne peut évidemment que souscrire.

2) Créer des corridors culturels qui permettraient aux artistes et écrivains bosniaques, qui sont l'âme de la résistance, de sortir, souffler un peu et venir surtout se ressourcer dans les métropoles européennes, qui sont, depuis toujours, leur hinterland. C'est ce que proposent les intellectuels français qui plaident pour que Sarajevo devienne – le temps au moins de quelques mois – la «capitale culturelle de l'Europe». Et, sauf à traiter les Bosniaques comme des bébés phoques ou des baleines blanches, sauf à considérer qu'ils ne se nourrissent que de pain et se satisfont des rations alimentaires onusiennes, *je vois mal comment ne* pas appuyer, avec enthousiasme, cette demande.

3) Renoncer enfin, et surtout, à *l'hypocrisie d'un embargo sur* les armes dont chacun sait que, frappant indistinctement assiégeants et assiégés, ce sont les seconds que, bien sûr, il pénalise en priorité. C'est ce que le président Izetbegovic est venu dire, à deux reprises, à Paris. C'est ce que nos dirigeants français et européens ont tous feint de ne pas entendre. Et c'est pourtant le point essentiel sans quoi le reste, tout le reste, restera malheureusement lettre morte. Imagine-t-on les Américains, en 1942, couper les approvisionnements en armes de l'An*gleterre sous prétexte de ne pas* ajouter aux souffrances de sa population civile? Imagine-t-on ce qui restait de communauté internationale remontrer aux combattants antifacistes, de par le monde, que l'objectif commun devrait être de ne pas «ajouter la guerre à la guerre»? Et que dirions-nous d'un *Lord Owen de l'époque qui aurait* doctement expliqué qu'il connaissait, lui, l'intérêt bien compris des gaullistes et que leur livrer des *armes était le plus sûr moyen de* déchaîner, sur eux, les foudres hitlériennes?

La comparaison est cruelle. Mais *c'est celle, pourtant, qui s'impose.* Car le fait, encore une fois, est là. Sarajevo n'est pas morte. Sarajevo bouge encore. Sarajevo, au prix de sacrifices inouïs, a choisi de tenir bon et de refuser jusqu'à l'idée d'une Bosnie ethniquement pure – fût-elle, en l'occurrence, musulmane. Et, dès lors qu'elle se conduit ainsi, dès lors qu'elle continue de combattre et de défendre les valeurs d'un cosmopolitisme qui est aussi, soit dit en passant, *une part de l'héritage de l'Europe*, nous n'avons, derechef, plus vraiment le choix: ou bien nous reconnaissons aux défenseurs de la ville assiégée un droit qui est celui de tous les agressés du monde et qui est le droit à l'autodéfense ou bien nous le leur refusons, nous continuons de leur lier les mains et nous perpétuons un blocus qui multipliera, à terme, le nombre des victimes et qui fait de nous, dès aujourd'hui, les complices des attaquants. Le maintien de l'embargo sur les armes? Les choses, désormais, sont claires. Ce serait plus que jamais notre contribution au siège de Sarajevo.

▶ **Bernard-Henry Lévy est écrivain.**

Pas d'exception pour Sarajevo

Se refusent à sanctuariser Sarajevo en la nommant capitale culturelle, les ministres des *Douze punissent les Bosniaques* de vouloir être européens contre l'avis de l'Europe.

par Pascal Bruckner

SARAJEVO ne sera *donc même pas* capitale culturelle de l'Europe en 1994! Ainsi en ont décidé les ministres de la culture des douze pays de la Communauté réunis à Bruxelles le 5 novembre (et qui offrent en dédommagement de financer le festival *d'hiver de la cité bosniaque*).

Cette modeste mesure proposée par Ibrahim Spahic et Bertrand Favre d'Arcier et *soutenue par de très nom*breux artistes, intellectuels et metteurs en scène de toutes nationalités visait à affirmer solennellement la vocation européenne de cette ville assiégée en raison même de sa volonté d'ouverture, de tolérance et de coexistence harmonieuse entre les quatre communautés qui la composent (juive, musulmane, serbe et croate).

Il s'agissait, à travers cette initiative, d'attirer l'attention non sur un désastre, mais sur un miracle: à savoir qu'à Sarajevo, en dépit de la guerre, une vie culturelle et universitaire se poursuit, qu'on y donne toujours pièces de théâtre, films, concerts, représentations.

Il s'agissait donc de sanctuariser Sarajevo en la nommant européenne d'honneur puisque, même sous les bombes et la mitraille, cette ville continue à se battre pour quelques valeurs hors de prix *plutôt que de céder au délire* ethnique ou au chantage à la capitulation.

Las! Ce courage même est un scandale pour les Chamberlain qui nous dirigent: il faut punir les Bosniaques de vouloir être européens contre l'avis de l'Europe, leur refuser la moindre dérogation et les cantonner à l'humanitaire, *c'est-à-dire à la stricte survie.*

Le plus grand camp de concentration

Notre ministre de la culture, si pugnace par ailleurs – et à juste titre – sur l'exception culturelle, n'a pas manifesté à ce propos le moindre état d'âme. N'avait-t-il pas déclaré à *Libération* (22 octobre) que faire de Sarajevo la capitale *culturelle de l'Europe était* une *«fausse bonne idée»*, n'avait-il pas ironisé sur les intellectuels et les artistes qui paradent en gilet pare-balles dans cette cité? Et de proposer à la place cette *«idée indiscutablement très généreuse»*: ouvrir un *«couloir de la liberté»* pour permettre à quelques artistes bosniaques de venir se produire en Europe.

Autrement dit, on sort quelques Indiens de leur réserve, on les promène de ville en ville avant de les renvoyer à leur bourbier, à leur enfer!

Ah! le brave homme, l'humaniste au grand cœur... Il faut le comprendre le gentil Monsieur Toubon: la croisade contre les dinosaures du vilain Spielberg l'a épuisé, il ne peut combattre deux méchants à la fois. Grâce à lui et à ses indiscutablement très généreux collègues de la CEE, Sarajevo restera donc le *plus grand camp de concentration d'Europe* dont les gardiens sont les soldats de la FORPRONU, et les directeurs MM. Kaadjic et Milosevic.

▶ **Pascal Bruckner est écrivain.**

ÉDUCATION

Le balladurisme à l'épreuve

Six mois après l'installation de la nouvelle majorité au pouvoir, les réalisations et les engagements d'aujourd'hui sont loin des promesses et des prétentions d'hier. En revanche, le budget pour 1994 montre clairement que l'éducation n'est plus une priorité.

par Lionel Jospin

DEPUIS 1988 et la priorité que nous avions accordée à l'éducation, le RPR et l'UDF avaient semblé s'intéresser à nouveau aux problèmes de l'enseignement. Certes, il s'agissait le plus souvent de multiplier *les critiques contre l'action que nous* conduisions, de formuler des diagnostics alarmistes sur notre système éducatif, et j'étais loin d'être d'accord avec le constat comme avec les remèdes proposés. En tout cas, les propositions de réformes radicales ne manquaient pas.

On allait enfin venir à bout du *«mammouth»* ingérable, bouleverser un système *«soviétiforme»*, rentabiliser le *«Léviathan»* de la rue de Grenelle. Tous les leaders de l'opposition ou presque s'exprimaient dans ce sens: MM. Chirac, Giscard d'Estaing, Millon, Bayrou, bien sûr, sans compter MM. de Villiers et Léotard.

Avec l'approche des élections, les projets s'étaient faits plus précis: suppression des instituts universitaires de formation des maîtres, abrogation de la loi Falloux, arrêt de la rénovation des lycées et des cursus universitaires, autonomie des établissements, universités concurrentielles, transferts de compétences aux régions, revalorisation de l'enseignement professionnel, etc. Ces déclarations spectaculaires et ces promesses formelles avaient fait naître, chez les uns des espoirs de revanche, chez les autres des craintes. En tout *cas, on nous le disait: une autre politi*que pour l'éducation nationale allait être mise en place!

Six mois après l'installation de la nouvelle majorité au pouvoir, il est peut-être utile de faire le point et de voir ce que signifie le balladurisme appliqué à l'éducation. Je tenterai de le faire sans esprit polémique, car l'éducation nationale est un sujet suffisamment grave et sérieux pour ne pas donner lieu à des surenchères inutiles.

Au moment où je m'exprime, rompant le silence sur ces sujets deux ans après ma sortie du gouvernement, force est de constater que les réalisations, voire les engagements d'aujourd'hui, sont loin et des promesses et des prétentions d'hier. Les IUFM ne sont pas supprimés mais, au contraire, on leur confie désormais la formation des enseignants du privé. L'abrogation de la loi Falloux paraît remise à plus tard.

La rénovation des lycées, comme celle *des premiers cycles, des licences* et des maîtrises universitaires, a été, après des modifications de détail, mise en place sans incident. La tentative hâtive et improvisée de modifier la loi Savary sur les enseignements supérieurs s'est heurtée au refus justifié du Conseil constitutionnel, ce qui place les universités nouvelles (créées par moi) dans une incertitude législative inconfortable.

Une chasse aux sorcières sans précédent

Ajoutons à cela que se poursuivent la politique des cycles dans le primaire permettant de mieux suivre les élèves, les contrôles en lecture et en calcul, la montée en puissance des instituts universitaires professionnalisés, le plan de développement des constructions universitaires, dit «Université 2000», les centres d'initiation à l'enseignement universitaire (pour la formation des enseignants du supérieur), la politique contractuelle avec les universités, les projets d'établissement, les schémas académiques pour l'orientation.

Quant à la décentralisation, aux transferts de compétences vers les régions, annoncés par l'ancienne opposition, on ne voit rien venir.

Concédons qu'il n'est pas désagréable de voir les réformes que j'ai mises en place – et qui, sans constituer à elles seules les réponses à tous les problèmes, sont, je crois, des avancées importantes – acceptées par leurs adversaires d'hier. Il faut croire que les socialistes si décriés n'ont pas fait partout du mauvais travail. En outre, il ne fait pas de doute que l'immobilisme de *MM. Bayrou et Fillon est*, dans certains domaines, préférable pour l'éducation nationale et notre pays aux bouleversements annoncés.

Mais il y a malheureusement des domaines où le gouvernement agit, et agit très vite.

J'ai eu le déplaisir de constater *qu'une chasse aux sorcières sans pré*cédent s'est abattue sur l'éducation nationale et l'enseignement supérieur. Le milieu de l'éducation sait fort bien que je m'étais gardé d'une telle attitude. J'avais maintenu à leurs postes ou nommé dans d'autres fonctions (souvent à leur demande) les responsables du ministère laissés par M. Monory; *j'avais voulu fonder mes choix sur la* compétence et non sur l'appartenance partisane.

Aujourd'hui, directeurs, recteurs, directeurs scientifiques, présidents de comités sont chassés les uns après les autres, sans égards, sans qu'aucune proposition ne leur soit faite. Ceux qui, avec moi, ont mis en place les réformes *auxquelles on ne touche pas sont rem*placés, et, le plus souvent, même pas par des responsables nouveaux mais par d'anciens responsables. Est-ce la Restauration? Le militantisme de droite remplacerait-il la compétence? Et n'est-il pas choquant, en outre, de voir des professeurs d'université candidats au poste de recteur être jugés par un «chasseur de tête» issu du secteur privé plutôt que choisis en pleine responsabilité par le ministre et le gouvernement eux-mêmes?

Sur le fond des problèmes, on voit réapparaître la vision déformée de la droite qui tend à séparer enseignement professionnel et enseignement général, multipliant les louanges pour le premier mais avantageant en fait le second. Sous couvert d'apprentissage, on remet en cause la scolarité jusqu'à seize ans et l'esprit du collège – au point de provoquer les protestations de l'ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing, René Haby – et l'on conçoit une formation professionnelle régionale qui s'opposera à la formation générale nationale.

On reparle d'une filière supérieure technologique isolée du reste. Bref, alors que tous nos efforts avaient été de lier culture générale et formation professionnelle, abstrait et concret, les *projets actuels tendent à nouveau à les* séparer.

La douche froide du budget

Enfin, se pose la question des moyens accordés à l'éducation. Le budget de 1994 représente une véritable douche froide. On peut multiplier les artifices de présentation, la réalité s'impose. La progression du budget est passée de 12 % par an à 3 % ou 4 %, le nombre des postes d'enseignant créés est également divisé par trois. *La* différence est claire avec les budgets et les postes que j'avais obtenus de haute lutte pour un enseignement qui en a impérativement besoin! C'est la politique contractuelle avec les établissements – en particulier universitaires – qui va perdre sa crédibilité. Le premier ministre ne parle jamais d'éducation.

M. Bayrou – qui a l'air de croire que l'ensemble des problèmes éducatifs se réduisent à l'apprentissage de la lecture – ne semble pas peser dans ce gouvernement en faveur de son ministère et ne présente aucun grand projet. La conclusion est claire: c'en est fini de la priorité à l'éducation!

Six mois après l'arrivée de la nouvelle *majorité, le constat objectif que l'on* peut faire est le suivant: les réformes menées par la gauche sont appliquées même si on en masque l'intérêt, les projets antérieurs de la droite ne le sont pas parce qu'ils sont inapplicables, la fin de la priorité à l'éducation risque de conduire à l'enlisement.

Ce retour au désintérêt traditionnel de la droite au pouvoir pour l'éducation est d'ailleurs cohérent avec l'idée qu'elle s'en fait: un système onéreux, inefficace, tournant le dos à la formation professionnelle et à l'emploi. Cela conduit naturellement à accuser l'éducation nationale d'être reponsable du chômage par inadaptation de la formation aux besoins de notre économie. Ce discours, M. Balladur lui aussi le tient.

Or ce diagnostic est une erreur profonde. Notre système de formation n'est que peu responsable du chômage. La cause essentielle du chômage est intrinsèque au système économique, à *ses tendances lourdes et à ses fluctuations*. L'éducation nationale a fait de gros efforts pour former professionnellement les jeunes (lycées professionnels, lycées techniques, IUT, écoles d'ingénieurs, IUP, etc.). Mais beaucoup de diplômés, beaucoup de jeunes bien formés et qualifiés (avec CAP, BEP, BTS, DUT, etc.) ne trouvent pas de *travail, si bien que cette recherche* devient pour eux une obsession.

Ce n'est pas l'éducation nationale qui pèse sur le chômage mais le chômage qui pèse sur notre jeunesse et perturbe notre système éducatif. Comment éduquer et former des classes de plus en plus hétérogènes, de plus en plus inquiètes pour leur avenir, de plus en *plus marquées par le chômage de leurs* parents dans des banlieues difficiles? Comment nos enseignants, malgré leur grande qualité, pourraient-ils faire face si on réduit leurs moyens? Comment poursuivre l'entreprise de rénovation en profondeur de notre société si on stoppe brutalement l'effort prioritaire en faveur de l'éducation que nous avons entrepris?

Ce n'est pas avec les recettes traditionnelles qu'on luttera contre le chômage. Mais notamment en créant des emplois partout où ils sont utiles. Et qui niera que les postes d'enseignant et de chercheur le sont? M. Balladur ne semble pas l'avoir compris. Enfermé dans une logique traditionnelle, n'intégrant pas le fait que la formidable mutation technologique en cours nécessite un système éducatif doté de moyens importants et privilégié par la nation, il laisse se perdre la dynamique que nous avions su créer à partir de 1988.

L'éducation nationale et notre jeunesse risquent d'en payer le prix.

▶ **Lionel Jospin a été ministre de l'éducation nationale de 1988 à 1992.**

JORDANIE

Le roi Hussein reconnaît que des «progrès» ont été réalisés avec Israël

Les discussions se poursuivent entre la Jordanie et Israël, mais le roi Hussein a démenti, mardi 9 novembre, les indications selon lesquelles il rencontrerait très prochainement – et, cette fois, officiellement – le premier ministre israélien, Itzhak Rabin. Au cours d'une conférence de presse qu'il avait réunie pour se féliciter des résultats des élections législatives, qui ont marqué un revers pour les opposants au processus de paix («le Monde» du 10 novembre), le roi a tout de même fait état de «progrès», reconnaissant implicitement l'existence de contacts discrets avec les dirigeants israéliens.

AMMAN

de notre envoyée spéciale

En réponse à une question sur l'éventualité – évoquée en Israël – d'une rencontre avec M. Rabin, vendredi à Washington, le roi Hussein a déclaré : *«Je peux démentir cette information et je ne suis au courant d'aucun arrangement en ce sens. Le processus se poursuit. Je ne veux pas en dire plus pour le moment.»* Dans une apparente allusion à des contacts secrets, il a ajouté : *«Des progrès ont été réalisés, mais tout n'a pas été fait sous la lumière des projecteurs.»*

Il ne fait pas de doute que les choses se sont accélérées entre les deux pays, depuis la signature de l'accord entre Israël et l'OLP, et depuis la rencontre «secrète» entre *M. Rabin et le roi, le 26 septembre* à Aqaba, au cours de laquelle le premier ministre israélien a donné des assurances au souverain quant au rôle de la Jordanie dans le processus en cours. Assurances d'autant plus attendues qu'une grande méfiance demeure entre Palestiniens et Jordaniens. Paradoxalement, entre ces derniers, le dialogue semble aujourd'hui se dérouler par l'intermédiaire d'Israël, comme si chacun voulait s'assurer que l'autre *n'était pas en train de négocier à* son détriment avec l' «ennemi» israélien. Les officiels jordaniens ne cachent pas leur amertume d'être tenus à l'écart des conversations de Taba, dont certains sujets, comme le contrôle des ponts sur le Jourdain, *concernent directement* Amman. De leur côté, certains officiels palestiniens se plaignent du secret qui entourent les négociations israélo-jordaniennes, qui les concernent tout autant.

Depuis la visite de Yasser Arafat à Amman, quelques jours après la signature de l'accord entre Israël et l'OLP, et malgré l'insistence jordanienne pour la réunion des comités conjoints mis en place sur chaque sujet d'intérêt commun, rien n'a véritablement avancé. Le seul accord discrètement mis au point et signé par le roi Hussein – sur les futures relations économiques entre la Jordanie et l'autorité palestinienne à Gaza-Jéricho – a été gelé par M. Arafat, celui-ci craignant *qu'il ne soit trop favorable à la* Jordanie et voulant s'assurer, avant, de ce qu'il pouvait, de son côté, obtenir des Israéliens. Cette affaire a d'ailleurs provoqué la grogne de certains négociateurs palestiniens.

D'abord inquiets des conséquences économiques de l'accord de Washington pour la Jordanie, les officiels à Amman semblent aujourd'hui rassurés. Après la signature, le 14 septembre, de leur «ordre du jour» avec Israël, la création d'un comité conjoint israélo-jordanien, dont la première réunion a eu lieu à Paris, n'y est pas pour rien. Il semble qu'à cette occasion le ministre d'Etat jordanien, Jawad Anani, et le négociateur israélien, Uri Savir, ont discuté en détails de tous les aspects économiques de leurs futures relations.

Le sort des réfugiés

A Amman, plus ou moins ouvertement, officiels et hommes d'affaires ne cachent pas que la paix est quasiment là... Il est vrai que le contentieux direct jordano-israélien est le moins compliqué à résoudre, dans la mesure où les revendications territoriales sont minimes et n'ont pas de caractère insurmontable. Toutes autres questions qui intéressent directement la Jordanie – le sort des réfugiés, l'eau, Jérusalem – ne peuvent être débattues que dans un cadre plus global, puisqu'elles impliquent d'autres parties.

Dans ces conditions, le roi, qui ne cesse de dire que dorénavant les intérêts de la Jordanie doivent passer en priorité, pourrait aller plus loin avec Israël, même s'il a exclu, mardi, la signature d'un traité de paix séparé. La Jordanie, a-t-il dit, à cet égard, *«s'est engagée depuis 1974 à ne pas signer un traité de paix séparée avec Israël et a tenu ses engagements en ce sens. Il existe un processus de paix qui progresse et j'espère qu'il aboutira à une paix globale».* Sans traité de paix en bonne et due forme, on peut envisager une déclaration de principes améliorée, ou mieux un «accord» de paix, qui impliquerait des relations économiques, commerciales, touristiques quasi normales, réservant pour l'avenir la conclusion d'un véritable traité.

Avant de s'engager plus avant avec Israël, le roi, qui a annoncé un voyage à Damas, veut sans doute s'entretenir directement avec le président syrien Hafez El Assad de l'état des négociations entre la Syrie et Israël et l'informer de l'évolution de ses propres négociations. Il a indiqué, mardi, qu'il se rendrait aux Etats-Unis à la mi-janvier pour y subir des traitements médicaux et qu'il irait à cette occasion à Washington. Les Etats-Unis, qui poussent le roi à concrétiser rapidement ses avancées avec Israël, lui auraient d'ailleurs promis, affirme-t-on à Amman, d'effacer sa dette militaire de 360 millions de dollars et de l'aider à résoudre le problème de la dette extérieure qui se monte encore – malgré les rééchelonnements déjà opérés – à 6,5 milliards de dollars. Washington pourrait aussi agir auprès des pays bailleurs de fonds pour l'autonomie palestinienne, afin que soit pris en compte le sort des réfugiés palestiniens des onze camps de Jordanie. On craint en effet à Amman qu'une trop grande disparité entre l'aide donnée aux Palestiniens de l'intérieur et ceux de l'extérieur puisse entraîner des troubles.

Même si, chacun en convient ici, une nouvelle percée jordano-israélienne est possible *«à n'importe quel moment»*, il semble que le roi s'entourera du maximum de garanties. Pour l'instant, dit-on de source officielle, les priorités du roi seront intérieures, avec la nomination d'un nouveau Sénat, la rentrée du nouveau Parlement, qui selon la Constitution doit se réunir un mois au maximum après les élections et la formation d'un nouveau gouvernement. Après la «réussite» des élections, on estime à Amman que M. Abdel Salam Majali pourrait être de nouveau appelé à constituer le nouveau cabinet. Les prochaines échéances : le début, le 13 décembre, du retrait de l'armée israélienne de Gaza-Jéricho, la venue de M. Arafat et la fin du retrait de l'armée israélienne, le 13 avril, sont autant d'évènements qui auront un impact certain en Jordanie. Et le roi, dit-on, préférerait garder un gouvernement qui, de son point de vue, a fait ses preuves dans les circonstances délicates de l'organisation des élections.

FRANÇOISE CHIPAUX

Un entretien avec Shimon Pérès

Suite de la première page

– Mais le Benelux associe des partenaires de développement comparables. Votre économie est dix fois plus puissante et plus développée que celles de vos voisins, quel est l'avantage de s'allier ainsi?

– Ecoutez, c'est simple. Il n'y a aucune chance d'atteindre un règlement politique sans amélioration des conditions économiques. Nous devons tous le comprendre. La réponse au fondamentalisme islamique est là. Si le PNB par tête des pays arabes reste à 1 000 dollars par an, il y aura des troubles. S'il double, les risques de troubles diminueront d'autant. Nous avons un vrai capital géographique, si nous le partageons tous ensemble : le Jourdain, la mer Morte, la mer Rouge, etc. Prenez les problèmes de l'eau : combien de pays du Proche-Orient sont menacés de disparition par la désertification. Sur 13 millions de kilomètres carrés, 89 % sont déjà déserts et on estime que les pays concernés pourraient bien perdre encore un quart de leur surface utile en désert avant l'an 2000. Ce serait le signal de la famine pour beaucoup. Et pourtant l'eau n'est pas politique, les pluies ne s'arrêtent pas aux douanes, ni ne respectent les frontières... On peut transformer les lignes d'affrontement en zones de coopération. Si nous le faisons, cela apportera de grands bénéfices pour tous nos peuples, cela changera tout le paysage politique de la région.

– Mais au-delà de la Jordanie d'Israël et des Palestiniens, comment voyez-vous l'avenir de la région?

– Notre plus grand problème, philosophiquement parlant, c'est de construire un nouveau futur avec *l'establishment* politico-économique existant. Nous avons un problème avec les... «experts». Regardez ce qui est arrivé aux soviétologues et autres kremlinologues. Ils étaient brillants, mais qui a besoin d'eux aujourd'hui? Ils ne se sont pas seulement trompés sur ce qui se passait alors en URSS, mais aussi sur ce qui est arrivé par la suite à la Russie. Je crains que ce soit la même chose avec nos prétendus experts. Leur image des Arabes est passée de mode, leurs connaissances en économie sont dépassées. Beaucoup d'entre eux ironisent sur le thème : «Pérès, homme de vision». N'importe quoi! Je ne suis pas un visionnaire. Simplement un homme qui observe les dés rouler.

– Et les dés vous disent?...

– ... Qu'il n'y a pas de solution aux problèmes nationaux de quelque pays que ce soit en dehors d'une structure régionale. Nous devons, pour commencer, réduire les dépenses négatives en armement. Près de 50 milliards de dollars sont consacrés chaque année à ce secteur dans notre région. Qui va financer une course aux armements aujourd'hui? Or, vous le savez bien, aucun pays ne réduira ses dépenses s'il n'est pas sûr que tous les autres le feront aussi. Et cela, on ne peut le négocier que dans une structure régionale.

» Après tout, un marché commun c'est quoi? Une tentative de traduction d'une proximité géographique en avantage économique. La proximité n'existe pas si les frontières sont fortifiées ou barricadées. Pour réussir, il nous faut donc établir d'abord un système de communications performant. Un bon réseau de transports, des routes, des chemins de fer, des pipelines, des télécommunications, etc. Aujourd'hui, c'est la vitesse qui compte et la proximité favorise la rapidité des relations.

«La terre est sacrée mais la vie l'est encore plus»

– Mais ne sont-ce pas justement les Israéliens qui doivent être convaincus? Faut-il inscrire Israël dans une mouvance européenne ou clairement au Proche-Orient? Vous ne semblez pas très bien savoir...

– Nous avons, c'est vrai, un problème d'identité mais ce n'est pas celui-là. Vous avez le même en France et cela s'appelle l'américanisation de la société. A mes yeux, la pénétration de la télévision par câble pose un plus grand danger qu'une invasion arabe. Alors distinguons, s'il vous plaît, entre les questions économiques et culturelles. Moi, je pense qu'économiquement le Proche-Orient tout entier pourrait être lié à l'Europe. Vous êtes devenus si productifs qu'il semble que vous ne puissiez plus produire désormais que du chômage. Et nous, nous vous disons : allez-y, exportez votre chômage, votre surcroît d'énergie et de production, ici, chez nous. Venez améliorer les niveaux de vie par ici. Ce n'est pas seulement notre problème, c'est aussi le vôtre. Il y a un milliard de musulmans : s'ils deviennent fanatiques et s'ils se mettent à acquérir des armes non conventionnelles sur les berges de l'Europe, ce sera l'enfer. J'en ai parlé au président Mitterrand, au chancelier Kohl, ils sont d'accord avec moi. Ce n'est pas que vous deviez investir dans tel ou tel pays ou favoriser tel ou tel, vous devez soutenir toute la région...

– Mais c'est Israël qui sollicite de la CEE un traitement spécial. N'est-ce pas contradictoire avec ce que vous avancez?

– Non. Nous avons des relations spéciales avec la CEE. Nous sommes de gros acheteurs, notre balance commerciale est très déséquilibrée en sa faveur. C'est à titre de client que nous demandons un traitement spécial. En outre, c'est vrai, il y a une relation spéciale entre l'Europe, qui fut pour nous un vaste cimetière, et les Juifs en général.

– L'accord de paix que vous avez signé avec l'OLP laisse complètement de côté les centaines de milliers de réfugiés palestiniens qui ont perdu leurs biens et leurs maisons en 1948. Que pouvez-vous leur dire?

– D'abord, je ne crois pas qu'ils pensent à un retour sur une terre qui est aujourd'hui Israël. Après tout, nous avons eu, ici, entre huit cent et neuf cent mille réfugiés juifs des pays arabes, nous avons résolu



(Dessin de VOINESCO)

le problème, ils résoudront le leur. Ils demandent souvent : pourquoi les Juifs ont-ils le droit de retour garanti en Israël et pas les Arabes? Ma réponse est simple : s'il y avait 21 Etats juifs, nous n'aurions pas le droit du retour en Israël. Chacun aurait le choix! On ne peut pas défaire un Etat juif pour en faire un arabe. C'est impossible. Pour nous, c'est une question de survie.

» Pour ce qui concerne les réfugiés arabes de 1948, nous étudions leur sort. Nous participons à un groupe de travail avec les Palestiniens sur cette question. Nous cherchons les moyens de régler ce problème.

– Quand Yasser Arafat traversera-t-il la frontière?

– Laquelle?

– ... Avec la Jordanie, près de Jéricho. Y aura-t-il toujours des soldats israéliens sur le pont Allenby qui sépare le royaume des territoires occupés?

– Oui, pendant les cinq ans de la période de transition, nous garderons la frontière. Nous ne voulons pas de trafic d'armes, nous avons un problème de sécurité vous comprenez...

– Yasser Arafat sera-t-il autorisé à aller prier à la grande mosquée de Jérusalem, comme il en a émis le voeu?

– Pourquoi devrions-nous annoncer à l'avance tout ce qui est difficile et controversé? Attendons de voir.

– Mais, en principe, Israël a toujours fait savoir que l'accès aux lieux saints était libre, non?

– On a même eu des Libyens récemment. Une belle plaisanterie. Oui, le principe de l'accès libre a toujours été maintenu. Alors pourquoi me poser la question? Vous cherchez un gros titre du genre : Arafat à Jérusalem? *[Rires.]*

– Pas nécessairement. Mais passons aux manifestations des colons juifs qui se multiplient ces jours-ci. Le gouvernement a-t-il un plan pour faire face à une éventuelle rébellion?

– Vous voulez que j'annonce qu'il y aura une rébellion? Je ne le crois pas. Nous sommes un Etat démocratique et nous défendrons la démocratie avec toutes nos forces, sans compromis et d'où que vienne la menace. Pour ce qui est de l'avenir des localités juives dans les territoires, je ne veux pas faire de prophétie. En principe, je ne vois pas pourquoi, si des Arabes peuvent vivre sous des gouvernements non arabes *[800 000 Arabes sont citoyens d'Israël]*, des Juifs ne pourraient pas vivre sous un gouvernement non juif. Je ne veux pas faire de discrimination. Maintenant, ce qu'ils choisiront de faire, je n'en sais vraiment rien.

– Mais que pouvez-vous dire à un Juif religieux convaincu que la colonisation de la terre biblique est le voeu de Dieu?

– Je lui dirais que c'est beaucoup plus compliqué que cela. Je lui dirais que, certes, la terre est sacrée mais que la vie l'est encore plus...

– Il n'empêche, les Palestiniens se plaignent du fait que vous ayez stoppé les libérations de leurs détenus pour apaiser les colons...

– D'abord, les libérations de prisonniers *[Israël en détient plus de dix mille]* font partie des négociations. Nous n'avons pas dit que nous allions arrêter les élargissements. Vous comprenez, ce n'est pas si simple, nous avons nos propres problèmes. Personne aujourd'hui ne comprendrait qu'on relâche des gens, alors qu'on assassine des Israéliens.

– Mais vous dites vous-même que l'OLP n'est pour rien dans ces attentats...

– Oui, c'est pourquoi les libérations de prisonniers continueront d'être négociées.

– A propos, l'OLP avec qui vous avez signé, ne représente plus aujourd'hui que le Fatah de Yasser Arafat, les anciens communistes du PPP et une fraction du FDLP. Tous les autres sont dans l'opposition. Est-ce assez pour garantir la paix?

– D'abord, je pense que le soutien des Palestiniens à l'OLP s'est accru depuis la signature. Peut-être plus sur la rive gauche du Jourdain (Cisjordanie) qu'à Gaza, mais partout il y a une majorité pour l'OLP. Et puis, quelle serait l'autre solution? Les intégristes du Hamas?»

Propos recueillis par PATRICE CLAUDE et BRUNO FRAPPAT

IRAN

Téhéran promet de faire la lumière sur deux attentats anti-français

Le ministère iranien des affaires étrangères a annoncé, mardi 9 novembre, que les conclusions de l'enquête policière sur les deux attentats commis, le jour même, contre l'ambassade de France et les locaux d'Air France à Téhéran *«seront rendus publiques».* Cité par l'agence IRNA, un porte-parole officiel a précisé que l'enquête *«pourrait révéler certaines ambiguïtés et dévoiler de nouveaux complots* [visant] *les relations entre les deux pays».* La police iranienne avait annoncé l'arrestation de plusieurs *«suspects»* peu après les deux attentats, sans révéler leur nombre, ni leur identité. Une grenade, jetée contre les bureaux d'Air France avait fait un blessé léger et des dégâts matériels. Au même moment, deux grenades explosaient dans la cour de l'ambassade de France, sans faire ni victime, ni dégâts importants.

Ces attentats ont été revendiqués, dans un appel téléphonique à l'AFP, par un correspondant affirmant parler au nom du *«Hezbollah du sud de Téhéran»* et déclarant qu'il s'agissait d'*«un premier avertissement»* à la France pour avoir accueilli M[me] Maryam Radjavi, épouse du chef de l'Organisation des Moudjahidin du peuple, principal mouvement d'opposition armée.

LIBAN : attentat contre un responsable du Fatah. – Un responsable du Fatah, l'organisation de Yasser Arafat, Zeïd Wehbé, a été blessé par balles, mardi 9 novembre, dans un attentat commis à Saïda, au Liban. Après une série d'attentats au début de l'année, il s'agit de la première tentative d'assassinat d'un proche du chef de l'OLP, au Liban, depuis la signature, le 13 septembre à Washington, de l'accord sur l'autonomie palestinienne. – *(AFP.)*

Les suites de l'opération menée par la police française

Alger se félicite de l'avertissement donné mais s'inquiète de ses répercussions

■ SATISFACTION ET INQUIÉTUDE A ALGER. *La satisfaction exprimée par la presse d'Alger reflète le sentiment des autorités. Mais, en même temps, les dirigeants algériens et la communauté française redoutent de prochaines représailles du FIS.*

■ CIRCONSPECTION DANS LA RÉGION. *En Libye, au Maroc et en Tunisie, c'est la prudence, voire le silence, qui prédomine.*

■ GARDE A VUE. *Treize personnes étaient toujours en garde à vue, mercredi 10 novembre en fin de matinée, au lendemain d'une opération de police dans les milieux islamistes algériens en France. La police, qui intervenait dans le cadre de l'enquête préliminaire sur l'enlèvement de trois Français en Algérie, a procédé à soixante-seize perquisitions chez des particuliers et dans des locaux associatifs où des tracts, des revues interdites, de faux documents d'identité et d'importantes sommes d'argent auraient été découverts.*

■ DROIT D'ASILE. *Une décision de principe de la Commission de recours des réfugiés permet, depuis quatre mois, aux militants du FIS algérien d'obtenir le statut de réfugié politique en France, sauf s'ils ont participé à des « crimes graves de droit commun ».*

Hormis le quotidien pro-gouvernemental *el Moudjahid*, qui, sous le titre « L'extrémisme islamiste indésirable en France », n'accorde qu'une minuscule annonce en « une » aux opérations policières françaises, l'ensemble de la presse francophone a réservé, mercredi *10* novembre, à l'événement une large place . « Pasqua ne bluffait pas », titre *Le Matin*. « La France passe aux *actes* », se félicite *Liberté*. L'interpellation *« de près d'une centaine d'islamistes résidant en France »* est un *« coup dur »* porté à leur *« mouvance »*, estime *l'Opinion*.

Les communautés étrangères, présentes en Algérie, ont, quant à elles, accueilli avec une très relative sérénité l'annonce de ce spectaculaire coup de filet anti-islamiste . Parabole aidant, tout le monde *a pu en suivre le détail*, en regardant, mardi soir, les journaux télévisés de TF 1 ou de France 2. Et chacun, quelle que soit sa nationalité ou ses convictions politiques, a reçu « cinq sur cinq » lerude message que le gouvernement français a choisi d'adresser aux militants de l'ex-FIS. Non sans appréhension, parfois : les ressortissants étrangers, en particulier les Français, déjà traumatisés par la récente vague d'attentats dont ils ont fait l'objet, s'attendent désormais au pire. Malgré le sang-froid affiché, l'inquiétude est profonde. La baisse de fréquentation des établissements scolaires reste, en ce domaine, un des meilleurs baromètres. Depuis l'affaire des otages, un tiers des élèves n'a pas repris, à Alger, le chemin de l'école française. Le bon sens *voudrait que cet absentéisme soit* plus massif, dans les jours à venir, tant sont plausibles les risques de représailles que la chasse aux « barbus », menée dans l'Hexagone, fait bien évidemment grandir.

La réaction des milieux islamistes, peut-être maîtrisable en *France, l'est beaucoup moins ici.* Les quelque trois mille morts, victimes des violences politiques, officieusement totalisés depuis un an et demi, sont là, hélas, pour le prouver. Et les trois otages français, miraculeusement rescapés, ne font pas oublier les sept autres étrangers (deux Français, deux Russes, un Péruvien, un Colombien et un Philippin), froidement assassinés depuis la fin du mois de septembre.

Les Italiens, les Allemands ou les Japonais ont préféré ne pas attendre que survienne une nouvelle tragédie pour mettre femmes et enfants à l'abri. A l'école italienne, les classes se sont discrètement vidées : ne resteraient que seize élèves sur les soixante-six inscrits. A l'école allemande, sur quelque cinquante élèves, environ la moitié n'aurait pas « rempilé ». Sans tapage, plusieurs épouses japonaises et leurs rejetons auraient, de leur côté, fait leurs valises.

Un « Pinochet éclairé » ?

Dans les rues d'Alger, rien d'inédit ne semble troubler le paysage. Les voitures blanches et vertes des *« ninjas »* (unités d'élite de l'armée) ou celles, bleu sombre, des policiers, sont à peine plus nombreuses que d'habitude. Et à peine plus soucieux, le visage des passants. Chaque soir, la radio et la télévision *nationale donnent le bilan officiel* des affrontements entre *« forces de sécurité »* et *« groupes terroristes »*, dénombrent les assassinats, les arrestations, les condamnations. Sombre routine.

Vraisemblablement satisfaites du geste de solidarité politique, que vient de leur offrir la France, les autorités ne sont sûrement pas les dernières à en redouter les possibles répercussions. *« Des mesures ont été prises pour assurer la sécurité maximum des ambassades, des représentations de chancellerie et de plusieurs sociétés étrangères »*, a souligné, mardi, devant les correspondants étrangers, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, qui s'est refusé à commenter l'initiative policière française. *« C'est une décision souveraine de la France »*, a-t-il sobrement précisé.

Le souci des dirigeants algériens de ne pas jeter de l'huile francophile sur le feu islamiste est facilement compréhensible. Contrairement à la « libération » des trois agents consulaires français, que les forces de sécurité algériennes, improvisant « à chaud », avaient réussi à provoquer, les opérations de ratissage, conduites par les services français, ont été minutieusement préparées et orchestrées.

LIBYE

Foucades kadhafiennes

Si Salah Karkar, l'un des islamistes tunisiens les plus en vue, a été invité, le 11 octobre, par les autorités françaises qui lui avaient accordé, en 1987, le statut de réfugié politique, à aller respirer, sur l'île d'Ouessant, l'air du grand large, c'est, dit-on de source diplomatique arabe, notamment parce qu'il aurait eu des relations coupables avec des agents libyens. Faut-il donc penser que, fidèle à son personnage, le colonel Mouammar Kadhafi se saisisse de tout prétexte pour jeter de l'huile sur le feu?

Allah sait pourtant combien le bouillant colonel a eu la main lourde contre ses propres « barbus ». Dès 1973, sa *« révolution culturelle »* s'est accompagnée de l'arrestation de plusieurs centaines de Frères musulmans. Dix ans plus tard, il en coûtera cher aux islamistes de contester la politique *« antimusulmane »* – notamment à propos du statut de la femme – de celui qui s'affiche pourtant comme *« le pourfendeur du communisme athée »*. L'exécution d'étudiants islamistes, le 16 avril 1984, sur le campus de l'université de Tripoli, ne sera jamais rendue publique.

La répression contre ce courant idéologique n'a pas faibli. Au printemps dernier, on assurait, dans les milieux de l'opposition en exil, qu'*« un mouvement de ferveur se répand parmi les jeunes Libyens dont sept cents ont été arrêtés il y a dix-huit mois et sont toujours détenus sans procès »*. Tout en recommandant une stricte application de la *charia* – la loi islamique, – le colonel Kadhafi avait froidement lancé, au début de mai, un véritable appel au meurtre, invitant à *« tuer sans procès, comme des chiens »* les fondamentalistes musulmans, qualifiant leur stratégie de *« démoniaque »* et de *« piège à imbéciles »*.

« S'allier avec le diable »

Il n'empêche que, faute de pouvoir modeler le monde arabe à sa manière, le « Guide de la révolution » s'emploie, avec l'énergie du désespoir, à déstabiliser les pays qui se mettent en travers de sa route, notamment ceux du Maghreb, coupables, à ses yeux, de *« trahison »* parce qu'ils respectent l'embargo décrété, le 15 avril 1992, par les Nations unies.

Quitte, pour ce grand perturbateur, à s'attacher les services d'hommes qu'il ne porte guère dans son cœur : n'avait-il pas, en son temps, averti ses voisins qu'il n'hésiterait pas à *« s'allier avec le diable et les islamistes contre les frères qui ne se rangent pas à nos côtés »*?

Il est ainsi arrivé au colonel Kadhafi de recevoir, à plusieurs reprises, Rached Ghannouchi, le président du mouvement islamiste tunisien Ennahdha, alors que celui-ci avait déjà pris le chemin de l'exil. Et les autorités tunisiennes ne sont pas loin de penser que leur voisin libyen se livre, à leur détriment, à de douteux trafics avec le régime intégriste soudanais.

A son corps défendant, l'Algérie a, elle aussi, été l'objet de la « sollicitude » du colonel Kadhafi. Au début du mois de septembre, il s'était dit *« prêt à rencontrer même en prison »* ses *« amis »* Abassi Madani et Ali Benhadj, les deux principaux dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) et à *« dialoguer »* avec eux *« pour sauver l'Algérie »*. A la même époque, le quotidien saoudien *Acharq el Aousat* indiquait que le colonel avait accordé une aide de 50 000 dollars à deux des fils de M. Madani et leur avait proposé de venir s'installer à Tripoli.

JACQUES DE BARRIN

Pretoria établit des relations diplomatiques avec Alger. – Alger et Pretoria ont décidé d'établir des relations diplomatiques. Celles-ci se limiteront à l'ouverture de bureaux de représentation en attendant celle d'ambassades. L'annonce de cette décision avait été faite, le 29 octobre, par Pretoria, à l'issue d'un échange de notes entre les ministres des affaires étrangères des deux pays . D'autre part, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a voté, mardi 9 novembre, la réadmission de l'Afrique du Sud en son sein. – *(AFP, Reuter.)*

MAROC : Karim Lamrani reconduit à la tête du gouvernement. – Le premier ministre marocain, Mohamed Karim Lamrani, soixante-quatorze ans, a été reconduit dans les fonctions qu'il occupe depuis août 1992. Un communiqué de la Maison royale a indiqué, mardi 9 novembre, que Hassan II *« l'a chargé de lui présenter, dans les plus brefs délais, la liste des personnes qu'il lui proposera pour former le futur gouvernement »*. Invités à participer à ce gouvernement, les partis de l'opposition ont décliné l'offre du souverain (*le Monde* du 6 novembre). – *(AFP.)*

TUNISIE

Le président Ben Ali rejette toute idée de dialogue

TUNIS

de notre correspondant

Plus que jamais, la Tunisie suit avec une *inquiétude grandissante* la détérioration continue de la situation en Algérie, dont elle craint d'avoir à subir tôt ou tard les conséquences. A moins de deux mois de l'échéance du mandat du Haut Comité d'Etat algérien, elle s'interroge aussi sur la solution que doit s'efforcer d'imaginer la Commission du dialogue national pour venir à bout de la crise

Dialogue? Même si les dirigeants tunisiens s'abstiennent de *« s'ingérer dans les affaires du pays frère et voisin »*, le mot les irrite. Se référant à l'expérience tunisienne, le président Ben Ali s'est montré très clair sur ce point dans un entretien publié, dimanche 7 novembre, par le journal de langue arabe *el Hayat* : *« Il n'est pas possible de nouer un dialogue avec des organisations extrémistes qui rejettent le dialogue et qui cherchent à s'emparer du pouvoir par la terreur »*, a-t-il dit, qualifiant les membres du mouvement islamiste tunisien Ennahdha, *« d'ennemis de la démocratie, d'apôtres de la sédition et du terrorisme »*.

L'hebdomadaire *Réalités*, dans son dernier numéro, n'y va pas par quatre chemins : *« Inviter le loup à dîner, c'est se risquer à devoir lui offrir tous les plats. »* Alors, aux yeux des Tunisiens, ne reste-t-il d'autre solution que la répression? Dans les cercles politiques, on l'admet aisément, après s'être réjoui de l'action conjuguée de l'armée et de la police algériennes contre les *« terroristes »*. La méthode rappelle-t-on, a fait *ses preuves ici, même si elle a* coûté au régime maintes critiques sur le non-respect des droits de l'homme.

« Le dossier est clos »

Le fait est là : l'ordre et la sécurité, maître-mots du discours officiel, règnent dans le pays. Mais le bâton n'a peut-être pas été le seul remède. Les progrès économiques, l'action des pouvoirs publics en faveur du développement rural, la lutte contre le chômage et l'assistance *apportée aux classes les plus* déshéritées – cibles privilégiées du prosélytisme religieux – ont aussi été de précieux antidotes. *« Poursuivre dans la voie du développement constitue le meilleur moyen de faire face au danger extrémiste. Mais, hélas, nos frères algériens ne sont pas encore arrivés à ce stade et c'est bien pour les empêcher de l'atteindre que les terroristes s'en prennent maintenant à la vie des étrangers »*, dit-on dans les allées du pouvoir.

Après les grandes rafles de l'hiver 1991-1992 dans la mouvance islamiste et les deux procès d'il y a quinze mois contre les plus actifs des membres d'Ennahdha, le mouvement est démantelé, du moins pour un temps. On peut toutefois se demander si le ministre de l'intérieur, Abdallah Kallel, était totalement convaincu, lorsqu'il affirmait récemment que *« la Tunisie a clos le dossier du terrorisme sur son territoire »*. L'histoire récente démontre, en effet, que les tenants de l'intégrisme dans le pays ne sont pas sans ressources (y compris financières, venant essentiellement des pays du Golfe) et qu'ils savent mettre en place des structures clandestines après chaque affrontement avec le pouvoir qui tourne mal.

Mais s'il est, dit-on, écarté en Tunisie, le danger islamiste n'en demeure pas moins réel à partir de l'étranger, et pas seulement à la frontière algérienne strictement surveillée. Depuis longtemps, les Tunisiens ne dissimulent pas leur irritation à l'encontre de plusieurs pays européens qui accueillent les chefs politiques et militaires d'Ennahdha ayant pu échapper à la justice. L'Allemagne, la Belgique, la Grande-Bretagne – qui vient d'accorder l'asile politique à « l'émir » du mouvement, Rached Ghannouchi (*le Monde* daté 15 et *16 août*) – et la France sont particulièrement mises en cause.

Dans ses déclarations à *el Hayat*, M. Ben Ali considère qu'il est *« inadmissible »* que les islamistes tunisiens, condamnés pour atteinte à la sûreté de l'Etat, utilisent le droit d'asile *« pour nuire aux intérêts de leur pays et pratiquer la violence et le terrorisme »*.

Faisant sans doute allusion à l'Algérie et à l'Egypte, il suggère que les pays confrontés à l'extrémisme religieux coordonnent mieux leurs efforts pour faire face au problème qui *« nécessite une action à l'échelon international »*. L'espoir de voir s'estomper *« le laxisme européen »* à l'égard des *« barbus »* perce toutefois à l'horizon parisien. Venant après la récente visite de Charles Pasqua (*le Monde* daté 26 et 27 septembre), les autorités tunisiennes ont apprécié les fermes avertissements que celui-ci a lancés aux islamistes algériens vivant en France, et l'opération policière menée, mardi, contre eux n'a certainement *pas été pour leur déplaire*.

Curieusement, ni les cercles officiels ni la presse locale n'ont fait état de la décision de Paris (*le Monde* du 5 novembre) d'assigner à résidence, à l'île d'Ouessant, Salah Karkar, considéré depuis longtemps comme *« le plus dangereux terroriste d'Ennahdha »*. Ce *silence traduit-il une déception*? Celle que M. Karkar (condamné à mort, en 1987, et à la prison à vie, en 1992) n'ait pas été extradé ou que la mesure d'éloignement se soit arrêtée à sa seule personne?

MICHEL DEURÉ

CLÉS

Le sort des chefs islamistes

EN DÉTENTION

Abassi Madani, président du FIS, a été condamné, le 15 juillet 1992, à douze ans de prison ferme. Il est incarcéré à la prison de Blida.

Ali Benhadj, vice-président du FIS, a été condamné, le 15 juillet 1992, à douze ans de prison ferme. Il a été transféré, au début de l'été dernier, à la prison de Tizi-Ouzou.

Abdelkader Hachani, chef du bureau exécutif provisoire du FIS, de juillet 1991 à janvier 1992, est en détention préventive à la prison Serkadji à Alger, depuis son arrestation au mois de janvier 1992.

Yekdef Cherati, membre fondateur du FIS et ancien président de la commission de la prédication, est en détention préventive depuis son arrestation en 1992.

Ali Djeddi, ancien secrétaire général du FIS, a été condamné, le 15 juillet 1992, à six ans de prison.

Abdelhak Layada, présenté comme un transfuge du Mouvement islamique armé (MIA), a pris, au mois de septembre 1992, la tête du Groupe islamique armé (GIA). Arrêté au mois de juin 1993 au Maroc, il en a été extradé à l'automne dernier et est, depuis lors, en détention préventive.

EN FUITE

Abderrazak Redjem, membre fondateur du FIS et ancien responsable du département-clé de l'audiovisuel, est membre du MIA. Il interviendrait de temps à autre sur les *ondes de El Wafa, la radio clandestine du FIS.*

Othman Aïssani, membre fondateur du FIS, est ancien vice-président du bureau exécutif provisoire.

Mohamed Saïd, principal adjoint de Cheikh Ahmed Sahnoun, le président de la Ligue islamique, a rejoint les rangs du FIS en novembre 1991. Condamné par contumace à dix ans de prison, il interviendrait, lui aussi, de temps à autre, sur les ondes de El Wafa.

Saïd Mekhloufi, ancien capitaine et ancien rédacteur en chef de *Mounkidh*, l'un des principaux organes du FIS, est membre du MIA.

Abdelakder Chebouti, un des « pionniers » de la lutte armée, est membre du MIA.

Sid Ahmed Mourad, alias **Djaffar El Afghani**, est donné comme le successeur d'Abdelhak Layada à la tête du GIA.

A L'ÉTRANGER

Rabah Kébir, ancien président de la commission des affaires politiques et des relations extérieures et actuel responsable de l'« instance exécutive à l'étranger », est installé en Europe depuis sa fuite, au cours de l'été 1992, d'Algérie où il vivait *en résidence surveillée*.

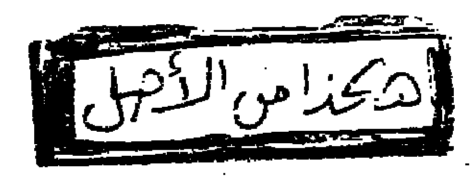
Anouar Haddam, membre de l'« instance exécutive à l'étranger », *partage son temps entre l'Europe* et l'Amérique du Nord.

Kamreddine Kherbane, ancien officier d'aviation, avait rejoint le Pakistan au mois d'août 1992, après avoir été expulsé de France. Il est membre de l'« instance exécutive à l'étranger ».

Ahmed Bounoua, ancien maquisard en Afghanistan, a été expulsé de France en août 1992. Il est membre de l'« instance exécutive à l'étranger ».

EN LIBERTÉ

Abdelkader Moghni, ancien imam de la mosquée Es Sunna, dans le quartier de Bab-el-Oued, à Alger, enseigne au lycée Abdelkader (ex-lycée Bugeaud).



en direction des milieux proches du FIS

aux islamistes possibles

« La meilleure défense, c'est l'attaque », dit l'adage. En donnant, par surprise, un coup de pied dans la fourmilière islamiste installée sur son sol, la France est allée au-delà du simple camouflet. Son geste constitue un défi, sans précédent, aux apprentis-sorciers de l'intégrisme . Reste à savoir comment ces derniers le relèveront. Et comment l'armée algérienne fera face.

Celle-ci, appuyée par la gendarmerie et la police, semble de plus en plus séduite par les sirènes du « tout-répressif », que nombre de *« démocrates »* algériens préconisent, estimant que la « solution » militaro-policière est l'unique remède pour réduire la guérilla islamiste. Le vieux débat entre ceux que l'on a surnommés les *« réconciliateurs »* (partisans d'un dialogue avec les héritiers de l'ex-FIS) et les *« éradicateurs »* (opposé à tout compromis) occupe, depuis plusieurs mois, les colonnes des journaux. Sans doute agite-t-il aussi les états-majors militaires. Serait-il sur le point de se clore, en faveur des partisans de la seule manière forte ?

Qui, des civils ou de l'armée, décidera de ces énergiques mesures ? Cette question n'a rien d'incongru. La marginalisation de la classe politique légale, dont l'essentiel des débats se limite à savoir si elle participera ou non à la fameuse conférence nationale, proposée par le Haut comité d'Etat (HCE), est désormais en marche. Si certains cercles du pouvoir continuent à prôner la nécessité d'un *« dialogue »*, entretenant ainsi l'espoir – ou la fiction – d'un possible consensus politique, d'autres, moins soucieux d'obtenir le blanc-seing d'une classe politique qu'ils méprisent, pourraient être tentés par une plus brutale aventure.

La prochaine dissolution du HCE, dont le mandat doit s'achever le 31 décembre prochain, ajoutée au regain des actions terroristes, attise les angoisses. Depuis déjà plusieurs semaines, des rumeurs insidieuses préparent l'opinion à l'éventualité de voir imposé l'Etat d'exception . Lassée par près de deux années de guerre larvée, la population algérienne, et en particulier les couches moyennes, rêve parfois, à mots couverts, d'un *« Pinochet éclairé »*, capable de remettre de l'ordre dans un pays en pleine tourmente. Les récentes déclarations du premier ministre, Redha Malek, assurant que l'armée n'avait pas encore utilisé *« tous les moyens »* pour lutter contre le terrorisme, avaient-elles valeur de présage ?

CATHERINE SIMON

Des gardes à vue prolongées

Sur les quatre-vingt huit personnes interpellées, mardi 9 novembre, lors d'une vaste opération de police dans les milieux islamistes algériens en France (*le Monde* du 10 novembre), treize étaient toujours en garde à vue, en région parisienne et en province, mercredi 10 en fin de matinée. Parmi ces personnes figuraient notamment deux responsables de l'association Fraternité algérienne en France, considérée par la police comme un « relais » du Front islamique du salut (FIS), Djaffar el Honari et Moussa Kraouche. Doudi el Mani, l'imam de la mosquée des puces, à Marseille, avait été remis en liberté. Certaines gardes à vue pourraient être prolongées jusqu'à quatre jours en vertu de la législation anti-terroriste. D'autre part, six personnes ont été assignées à résidence. Deux revues islamistes, *Al Forqane* (*le Critère*) et *Al Mounquid* (*le Sauveur*), ont été interdites.

Selon le ministère de l'intérieur, la police a procédé à soixante-seize perquisitions (soixante-cinq chez des particuliers et onze dans des locaux associatifs). Les enquêteurs auraient découvert du matériel de propagande, des revues interdites, de faux documents d'identité et d'importantes sommes d'argent.

Cette opération est intervenue dans le cadre de l'enquête préliminaire dirigée par la quatorzième section du parquet de Paris sur l'enlèvement de trois Français en Algérie. Les enquêteurs continuaient, mercredi, à examiner les documents saisis.

Le Front national critique M. Pasqua

A la discrétion et à la modération de jugement du premier ministre sur l'opération de police conduite dans les milieux islamiques sous la responsabilité du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, répond un vacarme et une colère médiatique du Front national. Interrogé, mardi 9 novembre, Edouard Balladur a indiqué que cette opération *« a pour objet de vérifier que chacun, sur notre territoire national, respecte les lois de la République »*. Le chef du gouvernement s'en est tenu là.

Jean-Yves Le Gallou, membre du bureau politique du Front national et président du groupe d'extrême droite au conseil régional d'Ile-de-France, a affirmé que c'était davantage une *« opération médiatique ou un signal politique »* que *« l'amorce d'un plan de lutte contre le développement de l'islamisme en France »*. Un autre membre du bureau politique, Bernard Antony, député européen, a estime qu'il s'agissait d'une *« opération dérisoire »*. *« Nous n'avons pas à prendre parti entre les égorgeurs du FLN et les égorgeurs islamistes, nous n'avons que des plumes à y laisser »*, a ajouté le chef de file des catholiques traditionalistes du Front national.

Dans la droite parlementaire, au contraire, on se félicite de l'opération décidée par M. Pasqua. Ainsi, Jean-François Deniau, ancien ministre et député (UDF-PR) du Cher, a déclaré : *« On a fait ce que l'on devait faire. »* Il fallait *« envoyer un message clair au Front islamique du salut »*, a précisé M. Deniau. Interrogé sur Radio-Communauté (RCJ), Ladislas Poniatowski, député (UDF-PR) de l'Eure, a affirmé que *« le gouvernement français ne peut pas accepter que la France soit la plaque tournante de l'extrémisme, voire d'organisation d'un terrorisme quelque part »*.

Lors de la discussion, au Sénat, le 12 octobre, du projet de loi sur la maîtrise de l'immigration présenté par M. Pasqua, le ministre de l'intérieur s'était interrogé sur l'attitude qui devrait être celle de la France dans l'hypothèse d'un afflux de représentants du FIS demandant le droit d'asile alors même que *« les droits de l'homme et les conceptions démocratiques qui sont les nôtres ne sont pas respectés »* en Algérie. *« Que faire ? Comment appliquer la loi ?* avait lancé le ministre à l'adresse de l'opposition . *Messieurs, si vous pouvez me le dire, vous me rendrez service ! »*.

O. B.

MAROC

L'extrême prudence de Rabat

RABAT
correspondance

Bien qu'elle soit l'objet d'innombrables et d'interminables conversations, et bien qu'elle soit suivie avec angoisse par la classe dirigeante, la situation en Algérie n'est évoquée que très superficiellement et presque à la dérobée, par les médias marocains officiels.

La presse d'opposition fait largement état de la situation algérienne, mais elle n'y consacre que très peu d'éditoriaux et encore moins de reportages et d'analyses. *« L'instabilité en Algérie se répercute sur tous les pays maghrébins, surtout au niveau de leurs relations en tant que bloc régional avec le reste du monde »*, écrivait, récemment, l'éditorialiste du journal *Libération*, l'organe de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), qui appelait les Algériens à *« chercher la voie de la raison, de la paix et du dialogue »*.

Si Hassan II a fréquemment évoqué, lors d'entretiens avec des journalistes, le drame vécu par les *« frères algériens »*, ses propos n'ont pas toujours eu l'heur de plaire du côté d'Alger. Au printemps 1992, le roi avait, en effet, déclaré qu'il aurait fallu laisser le processus électoral aller à son terme, estimant que les islamistes auraient rapidement administré la preuve de leur incapacité à gouverner. Un an plus tard, il s'était montré moins provocateur : *« Pour l'Algérie, je ne veux ni de l'intégrisme, ni du FIS, ni quoi que ce soit*, avait-il dit. *Je lui souhaite de l'ordre, de la prospérité et de la stabilité. C'est tout autant de gagné pour le Maroc et pour nos voisins. »*

Demandeurs d'emploi

Incontestablement, l'Algérie inquiète. On l'a vu à l'occasion de l'attentat qui, en mai dernier, a coûté la vie à l'écrivain Tahar Djaout, lorsque l'Union des écrivains du Maroc (UEM) s'est risquée à publier un bref communiqué de protestation. Il convient de souligner, à sa décharge, que l'UEM fut alors, au sein du monde arabe, la seule union d'écrivains à prendre position.

Gérant, avec une extrême prudence, ce dossier très sensible, les autorités marocaines ont cependant laissé entrer au Maroc un certain nombre d'intellectuels ou d'artistes algériens, souvent francophones, qui figurent sur les « listes noires » de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Croulant sous le poids des diplômés-chômeurs, le royaume chérifien n'a pas autorisé ces intellectuels à enseigner dans ses facultés, ce qui les contraint à chercher, sur place, des emplois de fortune, voire à envisager un départ vers l'Europe.

Il est hautement vraisemblable que, parmi les dizaines de milliers d'Algériens qui, pour des motifs divers, entrent chaque mois au Maroc, se dissimulent un certain nombre d'islamistes. Mais l'on n'a jamais entendu parler, jusqu'à maintenant, de réseaux de sympathisants organisés pour les accueillir. Toutefois, par une indiscrétion de la presse d'opposition et par les journaux algériens, on a appris qu'Abdelhaq Layada, chef du Groupe islamiste armé (GIA), qui aurait trempé dans le récent enlèvement des trois agents consulaires français, avait été arrêté, en juin, dans la région d'Oujda, avec armes et munitions, puis extradé à l'automne en Algérie.

Régulièrement, le bruit court que le Maroc – manière de chantage – jouerait la carte de l'ex-FIS contre celle du Front Polisario. Mais rien n'est venu étayer ces allégations. Hassan II est, de l'avis général, trop avisé pour recourir à des marchandages aussi dangereux : que la paix en Algérie contre la paix au Sahara occidental.

Quoi qu'il en soit, obnubilés par le chaos qui sévit à leur frontière orientale, les Marocains, dans leur ensemble, s'inquiètent des difficultés économiques et sociales que traverse leur pays. Difficultés qui, à la longue, pourraient favoriser une poussée de l'extrémisme musulman, même si l'histoire, les structures locales, la place des confréries religieuses et du souverain dans l'espace religieux rendent inopérante et inutile toute comparaison avec le voisin algérien

N'empêche : le mouvement clandestin El-Islah wa Tajdid (Réforme et renouveau), l'un des deux mouvements islamistes locaux, vient, dans un communiqué remis à l'agence Reuter, de sortir de sa réserve. Dénonçant une *« crise politique aiguë que le Maroc n'a pas connue depuis bien longtemps »*, il propose, pour en sortir, de *« dissoudre le nouveau Parlement... »*.

MOUNA EL BANNA

Une nouvelle jurisprudence permet aux militants du FIS d'obtenir l'asile en France

Charles Pasqua l'a dit et répété depuis plusieurs mois : *« La France refuse l'entrée sur le territoire à toute personne liée aux mouvements islamistes. »* A l'aggravation de la situation algérienne, le ministre de l'intérieur a répondu par un durcissement du discours et une mobilisation des énergies policières : filtrage des visas à l'ambassade d'Alger, surveillance serrée des militants vivant en France.

Sélective, la « rafle » de mardi a visé les responsables de la Fraternité algérienne en France (FAF), succursale française de l'une des composantes du FIS, mais elle a épargné la personnalité islamiste modérée qu'est le cheikh Abdelbaki Sahraoui, responsable de la mosquée de la rue Myrha à Paris, qui avait publiquement dénoncé l'enlèvement des Français en Algérie.

Contrairement à leur statut en Allemagne ou en Grande-Bretagne, la plupart des militants et sympathisants de la mouvance islamiste résidant en France ne sont pas des réfugiés politiques. Installés de longue date sur le territoire ou liés familialement à des résidents algériens en France, ils sont, en général, titulaires de titres de séjour parfaitement en règle.

L'ordonnance de 1945 sur les étrangers, modifiée par la loi Pasqua du 24 août dernier, permet d'assigner à résidence un étranger en instance d'expulsion s'il *« justifie être dans l'impossibilité de quitter le territoire français en établissant qu'il ne peut ni regagner son pays d'origine ni se rendre dans aucun autre pays »*. C'est le cas de six des personnes interpellées mardi. Cette mesure est, en principe, provisoire.

La même loi permet l'expulsion d'étrangers dont la présence *« constitue une menace grave pour l'ordre public »*. La loi protège contre l'expulsion certaines catégories d'étrangers, comme les mineurs, les conjoints de Français (un an après le mariage) et les parents d'un enfant français (sauf s'ils ont été condamnés à une peine de prison d'au moins cinq ans ferme). Mais toutes ces protections disparaissent *« en cas d'urgence absolue »* et lorsque l'expulsion *« constitue une nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat ou la sécurité publique »*.

Telle est la situation de Salah Karkar, responsable du mouvement islamiste tunisien Ennhahda, condamné à mort dans son pays, et à l'encontre duquel deux arrêtés du ministère de l'intérieur, l'un d'assignation à résidence, et l'autre d'expulsion, viennent d'être délivrés sur pression du gouvernement tunisien.

L'expulsion de militants islamistes vers les pays du Maghreb qui les réclament et où leur existence serait immédiatement en péril poserait un grave problème aux regards des droits de l'homme. D'autant qu'une haute juridiction française vient d'admettre, pour la première fois, dans une décision récente, le principe de l'attribution du statut de réfugié politique à des militants du FIS algériens.

Appel d'air

Jusqu'à présent, rares étaient les islamistes maghrébins qui demandaient le statut de réfugié à la France puisqu'ils bénéficient généralement de papiers en règle, comme résidents étrangers. Jusqu'au début des années 90, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ne recevait d'ailleurs que quelques dizaines de demandes algériennes par an. L'arrêt du processus démocratique, en décembre 1991, et la multiplication des troubles n'ont fait grimper qu'à 620 le nombre de demandes d'Algériens en 1992, et dix statuts de réfugiés ont été accordés. Une minorité des demandeurs présentait le profil de militants islamistes, et aucun ne figurait parmi les dix bénéficiaires du statut. Cette année, sur quelque 800 demandes enregistrées, seuls quatre statuts ont été accordés, dont aucun à un islamiste. Mais la décision rendue le 20 juillet dernier par la Commission de recours de réfugiés (CRR), instance d'appel des décisions de l'OFPRA, pourrait modifier cette situation et provoquer un appel d'air islamiste en France.

Un an plus tôt, l'OFPRA avait rejeté la demande d'asile de Maamar Chahrour, élu municipal du FIS en juin 1990, au motif que les persécutions qu'il alléguait n'étaient pas suffisamment établies. Contre toute attente, la CRR a infirmé cette décision et attribué le statut de réfugié politique à M. Chahrour. Pour ce faire, les magistrats ont écarté l'argument qui, en vertu de la convention de Genève, permet de refuser le statut de réfugié à un étranger qui a commis *« un crime grave de droit commun »*, en l'occurrence un attentat dont le FIS serait responsable. La CRR a estimé que *« si certains éléments se réclamant du FIS participent, dans le cadre de l'entreprise de déstabilisation qu'ils conduisent contre le gouvernement au pouvoir en Algérie (...), à des activités qui peuvent être regardées comme des crimes graves de droit commun »*, il apparaît que ni les conditions dans lesquelles Maamar Chahrour a rempli les fonctions de premier adjoint FIS au maire de Benairia, ni ses *« agissements ultérieurs (...) ne sauraient permettre de retenir sa participation à la décision, à la préparation ou à l'exécution d'actions pouvant recevoir une telle qualification »*.

La commission invite ainsi à ne pas rejeter systématiquement toute demande émanant de militants du FIS, l'appartenance à ce mouvement ne signifiant pas nécessairement la participation à des actions terroristes. Outre les auteurs d'actions violentes (terrorisme, torture, etc.), seuls leurs instigateurs et les personnes les ayant couvertes pourraient se voir opposer un refus d'asile. Depuis lors, quatre décisions identiques ont été rendues par la commission dans des cas analogues. L'OFPRA lui-même est contraint de modifier sa politique à l'égard des islamistes algériens afin de tenir compte de cette jurisprudence nouvelle.

Par un curieux paradoxe de la convention de Genève, qui exclut du statut de réfugié les personnes persécutées par des forces étrangères au pouvoir légal de leur pays, certains islamistes algériens pourraient bénéficier du statut de réfugié politique, tandis que les intellectuels menacés de mort par le FIS risquent de ne pas l'obtenir. Plusieurs dossiers de journalistes algériens restent ainsi en instance à l'OFPRA, où l'on reconnaît qu'ils *« posent un problème »*.

PHILIPPE BERNARD

EUROPE

ALLEMAGNE

La présidente du Bundestag appelle les Allemands à ne pas « tirer un trait sur le passé »

BONN

de notre envoyé spécial

Les 9 novembre ont compté dans l'histoire récente de l'Allemagne. En 1918, c'est la fin de la monarchie des Hohenzollern et la proclamation de la République dite de Weimar. Cinq ans plus tard, c'est l'échec de la tentative de putsch par les « hordes brunes » d'Adolf Hitler à Munich. Beaucoup plus sinistre : la nuit du 9 au 10 novembre 1938, cette fameuse Nuit de cristal préparée par le Führer et Goebbels, qui est le prélude à l'Holocauste. En l'espace de vingt-quatre heures, environ trente mille juifs ont été conduits vers les camps de Buchenwald, Dachau et Sachsenhausen.

Et puis, cinquante et un ans plus tard, dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989, c'était la joie : la chute du Mur. Pour la première fois depuis la construction de cette barrière de béton et de barbelés en 1961, Berlinois de l'Est et de l'Ouest se retrouvaient. Un événement qui annonçait la fin du communisme et ouvrait la voie à la réunification. Ce fameux 9 novembre, explique le bourgmestre chrétien-démocrate de Berlin, Eberhard Diepgen, *« oblige les Allemands à l'unité car l'Histoire est celle de tous les Allemands, dans les bons jours comme dans les jours fâcheux »*. Dans plusieurs endroits du pays, des cérémonies commémoratives de ces quatre dates ont été organisées en présence souvent de responsables politiques locaux, de chefs d'entreprise et de dirigeants religieux, notamment au cimetière juif de Weissensee à Berlin. L'ancien organe officiel du Parti communiste est-allemand, *Neues Deutschland*, écrivait mardi à propos de la Nuit de cristal : *« Dans la nuit du 9 au 10 novembre 1938, des synagogues ont été brûlées, des gens ont été massacrés. Aujourd'hui, des hôtels abritant des réfugiés sont incendiés, des étrangers sont maltraités ou renvoyés dans leur pays (...). L'extrémisme de droite est de nouveau populaire. »*

A Bonn, le ministre libéral des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a déclaré, dans un communiqué, qu'il ne fallait *« pas permettre au nationalisme de revenir dans notre pays »*. Et le Bundestag a tenu, à l'occasion du 9 novembre, une session spéciale au cours de laquelle sa présidente Rita Süssmuth, a notamment rappelé la nécessité de *« ne pas oublier »* : *« Ceux qui disent aujourd'hui qu'il importe de regarder enfin droit devant soi, de consacrer toute son énergie à l'avenir, oublient qu'on ne peut bâtir un futur en tirant un trait sur le passé (...). Il ne faut pas se taire quand il s'agit de défendre la démocratie dans toute l'Allemagne. »*

Naturellement, les dirigeants politiques comme les médias ont insisté, dans leurs interventions, sur les événements de *1938* et de *1989*. Quatre ans après la chute du Mur et en dépit des graves difficultés économiques et sociales que la réunification continue de poser, la plupart des Allemands paraissent plutôt satisfaits de leur situation. Selon un sondage publié en début de semaine par un institut de recherches de Mannheim, 90 % des Allemands de l'Ouest (contre 71 % à l'Est, préoccupés surtout par le chômage) estiment mener une vie correcte. Toutefois, 80 % des habitants de l'ex-RDA considèrent que le gouvernement fédéral de Bonn et les milieux industriels ne font pas suffisamment d'efforts pour égaliser les niveaux de vie – si différents – entre les deux parties de l'Allemagne. Une critique que près de 60 % des Allemands de l'Ouest trouvent injustifiée.

ALAIN DEBOVE

Manifestations aux Pays-Bas et en Pologne pour commémorer la Nuit de cristal. – Plusieurs centaines de personnes ont participé, mardi 9 novembre, à des marches aux flambeaux aux Pays-Bas pour commémorer la Nuit de cristal de novembre 1938. En Pologne, lors d'une manifestation organisée pour la même occasion, environ trois cents anarchistes ont provoqué des bagarres avec les forces de l'ordre en plein centre de Varsovie. – *(AFP.)*

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Trois enfants et un enseignant ont été tués lors du bombardement d'une école à Sarajevo

Les bombardements ont fait 9 morts et 70 blessés, mardi 9 novembre à Sarajevo. Parmi ces victimes, trois enfants de huit ans et un enseignant ont été tués par un obus de mortier qui s'est abattu sur une école de la cité ouvrière d'Alipasino Polje, dans l'ouest de la capitale bosniaque, qui avait été ouverte par la Fondation France-Liberté.

Une quarantaine de personnes – des enfants et des gens qui faisaient la queue devant une boulangerie voisine de l'école – ont été blessées. L'hôpital Kosevo a été débordé par l'afflux des patients. La radio de Sarajevo a attribué aux miliciens serbes ce regain de violence dont Sarajevo a été la cible mardi.

Le gouvernement a suspendu l'évacuation de civils serbes qui avait commencé la veille. 300 personnes âgées ou malades sont ainsi restées bloquées à la gare routière de Sarajevo. Le HCR espérait cependant que ces évacuations, qui doivent concerner aussi environ 1 500 Croates et Musulmans, pourraient reprendre mercredi.

D'autre part, les combats continuent de faire rage en Bosnie centrale. Selon Radio-Sarajevo, des milliers de musulmans étaient sous le feu d'unités serbes et croates, mercredi, dans l'enclave de Maglaj, les forces croates bombardaient le quartier musulman de Vitez et les Serbes pilonnaient les positions bosniaques proches de Brcko, dans le nord. Les populations croates de la région de Vares et de la vallée de la Lasva sont, pour leur part, menacées par la progression des forces musulmanes.

Washington rejette la proposition franco-allemande

La proposition faite lundi par Paris et Bonn d'assouplir progressivement les sanctions économiques imposées à la Serbie, moyennant quelques concessions territoriales aux Musulmans de Bosnie, a été diversement accueillie. Le porte-parole du département d'Etat américain l'a rejetée mardi, estimant qu'il serait préférable de revoir les propositions de paix faites aux Musulmans et rejetées par eux.

A Sarajevo, le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic, a écarté l'idée d'une reprise des négociations, si ces dernières ne devaient pas déboucher sur la restitution de tous les territoires conquis par la force. Il a d'autre part demandé à la communauté internationale et aux deux médiateurs, David Owen et Thorvald Stoltenberg, de cesser *« leur chantage et leurs ultimatum »* sur la partie musulmane.

Zagreb, de son côté, a réservé son jugement sur l'initiative franco-allemande. Le ministre croate des affaires étrangères, Mate Granic, a déclaré que son pays n'approuverait la levée des sanctions que moyennant deux préalables : *« Que les parties de la Croatie occupées par les Serbes reviennent sous administration de Zagreb et que les propositions de paix pour la Bosnie soient acceptées inconditionnellement »*. L'accueil a, en revanche, été favorable chez les Serbes, nous indique notre correspondante à Belgrade, Florence Hartmann. Le président de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), Zoran Lilic, a exhorté, mardi, le Conseil de sécurité à voter en faveur de la levée de l'embargo international, en protestant de la politique *« constructive et pacifiste »* de la Yougoslavie, qui *« n'a commis aucune agression et n'est pas partie au conflit »*. Le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a déclaré mardi soir à Belgrade : *« Nous aspirons à la poursuite des négociations et nous sommes prêts à aider les Musulmans pour qu'ils obtiennent une plus grande partie de Sarajevo et d'autres territoires »*.

Après le refus des Musulmans de signer le plan de paix conçu par les médiateurs internationaux, les Serbes de Bosnie avaient retiré en septembre toutes les concessions territoriales qu'ils avaient estimé avoir accordées aux deux autres parties au conflit. La perspective d'une levée des sanctions contre la Serbie semble donc avoir infléchi leur position. Reste à savoir si les Musulmans accepteront d'entériner la partition de la Bosnie-Herzégovine selon un plan dicté par Zagreb et Belgrade, en échange seulement de 3 à 4 % de territoires supplémentaires, comme le suggéraient lundi les chefs de la diplomatie européenne.

Protestation des juifs de Croatie. – La communauté juive de Croatie a protesté récemment, dans une lettre adressée au président Tudjman, contre la décision des autorités d'appeler la monnaie nationale non plus dinar mais « kuna », un nom utilisé pour la monnaie qui avait cours sous le régime oustachi pendant la deuxième guerre mondiale. Le parlement avait souscrit à ce changement de nom de la monnaie après un vif débat, en juillet dernier. – (Reuter.

Le Vieux Pont de Mostar n'est plus

Le Vieux Pont de Mostar qui avait miraculeusement résisté aux tremblements de terre, aux guerres passées et aux combats de ces dix-huit derniers mois, a été bombardé mardi 9 novembre et s'est effondré dans la Neretva.

« Stari Most » (le Vieux Pont), qui a donné son nom à la ville, avait été achevé en 1566 sous le régime ottoman. Ouvrage d'architecture classé, il était aussi considéré comme un symbole du mélange des cultures en Herzégovine.

Les forces croates accusaient régulièrement les Musulmans d'utiliser le Vieux Pont pour acheminer des renforts du secteur est (musulman) vers la partie ouest (croate) de Mostar. Après sa destruction, les deux secteurs de Mostar ne sont plus reliés que par un pont suspendu, construit l'été dernier par les troupes gouvernementales. Les six autres ponts que comptait la ville avant le début de la guerre, au printemps 1992, ont tous été détruits. – *(AFP, AP.)*

RUSSIE

Le projet définitif de Constitution accentue encore les pouvoirs présidentiels

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Cette nouvelle Constitution, il faut l'adopter » : en martelant plusieurs fois cet appel, dans la soirée du mardi 9 novembre, au cours d'une brève intervention télévisée, Boris Eltsine a pratiquement lancé la campagne en vue du référendum constitutionnel du 12 décembre. Insistant sur la nécessité *« vitale »* pour la Russie d'être enfin dotée d'une Constitution démocratique, le président russe a affirmé que la nouvelle loi fondamentale, publiée mardi, permettrait *« d'instaurer un pouvoir d'Etat démocratique et non une main de fer, d'assurer une existence digne et normale aux citoyens et l'épanouissement d'une Russie digne et indivisible »*.

Les ultimes modifications apportées par le président russe à un projet déjà terriblement déséquilibré au profit de l'exécutif (*le Monde* daté 7-8 novembre) ne font que renforcer cette tendance. Il apparaît notamment que la chambre haute, le Conseil de la Fédération, qui a la responsabilité ultime de destituer le président, pourrait ne pas être élue dans sa totalité. L'article 95 du projet stipule, en effet, qu'elle sera « formée » – et pas nécessairement élue –, pour être composée de deux « députés » pour chacune des quatre-vingt-neuf entités de la Fédération de Russie : l'un représentera l'exécutif et sera vraisemblablement désigné par le président, l'autre pouvant être élu par les assemblées régionales.

Les deux assemblées, le Conseil de la Fédération et la Douma d'Etat, seront en place pour quatre ans, mais les dispositions transitoires stipulent que ces deux chambres seront élues, le 12 décembre, pour deux ans. Le temps de dissiper, du moins faut-il l'espérer, les graves ambiguïtés qui planent encore sur le projet de Constitution.

Celui-ci ne laisse, en revanche, aucune confusion sur le caractère fortement centralisé de la future Fédération. Ainsi, des amendements de dernière minute suppriment la notion de citoyenneté propre à chaque République au profit d'une citoyenneté unique pour toute la Russie. De même, les pouvoirs locaux voient leurs prérogatives économiques rognées au profit du « centre ». Pour mettre aussitôt ces principes « jacobins » en application, le président russe a signé, mardi, un oukaze qui dissout la « République de l'Oural », autoproclamée fin octobre par le Parlement d'Ekaterinbourg (ex-Sverdlovsk).

J.-A. F.

EN BREF

AFGHANISTAN : les Etats-Unis s'engagent à soutenir Kaboul. – Robin Raphel, sous-secrétaire d'Etat américain pour l'Asie du Sud, a promis, mardi 9 novembre, à Kaboul, que les Etats-Unis poursuivraient leur aide économique et humanitaire à l'Afghanistan. Elle a rencontré le président Rabbani, son principal rival, le premier ministre Hekmatyar, ainsi que les ministres de la défense et des affaires étrangères. – *(UPI.)*

ALBANIE : arrestation de deux membres albanais du gouvernement de Macédoine. – Deux vice-ministres albanais du gouvernement de Macédoine ont été arrêtés, accusés d'être impliqués dans la création de groupes paramilitaires indépendantistes albanais, a annoncé mercredi 10 novembre Radio Macédoine. Ces arrestations n'ont pu être confirmées de source officielle mercredi à Skopje. Mardi, Radio Macédoine avait annoncé l'arrestation de sept Albanais accusés d'avoir organisé un trafic d'armes venant d'Albanie et destiné à équiper des milices qui compteraient déjà quelque 20 000 Albanais. – *(AFP.)*

BRÉSIL : campagne contre la *corruption*. – Une version brésilienne de l'opération italienne « Mains propres » a été lancée, mardi 9 novembre, par le président Itamar Franco, au moment où une trentaine d'hommes politiques sont accusés de détournements de fonds publics (*le Monde* du 10 novembre). Tous les fonctionnaires occupant des postes importants devront désormais présenter la déclaration de leurs biens et de leurs revenus. Un décret réglementant l'application de la loi sur la corruption a été promulgué, qui prévoit la saisie de biens des coupables, l'inégibilité au Parlement pendant dix ans, ainsi que des peines de prison allant de six à dix ans. – *(AFP.)*

ITALIE : *un nouveau commissaire* pour la mairie de Rome. – Le président italien, Oscar Luigi Scalfaro, a nommé, mardi 9 novembre, Aldo Camporota commissaire extraordinaire chargé de la mairie de Rome, en remplacement du préfet Alessandro Voci, qui a démissionné dans le cadre du scandale des fonds détournés des services secrets (*le Monde* du 6 novembre). Par ailleurs, deux anciens chefs de gouvernement, Bettino Craxi et Arnaldo Forlani, devraient être amenés à comparaître à la barre des témoins dans le procès de l'affaire Enimont, un autre scandale de corruption dans les milieux politiques et financiers. – *(AFP.)*

SLOVAQUIE : conflit sur la formation du gouvernement. – L'épreuve de force engagée, mardi 9 novembre, par le premier ministre slovaque, Vladimir Meciar, avec le président de la République, Michal Kovac, sur la formation d'un nouveau gouvernement de coalition, pourrait se débloquer rapidement. Alors que dans la matinée, M. Meciar refusait les nominations de ministres annoncées la veille par le chef de l'Etat, il a envoyé le soir même à M. Kovac une nouvelle liste de candidats que ce dernier devrait accepter. Selon le cabinet du premier ministre, cette deuxième proposition était identique à la première mais ne comportait pas le nom de Ivan Lexa, un proche de M. Meciar que celui-ci voulait nommer à la tête du ministère des privatisations malgré l'opposition répétée du chef de l'Etat. – *(Corresp.)*

REPÈRES

CANADA

Le chef du Bloc québécois prête serment à la reine Elizabeth II

Le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard, chef – non encore confirmé – de l'opposition officielle à la Chambre des communes d'Ottawa, a prêté serment, mardi 9 novembre, à la reine Elizabeth II, chef de l'Etat canadien. Comme leurs 241 collègues élus ou réélus lors des élections générales du 25 octobre, les 54 députés du Bloc québécois se sont présentés mardi devant le greffier de la Chambre et ont prêté serment d'allégeance à la reine, conformément à la tradition.

« Je promets d'être loyal et fidèle à Sa Majesté la Reine Elizabeth II », a déclaré, en français, M. Bouchard. Le chef du Bloc québécois devrait, dans les prochains jours, être confirmé dans ses fonctions de leader de l'opposition officielle aux Communes. M. Bouchard, dont l'objectif avoué est la souveraineté de la province francophone, a affirmé n'avoir eu aucun état d'âme pour prêter serment à la reine, rappelant qu'il l'avait déjà fait après son élection (sous l'étiquette des conservateurs) en 1988. Il a toutefois indiqué qu'il n'habiterait pas la résidence officielle du chef de l'opposition, Stornoway, dans la capitale fédérale et qu'il résiderait à Hull, du côté québécois de la rivière des Outaouais. – *(AFP.)*

CONGO

Des tirs ont atteint Kinshasa lors des affrontements à Brazzaville

Deux personnes, dont un fonctionnaire zaïrois, qui se trouvaient près du fleuve séparant les capitales du Zaïre et du Congo, ont été blessées, mardi 9 novembre à Kinshasa, par des balles perdues tirées depuis le Congo, selon la radio nationale zaïroise.

Le gouvernement zaïrois avait déjà protesté auprès des autorités congolaises, dimanche, des projectiles – dont certains d'armes lourdes, – tirés depuis Brazzaville, étant tombés dans la capitale zaïroise. Le porte-parole du gouvernement zaïrois avait dénoncé *« l'orientation délibérée sur Kinshasa des échanges de tirs »*.

Selon un nouveau bilan provisoire, établi mardi soir de source hospitalière, au moins 35 personnes ont été tuées dans les affrontements de la semaine dernière à Brazzaville entre forces gouvernementales et partisans de l'opposition. Les tirs d'artillerie ont repris mardi, après une accalmie de trois jours. – *(AFP.)*

GÉORGIE

La Russie ne tolèrera pas la reprise de la guerre entre Géorgiens et Abkhazes

Le ministère russe des affaires étrangères a mis en garde Tbilissi, mardi 9 novembre, contre toute tentation de *« déplacer le théâtre des opérations sur l'autre rive de l'Ingouri »*. Les troupes géorgiennes s'étaient déployées, lundi, le long de la rivière marquant la frontière avec la république rebelle d'Abkhazie, échangeant des coups de feu avec les Abkhazes qui les avaient chassées en octobre. Moscou avertit aussi les Abkhazes que la Russie *« durcira ses sanctions économiques si les dirigeants abkhazes attaquent, ou permettent le transit de combattants et d'armement vers la Géorgie »*. Ce propos vise le soutien apporté par les Abkhazes aux « zviadistes », les opposants géorgiens partisans de l'ex-président Zviad Gamsakhourdia, expulsés ce week-end de la Géorgie occidentale. Les forces russes restent stationnées en Abkhazie comme en Géorgie, où elles viennent d'être renforcées, à la demande de Tbilissi. – *(Reuter.)*

SOMALIE

Nouvelles divergences entre l'ONU et les Etats-Unis

Un responsable américain a déclaré, mardi 9 novembre, sous couvert de l'anonymat, que le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, et le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, avaient eu la veille un vif échange de propos sur la Somalie, le premier insistant sur l'importance d'un processus politique en Somalie et le second sur le maintien de la sécurité dans le pays après le départ des forces américaines, prévu au 31 mars 1994.

Boutros Boutros-Ghali n'a pas mentionné ces divergences au cours de son intervention, mardi, devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants. La Chambre a manifesté, mardi, ses réticences envers la politique somalienne de Bill Clinton en approuvant par 226 voix seulement, contre 201, le projet de maintien des forces américaines jusqu'au 31 mars. Une proposition républicaine demandant le retrait des troupes d'ici le 31 janvier a failli être adoptée. D'autre part, les Nations unies ont ouvert une enquête sur la mort d'un Somalien, employé de l'organisation humanitaire Care, qui aurait été tué par des « casques bleus » malaisiens. – *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

INTERNATIONAL

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Ross Perot s'est fait le porte-parole des opposants au traité de l'ALENA

Le vice-président Al Gore est apparu plus convaincant que le milliardaire texan Ross Perot, mardi 9 novembre, lors du débat télévisé qui les opposait à propos de l'Accord de libre-échange *nord-américain*. Mais, malgré la bonne prestation de M. Gore en faveur du traité, l'opinion américaine reste divisée, et le texte ne dispose toujours pas du nombre de voix *nécessaire* à l'approche du vote décisif à la Chambre des représentants, le 17 novembre.

WASHINGTON

de notre correspondant

« J'entends déjà le bruit de succion assourdissant des emplois » américains aspirés de l'autre côté du Rio Grande, dit Ross Perot. *« Nous allons créer deux cent mille emplois en deux ans »* grâce aux exportations vers le Mexique, lui répond le vice-président Albert Gore. Une heure et demie durant, les deux hommes ont débattu à la télévision, mardi soir 9 novembre, du projet de traité de libre-échange entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique (l'ALENA), qui divise profondément les Américains et dont le sort doit être tranché lors d'un vote le 17 novembre à la Chambre des représentants.

Un vaste mouvement de protestation

Le milliardaire texan, plus roquet que jamais, houpette soigneusement gominée sur le crâne, profil à la Louis de Funès, est le chef de file des « anti » : plus facilement encore qu'aujourd'hui, dit-il, l'Association de libre-échange nord-américaine permettra aux entrepreneurs américains de s'installer au sud de la frontière, où la main-d'œuvre est bon marché, les droits syndicaux limités et les règles sur la protection de l'environnement rarement respectées – quand elles existent. Professoral et, parfois, un tantinet pompeux, M. Gore a vigoureusement défendu la position de l'administration Clinton : non seulement le traité permettra une hausse des exportations américaines vers le Mexique, par suppression progressive des barrières douanières, mais ses provisions forcent les Mexicains à respecter certaines normes en matière de droit du travail et d'environnement, qui, sans l'ALENA, resteraient lettre morte.

On pourrait croire que ce débat quelque peu technique résume la bataille sur l'ALENA. Il n'en est rien. Lors de la joute organisée par CNN mardi soir, M. Perot n'avait pas de chiffre, pas d'estimation précise, pas de proposition spécifique à opposer à l'argumentation détaillée et soigneusement chiffrée du vice-président Gore. Le milliardaire texan, candidat indépendant qui recueillit près de 20 % des suffrages à la présidentielle de l'an passé, n'était pas là pour débattre techniquement sur l'ALENA.

Avant tout, Ross Perot est le porte-parole d'un vaste mouvement de protestation, qui réunit tous ceux que les bouleversements technologiques menacent, victimes du chômage et des bas salaires. Aux côtés de Ross Perot, on trouve toute la gauche démocrate, l'ensemble du mouvement syndical, la plupart des écologistes, et une partie de la droite républicaine, celle pour qui le libre-échange détruit les communautés de l'Amérique traditionnelle.

Et ce conflit-là, celui des vieux Etats industriels du Mid-west contre les Etats de la « ceinture du soleil », qui est aussi celle de la haute technologie, va bien au-delà du débat sur l'ALENA. C'est la bataille des laissés-pour-compte de la globalisation de l'économie contre les élites « libre-échangistes », républicaines ou démocrates, professionnelles ou intellectuelles. Les premiers voient leurs emplois disparaître tous les jours ; les autres parlent de ce qu'il faut faire pour créer les emplois... de demain.

Quand il est à court de chiffres pour justifier son opposition à l'ALENA, Ross Perot lance : *« Il faut recréer les conditions industrielles du bon vieux temps. (...) Il faut refuser de commercer avec des pays qui ne sont pas du même niveau économique que nous. »* Ross Perot n'était pas venu au débat pour discuter sur des chiffres : *« Ils sont tous truqués »*, a-t-il lancé. Il est venu faire de la politique et il a conclu l'émission en lançant un avertissement aux élus de la Chambre qui seraient tentés de voter pour l'ALENA : *« Nous nous en souviendrons en novembre 1994 »*, date des prochaines législatives. Un premier sondage, réalisé par ABC, donnait M. Gore très largement vainqueur du débat. Le vrai test aura lieu le 17 novembre, dans une Chambre des représentants où l'administration n'a toujours pas les voix nécessaires au vote de l'ALENA.

ALAIN FRACHON

HAÏTI

Le président Aristide évoque l'idée d'une intervention armée pour chasser les putschistes

Il le dit avec prudence comme s'il s'agissait d'une solution qu'on ne peut avancer qu'en désespoir de cause, mais il le dit tout de même : *« Le peuple haïtien*, affirme le président en exil Jean-Bertrand Aristide, *se réjouirait »* d'une intervention *armée destinée* à chasser les putschistes au pouvoir à Port-au-Prince. Le prêtre-président avait, jusqu'à présent, rejeté cette hypothèse et prôné la non-violence, convaincu qu'une politique de sanctions suffirait à le ramener à Port-au-Prince.

WASHINGTON

de notre correspondant

« Aucun doute, si on le libérait de ces criminels [les chefs de l'armée], *le peuple haïtien se réjouirait »* et ne se poserait pas de question sur les moyens de sa libération, a déclaré le président Aristide, mardi 9 novembre, lors d'un entretien accordé à des journalistes francophones à Washington. S'il ne réclame pas lui-même cette intervention armée, c'est, explique-t-il, que la Constitution de son pays lui interdit de formuler une telle demande. Elu par 67 % de la population le 16 décembre 1990, renversé par l'armée en septembre 1991, M. Aristide, costume croisé noir, cravate rouge, parlait dans le modeste hôtel washingtonien où il est hébergé depuis sa chute.

Assis sous une affiche promettant son « retour historique » pour le 30 octobre dernier, il tonne contre les chefs de l'armée qui ont fait échouer ce projet : le général Cédras et le colonel Michel François sont *« des criminels vivant du trafic de la drogue »* et qui, en moins de deux ans, ont fait assassiner *« plus de quatre mille innocents »*. Il affirme que le transfert par Haïti de quelque 48 tonnes de cocaïne par an représente un volume d'affaires de plus de 1 milliard de dollars, dont 200 millions vont dans la poche du colonel François, le chef de la police de Port-au-Prince. La précision avait peut-être pour objet de discrètement rappeler que l'organisation d'un trafic de drogue en direction des Etats-Unis fut l'une des raisons avancées par Washington pour intervenir au Panama et s'emparer du numéro un du pays, le général Noriega.

Mais s'il relève que le président Bill Clinton, interrogé dimanche sur la situation en Haïti, s'est refusé à écarter telle ou telle éventualité, M. Aristide ne doit pas se faire trop d'illusions : pour l'heure, il y a peu de chance que les Etats-Unis se lancent dans une opération armée en Haïti. Aussi le prêtre-président a-t-il, de nouveau, appelé à un embargo économique, financier, commercial *« total »* contre son pays, pour amener les putschistes à céder le pouvoir, une mesure à laquelle son propre premier ministre, Robert Malval, n'est pas favorable.

Les souffrances dues aux sanctions

Là encore, M. Aristide ne doit pas se bercer d'illusions. Les Etats-Unis, et certains autres au Conseil de sécurité de l'ONU, redoutent qu'un tel embargo ait des conséquences insupportables pour une population de sept millions cinq cent mille habitants – une des plus pauvres du monde, – déjà épuisée par les sanctions économiques prises depuis le coup d'Etat. Mardi, le *New York Times* rapportait, à la « une », les conclusions d'une étude de l'université Harvard, contestées par la Maison Blanche, montrant que les sanctions actuelles, qui ne portent pourtant ni sur les médicaments ni sur l'alimentation, seraient responsables de la mort de mille enfants (âgés de moins de cinq ans) par mois. Pour inciter les Etats-Unis à maintenir leur pression sur les putschistes, M. Aristide paraît compter sur deux éléments en sa faveur : le trafic de drogue, auquel se livreraient les chefs de l'armée, et la menace d'un nouveau flot de *réfugiés haïtiens sur les côtes de* Floride.

Ce ne sont pas forcément des arguments très convaincants : selon certaines sources, le blocus naval de Haïti aurait déjà limité les livraisons de drogue aux Etats-Unis, de même qu'il pourrait empêcher un nouvel afflux de « boat people ».

Pour autant, le premier président haïtien démocratiquement élu ne se déclare pas moins opposé à toute idée de démission – *« Jamais, dix fois jamais... »* – ou d'organisation d'un nouveau scrutin présidentiel pour sortir de l'impasse actuelle. Il ajoute que les Etats-Unis ne lui ont jamais suggéré pareille éventualité. Il veut bien envisager toutes les coalitions politiques possibles, mais seulement après le départ des putschistes. Il assure ne pas avoir perdu *« l'espoir »* et, tout de colère et de tristesse rentrées, lance encore : *« Un peuple non violent est tenu en otage. (...) Un peuple qui depuis deux cents ans lutte pour la démocratie et l'Etat de droit. »*

Al. Fr.

EN BREF

ÉTATS-UNIS : *exécution d'un* meurtrier qui avait demandé sa mise à mort. – Un homme condamné à mort pour meurtre en 1988 et qui avait demandé à subir sa peine a été exécuté par injection, dans la nuit du mardi 9 au mercredi 10 novembre à Huntsville (Texas). Anthony Cook, aidé d'un complice, avait enlevé un homme de trente-cinq ans, David VanTassel, dans un hôtel d'Austin (Texas), l'avait tué de quatre balles dans la tête dans un parc isolé de la région et avait volé sa voiture. – *(AFP.)*

Election du démocrate Steve Clark à la mairie de Miami. – Steve Clark (démocrate) a remporté, mardi 9 novembre, la mairie de Miami, en Floride, battant nettement Miriam Alonso (républicaine), qui comptait réunir sur son nom l'ensemble des électeurs hispaniques de la ville. M. Clark, a obtenu 59 % des voix, contre 41 % à Mme Alonso. – *(AFP.)*

Cinquante-sept mois de prison pour un policier new-yorkais vendeur de drogue. – Un policier véreux de New-York, qui avait reconnu avoir vendu de la drogue et volé de l'argent, a été condamné, mardi 9 novembre, à cinquante-sept mois de prison et quatre années de mise à l'épreuve par un tribunal de Manhattan. Jeffrey Beck, âgé de trente-cinq ans, a reconnu avoir vendu 90 grammes d'héroïne et volé une somme de 7 000 dollars lors d'une enquête sur les lieux d'un crime. – *(AFP.)*

***HAÏTI : un journaliste blessé* par balle.** – Emmanuel Laurent, un journaliste de la radio Tropic FM, une des rares stations indépendantes de la capitale haïtienne, a été blessé par balle, lundi 8 novembre, par des inconnus qui l'ont forcé à monter dans un taxi à Port-au-Prince. Ces hommes armés lui ont demandé, sous la menace, d'indiquer l'adresse de Venel Rémarais, responsable de l'agence haïtienne de presse. C'est en se sauvant du véhicule que M. Laurent a été blessé. Il avait déjà été agressé, le 8 septembre, par des éléments néoduvaliéristes, lors du retour avorté du maire élu de Port-au-Prince, Evans Paul. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE

Pékin pourrait autoriser le CICR à visiter ses prisons

La Chine pourrait autoriser le Comité international de la Croix Rouge (CICR) à visiter ses prisons et à avoir accès à ses prisonniers politiques. C'est ce qui ressort des propos du ministre chinois des affaires étrangères devant les correspondants de presse américains à Pékin, mardi 9 novembre, avant de s'envoler pour les Etats-Unis, où il doit assister, la semaine prochaine, à la réunion de l'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation) à Seattle. Selon Qian Qichen, *« les Etats-Unis ont formulé cette exigence, mais le CICR ne l'a pas encore fait. Je pense que, si le CICR formule une telle demande, nous pourrions la considérer de manière positive »*.

Le CICR attend néanmoins d'en savoir plus pour se réjouir : les discussions portant *« sur de simples modalités »* de visites de prisons *« peuvent prendre des années, ou même des décennies »*, a remarqué le chef de la délégation régionale du CICR à Hongkong, Christophe Swinarski.

M. Qian a cependant repris la position traditionnelle de son gouvernement, selon laquelle *« la Chine n'accepte pas de lier des questions sans rapport avec le commerce à celle de l'attribution de la clause de la nation la plus favorisée. Il s'agit d'une méthode héritée de la guerre froide »*.

Selon lui, la réunion au sommet de Seattle – au cours de laquelle doivent se rencontrer les présidents américain et chinois, Bill Clinton et Jiang Zemin – signifie l'entrée dans une *« nouvelle phase »* des relations sino-américaines, qui se sont détériorées en raison de différends sur les droits de l'homme, les ventes d'armes et le commerce. *« A présent, nos relations sont à un moment crucial. La prochaine réunion [...] sera l'occasion de revoir nos relations dans une perspective plus large et à plus long terme »*, a ajouté M. Qian. – *(AP, UPI.)*

Le débat sur la réduction du temps de travail

■ L'UDF EST HOSTILE AUX *« TRENTE-DEUX HEURES »*. Les députés de l'UDF, réunis mardi 9 novembre à l'Assemblée nationale, *se sont prononcés contre* l'amendement Fourcade (UDF)-Larcher (RPR), permettant l'expérimentation de la *semaine de* trente-deux heures. Pour Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée, cette disposition a le tort de s'inscrire dans une logique de gestion de la pénurie, alors qu'il vaudrait mieux favoriser la création d'emplois.

■ LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS. La question des « trente-deux heures » sera donc posée de nouveau lors de la réunion de la commission mixte paritaire *Sénat-Assemblée, prévue pour* le 15 novembre, le gouvernement ayant déclaré l'urgence sur *le projet de loi quinquennale* sur l'emploi, auquel est « accroché » l'amendement sénatorial.

■ FORMATION ET INSERTION. L'examen du projet de Michel Giraud, ministre du travail, a continué, mardi, au Sénat, avec la discussion des articles consa*crés à la formation et à l'inser*tion professionnelles. La gauche s'est opposée à la réforme de *l'apprentissage, que défend* Jacques Legendre, sénateur (RPR) du Nord.

Les députés UDF unanimes s'opposeront à « l'amendement Fourcade-Larcher »

Le groupe UDF de l'Assemblée nationale a rejeté à l'unanimité, mardi 9 novembre, l'amendement sénatorial sur l'expérimentation *de la réduction du temps* de travail annualisé, adopté, la veille, par le Sénat. Les trois membres UDF de la commission mixte paritaire, qui se réunira le 15 novembre, René Couanau, Denis Jacquat et Hervé Novelli, ont reçu mandat de leur groupe de parvenir à une nouvelle rédaction de ce texte.

Partisan de la semaine de quatre jours, Gilles de Robien (UDF, Somme), qui a entrepris, depuis *le 8 octobre*, *un tour* de France en compagnie du consultant Pierre Larrouturou (*le Monde* du 10 novembre), s'est prononcé, lui aussi, contre l'amendement, qu'il a jugé *« trop compliqué »*, avant de réitérer sa demande de création d'une commission d'enquête sur ce sujet.

Auparavant, plusieurs parlementaires de la majorité s'étaient déjà élevés contre le texte voté au Sénat. Jean Bousquet (UDF, Gard) a critiqué cette *« démarche défaitiste »*, qui implique *« une baisse du pouvoir d'achat »* et qui *« affaiblira gravement l'ensemble de l'économie française tout en provoquant des conflits sociaux »*. M. Bousquet a prédit *« une hausse massive du travail au noir »*. Philippe de Villiers (UDF, Vendée) a exprimé sa *« consternation »*, à un moment *« où il faudrait mobiliser les Français dans le sens de l'effort pour travailler plus et mieux »*, alors que, selon lui, *« le débat sur les trente-deux heures les démobilise »*.

Certains députés RPR sont également réservés sur l'amendement sénatorial. Nicole Catala (RPR, Paris) s'est déclarée *« très dubitative quant à l'impact réel »* de cette mesure. *« Je ne voudrais pas que, par l'effet d'affichage, cette mesure bloque d'autres expériences »*, a-t-elle expliqué, en précisant qu'une *« conception annuelle du temps de travail est plus porteuse d'avenir »*.

Des réserves au RPR

De son coté, Carl Lang, secrétaire général du Front national, a dénoncé la *« démagogie sociale à la petite semaine et la malhonnêteté intellectuelle de ceux qui veulent faire croire aux Français qu'ils pourraient travailler moins en gagnant autant »*. Soulignant que la majorité et l'opposition sont *« coresponsables de la situation économique désastreuse »*, M. Lang a ajouté qu'elles en sont *« réduites à organiser (...) le partage du chômage »*.

Les auteurs de l'amendement, Gérard Larcher (RPR, Yvelines) et Jean-Pierre Fourcade (Rép. et Ind., Hauts-de-Seine), ont répondu à ces crtiques en indiquant qu'ils sont *« prêts à discuter »*, à condition que soient respectés *« cinq principes de base : le caractère expérimental, le principe d'annualisation de la réduction du temps de travail, la baisse du salaire, le financement budgétaire et l'aide de l'Etat liée à la création effective d'emplois »*.

Les poupées russes

Suite de la première page

Depuis, les divergences semblaient appelées à se réduire à peu de choses, voire à des nuances, au point que gauche et droite donnaient *l'impression* de partager, en réalité, la même analyse, faite de libéralisme plus ou moins tempéré, de défense du franc fort et de recours, plus ou moins obligé, au traitement social du chômage. Il est important et sain *de découvrir que, de part* et d'autre, l'idée d'une alternative peut prendre corps, puis susciter la réflexion, cette fois relayée par la confrontation avec la réalité quotidienne. D'alternance en alternance, tout se passait comme *s'il* n'y avait rien d'autre à faire que de suivre la voie tracée, avec quelques inflexions. Ce qui recélait un inconvénient majeur. Dès lors qu'une seule orientation était considérée comme possible, le sentiment de fatalité se développait, qui nourrissait, ainsi qu'on l'a vu récemment, le découragement, l'apathie et, plus grave, la sinistrose...

Même s'il ne survient pas dans les meilleures conditions, ce débat a aussi du bon par ce qu'il révèle du désarroi d'une opinion du coup prête à s'embraser pour de nouvelles utopies. *Elle rêve d'espoir* et manifeste une demande qui traduit un décalage avec le discours officiel ambiant dont il faudra bien, un jour ou l'autre, faire justice. Pareillement, il révèle l'état d'affolement de la classe dirigeante – et pas seulement *politique* –, qui redoute de ne plus pouvoir tenir indéfiniment sur une ligne intangible, celle de Pierre Bérégovoy hier, et d'Edouard Balladur aujourd'hui.

Déjà certains chefs d'entreprise s'en étaient rendu compte qui, avant même les législatives de mars, avaient multiplié les signaux d'alerte qu'ils n'ont pas tous cessé d'agiter depuis. C'est en tout cas ainsi qu'il faut interpréter les appels en faveur de l'emploi, la signature de manifestes contre l'exclusion ou les références empressées aux « entreprises citoyennes ». Implicitement, ces capitaines d'industrie admettaient que le capitalisme libéral entraînait trop loin. Jean-René Fourtou (Rhône-Poulenc), Claude Bébéar (Axa Assurances), Jean Gandois (Pechiney), Antoine Riboud (BSN), et bien d'autres, jusqu'au flamboyant milliardaire Jimmy Goldsmith, s'inquiétaient publiquement des dégâts que causerait une mécanique jugée *incontrôlable*.

Mis à part Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, qui a commencé à porter le fer dans la plaie dès le mois de juin avec son désormais fameux discours condamnant le *« Munich social »*, *il aura fallu attendre* la rentrée d'automne pour voir les hommes politiques, en ordre dispersé, être saisis de vertige. Enfin lucides sur la situation et comprenant les risques qui pourraient ébranler la société, ils se sont sentis obligés de trouver, vite, des recettes miracles. N'importe lesquelles, à la limite, puisqu'ils n'étaient animés que par la crainte que tout cela n'explose.

Ce débat a encore du bon parce qu'il oblige – et obligera – à se poser progressivement les questions de fond ; celles-là mêmes qui déterminent les conditions d'équi*libre d'une société mise à mal par* le chômage. Or, jusqu'à présent, ces interrogations primordiales ont pris des chemins détournés ou, pour avancer masquées, ont trouvé d'autres lieux de combats, parfois douteux, utilisés comme autant de prétextes ou de subterfuges. De façon sous-jacente, elles pointaient derrière les prises *de position sur le référendum sur* Maastricht. Elles justifient, pour partie, les réserves grandissantes à l'égard d'une Europe qui se réduirait à un marché unique, entendez par là une zone de libre-échange. On les retrouve, embus*quées, sous la confrontation* à propos du GATT, devenue hautement symbolique.

Au-delà, se trouvent sur la sellette les effets de la mondialisation de l'économie, les risques apparus avec les délocalisations, et les angoisses que font naître les exigences de la productivité ou la logique de la recherche de la compétitivité poussée à l'extrême. Sans reprendre l'analyse de Robert Reich, secrétaire d'Etat américain au travail et auteur de *l'Economie mondialisée* (éditions Dunod), la richesse d'un pays ne se réduit plus à celle de son peuple ou de ses travailleurs. Ce qui peut introduire un divorce avec l'entreprise, d'ailleurs de moins en moins nationale.

Peu à peu, se forge la crainte de voir les systèmes de protection sociale être déstabilisés, *menacés d'implosion et, au* mieux, racornis. Subrepticement, s'instaure le doute que la politique – pourtant relative – de hauts revenus, en comparaison d'autres contrées, devient un luxe impossible à entretenir. Et s'immisce lentement *l'idée que le progrès peut* ne pas être continu, contrairement aux croyances établies.

En fait, de façon latente, la perplexité règne dans la plupart des milieux quant à l'avenir d'un modèle social : celui des pays occidentaux industrialisés, d'abord, mais plus encore de sa variante européenne. La France *étant particulièrement vulnérable* de ce point de vue, les Français sont en train de prendre conscience que les équilibres d'un système peuvent être rompus. Nombreux sont ceux qui comprennent que leur pays se rapproche d'un gouffre et cela explique leur quête fébrile d'une porte de sortie.

Choix de société

A mesure, l'enjeu se précise, dont la perception reste cependant implicite. Une fois le mur de *Berlin tombé, et le communisme* dévalué pour longtemps, il ne reste plus que deux modèles capitalistes en compétition, selon la définition éclairante de Michel Albert (1), le modèle libéral anglo-saxon, avec ses excès, et le sys*tème allemand, plus régulé. Or,* d'évidence, le premier est en passe de l'emporter sur le second, qui impose progressivement ses méthodes à l'ensemble de la planète. La preuve, inquiétante, en a été apportée récem*ment par la décision de Mercedes* d'adopter les procédures comptables américaines pour pouvoir réussir son introduction à la Bourse de Wall Sreet. Ce qui n'a rien d'anecdotique. Désormais, le premier groupe industriel allemand va devoir se conformer aux critères de gestion « court-termistes » et l'on peut imaginer que, à échéance, une telle contrainte l'amènera à prendre ses distances avec le modèle social de coresponsabilité, antinomique, qui fait pourtant la réputation des Allemands.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le débat français sur les trente-deux heures. Il dépasse les simples éléments techniques du dossier, et les choix qui seront faits ou non ont peu d'importance par rapport aux questions qu'il fait naître, sans doute de manière irréversible. En arrière-plan, surgit l'in*terrogation sur le type de société* que nous voulons, collectivement, pour sortir – ou pas –, tous ensemble de la crise. Se rapproche le moment décisif où des options devront être arrêtées pour reconstruire, sur les ruines sociales actuelles, un corps de doctrine fait de droits et de devoirs, de libertés et de contraintes. De ce point de vue, les « trente-deux heures » ou les « quatre jours » sont symboliques et exemplaires. Car ils supposent *une autre organisation du travail,* un autre partage, et, pour finir, l'apparition d'autres valeurs.

ALAIN LEBAUBE

(1) *Capitalisme contre capitalisme*, éditions du Seuil.

Un entretien avec le président du groupe UDF

Charles Millon : « Ne pas gérer la pénurie mais favoriser la création d'emplois »

« Pourquoi le groupe UDF de l'Assemblée nationale est-il contre l'amendement du Sénat ?

– Nous pensons que cet amendement, dont la rédaction est tellement compliquée qu'il sera difficilement applicable, entretiendra un mythe et créera des illusions. Il est en contradiction avec les choix effectués par le projet de loi quinquennale : il organise la durée hebdomadaire du temps de travail, alors qu'on a opté pour la flexibilité et l'annualisation. Il instaure une aide de l'Etat à des entreprises qui feraient cette expérience et, dans ces conditions, il créerait soit des distorsions entre entreprises, soit des tensions dans celles qui ne peuvent pas, structurellement, réduire leur semaine à trente-deux heures et qui pourraient subir la pression des syndicats.

» J'ajoute que si le salaire correspondant à trente-deux heures de travail était réévalué durant la période expérimentale, la semaine de trente-deux heures serait, à terme, payée trente-deux heures, ce qui entraînerait une déflation salariale et une baisse des retraites. *Enfin, une telle expérience* exige qu'elle soit aussi mise en œuvre dans les autres pays européens qui, pour certains, ont aujourd'hui des durées de travail supérieures aux nôtres.

– Le partage du travail n'est donc pas la solution pour lutter contre le chômage ?

– La solution n'est pas de gérer la pénurie, mais de favoriser la création d'emplois, ce qui n'est pas le cas avec cet amendement. Il serait plus sain, d'une part, de favoriser les investissements et, d'autre part, d'alléger les charges sociales sur les salaires. Si l'on doit partager quelque chose, organisons, alors, le partage du savoir, en développant la formation en alternance et les contrats de qualification.

» Cela ne signifie pas que l'on soit opposé à une nouvelle organisation du travail. Au contraire, le groupe UDF est favorable au temps choisi. Nous pensons, cependant, que l'organisation du temps de travail ne doit pas faire l'objet de mesures normatives, législatives ou réglementaires, mais de négociations branche par branche, entreprise par entreprise.

– Le débat sur les trente-deux heures ne témoigne-t-il pas d'un affolement des politiques face à la montée du chômage ?

– Ce débat montre que l'on n'a pas pris assez de recul à l'*occasion de la discussion du* projet de loi quinquennale. Il est étonnant, d'ailleurs, que l'*on n'ait pas encore définitive*ment choisi entre une politique de l'offre et une politique de la demande. Le débat montre aussi une chose, c'est que les formations politiques n'ont pas renoncé aux vieux démons : légiférer sur tout et tout réglementer, alors qu'existe le mode contractuel. »

Propos recueillis par
GILLES PARIS

POINT DE VUE

Pas de « retour des arpettes »

par Jacques Legendre

DÉCIDÉMENT, la France aime les débats théologiques. Laborieuse, complexe, roborative, *la loi quinquen*nale semblait appeler un débat technique et de fond. Il n'en est rien. Beaucoup se focalisent sur la mirifique semaine de quatre jours. Quelques autres se croient revenus au temps de Zola et *dénoncent une volonté patronale* et gouvernementale de mettre au travail des jeunes de quatorze ans, le « retour des arpettes ». Parce qu'il s'agit de jeunes en difficulté, parmi les plus défavorisés, parce qu'il faut leur donner *leur chance, je voudrais rappeler* quelques constats et proposer quelques orientations.

Chaque année, quatre-vingt mille ou quatre-vingt-dix mille jeunes sortent du système scolaire avec un niveau de connaissances générales faible et sans qualification professionnelle attestée. Ils sont, encore plus que les autres, *la proie désignée* du chômage. Beaucoup d'entre eux, dès quatorze ans, donnaient *des signes manifestes* d'inadaptation dans le collège où ils étudiaient difficilement. C'est en pensant à eux que le projet de loi a prévu de recréer des « classes de pré-apprentissage ». Les « pré-*apprentis », âgés de quatorze* à seize ans, restent soumis à l'obligation scolaire. Ils restent des « élèves ». Il ne s'agit donc pas d'un retour à quatorze ans de la fin de la scolarité obligatoire.

Le « pré-apprentissage » est-il, pour autant, une bonne solution ? Si un jeune est en difficulté scolaire grave à quatorze ans, il appartient, d'abord, à l'école de s'interroger sur sa propre responsabilité, sa capacité à revoir son organisation, ses méthodes, sa pédagogie. Nous devons, d'abord, attendre du ministre de l'éducation nationale qu'il fasse des propositions. Il y a près de vingt ans, la loi Haby a organisé le collège unique.

Choisir et non subir l'apprentissage

L'intention était louable, mais l'expérience montre que certains jeunes sont des « victimes » du collège unique. Il est urgent d'apporter, aujourd'hui, les modifications nécessaires par la diversification *des parcours scolaires et* des pédagogies. La réponse partielle fournie, d'une manière un peu incongrue, par la loi quinquennale ne dispense pas le ministre de l'éducation nationale *de cette réforme* urgente.

Accusés de vouloir disposer d'une main-d'œuvre juvénile à *bon marché, les responsables* de l'artisanat ou des PME ont été les premiers surpris de ce retour au pré-apprentissage. Ceux qui croient à l'utilité de l'apprentissage et de la formation en alternance – et j'en suis – savent qu'il s'agit d'une formation qui doit être choisie à partir d'un niveau de connaissances générales suffisante. On ne doit pas aller en apprentissage « faute de mieux ». On choisit l'apprentissage parce qu'il débouche sur une qualification et un emploi et parce que le compagnon d'artisan ou l'ouvrier qualifié d'aujourd'hui est le petit patron de demain.

Zola est mort depuis longtemps. Nous ne vivons plus au temps de *Germinal*. On ne prépare pas le monde de demain en recréant des « arpettes », mais la *formation en alternance, elle, est* bien une solution d'avenir.

▶ Jacques Legendre, sénateur (RPR) du Nord, maire de Cambrai, fut secrétaire d'Etat à la formation professionnelle de 1977 à 1981.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

et sur l'emploi

Le Sénat adopte les nouvelles dispositions sur la formation et l'insertion professionnelles

Les sénateurs ont amendé et adopté, mardi 9 novembre et dans la nuit de mardi à mercredi, les articles 36 à 48 du projet de loi quinquennale sur l'emploi, achevant ainsi l'examen du titre III consacré à la formation et à l'insertion professionnelles. Le débat, très technique, a suscité l'opposition des communistes et des socialistes, notamment sur les dispositions relatives à l'ouverture de classes de préapprentissage dès quatorze ans, à la création de contrats d'insertion professionnelle et à la réforme de la procédure d'agrément des organismes collecteurs des fonds de la formation professionnelle continue.

La discussion sur le projet de loi quinquennale présenté par Michel Giraud, ministre du travail, a repris mardi 9 novembre à 16 heures, malgré le pèlerinage à Colombey-les-Deux-Eglises d'une partie des sénateurs du RPR, et s'est poursuivi jusqu'à 4 heures du matin sans parvenir à son terme. La présence de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, réclamée la veille par la gauche, puisqu'on débattait de la formation, n'a d'ailleurs pas contribué à accélérer la discussion. Des divergences sont apparues entre lui et la majorité sénatoriale sur la responsabilité du financement des sections d'apprentissage selon leur lieu d'implantation (collège, LEP, centre de formation d'apprentis).

Pour le reste, la contradiction est surtout venue des rangs de l'opposition, qui s'est élevée contre le rétablissement de classes de préapprentissage, même rebaptisées d'un autre nom, et considérées comme *« une véritable système de relégation et d'exclusion »*, a affirmé Gérard Delfau (PS, Hérault), au poin qu'elles ont fini par être supprimées en 1991.

Les communistes, notamment par la voix d'Hélène Luc, présidente de leur groupe au Sénat, se sont déclarés violemment hostiles à la création de contrats d'insertion professionnelle (article 40) qui correspond ni plus ni moins, pour eux, qu'à l'institution d'un *« SMIC-jeunes que le patronat réclamait à grands cris pour diposer d'une main-d'œuvre particulièrement malléable. Le recrutement des jeunes se fera au détriment des emplois stables ». « Nous refusons de voir les jeunes entrer dans la vie professionnelle dans des conditions aussi précaires »*, renchérit François Autain (PS, Loire-Atlantique), *« les jeunes diplômés eux-mêmes riquent d'être entraînés dans ce dispositif ».*

Les principales dispositions

Les principales mesures adoptées par la majorité sénatoriale sont les suivantes :

– l'article 36 prévoit l'ouverture de classes d'initiation préprofessionnelle en alternance – terminologie que les sénateurs ont préféré à celle de classes préparatoires à l'apprentissage, choisie par les députés, qui ravivait le souvenir des CPA tombées en discrédit et supprimées en 1991 – qui accueilleront des élèves sous statut scolaire dès quatorze ans ;

– l'article 38 prévoit l'ouverture de sections d'apprentissage dans les établissements publics et privés relevant de l'éducation nationale ou d'autres ministères, dans le cadre de conventions passées entre l'établissement et la région ;

– l'article 39 simplifie, pour inciter les entreprises à engager des apprentis, la procédure d'agrément en la limitant à une simple déclaration assortie de garanties et soumise au contrôle *a posteriori* de l'administration ;

– l'article 40 institue des contrats d'insertion professionnelle, en remplacement des contrats d'orientation et d'adaptation qui ont eu peu de succès, pour aider les jeunes de moins de vingt-six ans qui éprouvent des difficultés particulières d'accès à l'emploi ;

– l'article 42 prévoit que, dans la perspective de l'élaboration d'un projet de loi relatif à la formation en alternance, l'Etat s'engage à mener une concertation avec les organisations syndicales de salariés, d'employeurs, des chambres de commerce, d'industrie, d'agriculture, de métiers et les régions ; le gouvernement fera connaître par un rapport au Parlement, présenté avant le 31 mars 1994, les modalités de financement qui pourraient être retenues, et notamment la contribution des régions ;

– un article additionnel avant l'article 43 permet aux établissements publics dépendant de l'éducation nationale de faire appel, dans certaines disciplines d'enseignement technologique et professionnel, à des professeurs associés, devant justifier d'une expérience professionnelle en rapport avec la discipline enseignée ; un décret en Conseil d'Etat déterminera les conditions de priorité accordée aux demandeurs d'emploi de plus de trois mois ;

– l'article 47, modifié, vise à rationaliser, dans le calme, la collecte des fonds de la formation professionnelle continue, effectuée par quelque quatre cents organismes collecteurs paritaires agréés, grâce à un amendement gouvernemental *« de sagesse »*, selon l'expression de Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales, qui *« devrait mettre fin à la petite guerre entre organismes professionnels et consulaires ».*

CLAIRE BLANDIN

Deux nouveaux présidents de conseils généraux

Seine-Saint-Denis : Robert Clément (PCF)

Robert Clément, membre du comité central du Parti communiste, conseiller général et maire de Romainville, a été élu sans surprise et sans états d'âme apparents, mardi 9 novembre, à la présidence du conseil général, par 27 voix contre 12 au candidat du groupe de l'UDF et du RPR, Michel Deulet (RPR), conseiller général et premier adjoint au maire de Gagny. La candidature de M. Clément, proposée par les membres du groupe communiste en accord avec la direction de la fédération du PCF, après la démission de Georges Valbon (*le Monde* du 29 octobre), a reçu le soutien des six élus socialistes.

Dans sa première déclaration après son élection, M. Clément s'est dit déterminé *« à poursuivre dans l'union ce que ses deux prédécesseurs, Georges Valbon et Jean-Louis Mons, avaient impulsé au sein du conseil général en matière de coopération avec les communes, les associations et les acteurs* [du] *département ».* Il sera assisté, d'ici le prochain renouvellement cantonal du mois de mars prochain, par les quatorze membres de la commission permanente qui avait été mise en place en 1992, (8 vice-présidents communistes, 2 socialistes et 4 membres de l'oppositon UDF-RPR, divers droite).

A l'occasion de ce scrutin, l'opposition n'a pas participé à l'élection des vice-présidents, mais a demandé que l'un d'eux soit chargé plus particulièrement des problèmes de la ville.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

[Né le 18 janvier 1939 à Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), Robert Clément a été élu conseiller municipal de Romainville en 1971. Maire de cette ville depuis 1980, il est également conseiller général depuis 1985. Il est également, depuis cette date, membre du comité central du PCF. M. Clément a été secrétaire général (de 1984 à 1987), puis président (de 1987 à 1991) de l'Association nationale des élus communistes et républicains.]

Orne : Gérard Burel (RPR)

ALENÇON

de notre correspondant

Gérard Burel, conseiller général (RPR) du canton de Messei, a été élu président de l'assemblée départementale mardi matin 9 novembre, au terme d'une séance plénière qui, cette fois, s'est déroulée sans incident.

Elu une première fois, le 21 octobre dernier, pour succéder à Hubert d'Andigné, démissionnaire, M. Burel avait remis sa démission le soir même, alors que les rénovateurs de la droite et les fidèles de l'ancien président s'étaient déchirés publiquement pour le partage des vice-présidences (*le Monde* du 23 octobre).

Cette fois, la majorité a su faire taire ses querelles. M. Burel a été élu par trente de ses pairs à la tête du département, et l'élection de l'assemblée permanente et des vice-présidents n'a donné lieu à aucun incident.

FRANÇOIS LEMARCHAND

[Né le 2 février 1935 à La Coulonche (Orne), Gérard Burel est vétérinaire. Elu conseiller municipal de Messei en 1965, ce fidèle gaulliste a fait ses premières armes en gérant le syndicat intercommunal des eaux. Elu conseiller général en 1970, constamment réélu depuis, devenu président de la commission des travaux publics, il a pris en charge, notamment, le lourd dossier du plan routier ornais.]

L'anniversaire de la mort du général de Gaulle

MM. Balladur et Chirac se sont rendus à Colombey-les-Deux-Eglises

CHAUMONT

de notre correspondant

Ils sont partis de Paris, ensemble, par le train. Ils y sont revenus avec le même hélicoptère. Edouard Balladur et Jacques Chirac ne se sont pas quittés d'une semelle, à l'occasion du traditionnel pèlerinage organisé, mardi 9 novembre, à Colombey-les-Deux-Eglises (Haute-Marne), pour l'anniversaire de la mort du général de Gaulle, le vingt-troisième. Des ministres et des dirigeants du RPR les accompagnaient (Michèle Alliot-Marie, Jacques Toubon, Nicolas Sarkozy, Alain Juppé, Philippe Séguin, Bernard Pons) avec une cohorte de parlementaires du mouvement. Seul Charles Pasqua manquait à l'appel.

La famille néogaulliste s'est recueillie sur la tombe du fondateur de la V[e] République. François Cornut-Gentille, jeune député (RPR) de la circonscription, était à droite de M. Chirac. A l'église, le maire de Paris a dépanné le premier ministre lors de la quête. Une discrète ovation a salué le passage des deux hommes dans ce haut lieu du gaullisme.

MM. Balladur et Chirac, ainsi que les ministres, ont quitté la commune tandis que députés et sénateurs achevaient leur hommage en se rendant au mémorial et à la Boisserie. Colombey a retrouvé son calme vers 18 heures, au terme d'une journée qui a vu également le dépôt d'une gerbe par un membre de l'état-major particulier du président de la République.

LOÏC LE LAGADEC

11 NOVEMBRE : M. Balladur déposera une gerbe à Royallieu. – Edouard Balladur se rendra, dans l'après-midi du 11 novembre, à la clairière de Rethondes, où avait été signé l'armistice de 1918, et déposera une gerbe au pied du monument à la mémoire des déportés, érigé à l'entrée de l'ancien camp de Royallieu, à Compiègne (Oise). Rompant avec une tradition établie par le général de Gaulle et toujours respectée depuis, cette cérémonie de Royallieu n'avait pas été initialement prévue au programme du premier ministre, ce qui avait provoqué la protestation de plusieurs organisations d'anciens déportés et résistants.

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce qui était indiqué par erreur dans l'article consacré à Jacques Friedmann, nouveau président de l'UAP, publié dans *le Monde* du 10 novembre, Jacques Chirac, à sa sortie de l'ENA, n'avait pas intégré le Conseil d'Etat, mais était devenu auditeur à la Cour des comptes.

L'examen du budget à l'Assemblée nationale

Les députés réclament une coopération européenne en matière de défense

L'Assemblée a entamé, dans la nuit de mardi 9 à mercredi 10 novembre, l'examen des crédits du ministère de la défense, présentés par François Léotard, ministre d'Etat, ministre de la défense. D'un montant de 242 milliards de francs, ce budget enregistre une hausse de 2,3 % par rapport à la loi de finances rectificative de juin 1993. Les députés ont souligné la nécessité d'une coopération européenne en matière de défense.

Tout au long de la discussion générale sur les crédits de la défense, mardi, à l'Assemblée nationale, et avant que François Léotard n'intervienne mercredi, il y a eu cette référence lancinante, écrasante, même, au Livre blanc sur la défense. A entendre les députés, on avait l'impression que ce budget n'était qu'un document provisoire, en attendant cette prochaine «bible», voire un exercice de style un peu gratuit, imposé par le seul rituel de la loi de finances.

Sans aller jusqu'à partager la sévérité de Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise), qui, après avoir averti que *«la France n'a pas le droit de céder, une fois encore, à la tentation de la facilité»*, a calculé que la croissance des crédits, d'une loi de finances initiale à l'autre, *«n'aura été que de 0,7 %»*, de nombreux députés ont usé et abusé de la formule «budget de transition», Arthur Paecht (UDF, Var) s'excusant de son absence d' *«originalité»*. C'est, aussi, avec une grande délicatesse que Jacques Boyon (RPR), président de la commission de la défense nationale, a indiqué que ce budget est *«dans l'air, sans ancrage»* et ne répond donc pas *«à toutes les attentes ni à toutes les espérances»*, même s'il a admis que M. Léotard n'est pas, en l'occurrence, *«poussé par une opinion publique dont les soucis sont ailleurs»*.

Cela dit, les députés de la majorité, qui se souviennent encore des clameurs électoralistes qui avaient accompagné les plans de restructuration militaire engagés par les socialistes, ont su gré à M. Léotard d'avoir ralenti la tendance. M. Paecht, suppléant le rapporteur spécial de la commission des finances, Patrick Balkany (RPR), a relevé, ainsi, que les crédits de 1994 *«permettent de marquer une pause dans le processus de restructuration»*, pause qu'il a qualifiée de *«bienvenue»*, précisant que les effectifs resteraient *«pratiquement inchangés par rapport à 1993, avec seulement 376 suppressions nettes d'emplois militaires au lieu de 16 400 en 1993»*. Le député du Var n'en a pas moins jugé *«préoccupante»* la situation de l'armée de terre, dont le *«rythme annuel d'entraînement»*, a-t-il regretté, *«se situe sensiblement en deçà des niveaux retenus dans les autres pays»*.

De même, tirant un bilan des opérations extérieures – Yougoslavie, Somalie, Cambodge –, de nombreux députés se sont inquiétés des contraintes financières pesant sur ce type d'intervention. M. Paecht a pressé M. Léotard de *«trouver un mode de financement qui n'obère pas les crédits courants du ministère»*, tandis que Philippe Briand (RPR, Indre-et-Loire) a demandé *«solennellement»* au ministre de faire en sorte que *«les opérations extérieures puissent faire l'objet d'une mesure budgétaire distincte, qui permettra de chiffrer l'apport de la France à la paix dans le monde et aux actions humanitaires»*. Une autre préoccupation est revenue fréquemment dans les interventions des orateurs : la dimension européenne de la politique de défense de la France. Evoquant les grands programmes en cours (Rafale, porte-avions nucléaire, hélicoptères et NH-90, missiles balistiques M45 et M5, etc.), M. Paecht a insisté sur le fait que la France ne pourra pas, *«à l'avenir, envisager de financer seule»* la nouvelle génération de programmes. Des *«solutions européennes»* sont donc, selon lui, *«inévitables et indispensables»*, ce qui *«plaide en faveur de la création d'un agence européenne de l'armement»*. M. Paecht a ajouté qu'une *«coopération industrielle»*, supposant *«une restructuration des entreprises industrielles de défense au niveau européen»*, est la *«condition de la survie de l'industrie européenne»* face à *«la concurrence américaine»*.

Les essais nucléaires

Abondant dans ce sens, Olivier Darrason (UDF, Bouches-du-Rhône) a souligné *«la nécessité de choisir une solution européenne pour remplacer nos vecteurs tactiques, plutôt que d'acheter des appareils américains ou de se lancer dans une coopération hasardeuse avec l'aéronautique ukrainienne, certes respectable, mais un peu chaotique»*. Encore faut-il que les partenaires européens de la France acceptent de jouer le jeu. De ce point de vue, les leçons de la mise en sommeil du programme de «lance-roquettes multiple phase III» sont amères au goût de M. Briand. *«La France*, a-t-il déploré, *ne peut pas accepter les désengagements brutaux de nos partenaires, notamment de nos partenaires européens, dans des programmes industriels de défense.»* Le seul à s'être vraiment indigné de cette dimension européenne aura été Paul Mercieca (PC, Val-de-Marne), qui a vu, dans la brigade franco-allemande, les corps franco-allemand et l'Eurocorps, une menace pesant, à terme, sur l'armée de conscription.

Evidemment, la dissuasion nucléaire a été abondamment évoquée par des députés de droite, acquis, dans leur écrasante majorité, à une reprise des essais de Mururoa, même s'ils n'ont pas voulu déclencher une offensive nourrie sur ce chapitre. M. Paecht s'est contenté de nier que l'actuelle suspension permettra des *«économies réellement signigicatives»* (*le Monde* du 10 novembre), tandis que M. Lellouche s'est félicité que le budget 1994 *«comprenne les crédits nécessaires à la reprise des essais cette année»*. Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine), de son côté, a mis en garde contre un trop grand retard pris dans le calendrier, en insistant sur la date-clé de 1995. *«Rien ne sera sans doute possible avant 1995,* a-t-il souligné, *mais la reprise sera-t-elle diplomatiquement possible, ensuite, compte tenu des pressions internationales?»*

Le sujet aurait pu embarrasser quelque peu Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine), mais l'ancien président de la commission de la défense, sans se lancer dans une plaidoirie en faveur de la suspension des essais français, annoncée par Pierre Bérégovoy le 8 avril 1992, a malicieusement rappelé que M. Léotard avait qualifié cette décision, à l'époque, d'*«utile»* et d'*«intelligente»*.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le projet de réforme de l'audiovisuel approuvé par le conseil des ministres

M. Carignon veut favoriser le développement des groupes de communication

Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 10 novembre, le projet de loi présenté par Alain Carignon, ministre de la communication, comportant, notamment, la création d'une chaîne de télévision *«destinée à favoriser l'accès au savoir et à l'information»*, selon les termes employés, dans son compte rendu, par Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement. Le projet de M. Carignon (*le Monde* du 27 octobre) prévoit aussi, pour les chaînes privées, la possibilité de renouveler deux fois, pour cinq ans à chaque fois, les autorisations d'émission en cours; il autorise un actionnaire à détenir 49 % (et non plus 25 %), au maximum, du capital d'une chaîne. Il s'agit d' *«encourager les investissements»* et de *«favoriser le développement des groupes de communication»*, a expliqué M. Sarkozy. En outre, le projet étend le pouvoir de contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel au secteur public et à Canal Plus.

Le conseil des ministres a approuvé trois autres projets de loi : l'un vise à rétablir les dispositions du statut de la Banque de France qui avaient été censurées par le Conseil constitutionnel, l'été dernier, jusqu'à l'entrée en vigueur du traité de Maastricht le 1er novembre; l'autre tend à réformer les modalités de désignation des chambres de commerce, des délégués consulaires et des juges du commerce; le dernier comporte la création d'une agence du médicament vétérinaire, sur le modèle de l'Agence du médicament mise en place pour la *pharmacie médicale*.

Nominations

Les nominations à la tête des entreprises nationales d'assurances et de crédit, annoncées ces jours deniers (*le Monde* du 10 novembre), ont été officialisées par le conseil des ministres, qui a désigné, en outre, François Kosciusko-Morizet comme délégué interministériel à la coupe du monde de football, René Genevois comme directeur du Port autonome de Rouen et Alfred Pacquement comme délégué aux arts plastiques.

Interrogé sur la santé de François Mitterrand, M. Sarkozy a indiqué que le *«lumbago* [du président de la République] *ne l'a pas empêché de parler»*.

PS : Michel Charasse revient. – Selon le «feuilleton» du Sénat, daté du mardi 9 novembre, Michel Charasse, ancien ministre, sénateur du Puy-de-Dôme, a réintégré le groupe socialiste au palais du Luxembourg. Le conseiller du président de la République l'avait quitté en avril dernier pour protester contre l'arrivée de Michel Rocard à la tête du PS.

La commission se prononcera la semaine prochaine sur l'immunité parlementaire de Bernard Tapie

La commission *ad hoc* de l'Assemblée nationale, chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie, dans l'affaire Testut, s'est réunie, mardi 9 novembre, pour entendre Elie Fellous, ancien PDG de cette société, mis en examen pour faux, usage de faux et abus de biens sociaux. La commission, qui avait déjà procédé à l'audition d'Alain Géniteau, actionnaire de Testut et plaignant dans cette affaire, et à celle de M. Tapie, *«espère pouvoir conclure ses travaux la semaine prochaine»*, a indiqué, mardi, son rapporteur Dominique Bussereau (UDF-PR, Charente-Maritime), en soulignant que les quinze commissaires peuvent, désormais, *«se faire une opinion»*.

«Quelle que soit la décision de la commission, ce ne sera ni un acquittementni une condamnation», a ajouté M. Bussereau. La commission se réunira de nouveau le 16 novembre, et le rapport pourrait être publié dès la semaine prochaine. Elle souhaite entendre les deux juges d'instruction de Béthune chargés du dossier Testut : Benoît Persyn et Philippe Vandingenen.

M. Bernard Tapie est l'objet d'une deuxième demande de levée de son immunité, transmise par le juge Bernard Beffy au procureur de la République de Valenciennes, à propos de l'affaire de corruption présumée lors du match VA-OM. Cette nouvelle demande n'a pas encore été adressée par la chancellerie au président de l'Assemblée nationale.

Quelques rendez-vous annulés

M. Mitterrand souffre d'un lumbago

François Mitterrand, qui a annulé, lundi 8 et mardi 9 novembre, quatre rendez-vous inscrits à son agenda, souffre d'un lumbago, indiquait-on à l'Elysée mardi soir. Le président de la République a présidé comme de coutume, mercredi matin, le conseil des ministres. L'audience que le chef de l'Etat devait accorder, lundi soir, au président namibien, Sam Nujoma, avait été reportée. Elle devait avoir lieu mercredi en fin de matinée. M. Mitterrand a reçu, mardi, pour un entretien suivi d'un déjeuner, le président du Bénin, Nicéphore Soglo, qu'il est venu accueillir à l'entrée du palais présidentiel et qu'il a raccompagné sur le perron, posant brièvement en sa compagnie pour les photographes.

Trois autres rendez-vous du chef de l'Etat – avec le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, avec l'ancien président de la CGC, Paul Marchelli, et avec le président du sénat chilien, Gabriel Valdès – ont également été reportés. De nouvelles dates ont déjà été fixées, a assuré le porte-parole de l'Elysée, Jean Musitelli, qui a parlé d'un simple *«réaménagement»* du calendrier des activités publiques du président de la République.

BIBLIOGRAPHIE

La politique à visage humain

Notre collaborateur Alain Rollat vient de consacrer une biographie à Jacques Delors. Nous avons demandé à *Dominique Wolton*, chercheur au CNRS et auteur de *la Dernière Utopie*, d'en rendre compte.

JACQUES DELORS
par Alain Rollat
Éd. Flammarion,
300 pages, 120 F.

LE livre d'Alain Rollat sur Jacques Delors est utile et chaleureux. Utile pour comprendre le destin d'un homme finalement aussi secret qu'il est clair et pédagogique dans sa manière d'expliquer les grands problèmes du moment. Utile aussi pour comprendre en quoi il est un des symboles de ce fantastique mouvement de promotion qui a traversé un demi-siècle d'histoire de France.

Issu d'un milieu modeste, fidèle aux valeurs chrétiennes autant qu'à la République, il a toujours été animé par la révolte de ceux qui ne se satisfont pas de l'ordre des choses. De la Banque de France au syndicalisme chrétien, puis à l'animation du Club citoyen 60, en passant par le travail d'expert au Commissariat au Plan pour arriver à la politique avec Jacques Chaban-Delmas, puis au Parti socialiste, au gouvernement comme ministre des finances et de l'économie de François Mitterrand, à la députation, enfin à la présidence de la Commission européenne depuis 1985, le chemin est assez exemplaire.

«Faire réfléchir les autres»

D'autant que Jacques Delors n'a bénéficié au départ d'aucun diplôme prestigieux ni de ce savoir-faire social et culturel qui favorise si bien les choses. C'est en cela que le livre est chaleureux, car il montre qu'il est possible de réussir, et jusqu'aux plus hautes positions. Il donne confiance. Les choses sont possibles; il n'y a pas de destin fermé. Si la politique est souvent impitoyable – et le récit vivant de quarante ans de vie publique fourmille d'exemples en ce sens, – il montre aussi que la volonté, la force de conviction, les valeurs, l'honnêteté peuvent parfois triompher. L'histoire de Jacques Delors est aussi en bonne partie celle des Français : une volonté ferme de changement, avec un refus de l'extrémisme. Récuser le manichéisme sans abandonner les valeurs et les choix fondamentaux voilà sans doute ce qui résume sa pensée et son action.

Comprendre les problèmes les plus compliqués du moment, et *«faire réfléchir les autres»* est devenu, au-delà d'une méthode, son credo politique. Le livre est utile enfin pour comprendre comment il est possible de faire de la politique. Si la différence entre la gauche et la droite est dans l'action souvent faible, elle est bien réelle. C'est sans doute cette ténacité et cette ambition réformiste, qui déplacent les montagnes, sans discours ni mondanités, qui explique la popularité constante de Jacques Delors depuis de nombreuses années. Les citoyens s'identifient à lui. Son histoire illustre la différence entre l'expert et le technocrate. Il fut l'un, avant de devenir homme politique, mais sans jamais se faire technocrate, car sa raison d'agir est depuis toujours à finalité sociale.

On l'a souvent appelé *«ingénieur social»*, car il est dans la vie politique française un de ceux qui depuis longtemps a cru avec le plus de force à l'importance de la vie politique contractuelle. Il l'a inaugurée par son rôle dans la négociation de la grève des charbonnages en 1963, et depuis cette époque ce primat des relations sociales, des négociations, ne l'a jamais abandonné.

Et ce n'est pas aujourd'hui où la crise est autant économique que sociale et culturelle que les événements peuvent lui donner tort. Jacques Delors croit à la société et à la cohésion sociale. La lettre du 17 juin 1969 adressée à Jacques Chaban-Delmas où il inventait *«la nouvelle société»* n'a pas pris une ride – mis à part le dramatique problème du chômage.

C'est d'ailleurs ce mélange de passion des idées, de goût de la réforme et de sensibilité aux forces sociales qui font sa singularité.

Ce livre se lit comme un récit, un récit qui est au ralenti celui de l'histoire de ce demi-siècle. Ce n'est pas seulement l'histoire de la gauche, c'est aussi celle de la France, celle du travail, de la modernisation, de la fin des colonies, de l'urbanisation, de l'individualisme triomphant, puis de l'aventure de l'Europe. En réalité, Jacques Delors a participé à l'analyse et parfois à l'action de la plupart de ces mutations. Au fil des pages on voit d'ailleurs mieux ce qui le rapproche et le sépare de Michel Rocard. Si les milieux qui soutiennent l'un et l'autre ont beaucoup de points communs, en revanche la personnalité, l'histoire, la pensée et le type d'action de l'un et de l'autre permettent de voir la différence. Le récit reste chaleureux car, au-delà du jeu cruel de la politique, des projets et des erreurs, des coups de gueule et des défauts, l'individu n'est jamais loin, en tout cas jamais aliéné par les lambris du pouvoir. Ce qu'a bien réussi à montrer l'auteur, c'est la dimension humaine de l'action politique, avec ses hauts et ses bas. La dimension humaine si douloureusement présente aussi dans la tragédie qui affecta Jacques Delors et sa famille il y a une dizaine d'années.

«Et maintenant, monsieur Delors»

Ce livre concis, chaleureux et bien écrit rend service à la politique, et à cet homme dont le visage souvent impassible est à l'opposé de sa personnalité. C'est bien cette tension entre un empirisme réel et un intérêt pour les grandes perspectives qui caractérise la personnalité de cet homme politique, un des plus originaux de ce pays. Ce goût pour les idées sera de nouveau utile dans un moment où la gauche comme aussi la classe politique dans son ensemble sont déconcertée par la perte des repères traditionnels.

La crise a tout *«déglingué»*, notamment en ce qui concerne les modèles du travail, de l'intégration, de la cohésion sociale, des relations internationales et des rapports avec les pays pauvres. Nul doute que le choix et le style politique symbolisé par Jacques Delors vont revenir au centre du débat, lui qui en trente ans s'est confronté à trois des grands chantiers de l'histoire contemporaine : la modernisation avec la *«nouvelle société»*; le changement de politique économique avec la gauche; et la naissance de l'Europe politique.

Au terme de cet itinéraire, d'autant plus délicat à tracer qu'il concerne un homme dont la vie publique n'est pas achevée, on a envie de dire : *«Et maintenant, monsieur Delors?»*

DOMINIQUE WOLTON

Alors que les manifestations d'étudiants réclamant des locaux et des professeurs se multiplient

M. Fillon remet en question la politique contractuelle avec les universités

■ MANIFESTATIONS. – Des milliers d'étudiants ont manifesté, mardi 9 novembre, contre les conditions de la rentrée universitaire. Cette journée d'action, surtout suivie en province, précède la manifestation du lundi 15 novembre à laquelle appellent les deux principaux syndicats d'étudiants, l'UNEF et l'UNEF-ID. Ils entendent protester contre le projet de budget de l'enseignement supérieur présenté, ce jour-là, à l'Assemblée nationale.

■ MENACES SUR LES CONTRATS ÉTAT-UNIVERSITÉS. – Devant la Conférence des présidents d'université, mardi 9 novembre, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a annoncé que les enveloppes de créations d'emplois d'enseignants ne seraient plus inscrites, désormais, dans les contrats quadriennaux entre l'Etat et les universités. Les emplois nouveaux seront attribués, en priorité, aux universités les plus *«sous-encadrées»*.

■ NOUVEAU PROJET DE LOI. – François Fillon a également annoncé son intention de présenter, dès le printemps prochain, un projet de loi reprenant la réforme adoptée en juillet dernier par le Parlement et annulée, cet été, par le Conseil constitutionnel.

Devant la Conférence des présidents d'université, François Fillon a fait, mardi 9 novembre, le point de son action et de ses projets. Il n'est pas certain que les réponses apportées par le ministre de l'enseignement supérieur soient de nature à calmer les inquiétudes et les insatisfactions exprimées par les étudiants et la communauté universitaire.

Que réclament ces derniers? *«Des locaux et des profs»* pour faire face à l'afflux d'étudiants toujours plus nombreux, notamment en lettres et sciences humaines. Au chapitre des locaux, M. Fillon a souligné à nouveau sa volonté de finir le programme «Université 2000» *«dans les meilleurs délais»*, c'est-à-dire d'ici à 1995 pour l'ensemble des opérations de construction et de rénovation prévues en province. Mais il n'a pas caché que, malgré l'ouverture de quelque 500 000 mètres carrés à cette rentrée et l'obtention de 400 millions supplémentaires cet été, le retard dans la réalisation du programme «Université 2000» est encore *«de l'ordre d'une année pour la province»*.

Mais c'est au chapitre des emplois que la partie dans laquelle est engagé le ministère est la plus délicate. En effet, le coup de frein brutal donné dans le cadre du projet de budget pour 1994 (1 258 emplois supplémentaires d'enseignants du supérieur et de personnels administratifs, contre plus de 3 500 en 1993) oblige le ministère à remettre en cause, en réalité, la politique de contrats quadriennaux engagée entre l'Etat et les établissements d'enseignements supérieurs depuis 1989.

Certes, M. Fillon a réaffirmé aux présidents d'université que cette politique contractuelle reste *«au cœur du dialogue»* qu'il entend développer avec les universités, et qu'elle doit rester *«le moteur de l'autonomie et de la responsabilité des établissements»*.

Un nouveau projet de loi en 1994

Et il a confirmé, pour preuve de cet intérêt, que, dès 1994, les universités dont les contrats arrivent à échéance se verront proposer un contrat unifié, regroupant dans un même document les moyens consacrés à l'enseignement et à la recherche, qui faisaient jusqu'à présent l'objet de deux négociations distinctes.

Sur la répartition des emplois, en revanche, le changement de cap est profond. *«L'expérience prouve qu'il était imprudent d'annoncer le nombre des créations d'emplois attribués à chaque établissement pour quatre années, imprudent et, à vrai dire contraire au vote annuel du budget»*, a souligné M. Fillon devant les présidents d'université. Autrement dit, si l'on a pu tenir jusqu'à présent les engagements de l'Etat, la rigueur budgétaire interdit de l'envisager à l'avenir.

De fait, le seul respect des contrats en cours dans une cinquantaine d'établissements supposerait la création de quelque 1 300 emplois d'enseignants en 1994 (alors que le budget n'en prévoit qu'un bon millier), auxquels devraient s'ajouter les créations nécessaires dans la vingtaine d'universités dont le contrat doit être renouvelé en 1994 et qui sont, pour comble de malheur, les établissements du Nord et de l'Ouest de la France, dont les taux d'encadrement restent très insuffisants.

A l'avenir, a annoncé le ministre, *«l'engagement contractuel pour les emplois sera de nature qualitative et garantira, en cas d'attribution de postes, le respect des priorités classées des établissements»*. Pour l'an prochain, a ajouté le ministre, *«nous réserverons les emplois aux universités sous-encadrées, ou pour les ATOS* [personnels administratifs et de service] *à celles capables de démontrer qu'elles n'ont pas une politique laxiste en matière d'horaires»*. On ne saurait dire plus clairement que, désormais, la fixation d'une enveloppe de créations d'emplois ne sera plus inscrite dans les contrats Etat-universités, alors qu'il s'agissait précisément, depuis quatre ans, du principal levier de la politique contractuelle et du renforcement de l'autonomie des établissements.

En outre le ministère, en annonçant qu'il fondera la répartition des emplois sur le seul critère du sous-encadrement relatif, laisse entendre qu'il pourrait procéder à des «redéploiements», au détriment des universités les mieux encadrées. Même modeste, un tel mouvement risque de provoquer de très sérieux grincements de dents.

Enfin, M. Fillon a voulu prendre du champ par rapport à ces contraintes immédiates. Revenant sur l'annulation par le Conseil constitutionnel, cet été, de la loi voté en juillet, par le Parlement sur l'enseignement supérieur – une décision qu'il *«regrette»* –, le ministre a annoncé son intention de préparer un projet de loi qu'il demandera au gouvernement de présenter au Parlement au printemps 1994. Il s'agit, d'une part, de permettre au universités nouvelles, créées depuis trois ans, de conserver leur statut dérogatoire à la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur et, d'autre part, de dégager pour d'autres universités des possibilités *«d'engager de nouvelles expériences»* d'organisation institutionnelle. Cette *«relance de la réflexion»* risque de paraître bien décalée par rapport aux attentes de la communauté universitaire.

GÉRARD COURTOIS

Dans les villes universitaires

Défilés et assemblées générales contre les conditions de la rentrée

Moins d'un mois après la rentrée universitaire, des milliers d'étudiants ont manifesté leur mécontentement, mardi 9 novembre, contre le manque de moyens dans les établissements d'enseignement supérieur. Ces manifestations interviennent quelques jours après le recul du gouvernement sur le dossier de l'allocation de logement social (le Monde *du 5 novembre).*

Ayant obtenu satisfaction sur ce premier point, les étudiants entendaient protester, cette fois, contre les difficultés matérielles de la rentrée, surtout sensibles en province. A Nantes et à Toulouse notamment, l'augmentation du nombre d'inscrits en psychologie a surpris les responsables des départements de lettres et sciences humaines et compromet le bon déroulement des cours. Ailleurs, comme à Rouen par exemple, c'est le retard pris dans de nouvelles constructions et l'absence d'équipement de certaines autres qui perturbent la rentrée.

A Nantes, d'où est parti le mouvement, 4 000 étudiants ont défilé dans le centre-ville. Ils étaient 5 000 à Toulouse, 2 500 à Rouen, 2 000 à Caen, 600 à Bordeaux, 300 à Annecy et autant à Pau, une centaine à Strasbourg. Presque partout des lycéens ont rejoint le cortège. Dans un certain nombre de villes universitaires, des assemblées générales se sont tenues pour réclamer «plus de profs, plus de moyens».

Les deux syndicats d'étudiants qui avaient appelé à cette journée d'action, l'UNEF (proche des communistes) et l'UNEF-ID (proche des socialistes) se sont déclarés satisfaits de l'ampleur de la mobilisation et ont lancé un appel unitaire et commun à manifester, lundi 15 novembre, jour de l'examen du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche par les députés. Partant de la Sorbonne, la manifestation se terminera devant l'Assemblée nationale.

M. A

D'après un sondage

Les Français favorables à l'enseignement privé... laïque et gratuit

Six Français sur dix trouveraient juste que les collectivités locales financent les locaux de l'enseignement privé sous contrat (à 95 % catholique), à condition toutefois que ceux-ci restent propriétés publiques. Mais 83 % d'entre eux préfèrent dans le même temps que l'argent public de l'Etat et des collectivités locales serve néanmoins à l'amélioration du service public.

A la lecture du sondage qu'a commandé le Comité national d'action laïque (CNAL) (1), c'est en fait un véritable service public-bis que plébiscitent les Français. Si l'enseignement privé était entièrement financé par des fonds publics, 87 % des personnes interrogées estiment qu'il devrait se conformer à toutes les obligations du service public (73 % selon les seuls usagers du privé), 89 % pensent qu'il devrait être gratuit (70 % selon les usagers du privé) et 75 % qu'il ne devrait pas promouvoir de valeurs particulières, religieuses ou autres. Ce sentiment, partagé par la majorité des usagers du privé (54 %), fera frémir plus d'un responsable catholique attaché au caractère propre des établissements.

Enfin les Français sont, à l'évidence, très mal informés sur les modes de financement de l'enseignement privé sous contrat : 44 % pensent encore que les parents paient les salaires des enseignants du privé alors que c'est l'Etat qui s'en charge depuis maintenant plus de trente ans, et 78 % pensent que l'Etat ou les collectivités locales paient déjà l'achat et les réparations des locaux du privé, alors que la loi le leur interdit pour le primaire et ne les y autorise que très partiellement pour les collèges et les lycées.

J.-M. Dy.

(1) Sondage Demoscopie, effectué du 18 au 25 septembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes âgées de quinze ans et plus, pour le compte du CNAL, en vue des Assises nationales sur le service public d'éducation, qu'il organise à Paris le 20 novembre.

EN BREF

FOOTBALL : Marseille battu par Lyon en match avancé de première division. – lympique lyonnais a battu l'Olympique de Marseille (1-0), mardi 9 novembre, lors d'un match avancé de la dix-septième journée du Championnat de France de première division.

RELIGIONS

Après leur assemblée plénière de Lourdes

Les évêques excluent toute évolution dans le recrutement des prêtres

Réunis en assemblée plénière du 4 au 8 novembre à Lourdes (Hautes-Pyrénées), les cent vingt évêques de France ont débattu de la crise du clergé, de la pratique des synodes diocésains et relancé la réflexion sur les structures de la conférence épiscopale, celles-ci devrait aboutir dans un an. Ils ont notamment réaffirmé le rôle des prêtres et exclu tout élargissement de l'accès au ministère ordonné (1).

La conférence épiscopale rode de nouvelles méthodes de travail : elle s'est réunie comme tous les ans à Lourdes en assemblée plénière, mais pour une fois, à titre expérimental, à l'abri du regard des journalistes, des secrétaires de commissions, des observateurs *d'autres confessions*. Une sorte de huis clos qui n'ose pas dire son nom : une deuxième assemblée, ouverte, aura lieu en avril prochain à Paris.

L'assemblée plénière de Lourdes était autrefois un événement dans l'Eglise de France. C'est elle qui donnait le ton, décidait des grandes orientations, adoptait des rapports, se prononçait collectivement sur de grands sujets d'actualité. A la lecture des travaux de la dernière réunion épiscopale, on serait bien en peine de trouver un souffle, un «axe tonique», comme le regrette l'un des évêques participants, orientant pour les années à venir l'effort des catholiques de France.

«Nous ne repartons pas avec une gerbe de décisions, mais est-ce cela le plus important?», a demandé Mgr Joseph Duval, président de la conférence épiscopale dans son discours de clotûre. Cette prudence tranche avec l'urgence et la multitude des questions qui agitent l'Eglise de France – et que soulèvent régulièrement les synodes qui ont eu lieu ou sont en cours dans une cinquantaine de diocèses – comme la désaffection des jeunes, l'accueil des divorcés-remariés, la place de l'Eglise dans la société, ses rapports avec l'islam et les autres confessions chrétiennes.

A défaut de décisions, un effort a toutefois été mené à Lourdes pour analyser la situation créée par la diminution et le vieillissement du clergé et la diversité des initiatives prises pour renverser la tendance. Il faut dire que les prêtres eux-mêmes avaient donné l'alarme au printemps dernier et pris l'opinion à témoin de la *«surcharge»* de leurs tâches et du *«flou»* entraîné par les responsabilités de plus en plus larges confiées à des laïcs de mieux en mieux formés (*le Monde* du 26 juin).

Pas de «faux espoirs»

Sans en préciser les moyens, les évêques ont donc estimé *«urgent, nécessaire, indispensable»* de clarifier les tâches respectives du prêtre et du laïc. *«Nous sommes bien conscients que le petit nombre des prêtres entraîne chez beaucoup une surcharge et inquiète les fidèles*, a ajouté Mgr Duval, réélu pour trois ans président de la conférence épiscopale. *La tentation est donc grande de vouloir considérer le ministère ordonné comme un emploi interchangeable, dont on peut se répartir les fonctions... Le ministère ordonné relève d'une mission personnelle qui ne peut ni se déléguer, ni se partager.»*

Voilà qui devrait mettre du baume au cœur de prêtres qui s'interrogent sur leur identité. En revanche, s'ils comptent relancer l'effort de recrutement sacerdotal – dès le niveau de la catéchèse, dans les mouvements de jeunes, dans les aumôneries – les évêques de France ont fermé la porte à toute perspective d'élargissement, souvent évoquée dans les synodes diocésains, des voies d'accès au ministère du prêtre, en faveur d'hommes mariés par exemple. Un seul évêque (qui n'est pas Mgr Gaillot, qui s'était exprimé sur ce sujet dans les colonnes du *Monde* du 6 novembre) a souhaité en séance plénière que soit ouverte la discussion, mais il n'a pas été suivi. Interrogé au cours d'une conférence de presse, Mgr Duval s'est d'ailleurs montré fort réaliste : *«A quoi cela sert-il de laisser s'exprimer de faux espoirs en disant qu'il faut ordonner des hommes mariés, quand on sait qu'une telle solution n'est pas pour demain?»*

Ce maintien de la discipline de l'Eglise sur le sacerdoce a été réexprimé de façon un peu brutale au cours des travaux de Lourdes : *«Les campagnes de presse en faveur de l'ordination d'hommes mariés, voire l'ordination des femmes et le discrédit qu'elles jettent sur la vocation au célibat et l'engagement des prêtres ne contribuent à aucune solution d'avenir qui justifierait de renoncer à appeler pour le sacerdoce consacré selon la tradition de notre Eglise.»* Par ce propos, les évêques ont surtout voulu lever la suspicion jetée récemment par un groupe de femmes de la région lyonnaise qui se disent compagnes secrètes de prêtres.

Ainsi, l'assemblée de Lourdes limite t-elle son rôle à un échange d'expériences et à la publication de quelques mises au point. On est loin de l'élan qui avait suivi, dans les années 70, la création des conférences épiscopales.

HENRI TINCQ

(1) Plusieurs commissions de l'épiscopat ont renouvelé leur présidence : Mgr Gérard Daucourt (Troyes) a été élu président de la commission de l'unité des chrétiens, Mgr Thierry Jordan (Pontoise) de la commission des religieux, Mgr Jean-Paul Jaeger (Nancy) de la commission des milieux indépendants et Jean Bonfils (Viviers) de la commission des missions à l'extérieur. Mgr Henri Brincard (le Puy) entre au bureau d'études doctrinales et Mgr René Séjourné (Saint-Flour) au conseil permanent.

MÉDECINE

Dans l'attente de la création du Laboratoire français de fractionnement et des biotechnologies

Le centre de transfusion sanguine de Strasbourg ne sera pas racheté par le groupe autrichien Immuno

Immuno, la firme autrichienne privée, spécialisée dans la fabrication industrielle de produits dérivés du sang et récemment citée dans l'affaire du sang contaminé en Allemagne, n'acquerra pas, contrairement à ce qui avait été annoncé il y a *quelques semaines*, le centre régional de transfusion sanguine de Strasbourg (CRTS). Cette décision, prise le 28 octobre par le conseil d'administration de cet établissement, vient d'être rendue publique par le professeur Jean-Pierre Casenave, directeur du CRTS de Strasbourg. D'autres négociations sont en cours à l'échelon national dans l'attente de la constitution du Laboratoire français de fractionnement et des biotechnologies.

L'annonce, cet été (*le Monde* du 5 août), de la possible reprise du CRTS de Strasbourg (125 personnes, 150 000 litres de plasma fractionnés annuellement) avait été l'un des premiers symptômes visibles en France des grandes manœuvres commerciales qui agitent aujourd'hui à l'échelon international l'industrie du sang. Immuno ne cachait pas, alors, son intention de s'implanter sur le territoire français, comme cela avait été le cas en 1990 à Bordeaux (*le Monde* du 24 avril 1990). D'autres firmes spécialisées, parmi lesquelles Cutter, filiale de la multinationale allemande Bayer-Pharma, avaient pour leur part également établi des négociations avec les différents centres de fractionnement français, dont celui de Strasbourg.

Donnée pour acquise en août, la reprise du CRTS de Strasbourg par la firme autrichienne ne se fera donc pas. Ainsi en a décidé, le 28 octobre, le conseil d'administration de cet établissement. *«Les négociations n'ont pas pu aboutir, pour différentes raisons d'ordre financier*, nous a expliqué le professeur Jean-Pierre Cazenave. *Ceci est totalement étranger à l'actuelle affaire du sang contaminé en Allemagne. Il a été décidé en définitive que nous entrerions dans le Laboratoire français de fractionnement et des biotechnologies quand celui-ci sera créé. Or, nous ne savons pas très bien quel sera notre devenir. Aujourd'hui seuls cinq des sept centres français se sont prononcés pour rejoindre cette structure, le centre de Lille étant toujours en négociation.»*

Les incertitudes strasbourgeoises et les rumeurs qui continuent de circuler quant à d'autres négociations qui seraient en cours entre des centres français et des groupes étrangers témoignent de l'urgence qu'il y peut y avoir à créer cette structure dont Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville souhaitait, en juillet, voir *«la création rapide»* (*le Monde* du 24 juillet). Les difficultés tiennent notamment à la surcapacité nationale en matière de fractionnement plasmatique, certains ne cachant plus leur intérêt pour une collaboration transfusionnelle avec différents pays d'Europe, dont la Roumanie.

«Nous avons pour notre part officiellement fait connaître notre souhait d'être présent en France, en collaboration avec la future organisation qui se met en place, nous a expliqué le docteur Philippe LeBlanc vice-président et directeur général du département produits biologiques chez Bayer-Pharma. *Nous souhaiterions disposer d'une usine de fractionnement qui pourrait traiter du plasma venant d'ailleurs qu'en France et dont les produits seraient destinés aux différents pays de la Communauté économique européenne.»*

JEAN-YVES NAU

Créée en janvier 1989

L'Agence française de lutte contre le sida mise en cause par la Cour des comptes

La gestion de l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) a été mise en cause au mois de mai par un prérapport de la Cour des comptes dont *le Canard Enchaîné* et *le Parisien* publient des extraits dans leurs éditions du 10 novembre. Selon nos confrères, la Cour des comptes notait que *«le classement et l'archivage des pièces comptables»* de l'AFLS *«ne répondent à aucune règle chronologique ou technique»* et que *«au début 1993, la comptabilité n'était plus tenue»*. Le prérapport ajoutait que *«l'AFLS n'a pas cherché à se doter d'un service comptable fiable»*.

Le document de la Cour des comptes, examinant les réalisations de l'agence, estime également qu' *«aucune action d'information d'envergure n'a été destinée à la population immigrée, pourtant jugée très exposée»*. Quant aux toxicomanes, *«si l'on excepte quatre émissions de radios délocalisées et une petite brochure»*, ils *«n'ont pas été destinataires de messages spécifiques»*.

Le prérapport estime encore que les règles de transparence en matière d'appels d'offres pour des campagnes de publicité de l'AFLS n'ont pas été respectées. Il note l'absence de bilan sur l'impact de certains colloques organisés par l'agence et un contrôle insuffisant de l'utilisation de subventions de l'AFLS à certaines associations de prévention. Pour la Cour des comptes, les salaires des responsables ont également *«notablement dépassé»* ce qui était prévu.

L'Agence aurait distribué des subventions à de nombreuses associations qui œuvrent pour la prévention, *«sans contrôle suffisant»* de leur utilisation, selon la Cour. Même les associations qui ont encaissé plus de 1 million de francs n'ont fourni aucun bilan chiffré de leur action, contrairement à ce que leur impose la loi.

L'AFLS est une association loi de 1901 placée sous la tutelle du ministère de la Santé. Crée en janvier 1989, elle avait été dans un premier temps dirigée par Dominique Coudreau. S'étaient ensuite succédés à la tête de l'Agence Dominique Charvet (janvier 1990-novembre 1991) et Patrick Matet (novembre 1991-septembre 1992). L'actuel directeur de l'agence est Jean de Savigny. Ce dernier a déclaré au *Canard Enchaîné* que *«ce rapport* [lui] *sert un peu d'audit»*, ajoutant : *«J'en ai tenu compte. La comptabilité a été réformée, nous avons embauché un directeur de la communication et constitué un groupe d'évaluation des retombées de nos actions.»*

Pour sa part, Dominique Coudreau nous a précisé que son salaire avait été fixé par le ministère des finances en tenant compte de son ancienneté (plus de dix ans passés à la tête d'une administration centrale). Ensuite, indique M. Coudreau, *«toutes les opérations de dépenses et de recettes étaient visées, à notre demande, par un contrôleur financier»*. Enfin, concernant le choix de l'agence de communication, M. Coudreau fait observer que ce choix avait été fait *«en accord avec le SID, à la suite d'une consultation de cent agences de publicité, à l'unanimité par un jury comprenant des personnalités aussi éminentes que Mme Héritier-Augé et le professeur Willy Rozenbaum»*.

F. N.

L'affaire du sang contaminé outre-Rhin

Un deuxième laboratoire allemand aurait utilisé des dons non testés

Le ministre des affaires sociales de *Basse-Saxe, M. Walter Hiller*, a annoncé, mardi 9 novembre, qu'un deuxième laboratoire allemand avait utilisé du sang non testé pour fabriquer du plasma. Il s'agit de la firme Haemoplast de Osterode, près de Hanovre, qui a produit du plasma à partir de dons non testés et l'a distribué à 64 hôpitaux dans toute l'Allemagne rien que cette année.

Le ministère de Basse-Saxe a ordonné l'arrêt immédiat des livraisons de plasma frais par Haemoplast et le retrait de ses produits. Il examine aussi la liste des livraisons qu'Haemoplast a effectuées ces dernières années car il est possible que du plasma Haemoplast ait été livré à d'autres sociétés pharmaceutiques.

Par ailleurs, le parquet de Coblence a annoncé qu'au moins deux personnes qui ont donné leur sang au laboratoire UB-Plasma de Coblence étaient séropositives. Ces indications ressortent de l'examen de 2 000 des 20 000 échantillons de dons du sang rappelés par le centre de transfusion sanguine de l'hôpital universitaire de Wiesbaden. Quatre responsables de UB-Plasma sont sous les verrous et ont été inculpés d'escroquerie, de blessures corporelles par négligence et d'infraction à la législation sur les médicaments. – *(AFP.)*

ACTION HUMANITAIRE : Médecins sans frontières scandalisé par les propos de Mme Alliot-Marie. – A la suite *des déclarations de Michèle* Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, le 5 novembre à l'Assemblée nationale, annonçant qu'elle entendait supprimer les subventions de son ministère à Médecins sans frontières, jugeant que des associations, *«fort généreusement dotées en 1992»*, n'avaient *«rien à voir avec la jeunesse, ni le sport»*, MSF a vigoureusement réagi, estimant scandaleux que le ministre n'ait pas jugé bon de préciser que le montant annuel de cette subvention était de 86 000 francs. Dans un communiqué, MSF précise que ces subventions ont été intégralement affectées à la création de projets pédagogiques sur les questions humanitaires pour la jeunesse.

REPÈRES

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nouvelle augmentation du nombre de morts sur les routes

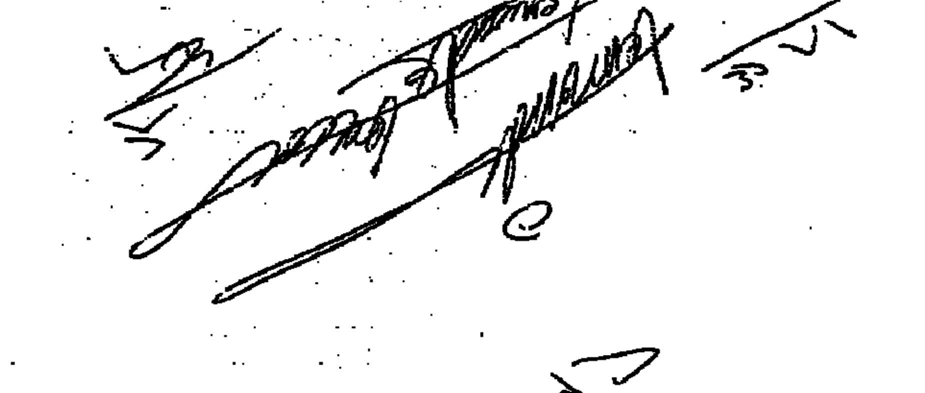
Le nombre de morts sur les *routes a augmenté en septembre* dernier, pour le cinquième mois consécutif. Bien que les accidents corporels aient été en légère diminution (11 929 accidents, soit 200 de moins), 780 personnes ont été tuées, soit 2 % de plus qu'en septembre 1992. Au total, pendant les douze derniers mois, il y a eu 9 140 tués sur les routes. De nouvelles mesures devraient être prochainement adoptées pour tenter de mettre un terme à cette évolution.

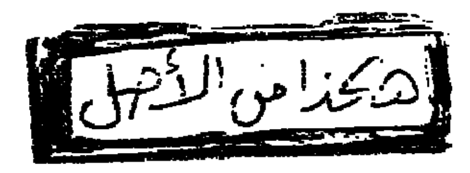
Parallèlement, le gouvernement vient de créer un Observatoire national interministériel de la sécurité routière dont la mise en place est annoncée dans un décret paru au *Journal officiel* du 9 novembre.

NUCLÉAIRE

Le Japon poursuivra ses recherches sur la technologie des surgénérateurs

Abandonnée aux Etats-Unis, gelée au Royaume-Uni et en Allemagne, malmenée en France où le redémarrage de Superphénix attend toujours le feu vert du gouvernement, la technologie des surgénérateurs nucléaires continue d'intéresser le Japon, qui vient d'annoncer son intention, dans son rapport annuel sur l'énergie nucléaire, de poursuivre ses recherches dans ce domaine. Présenté au gouvernement nippon, mardi 9 novembre, par la commission de l'énergie atomique, ce document précise que la mise au point de cette technologie *«est indispensable à l'humanité»*, et que la poursuite de ce programme représente *«la contribution internationale du Japon pour les générations futures»*. – (AFP, Reuter.)





ENVIRONNEMENT

La qualité des cours d'eau français

90 milliards de francs sur cinq ans pour dépolluer les zones dites « sensibles »

A peine 30 % des 78 000 kilomètres de fleuves, rivières, torrents et canaux français véhiculent une eau de *« très bonne »* ou *« bonne »* qualité : rivières à truites et rivières de plaine, par exemple, où le poisson est dans son élément et où l'eau potable s'obtient par des traitements simples. A l'opposé, 15 % de la longueur totale de ces cours d'eau sont inutilisables, et le pêcheur qui y tremperait sa ligne serait toujours bredouille. Entre les deux, 45 000 kilomètres *« passables »* (la fabrication d'eau buvable est difficile) ou *« médiocres »* (la pollution compromet la survie des espèces).

Tel est le constat global fait par le ministère de l'environnement (direction de l'eau), qui a présenté, mardi 9 novembre, quatre cartes inédites permettant d'apprécier l'état de santé général des cours d'eau larges de plus d'un mètre (1). Ce travail d'araignée a été réalisé à partir des inventaires réguliers du Réseau national de bassin (RNB), créé en 1987, et a été mis cartes sur table par le tout nouveau Réseau national des données sur l'eau (RNDE), constitué en juillet 1992.

Pour Jean-Luc Laurent, directeur de l'eau, *« une amélioration significative est constatée sur des tronçons de grandes rivières, grâce aux efforts entrepris depuis une vingtaine d'années, notamment par les industriels et les municipalités des grandes villes »*. En revanche, estime M. Laurent, *« la tendance est à la stagnation ou à la dégradation pour les petits cours d'eau, en raison du manque d'efficacité de l'assainissement, particulièrement en milieu rural, et des pollutions diffuses »*.

D'une façon générale, la pollution organique classique (matières carbonées) connaît aujourd'hui une *« relative réduction »*. Au contraire, la pollution d'origine azotée et phosphorée *« croît régulièrement et contribue à une progression de l'eutrophisation* (évolution biochimique dégradée) *des cours d'eau »*. De plus, on note la présence nouvelle de *« micro-polluants »* dans les mousses aquatiques et dans les sédiments, comme les métaux lourds provenant de l'activité industrielle et de l'emploi des pesticides.

Cartes colorées

Mille cent points fixes de mesure, sur chacun desquels huit à douze prélèvements sont effectués par an, permettent de détecter ces pollutions. Ces moyens techniques sont en régulière augmentation, et le coût de gestion annuel du RNB (financé par l'Etat et les six agences de l'eau) est passé de 14 millions de francs en 1990 à 25 millions de francs en 1993.

Reste évidemment à rendre plus efficace la lutte contre ces pollutions, pour répondre aussi à la directive européenne sur l'assainissement : en 1998, les villes de plus de 10 000 habitants devront avoir achevé la dépollution des zones dites « sensibles ». A cet effet, 90 milliards de francs de travaux ont été engagés dans un plan quinquennal 1992-1996. Selon le directeur de l'eau, les efforts à entreprendre doivent porter pour les deux tiers sur les réseaux d'égouts, dont l'étanchéité laisse souvent à désirer, et pour un tiers sur les stations d'épuration.

Les cartes colorées publiées par le ministère de l'environnement donnent, en tout cas, une idée de l'ampleur des progrès à accomplir : si le cours du Rhône est en majorité « vert » et « jaune » (qualité bonne ou passable), les deux tiers de la Loire sont « orange » (qualité médiocre) et son embouchure est « rouge » (eau inutilisable). La Seine n'est pas mieux lotie : constamment « orange » ou « rouge » de Paris à son estuaire... Enfin, de toutes les régions, c'est celle de Lille qui concentre le plus de rivières classées « rouge ».

M. C.

(1) La France compte au total, petits ruisseaux compris, quelque 200 000 kilomètres de cours d'eau.

A propos du centre de stockage de déchets de la Manche

Controverse sur le niveau de radioactivité à la Hague

La contamination autour du Centre de stockage de déchets faiblement radioactifs de la Manche, installé à la Hague, oppose l'association écologiste Greenpeace et l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (ANDRA), chargée de la gestion du site. A l'origine de cette polémique, il y a la publication d'un rapport demandé par Greenpeace à l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (ACRO) qui, s'appuyant sur une étude radioécologique menée par l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) publiée en 1988, affirme que des niveaux de radioactivité artificielle très élevés – 500 fois supérieurs au bruit de fond radioactif relevé dans la région – existent dans le ruisseau de la Sainte-Hélène et son affluent le Grand-Bel.

Lors des travaux menés pour la rédaction de l'étude de l'IPSN couvrant la période 1986-1987, les experts avaient en effet indiqué que ces hausses pouvaient devenir préoccupantes faute d'un engagement de travaux d'assainissement et de drainage. L'ANDRA rappelle que de telles mesures ont été prises et que les chiffres enregistrés en 1991 pour le plutonium 238, le tritium et le césium 137 sont très inférieurs à ceux prévus par les projections de l'IPSN et *« ne sauraient mettre en cause la santé publique »*.

L'IPSN estime cependant que le taux de tritium était encore en 1991 à un niveau notable. Afin de lever les derniers doutes, l'ANDRA propose des campagnes de mesures contradictoires avant que ne soit mise en place la couverture qui fermera définitivement ce centre de stockage de déchets déjà relayé par celui de Soulaines, dans l'Aube.

JUSTICE

L'assassinat de Bernard Laroche devant la cour d'assises de la Côte-d'Or

L'enquête publique du président Olivier Ruyssen

La cour d'assises de la Côte-d'Or a longuement entendu, mardi 9 novembre, les membres de la famille Villemin sans pouvoir mettre un nom sur le corbeau qui a tourmenté la vallée de la Vologne avant de revendiquer l'assassinat du petit Grégory.

DIJON

de notre envoyé spécial

Quel étrange procès que celui où l'on recherche un coupable parmi les témoins ! Un coupable que les jurés ne jugeront que si le hasard intervient ou l'obstination du président, Olivier Ruyssen, aboutit enfin. Dans quatre ou cinq semaines, c'est seulement sur la culpabilité de Jean-Marie Villemin accusé de l'assassinat de Bernard Laroche que la cour se prononcera. Mais sans doute était-il écrit que cette affaire ne ressemblerait à aucune autre puisque l'on y verra une cour d'assises se pencher jusqu'à l'immersion dans un dossier où l'accusé est encore inconnu.

Car, depuis deux jours, les débats n'ont qu'un but : tenter d'identifier le corbeau et donc, en toute logique, mettre un nom sur l'assassin de Grégory puisque ce corbeau a revendiqué le crime. Ainsi, l'affaire permet-elle d'assister à une audience sans précédent puisqu'il s'agit, au sens littéral de la locution, d'une enquête publique. Inconnue de notre droit, cette enquête est juridiquement justifiée par la nécessité d'approcher au plus près de la vérité pour apprécier les circonstances atténuantes dont pourrait bénéficier Jean-Marie Villemin qui ne conteste pas avoir tué Bernard Laroche pour venger la mort de son fils Grégory. Mais le président Ruyssen ne s'était pas abrité derrière la procédure lorsque, dès l'ouverture des débats, il avait dit : *« La cour fera tout ce qui est humainement possible pour la manifestation de la vérité sur ces deux morts. »*

« Il va nous arriver un malheur »

Le magistrat a tout fait et ne paraît pas décidé à renoncer, malgré l'épais silence que les témoins lui opposent. Il a longuement interrogé les parents, les frères et sœurs de Jean-Marie Villemin et leurs conjoints. Les jurés se sont virtuellement assis à la table de la famille, écoutant l'histoire des disputes et des réconciliations, les rumeurs, vraies ou fausses, de tromperies dans les couples, les cris des petites et des grandes haines résultant des jalousies diverses. Ils ont aussi découvert une famille mise à nu par la justice et par la presse, qui tente dans un ultime effort de préserver ce qui lui reste de dignité. Enfin, les jurés ont appris que ce corbeau avait déjà tout détruit il y a des années. *« Il n'est pas possible que, depuis neuf ans, il n'y ait pas quelqu'un d'entre vous qui soit parvenu à l'identifier »*, s'étonne le président Ruyssen qui laisse chaque témoin parler abondamment jusqu'à l'exaspération, jusqu'à la colère parfois, dans l'espoir qu'au détour d'une phrase la vérité jaillisse. Jacky Villemin, son épouse Liliane, Jacqueline Villemin et Bernard Noël n'apportent pas de lumière sur un corbeau qui n'est manifestement pas unique. Il a été copié, imité et peut-être surpassé.

Michel Villemin, les nerfs à fleur de peau, est bien décidé à ne pas se laisser accuser d'être l'intermédiaire du corbeau. Voisin de ses parents, il pouvait voir tout ce qui se passait chez eux et il a été soupçonné de renseigner son ami, Bernard Laroche. Il s'en défend énergiquement. Et, seul Mᵉ Henri-René Garaud parviendra à lui faire admettre que Bernard Laroche a pu « l'exploiter » à son insu. Mais lui non plus ne désigne pas le corbeau. *« Ce serait Laroche ? Je peux le penser, mais je ne peux pas le prouver ! »* Il n'a pas reconnu sa voix dans le message qui annonçait la mort de Grégory. Mais il n'a pas non plus reconnu la voix du corbeau habituel. *« Ce n'était pas la même voix, c'était une voix forte, une voix énervée. Le corbeau avait une voix rauque. »*

Il ne sait pas qui c'est et se refuse à faire des extrapolations, rejoignant en cela son frère Gilbert, partagé entre le désir de connaître la vérité et celui de ne pas enchérir sur un climat de suspicion déjà irréversible. *« Je ne me permets pas de dire : c'est Untel. Il faut arrêter ça. Il y a eu trop de mal de fait avec ça ! »*, supplie Gilbert qui ajoute : *« C'est vrai que je me pose des questions mais ça ne se fait pas d'avancer des noms. Il n'y a pas de preuves, il n'y a rien. Il y a déjà eu deux morts, je ne voudrais pas qu'il y en ait un troisième. Je sens qu'un jour, il va nous arriver un malheur. »* Malgré les efforts du président, personne n'a laissé échapper le mot, la phrase ou le nom qui aurait libéré un secret enfermé depuis neuf ans.

Tout en laissant apercevoir une discrète déception, le magistrat n'a pas renoncé. L'audience a pris du retard sur un programme déjà chargé mais le magistrat est décidé à consacrer le temps qu'il faudra à sa quête de la vérité. Surtout que Gilbert a ouvert une minuscule fenêtre en lançant dans sa colère : *« Ceux qui savent quelque chose n'ont qu'à parler. »*

MAURICE PEYROT

CULTURE

Après la polémique sur le concours d'entrée

Démission du délégué général de la FEMIS

A la suite de la polémique *autour* des conditions d'entrée à l'Institut de formation et d'enseignement aux métiers de l'image et du son (FEMIS), le conseil d'administration de l'école s'est réuni mardi 9 novembre durant plus de trois heures et demie. Il s'agissait de prendre les mesures de clarification nécessaires, l'émotion soulevée risquant de porter atteinte à une école très largement reconnue pour la qualité de son enseignement.

Le président de la FEMIS, Jean-Claude Carrière, et Jack Gajos, avaient non seulement reconnu mais revendiqué la pratique, consistant à modifier les notes de certains candidats, destinée, selon eux, à ouvrir l'accès à l'école à des élèves ne répondant pas aux critères académiques de sélection. Ils avaient néanmoins admis un regrettable manque de transparence. Tandis qu'une inspection était diligentée à la demande du ministre de la culture, la quasi-totalité des examinateurs, une majorité d'élèves, un grand nombre d'enseignants et de nombreux organismes professionnels manifestaient leur mécontentement à ce sujet, tout en réaffirmant le plus souvent leur attachement à l'école et à son rôle dans la vie du cinéma français (*le Monde* du 30 octobre et du 6 novembre).

En ouverture de la séance du conseil d'administration, le représentant du ministère de la culture, Christian Pattyn, a réaffirmé les principes généraux de clarté et d'égalité des chances qui doivent présider à l'organisation de tout concours, même s'il est organisé par un organisme privé, comme l'est la FEMIS, association régie par la loi de 1901 (sous tutelle de l'État, qui en est le principal bailleur de fonds). Il se référait aux conclusions du rapport d'inspection, qui constatait que *« ni l'égalité des chances des candidats, ni la transparence des procédures n'ont été respectées dans le concours d'admission »*.

Jean-Claude Carrière ayant admis que le concours, tel qu'il se pratiquait, ne répondait pas à ces principes, le conseil d'administration a décidé que, pour le concours 1993, le statut des élèves admis dans des conditions normales restait inchangé, et qu'il serait procédé à un oral complémentaire pour tous ceux qui étaient admissibles au troisième niveau de sélection avec une moyenne suffisante – dont le niveau doit encore être fixé, mais qui pourrait inclure des candidats ayant bénéficié de modifications de notes. Cet oral doit avoir lieu, et ses résultats être connus, avant le 31 décembre.

Une solution manifestement négociée

D'autre part, Alain Auclaire (actuellement directeur général de la Caisse nationale des monuments historiques, qui fut, de 1983 à 1986, au Centre national du cinéma, en charge du dossier de la transition entre l'IDHEC et la FEMIS), a été chargé de diriger un groupe de travail qui doit remettre avant la fin de l'année *« un projet de règlement qui concilie la nécessité de procédures adaptées aux nécessités de l'école et le respect des principes énoncés ci-dessus »*, selon le comuniqué publié à l'issue de la réunion. Le nouveau règlement devrait être adopté en février prochain, pour être porté à temps à la connaissance des candidats qui se présenteront en 1994.

Très ému, Jack Gajos a ensuite remis son mandat à Jean-Claude Carrière, qui l'a accepté, non sans avoir manifesté son soutien et sa solidarité avec celui-ci pour l'ensemble du travail accompli à la tête de l'école. M. Gajos continuera de gérer les affaires courantes, jusqu'à la désignation par le président d'un nouveau délégué général. Jean-Claude Carrière a également affirmé voir dans ce changement l'effet d'une évolution nécessaire de l'institution après sept ans d'existence.

Cette solution a manifestement été négociée entre les dirigeants de la FEMIS, le ministère de la culture et le CNC, et entérinée par le conseil d'administration, qui n'a pas voulu entrer en conflit avec son autorité de tutelle. Plusieurs questions demeurent en suspens : d'une part, il n'est pas certain que ceux qui s'étaient élevés contre l'attitude d'une direction devenue extrêmement personnalisée soient satisfaits par les mesures adoptées. D'autre part, et du fait du rôle prépondérant joué par Jack Gajos dans le fonctionnement de l'école, les interrogations demeurent quant à la personnalité de son successeur et des pouvoirs qui lui seront attribués.

Le risque existe également que son départ affecte l'enseignement donné par l'équipe qu'il avait réunie et les relations que la FEMIS doit établir avec ses partenaires (Cinémathèque française, Bibliothèque de l'image et du film) au sein du Palais de Tokyo, destiné à devenir le Palais de l'image à la fin de 1995.

JEAN-MICHEL FRODON

MUSIQUES

FFF à La Cigale

La fête du fonck

Le sigle FFF se décline à l'infini. Au commencement des aventures de la tribu, six musiciens avaient fondé la Fédération française de fonck (le terme étant entendu comme la rencontre entre funk – musique noire américaine – et rock), groupe œcuménique qui réunissait un chanteur-tromboniste élevé à la soul et au jazz-rock, un guitariste fou de heavy-metal, un batteur nourri aux rythmes antillais, etc. Deux ans après la sortie de son premier album, FFF revient avec *Free For Fever* (libre pour la fièvre), sans doute un encouragement à la liberté de chauffer. C'est en tout cas l'idée qu'a laissée le premier des deux concerts que devait donner le groupe à La Cigale, les 9 et 10 novembre.

Diversité des sources

Plus que remplie de jeunes gens enthousiastes, la salle du boulevard de Rochechouart ressemblait à un autocuiseur vu de l'intérieur. Sur scène, Marco Prince, le chanteur, sobrement vêtu d'un kilt écossais, ordonnait ces retrouvailles (le groupe n'avait pas joué à Paris depuis un an). *Free For Fever* est un gros disque, très long (une heure et quart), exposé à tous les vents du rock américain, d'*Alice in Chains à Faith no More*. Mais aussi à des influences moins orthodoxes. L'an passé, FFF a longuement tourné en première partie de George Clinton. Le musicien américain avait imposé, il y a vingt ans, une nouvelle manière de faire de la musique à danser, nourrissant la tension extrême de la musique de James Brown de bouffées délirantes, d'accumulations sonores extraordinaires. FFF s'est toujours réclamé de Clinton, mais sa fréquentation directe a appris aux musiciens à mieux construire leurs envolées, à soutenir jusqu'au bout les improvisations qui terminent la plupart des morceaux. Depuis la fin de leur dernière tournée, FFF « s'est séparé » du saxophoniste Philippe Herpin. Sur scène, la section des cuivres est composée de trompettes et de trombones, à la cubaine.

C'est dans cette diversité des sources (Krichou, le batteur, maîtrise si bien les scansions de carnaval qu'il en joue du rock autrement) que FFF trouve son identité propre, quelque chose d'irréductiblement français, dont la manifestation la plus évidente est la belle reprise du *Requiem pour un con* de Gainsbourg qu'ils jouent à la fin du concert. On retrouve cet esprit des lieux dans le mélange assez naturel du français et de l'anglais, souvent à l'intérieur d'une même chanson, dans le militantisme musical qui conduit Marco Prince à conclure le concert par un vibrant appel à *« aller voir des petits groupes à chaque fois qu'il y en a un qui joue près de chez vous »*.

La veille, le chanteur résumait la vie du groupe ces derniers mois. Le bruit avait couru qu'Epic, leur maison de disque, filiale du groupe Sony Music, avait songé un moment se séparer de FFF, un sort auquel n'ont pas échappé nombre de leurs contemporains. *« A ma connaissance, ce n'est pas vrai,* répond le chanteur, *mais nous avons eu du mal à les convaincre de nous laisser enregistrer notre nouvel album en Angleterre sans producteur. Nous estimions que le premier disque réalisé avec un Bill Laswell* [grand maître de l'avant-garde new-yorkaise] *était à moitié raté parce que nous n'avions pas fait ce dont nous avions envie. Autant regretter ce qu'on a fait. »* Voilà pourquoi *Free For Fever* est aussi long et touffu, un disque *« dans lequel on a du mal à rentrer, mais dont on a du mal à sortir »*, selon le chanteur. De son succès dépendra le destin de FFF, groupe jusqu'ici épargné par les coups du sort. Leur chemin a croisé celui de leurs idoles, Clinton, Laswell ou Spike Lee, qui a réalisé un de leurs clips. Aujourd'hui, ils avancent tout seuls.

THOMAS SOTINEL

▶ Le 10 novembre à 19 h 30 à La Cigale 120, bd de Rochechouart, Paris-18ᵉ. Le 12 novembre à Joué-les-Tours, (Indre-et-Loire), MJC. Le 13 novembre à Angoulême, (Charente), *La Neff*. Le 16 novembre à Liège (Belgique), La Chapelle. Le 17 novembre à Bruxelles, le VK.

▶ *Free For Fever* 1 CD Epic 14-474421-10.

YIDDISH CAFÉ à La Vieille Grille

En famille

« Ça me fait dommage que ça soye fini... » Après avoir pleuré (beaucoup), ri (un peu, mais très fort), la vieille dame que son fils avait amenée prendre une bouffée de nostalgie au *Yiddish Café* de Talila et Ben Zimet va repartir dans *« l'avatire »* vers les photos jaunies de sa salle de séjour... Dans la petite salle de La Vieille Grille, on se sent en famille, comme un dimanche à la maison avec l'oncle Yossele et la tante Rivka.

« La musique yiddish, ça ne marchera jamais, car on n'y parle jamais de sexe, vois plutôt du côté de Madonna », fait dire Talila à sa copine Esther Rupnik. De la *Yiddishe Mame* à *Bei mir bist du schön* aucun des standards de la musique populaire des juifs de Pologne et de Russie ne manque à l'appel, introduits par des petites saynètes où le thème des chansons est expliqué en français.

Cela permet d'explorer les mœurs de la tribu « Harengs et cornichons » qui s'entassait, naguère, dans les minuscules appartements autour de la machine à coudre...

Talila et Ben Zimet (accompagnés au piano et à l'accordéon par l'excellent Eddy Schaaf) appartiennent à la génération des enfants des immigrants juifs de l'Est attirés par Paris avant la guerre. Depuis plus de vingt ans, ils se rachètent d'avoir eu, dans leur enfance, honte de ces parents qui écorchaient le français, parlaient trop fort.

Le folklore yiddish – dont s'inspirèrent bon nombre de compositeurs de Broadway – est cultivé par eux comme un patrimoine fragile, souvenir d'un monde disparu dans le sang et les larmes.

L. R.

▶ La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Hermite, 75005 Paris. Jusqu'au 28 novembre à 21 h 30 du mardi au samedi, à 16 heures le dimanche. Tél. : 47-07-22-11.

COMMUNICATION

Les concentrations aux Etats-Unis

Nouvelles surenchères sur Paramount

La bataille boursière autour de Paramount, l'un des derniers groupes multimédias indépendants aux États-Unis, a connu, le week-end dernier, un nouveau rebondissement : alors que les milieux financiers attendaient une surenchère de la part de l'attaquant, la société de télé-achat QVC, c'est le câblo-opérateur Viacom, allié de Paramount, qui a annoncé, samedi 6 novembre, qu'il augmentait son offre d'environ 600 millions de dollars. Face à une OPA qui valorise maintenant Paramount à plus de 10 milliards de dollars (60 milliards de francs), QVC est à la recherche de nouveaux partenaires et pourrait présenter cette semaine une nouvelle offre avec le soutien de la société régionale de téléphone, South Bell.

NEW YORK

de notre correspondant

Heureux actionnaires de Paramount ! Depuis presque deux mois maintenant, ceux-ci sont l'objet d'une cour infernale qui agite non seulement Wall Street et ses banquiers d'affaires, qui ont presque retrouvé le bonheur des années 80 – avec ses OPA, ses contre-OPA et... ses commissions – mais aussi et surtout tout le petit monde américain de la communication, du cinéma, des médias et de l'édition. Conséquence : la première OPA, lancée le 12 septembre par Viacom, leur promettait 8,2 milliards de dollars, soit 50 milliards de francs (une partie en liquide, une autre par échanges d'actions). Samedi 6 novembre, alors que personne ne lui demandait rien – Viacom semblait tenir la corde face à son rival QVC –, le câblo-opérateur augmentait pourtant, pour une seconde fois, sa mise, portant son offre à plus de 10 milliards de dollars.

Ce n'est sans doute pas terminé. Une nouvelle offre de l'attaquant, la société de télé-achat QVC, est maintenant attendue. Son patron, Barry Diller, un ancien de Paramount, travaille depuis plusieurs jours à une réorganisation de ses alliances. Il pourrait annoncer cette semaine un soutien très actif à son offensive de la part de l'une des grandes sociétés régionales de téléphone, Bellsouth, confirmant ainsi l'intérêt des « Baby Bells » (« le Monde de l'économie » du 9 novembre) pour le secteur de la communication. Paramount approche ainsi des sommets considérés comme déraisonnables par nombre d'experts financiers. C'est que les deux partenaires – et leurs alliés – sont également déterminés à l'emporter. Tout un secteur, nouveau, est en train de se structurer, avec des incertitudes nombreuses.

En augmentant, samedi, son offre de 5 dollars sur chaque action de Paramount (au total une mise supplémentaire de 593 millions), Viacom – groupe diversifié dans la communication et qui possède notamment la chaîne musicale MTV – a voulu une fois de plus montrer sa détermination dans cette opération ainsi que sa parfaite entente avec la direction actuelle de Paramount. Cette décision est *« un message fort et clair »* qui signifie que Viacom est *« totalement engagé dans une relation d'affaires avec Paramount »*, ont expliqué, samedi, dans un communiqué commun, Sumner Randstone et Martin Davis, les patrons respectifs des deux groupes.

Priorité absolue

De fait, les deux entreprises – liées par un accord de fusion – travaillent souvent comme si leur mariage avait déjà été consommé. Paramount informe et interroge régulièrement Viacom de ses opérations. Et elles sont nombreuses en ce moment : le dernier studio traditionnel et indépendant américain de cinéma a par exemple annoncé, il y a peu, son intention de créer un cinquième réseau national de télévision (*le Monde* du 7 octobre). Propriétaire du premier éditeur américain, Simon et Schuster, Paramount envisagerait de faire, une offre sur Macmillan Inc, maison d'édition de l'ex-groupe de Maxwell. *« On nous demande de plus en plus de travailler comme si nous faisions déjà partie du groupe Paramount »*, avoue Richard Rubinstein, le patron d'une petite société de production cinématographique, Laurel Entertainment Inc. dépendant de l'un des alliés de Viacom, la chaîne de magasins de vidéocassettes Blackbuster.

Egalement soutenu – à hauteur de 1,2 milliard de dollars – par la société de téléphone de New-York (Nynex), Viacom n'avait pas normalement besoin de surenchérir dans l'immédiat, ayant pris un peu d'avance en lançant sa propre OPA deux jours avant celle de l'« attaquant hostile ». Viacom a voulu, en fait, anticiper sur la contre-attaque en préparation chez QVC. Depuis plusieurs jours, la presse américaine se fait l'écho d'une réorganisation prochaine dans l'équipe qui soutient la société de télé-achat. Barry Diller, son patron, considère qu'il a impérativement besoin de sociétés de production cinématographique pour être présent dans le paysage audiovisuel qui s'annonce. C'est sa priorité absolue.

Ainsi, prenant à contrepied nombre d'observateurs, QVC, qui avait connu ces dernières années un développement spectaculaire dans le télé-achat, a annoncé vendredi l'interruption des discussions en vue d'une fusion qu'il avait depuis plusieurs mois avec Home Shopping Network, une autre société importante de télé-achat liée à *Liberty Media*, du groupe de John Malone. Ce rapprochement aurait donné à QVC une position dominante sur le marché américain du télé-achat, susceptible d'être attaquée par les instances chargées du contrôle de la concurrence. Ce projet a été abandonné.

Dans le même temps, souhaitant conserver son autonomie et ne plus être menacé par les lois anti-trusts dans son opération sur Paramount, Barry Diller cherche à prendre quelque distance avec John Malone, le patron de TCI, premier câblo-opérateur américain. La fusion annoncée entre TCI et Bell Atlantic (*le Monde* du 15 octobre) est une occasion rêvée pour M. Diller. Au même moment, John Clendenin, PDG de South Bell, faisait connaître, comme d'autres, son intérêt pour le secteur de la communication : *« Nous ne voulons pas rester seuls debout quand la musique s'arrêtera »*, expliquait-il il y a peu, à propos de ce jeu de chaises musicales qui se joue aujourd'hui dans les milieux américains de la communication, du téléphone et de la télévision. Travaillant sur des marchés très dérégulés, très concurrentiels et ne devant connaître qu'une croissance assez faible dans les années à venir, toutes les « Baby Bells », les sociétés de téléphone issues de la dérégulation de 1984 sont aujourd'hui à la recherche d'une diversification.

Bellsouth s'intéresse donc à son tour à Paramount. Après avoir imaginé, un temps, une offensive en solo, la puissante société, basée à Atlanta, envisagerait de faire alliance avec QVC. Selon des informations parues dans la presse américaine, mais non confirmées, l'engagement de Bellsouth pourrait être très important, proche de 2 milliards de dollars. Ce soutien contribuerait, à la fois, à mettre hors du jeu Bell Atlantic et TCI et à augmenter l'offre de QVC sur Paramount. Les modalités de cette coopération étaient cependant toujours en débat au cours du week-end.

ERIK IZRAELEWICZ

Grâce au rachat de United communication

UGC-Droits audiovisuels va gérer les droits de près de 800 films américains

Seize mois après avoir fusionné avec la Financière Robur, UGC-Droits audiovisuels a annoncé, mardi 9 novembre, le rachat de la totalité du capital de United communication, une société qui contrôle les droits, pour encore huit à dix ans, de près de 800 films américains et 2 000 heures de télévision.

UGC-Droits audiovisuels était devenu, après sa fusion avec Financière Robur, en juin 1992, le plus gros détenteur de droits de films de cinéma et d'heures de télévision de la zone francophone. Avec le rachat de la totalité du capital de la société United communication (800 films et 2 000 heures de télévision), c'est une sorte de géant prêt à affronter la prochaine révolution numérique qui voit le jour. Déjà détentrice des droits sur quelque 1 800 films et 900 heures de fictions télévisées, UGC-DA élargit son portefeuille à 2 500 films et 3 000 heures de télévision. L'acquisition de United communication permet aussi à UGC-DA d'internationaliser davantage son catalogue en faisant une place de choix aux films américains. Parmi les films les plus connus qui viennent d'être acquis, on trouve *Rain Man*, *Un poisson nommé Wanda*, *Rocky*, *Voyage au bout de l'enfer*, plus des classiques comme *la Nuit du chasseur* avec Robert Mitchum, *Moby Dick* avec Gregory Peck, etc.

Tous ces films, dont United communication avait acquis les droits pour environ dix ans sur la zone francophone, viennent principalement du catalogue de la Metro Goldwyn Mayer-United Artists. Cette acquisition sera presque entièrement financée par une augmentation de capital d'environ 310 millions de francs. Elle apurera les dettes de United communication sans accroître l'endettement d'UGC-DA. Cette dernière n'entend pas s'arrêter en si bon chemin et d'autres acquisitions sont à prévoir au cours des mois à venir, même si elles sont de moindre importance.

Y. M.

RADIO-FRANCE : la CGT réplique à M. Cousin. – La section CGT-FSM de Radio-France a répliqué, lundi 8 novembre, aux propos de Bertrand Cousin, secrétaire national à la communication du RPR, en déclarant notamment : *« Les personnels de Radio-France ne s'endormiront pas si l'on veut verticaliser et filialiser.* Interrogé sur France-Inter, jeudi 4 novembre, à l'occasion de la présentation du programme pour l'audiovisuel du RPR (*le Monde* du 6 novembre), M. Cousin avait estimé que Radio-France est *« une belle au bois dormant, une société sans projet, coupée de son marché, aux modes de fonctionnement dépassés, gaspillant l'argent public »*.

En réaffirmant la « perspective » de la privatisation

M. Carignon contredit M. Toubon sur l'avenir de la SFP

Le ministre de la communication, Alain Carignon, et le ministre de la culture, Jacques Toubon, entretiennent officiellement d'*« excellentes relations »* ... Mais cela ne les empêche pas de se contredire.

Lundi 8 novembre, à l'Assemblée nationale, M. Toubon, présentant son budget, avait affirmé qu'il n'était *« pas question – vous vous en apercevrez*, avait-il précisé aux députés, *quand le gouvernement déposera le projet de loi sur l'audiovisuel – de privatiser la Société française de production. »*

Mardi 9 novembre, le ministère de la communication a réagi à ce propos en précisant, pour sa part, que la privatisation demeure *« la perspective »* de la SFP, même si une telle mesure n'apparaît pas *« d'une urgence brutale »*.

Le ministère de la communication renvoyait les amateurs de clarté à la « lettre de cadrage » adressée le 20 septembre à Jean-Pierre Hoss, remplacé depuis lors par Michel Bassi. Signée par quatre ministres (économie, budget, travail, et communication), cette lettre confiait au président de la SFP *« la mission d'adapter les structures et les moyens de l'entreprise à l'évolution prévisible de son chiffre d'affaires et de la préparer à sa future privatisation. »* A suivre.

CHRONOLOGIE

Octobre 1993 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

INTERNATIONAL

2. – GÉORGIE : les partisans de l'ex-président géorgien Zviad Gamsakhourdia prennent le port de Poti et, le 17, coupent la route de la mer Noire. Le 23, Edouard Chevardnadze annonce l'entrée de la *Géorgie dans la CEI. A partir* du 25, les troupes gouvernementales géorgiennes, soutenues par la Russie, reprennent la plupart des positions conquises par les Zviadistes. (2, 3-4, 5, 6, 23, 24-25, 27, 28, 30, II/XI).

3. – AZERBAIDJAN : Gueïdar Aliev *remporte l'élection présidentielle* alors que la guerre du Haut-Karabakh se poursuit (5, 27, 29, 31-X/Ier/XI).

3-4. – SOMALIE : les forces du général Aïdid *infligent* aux troupes américaines à Mogadiscio un revers militaire dont le bilan est de 13 «casques bleus» tués et de 80 blessés. A partir du 7, les Etats-Unis confirment leur désengagement militaire en annonçant le *retrait du contingent* américain de Somalie avant le 31 mars 1994, puis, le 19, celui des «rangers», la force spéciale de l'armée de terre. Le 29, la Conseil de sécurité de l'ONU *adopte* la résolution 878 qui proroge jusqu'au 18 novembre le mandat de l'ONU en Somalie. (5 au 7, 9, 10-11, 12, 15, 16, 21, 22, 28, 31-X/Ier-XI).

4. – CROATIE : L'ONU adopte la résolution 871 qui prolonge le mandat des 14 000 «casques *bleus*» *(FORPRONU) jusqu'au* 31 mars 1994. Le 15, le président Tudjman, se déclare hostile à un réglement global dans l'ex-Yougoslavie. (7, 19).

Russie : le putsch avorté

L'épreuve de force commencée *le* 21 septembre entre les députés et le président Eltsine, qui a prononcé la dissolution du *Parlement se poursuit.* Les opposants, dirigés par Rouslan Khasboulatov, le président du Parlement, et par le général Alexandre Routskoï, le vice-président «élu» *«président par intérim»,* sont retranchés à l'intérieur de la «Maison Blanche», l'immeuble *du Parlement, encerclé* depuis le 28 septembre par les troupes fidèles à Boris Eltsine.

Le 3 octobre, les négociations qui se tenaient au monastère Danilov sous l'égide du *patriarche Alexis II sont* interrompues. Boris Eltsine nomme le premier ministre Viktor Tchernomyrdine vice-président de la Fédération de Russie et proclame l'état d'urgence à Moscou pour une semaine. Le même jour, une manifestation violente *prend d'assaut, sur l'ordre du* général Routskoï, le bâtiment de la mairie et attaque le centre de *télévision* d'Ostankino.

Après une nuit de violents affrontements, les forces loyales *au président Eltsine, appuyées* par des chars, prennent d'assaut, le lundi 4, la «Maison Blanche», après avoir tiré au canon sur sa façade. Le soir, Alexandre Routskoï, Rouslan Khasboulatov et leurs partisans se rendent. Internés à la prison de Lefortovo, ils seront inculpés le 14. *Le bilan officiel* de ce «lundi rouge» est estimé à quelque cent quarante morts.

Dès le 4, Boris Eltsine a imposé le couvre-feu de 23 heures à 5 heures et censuré la presse. Le 6, il confirme la tenue des élections législatives le 12 décembre. Le 7, il suspend par décret la Cour constitutionnelle et, le 9, l'activité des soviets municipaux. A partir du 11, *il effectue sa première visite* officielle au Japon.

Le 14, quinze journaux d'opposition sont fermés. Le 15, le président russe décide d'organiser le 12 décembre, en même temps que les élections, un référendum sur le projet de Constitution. Le 18, l'état d'urgence est levé. *Le 22, le secrétaire* d'Etat américain Warren Christopher se rend à Moscou et pro*pose un «partenariat pour la paix».* Le 28, Boris Eltsine rend public un décret ouvrant la voie à une privatisation des terres et au démantèlement des kolkhozes (1, 2, 4 au 9, 11, 12, 15, 16, 20, 21, 24-25, 27, 28, 30, III/XI).

5. – RWANDA : le Conseil de sécurité de l'ONU vote une résolution *(872)* sur l'envoi de 2 500 hommes dans le cadre de la Mission d'*assistance des Nations* unies au Rwanda (MINUAR). (9, 13).

5. – JEAN-PAUL II : le Vatican rend publique la dixième encyclique de son pontificat, intitulée Veritatis Splendor («Splendeur de la vérité»). (6, 7, 8, 17-18).

6. – PAKISTAN : Benazir *Bhutto,* limogée en 1990, *remporte* les élections législatives contre son rival Nawaz Sharif, de la Ligue musulmane. Les députés l'élisent, le 19, au poste de premier ministre. (5, 6, 8, 9, 10-11).

8. – AFRIQUE DU SUD : 'Assemblée générale de l'ONU *lève* les sanctions économiques contre Pretoria, mais maintient l'embargo *sur les armes et le pétrole* jusqu'à la mise en place du Conseil exécutif de transition. (10-11, 17-18).

10. – GRÈCE : le PASOK d'Andreas Papandréou – évincé du pouvoir en juin *1989* – sort vainqueur des élections législatives anticipées, avec 46,9 % des suffrages contre 39,4 % à la Nouvelle Droite du premier ministre sortant, Constantin Mitsotakis. (7, 12).

13. – PROCHE-ORIENT : après la ratification, le 11, par le *Conseil central de l'OLP, du texte* sur l'autonomie des territoires occupés par 63 voix contre 8 et 9 abstentions, les négociateurs d'Israël et de l'OLP réunis à Taba don*nent le coup d'envoi à la mise* en œuvre de l'accord de paix du 13 septembre 1993. Le 25, les autorités israéliennes libèrent 700 prisonniers palestiniens. (3-4, 5 au 13, 15, *16, 21,* 26, 28, 30, *II/XI*).

13. – HAÏTI : les partisans des putschistes empêchent l'accostage du premier contingent américain et canadien de la mission de l'ONU chargée de *préparer* le retour du président en exil Jean-Bertrand Aristide, prévu pour le 30 octobre. Le Conseil de sécurité adopte la résolution 873 rétablissant, à partir du 18, l'embargo pétrolier et mili*taire contre Haïti* . Le 15, les Etats-Unis décrètent un blocus naval d'Haïti. Le 27, Dante Caputo, médiateur de l'ONU, annonce l'ajournement *sine die* du retour du *président Aristide.* (6, 8, 13, 15, 16, 17-18, 19, 21, 22, 24-25, 26, 29, 30, *II/XI*).

***18. – POLOGNE :** après la vic*toire de la gauche ex-communiste aux élections législatives du 19 septembre, le président Lech Walesa désigne Waldemar Pawlak, prési*dent du Parti paysan* (PSL), comme premier ministre. (16, 20, 28).

18. – FRANCE-YÉMEN : M. Mitterrand se rend en visite officielle à Sanaa, la première d'un chef d'Etat français dans ce pays unifié depuis mai 1990. (20, 21).

21. – YASSER ARAFAT effectue sa deuxième visite officielle en France, où il est reçu à l'égal d'un chef d'Etat. Le même jour, Assaad *Saftaoui, membre du Fath, est* assassiné à Gaza. (16, 22, 23, *24-25*).

22. – BOSNIE : *Fikret Abdic,* leader sécessionniste de la région de *Bihac* conclut un accord à Zagreb avec le leader des Croates de Bosnie, Mate Boban, et, le lendemain, avec Radovan Karadzic, le chef des Serbes de Bosnie. Le 23, les *forces croates bosniaques* massacrent des civils dans un village musulman à Stupni-Do, en Bosnie centrale. (22, 24-25, 26 au 30).

21. – BURUNDI : le président Melchior Ndadaye, premier président hutu élu le 1er juin 1993, et quatre responsables sont assassinés lors d'un coup d'Etat militaire à Bujumbura déclenchant des tueries *entre ethnies tutsie et hutue.* (22, 23, 24-25, 26 au 30, 31-X/Ier/XI, II/XI).

23. – IRLANDE DU NORD : dix personnes trouvent la mort dans un attentat à la bombe, revendiqué *par* l'IRA, dans le quartier protestant de Shankill Road à Bel*fast. Cet attentat, le plus meurtrier* depuis 1988, compromet les négociations tripartites sur l'avenir de l'Irlande du Nord. Le 31, les Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF), groupe paramilitaire loyaliste (protestant), revendiquent la tuerie de Greysteel, dans un pub catholique, près de Londonderry, *qui fait sept morts et dix blessés.* (26, 27, 29, 30).

24. – LE DALAÏ-LAMA, chef *spirituel et politique en exil des* Tibétains, effectue son huitième séjour en France. (24-25, 26).

24-31. – *ALGÉRIE :* *trois agents* consulaires français, Jean-Claude et Michèle Thevenot et Alain Freyssier, sont enlevés à Alger. Cet enlèvement fait suite à l'assassinat de deux *géomètres français près de* Sidi-bel-Abdès le 21 septembre. Le 30, deux des otages sont libérés à Alger, après une opération des forces de l'ordre à Oued-Slama, fief *islamiste* à 30 *kilomètres d'Alger.* Le 31, Mme Thevenot est libérée à son tour. (9 au 23, 26 au 30, *II/XI*).

25. – CANADA : le Parti libéral remporte 178 des 295 sièges à la Chambre des communes d'Ottawa avec 42 % des suffrages. Avec 2 sièges, les conservateurs de Kim *Campbell subissent une défaite* écrasante. (20, 25-25, 27 au 29).

31. – PÉROU : les Péruviens *adoptent par référendum la révi*sion de la Constitution, qui permet au président Alberto Fujimori de se présenter pour un second mandat. (31-X/Ier/XI, II/XI).

Du GATT à l'entrée en vigueur du traité de Maastricht

GATT : Des réalisateurs américains et français continuent à s'opposer sur le volet de l'audiovisuel et la classe politique française sur l'ensemble de l'accord. Le 9, Alain Juppé propose, à *Vienne (Autriche), un accord partiel «intérimaire»* au GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) avant le 15 décembre sur les sujets «sensibles», dont l'agriculture, ce que rejette Peter Sutherland, directeur général du GATT. Le *17, le 5e sommet des pays fran*cophones à l'île Maurice adopte une résolution en faveur de l'*«exception culturelle».* Edouard Balladur, le 15, à Nantes, et le 17, à «7 sur 7» sur TF 1, se déclare déterminé à rejeter l'accord s'il ne lui convient pas.

Après les craintes exprimées par Jacques Delors, le 17, au «Grand jury RTL-*le Monde*» sur *les risques d'isolement de la* France et les déclarations de François Mitterrand, le 25, à *«L'heure de vérité» sur* France 2, en faveur d'un aboutissement, le premier ministre infléchit sa position, le 28, dans *le Figaro,* en se prononçant pour la signature *d'un accord (par la France) au* GATT. (6, 8, 10-11, 12, 15, 16, 17-18, 19 au 22, 23, 27, 29, 30.)

UNION EUROPÉENNE : Le 12, le jugement de la Cour *constitutionnelle* de Karlsruhe permet à l'Allemagne, le dernier pays à le faire, de ratifier le traité de Maastricht. Celui-ci entrera en vigueur le 1er novembre.

Le 18, la date d'application de *la convention* de Schengen *sur la* libre circulation des personnes entre neuf pays européens, pré*vue pour le 1er décembre 1993,* est reportée au 1er février 1994.

Le 25, François Mitterrand, à «L'heure de vérité», propose aux Douze un emprunt européen de 100 milliards d'écus (près de 700 milliards de francs) pour un *programme de grands travaux* contre le chômage. Le 29, le conseil extraordinaire européen, *réuni à Bruxelles, est consacré* à l'entrée en vigueur du traité de Maastricht et décide de l'attribu*tion du siège des institutions* européennes. (9, 13, 15, 16, 23, 27, 29, 30, 31-X/1er-XI.)

FRANCE

***1er. – Projet de loi quinquennale* sur le travail l'emploi et la formation professionnelle :** l'Assemblée nationale rejette dans la nuit du 1er au 2, l'amendement de Jean-Yves *Charmard (RPR) visant à inciter* les entreprises à recourir au travail à temps partiel à travers l'expérimentation de la semaine de quatre jours. Le même jour, Edouard Bal*ladur en Franche-Comté exprime* sa préférence pour *«l'expérimentation»* en matière de réduction de temps de travail. Le 5, l'Assemblée nationale adopte en première lec*ture par 468* voix (RPR-UDF) contre 88 (PS-PC) selon la procédure de vote personnel *le projet de loi.* (1, 2, 4 au 7, 10-11, 29.)

1er. – Intempéries : après les inondations *qui ont affecté* le Sud-Est de la France en septembre, Charles Pasqua débloque 3 millions de francs d'aide d'urgence pour le Vaucluse. Le 14, le plan ORSEC *est déclenché en Camargue.* (2, 3-4, 5, 7, 9, 10-11, 16, 20.)

4. – Privatisations : la privatisation de la BNP à laquelle souscrivent plus de 2,8 millions d'actionnaires et *qui rapporte* 28 milliards de francs est un succès. Le 18, Edmond Alphandéry annonce la prochaine privatisation de Rhône-Poulenc. (5, 6, 16, 18, *19,* 20, *21,* 24-25, 29, *II/XI.*)

6. – Essais nucléaires : après l'essai nucléaire chinois souterrain du *5 octobre, l'Elysée et Matignon* publient un communiqué commun réaffirmant le maintien du mora*toire* nucléaire décrété le 8 avril 1992. François Mitterrand déclare, le 6, en Autriche, *et le* 25, à «L'heure de vérité» sur France 2, que *«la France ne donnera pas le signal de la reprise des essais nucléaires»* tant que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Russie ne le feront pas. (6 au 8, 10-11, 15, 21, 27.)

6. – Michel Rocard : invité de «*La marche du siècle*», le président de la direction nationale du PS propose un *«new deal européen»* contre le chômage. Il défend l'idée d'un *«grand emprunt européen»* et d'un *«partage du travail et du revenu».* Le 16, dans un *«entretien»* au *Monde,* il critique *sévèrement la politique économique et sociale du premier ministre.* (8, 16).

7. – Parlement : en application *des réformes du mode de fonctionnement* de l'Assemblée décidées par Philippe Séguin, le roi d'Espagne, Juan Carlos, est reçu par l'Assemblée nationale; le 13, le Sénat reçoit Helmut Kohl. (9, 15.)

13. – Bioéthique et génétique : une équipe de chercheurs améri*cains, dirigée par le docteur Jerry* Hall, rend public, ses travaux sur le clonage d'embryons humains qui suscitent une controverse d'ordre éthique. Le 25, François Mitterrand à «L'heure de vérité» sur France 2 invite le gouvernement à prendre en compte *les trois projets* de loi sur la bioéthique en attente. (16, 27, 30.)

15. – Bernard Tapie : *Pierre* Méhaignerie, garde des sceaux, transmet à Philippe Séguin la *demande de levée d'immunité* parlementaire de Bernard Tapie, mis en cause dans l'affaire de la société de pesage Testut. M. Tapie rend publique, le 26, sa décision de quit*ter la présidence de l'OM. Le 27,* Elie Fellous, PDG de Bernard Tapie Finance (BTF) est remis en liberté. Il avait été placé en détention le 11 octobre à la suite de sa mise en examen le 6 août *1993* pour faux et usage de faux et pour abus de biens sociaux dans l'affaire *Testut.* (9, 13, 15, 16, 17-18, 21, 22, 27, 29.)

18. – Air France : le conflit, *commencé* le 12 *lors de la pre*mière journée nationale d'action unitaire du secteur public du gouvernement Balladur, se durcit à Orly et Roissy-Charles-de-Gaulle où *les salariés bloquent l'accès aux* pistes. Les syndicats s'opposent au plan de redressement de Bernard *Attali qui prévoit 4 000 suppres*sions d'emplois pour parvenir à *5,1 milliards* d'économies. *Le 24,* Bernard Bosson, ministre des transports, annonce le retrait du plan d'économies *et* Bernard Attali présente sa démission de la présidence d'Air France ; *il est remplacé* par Christian Blanc. Le 26, la grève culmine avec un *«mardi noir»* : tous les avions d'Air France restent au sol. Le 29, le personnel d'Air France du fret de Roissy et d'Orly, ayant reçu la veille, de Christian Blanc, l'assurance que le plan Attali serait abandonné, vote la reprise du travail. (16, 18, 20 au 23, 25 au 30, *II/XI, III/XI.*)

19. – Grand Stade : le gouvernement choisit définitivement Saint-Denis pour l'implantation du Grand Stade en vue de la Coupe du *monde de football de 1998. (20* au 22, 30.)

21. – Paul Touvier : la Cour de *cassation rejette le pourvoi formé* par Paul Touvier contre l'arrêt rendu par *la chambre d'accusation* de Versailles et le renvoyant devant la cour d'assises des Yvelines pour complicité de crime contre l'humanité. (20.)

22-24. – PS : le premier congrès ordinaire *«constituant»,* avec renouvellement des instances dirigeantes, depuis celui de Rennes, en mars 1990, se déroule au Bour*get sous le signe de l'unité avec le* message de François Mitterrand et l'élection, le 23, de Michel Rocard – jusqu'alors à la direction provisoire du parti et seul candidat en lice – comme premier secrétaire du PS. Pour la première fois, le premier secrétaire du PS est élu au *scrutin direct et personnel* et à bulletin secret par les délégués. (21 au 23, 24-25, 26.)

25. – M. Mitterrand est l'invité d'une «Heure de vérité» exceptionnelle sur France 2.

Situation sociale : il *défend «la cohésion sociale»*, et préconise une négociation sur une réduction du temps de travail *«branche par branche»* pour assurer la compétitivité des entreprises. *Politique :* il affirme que la première cohabitation avait été *«un peu caricaturée»* par la presse. *Il pense qu'Edouard* Balladur est *«un homme d'Etat»* et *estime que Michel Rocard* a les qualités pour être premier secrétaire du PS, mais qu'il faudra un *«miracle»* pour qu'il remporte la victoire lors de la prochaine élection *présidentielle.* (26, 27.)

26. – Sida : l'équipe de Ara G. Hovannessian, à l'Institut Pasteur, rend publique une découverte fondamentale sur les mécanismes *moléculaires à l'origine de l'infec*tion des cellules du système immunitaire humain par le virus du sida. Le 26, l'adoption par les sénateurs en première lecture de l'amende*ment du projet de loi de Philippe* Douste-Blazy, relatif à la santé publique et à la protection sociale, instituant le dépistage obligatoire du sida pour les personnes atteintes de tuberculose, provoque une controverse portant sur l'efficacité d'une telle mesure en termes de santé publique. (26 au 30, 31-X/I/XI.)

***27. – Charles Pasqua** présente au* conseil des ministres un projet de loi tendant à rétablir le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux qui revient sur la *loi du 19 décembre 1990* due à Pierre Joxe. (29.)

27. – Mort de Léo Hamon, ancien ministre dans le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas. (29.)

Constitution et droit d'asile

Le 4, Charles Pasqua déclare au «Club de la presse» d'Europe 1», à propos de la révision de la Constitution sur le droit d'asile, qu'elle *«doit se faire par la voie d'un projet de loi».*

Le 7, tenant compte des exigences du président de la République, le premier ministre transmet au Conseil d'Etat un projet de revision constitutionnelle qui se fera par ajout d'un article dans le titre VI, consacré aux *traités et accords* internationaux. Le premier paragraphe prévoit une exception à la stricte application du *préambule* de 1946 au demandeur d'asile ayant transité par un autre Etat de la Communauté ; le second alinéa indique que la France conserve la possibilité – et non plus l'obligation – d'examiner une demande d'asile, *même rejetée par un partenaire* européen. Le 13, après la réunion de son bureau exécutif, le PS rend *publique* sa position : il s'opposera au projet. Le 16, le Conseil d'Etat rend un avis favorable au texte du gouvernement. Le 20, la conseil des ministres approuve le projet de loi constitutionnelle *relatif aux «accords internationaux en matière de droit d'asile».*

Le 21, la commission des lois *de l'Assemblée nationale* l'adopte sans modification. Le 25, François Mitterrand, invité de «L'heure de vérité», sur France 2, *souligne que le second* alinéa du texte préserve le droit d'accepter une demande d'asile politique *«malgré tout et quelle que soit la décision des* autres *pays».* Le 27, l'Assemblée adopte l'article unique du texte, la droite votant «pour», le *PS* et le PC «contre». (6 au 9, 10-11, 13, 16, 21 au 23). 24-25, 27 au 29).

L'attribution des prix Nobel

Littérature. – Toni *Morrison,* romancière noire américaine.

Médecine. – *Les* Américains, Richard J. Roberts et Phillip A. Sharp pour leur découverte des «gènes à structure discontinue».

Economie. – Les Améri*cains Robert W. Fogel et Dou*glas C. North. Physique : les Américains Russell A. Hulse et Joseph H. Taylor, *de l'univer*sité de Princeton, pour leur *découverte d'un pulsar.*

Chimie. – L'Américain Kary B. Mullis pour une technique biologique de multiplication de segments d'ADN, et le Canadien Michael Smith pour ses *travaux sur la mutagenèse dirigée.*

Paix. – Nelson Mandela, *président du Congrès national* africain (ANC), et le président Frederik De Klerk reçoivent conjointement le prix Nobel de la paix pour leur combat contre l'*apartheid* (8, 9, 13, 15, 16, 18, 19).

CULTURE

9. – La Foire internationale d'art contemporain (FIAC) ouvre ses portes au Grand Palais (7, *10-11, 15, 16, 21*).

10. – Mort de **Catherine Collard,** pianiste française (12).

12. – Alain Françon dirige *la Remise*, de **Roger Planchon,** au Théâtre des Amandiers à Nanterre (10-11).

14. – **Exposition** «Les Vallées du Niger» au Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, jusqu'au 10 janvier (15).

16. – **Exposition** «L'Ame au Corps» au Grand Palais sur les rapports entre arts et sciences depuis le siècle des *Lumières* jusqu'au 24 janvier (23).

20. – Le film américain *Jurassic Park,* de Steven Spielberg, sort en France (20).

20. – Le Grand Prix national **d'architecture** est *décerné pour* 1993 à Dominique Perrault, maître d'œuvre de la Bibliothèque de France (21).

31. – Mort de **Federico Fellini,** cinéaste italien, né en 1920 à *Rimini. Il a reçu cinq Oscars :* pour *la Strada, les Nuits de Cabiria, Huit et demi, Armarcord* et pour l'ensem*ble de son œuvre (vingt-quatre longs* métrages) en 1993 (2/XI).

Dossier établi par Brigitte Camus-Lazaro

Dangereuse surenchère sur le voile islamique

En amalgamant port du foulard, violence et contrôle des titres de séjour à l'école, une partie de la majorité joue aux apprentis sorciers

RELANCÉE sur le ton de la croisade, le 20 octobre à l'Assemblée nationale, par Ernest *Chénière, député* (RPR) de l'*Oise* et ancien principal du collège de Creil où éclata la première «affaire» à la rentrée 1989, la question du port du foulard islamique à l'école a, une fois de plus, pris des proportions sans commune mesure avec la réalité des situations vécues.

A entendre les plus radicaux, au RPR notamment, elles seraient sept cents jeunes musulmanes (sur près de trois millions de collégiennes et de lycéennes des établissements publics), *«poussées par leur famille»*, à *«imposer à leurs camarades et à l'administration scolaire l'expression outrancière de leur différence, l'expression visible de leur engagement radical»*, pour reprendre les termes de M. Chénière.

Les chiffres, invérifiables, de ce *«djihad insidieux»*, que dénonce *violemment* l'ancien principal reconverti en député, paraissent fortement grossis. Le ministre de l'éducation évoque, pour sa part, quelques dizaines de cas. Pour le seul département de Seine-Saint-Denis, qui devrait être l'un des plus touchés du fait de la forte communauté musulmane qui y séjourne, l'*inspecteur d'académie compte sur* les doigts d'une main les établissements *«où la question du foulard s'est réellement posée»* à la dernière rentrée. En tout, une quinzaine de jeunes filles (sur cent dix mille lycéens et collégiens que compte le département), *«avec qui un accord a pu être trouvé»*. Certaines ont accepté de retirer leur voile *en rentrant* dans les classes, d'autres ont produit des certificat médicaux pour être exemptées de cours d'éducation physique, d'autres encore suivent les cours voilées, tandis que le dialogue se poursuit avec les familles.

Car force est de constater qu'en l'absence de pressions (et la médiatique n'est pas la moindre) la question du port de signes à caractère religieux ou politique – là où elle se pose, c'est-à-dire dans une poignée d'établissements – trouve généralement solution, sur le long terme, dans la négociation entre les familles, l'administration et les enseignants. Quand la question toutefois se pose réellement. *«Un jour*, rappelle un ancien chef d'établissement de Sarcelles, *j'ai remarqué que les élèves, autour de moi, portaient tous la kipa. Je ne m'en étais jamais rendu compte auparavant!»*

Pour éviter les conflits, certains trouvent avant tout des réponses pédagogiques. *«En expliquant que le racisme était un interdit et en affichant comme l'une des priorités la lutte contre le racisme, nous nous sommes préservés de telles situations»*, explique une principale d'un collège du Val-de-Marne, classé en zone d'éducation prioritaire. *«Le maître mot, c'est le dialogue. D'une part, il faut imposer le respect des règles de vie scolaire, telle que l'assiduité au cours, notamment en période de ramadan. D'autre part, pour ne pas se couper de la moitié de nos élèves, il ne faut pas occulter la dimension religieuse et culturelle de certains faits. La fête de l'Aïd, on en parle. Et les enfants amènent des gâteaux...»*



Bon sens et dialogue

Dialogue et bon sens s'imposent : *«Comment demander à de jeunes pakistanaises musulmanes débarquant en France d'intégrer, du jour au lendemain, les principes de la laïcité française? Cela prend inévitablement du temps.»* A chacun sa méthode : *«Je force tous les parents à venir personnellement inscrire leurs enfants»*, indique de son côté ce principal d'un collège du Gard, qui a mis sur pied une «école des parents», une fois par mois le samedi matin : *«J'explique ce que laïcité veut dire. Les mamans viennent voilées. Pas les enfants.»*

Reste que certains chefs d'établissement redoutent quand même d'être, un jour, confrontés au problème. Les circulaires de Lionel Jospin et, plus récemment, celle de François Bayrou, censées expliquer l'avis du Conseil d'Etat, rendu le 27 novembre 1989 à la suite de l'affaire des foulards de Creil, placent en effet les chefs d'établissement au premier rang. Au risque, en cas de conflit, de laisser reposer sur leurs épaules l'entière responsabilité d'une crise qui peut dépasser le cadre de leur établissement. Evoquant sans détour la «solitude» dans lequel doit se trouver leur collègue de la cité scolaire de Nantua *(lire ci-dessous)*, certains chefs d'établissement estiment, comme ce principal de collège des Yvelines, qu'il aurait fallu, de la part du ministère, *«un appui et un peu plus de clarté»*.

D'où vient la difficulté? Le Conseil d'Etat a rappelé que, conformément aux principes fondamentaux inscrits dans la Constitution (et non, comme tend abusivement à le faire croire M. Chénière, à cause du droit d'expression des lycéens reconnus par la loi Jospin de 1989), *«le port par les élèves de signes par lesquels ils entendent manifester leur appartenance à une religion n'est pas lui-même incompatible avec le principe de laïcité, dans la mesure où il constitue l'exercice de la liberté d'expression et de croyances religieuses»*. Mais, ont ajouté les sages, *«cette liberté ne saurait permettre aux élèves d'arborer des signes d'appartenance religieuse qui (...), par leur caractère ostentatoire ou revendicatif, constitueraient un acte de pression, de provocation, de prosélytisme ou de propagande, porteraient atteinte à la dignité ou à la liberté de l'élève ou d'autres membres de la communauté éducative (...).»*

Si, c'est une évidence, les chefs d'établissement demeurent les mieux placés pour apprécier une telle situation, il n'en demeure pas moins que la tâche est parfois rude. *«Que veut dire ostentatoire?*, demande un principal de collège de ZEP de l'agglomération lyonnaise. *Comment juger la «dose» de prosélytisme que sous-tend le port du voile? Comment faire la part entre ce qui relève du religieux, du culturel ou du simple désir d'identité que peut avoir une adolescente au collège?»*

La peur de l'Islam

A l'évidence, analyse un principal de collège de l'Essonne, *«ce n'est pas le foulard qui pose problème, c'est bien la connotation qu'on veut y mettre. Le refus de voir que nous vivons dans un monde pluriculturel. Avec, surtout, cette peur diffuse de l'islam.»* Car cette deuxième «affaire» du foulard, à Nantua, reprise sans ménagement ni précaution par une partie de la majorité parlementaire, apparaît bien comme la partie émergée d'une vaste campagne, destinée, comme le note le SGEN-CFDT, à faire de l'école *«un instrument de mise à l'index des étrangers»*. En n'hésitant pas, une fois de plus, à charger l'école de tous les maux et à faire du foulard l'étendard d'une *«croisade anti-immigrés»*, comme l'a dénoncé la semaine dernière le Syndicat des *enseignants* (SE-FEN).

C'est ainsi que, à entendre Robert Pandraud, *l'école et la* République seraient en danger. En trois phrases à l'emporte-pièce à l'adresse de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, le député (RPR) de Seine-Saint-Denis n'a pas hésité, mercredi 3 novembre, à amalgamer les phénomènes de violence à l'école, la question du port du *foulard islamique* et celle du contrôle des titres de séjours des élèves étrangers.

Contrôler les élèves? *«Ce n'est pas notre rôle!»*, *s'exclament* à l'unisson les chefs d'établissement, qui mettent en avant leur rôle éducatif, lequel passe par la scolarisation des enfants et des adolescents. Mais, là encore, le cheval de bataille enfourché par les députés de la majorité ne résiste pas au bon sens car, dans la pratique, le contrôle s'effectue de fait lorsqu'il s'agit d'inscrire un élève pour un *stage en entreprise*, à un voyage à l'étranger ou simplement à un examen.

Saisissant l'opportunité de cas extrêmes qui font problème, les plus radicaux de la majorité ne reculent donc pas devant la caricature d'une école qui ne correspond pas à la majorité des situations que connaissent les six mille établissements du second degré public en France. Il est vrai que la violence et l'agressivité sont une réalité manifeste, *quotidienne*, pour un certain nombre d'entre eux. Mais cela relève de la désespérance économique, sociale et familiale de quartiers urbains déshérités et n'a rien à voir avec le voile et le contrôle des titres de séjour des élèves d'origine étrangère. C'est oublier, enfin, que, avec les moyens dont ils disposent, enseignants et *administratifs* – à l'image de ces «profs» dont on a pu *saisir* la vie, samedi dernier, sur Canal + – s'emploient avant tout à trouver des réponses pédagogiques.

Là, on le sait, le mal fait peur. Au point de faire reculer nombre de candidats au professorat des lycées et collèges qui connaissent l'angoisse de la première affectation. C'est à ces vraies questions, plus urgentes, qu'il faut apporter de vraies réponses.

JEAN-MICHEL DUMAY

Indemnité fantôme

On le leur avait promis : leur dévouement allait être payant. A ceux qui, professeurs d'école débutants, acceptaient de démarrer leur carrière dans les *départements* les *plus déficitaires* en enseignants, la Patrie reconnaissante avait pris, depuis 1990, l'engagement d'allouer une «indemnité de première affectation». C'était écrit – c'est toujours écrit – dans les brochures du ministère : l'indemnité de 12 880 francs est versée *«pendant trois ans dans certains départements déficitaires (Nord, Est, région parisienne) sous condition d'exercer trois années consécutives dans le département au titre duquel cette indemnité est accordée»*.

38 000 F sur trois ans : la carotte avait bon goût. Jusqu'à ce qu'un discret arrêté ministériel, daté du 19 juillet dernier, la rende bien amère pour environ trois mille jeunes enseignants, titularisés à la rentrée 1993. *Des treize départements traditionnellement concernés*, car *fortement déficitaires*, seuls les cinq départements de la petite couronne parisienne (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Essonne, Hauts-de-Seine et Val-d'Oise) conservent effectivement, cette année, le bénéfice de l'indemnité de première affectation.

Pour les huit autres départements (1), les règles varient selon la situation des enseignants : ceux qui avaient commencé à toucher la prime continueront à la percevoir comme *prévu. Mais ceux qui débutent* (et qui, pour beaucoup, avaient misé dessus) sont purement et simplement priés de... ne plus y penser.

Coup de canif dans le budget

A l'heure des coupes claires dans les budgets, tout semblait possible. Interrogé par Guy Drut, député (RPR) de Seine-et-*Marne, qui s'inquiétait du sort* de ces jeunes enseignants laissés pour compte, François Bayrou, s'est expliqué, début octobre, sur ces *«anomalies»* de rentrée : *«Mes prédécesseurs*, a-t-il indiqué, *n'ont pas inscrit dans le projet de budget 1993 les crédits correspondants* [à cette indemnité] (...). *Nous avons dû prendre une mesure d'urgence en faveur des cinq départements les plus gravement atteints et concentrer sur eux nos efforts pour que les engagements soient tenus.»*

Renseignement pris, le coup de canif dans les engagements de l'Etat a bien été donné par le gouvernement socialiste, quelque temps avant les élections. Car ayant précipité, pour la rentrée 1993, la titularisation d'une certaine catégorie d'*enseignants en formation* (1 200 jeunes instituteurs en *«formation professionnelle* spécifique»), le ministère Lang avait «oublié» d'inscrire au budget la hausse correspondante des crédits liés à l'indemnité de première affectation qu'engendrait inévitablement *cette augmentation du nombre* de titulaires.

Qu'importe le ministre. Soutenus par le tout jeune syndicat des *instituteurs*, le SNUIPP, les jeunes professeurs d'école qui se disent aujourd'hui *«trahis»*, ont décidé, mercredi 10 novembre, d'aller crier leur colère, rue de Grenelle, sous les fenêtres de François Bay*rou. Lequel manque rarement* une occasion de marquer son attachement... à l'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement des professeurs débutants.

J.-M. Dy.

(1) Aisne, Eure, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Seine-Maritime, Seine-et-Marne et Yvelines.

Coup de balai dans les universités tchèques

PRAGUE

correspondance

DEPUIS la fin du mois de septembre, la plupart des treize mille enseignants des établissements d'enseignement supérieur de la République tchèque ont perdu leur poste statutaire et sont désormais contraints de déposer à nouveau leur candidature s'ils veulent *conserver leur emploi*. Chaque dossier de candidature sera examiné au cours des prochains mois afin d'évaluer si les postulants sont jugés aptes à enseigner à l'Université.

Cette mesure radicale et controversée a été adoptée, en juillet, par le Parlement tchèque, à l'occasion d'un débat sur la mise en œuvre de la loi de 1990 sur l'enseignement supérieur. Et les députés ont décidé que les enseignants qui ne déposeraient pas leur candidature ou dont l'évaluation serait insuffisante perdraient leur emploi à la fin de l'actuelle année universitaire.

«Un certain nombre d'universités n'ont pas écarté leurs mauvais enseignants», souligne Vladimir Roskovec, au ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports, pour justifier cette initiative. De fait, sous le régime communiste, chacun sait que l'obtention d'un poste à l'université dépendait souvent davantage de la loyauté politique que des qualités académiques. Or, depuis la révolution de velours de 1989, toutes les universités n'ont pas réglé ce délicat problème; les établissements les plus modestes, en particulier, n'ont pas fait un ménage très sérieux parmi les enseignants hérités de l'ancien régime.

Bien des responsables universitaires, cependant, s'inquiètent des conséquences de cette initiative. *«Elle intervient trois ans trop tard et pourrait se révéler inefficace et très coûteuse»*, souligne, par exemple, Josef Jaras, recteur de l'université Palacky à Olomouc. M. Jaras est pourtant l'un des principaux chefs de file des réformateurs du système d'enseignement supérieur et il avait été chargé par la conférence des recteurs tchèques de faire connaître aux membres du Parlement la sensibilité du monde universitaire à l'égard de cette déposition. Il constate aujourd'hui que les universités, en réalité, n'ont pas été consultées.

Il reste que le mouvement est désormais lancé. A l'avenir, au lieu du poste à vie dont bénéficiaient jusqu'à présent la plupart des universitaires, les enseignants du supérieur se verront offrir – en cas d'évaluation favorable, par des commissions nommées par le ministre et composées d'experts extérieurs à l'université – des contrats d'une durée de deux à cinq ans. M. Jaras craint que cette perte de sécurité d'emploi, ajoutée à la faiblesse des salaires, n'incite bon nombre de jeunes et brillants universitaires à quitter la carrière. Et il considère que les universités devraient être seules habilitées à écarter leurs enseignants incompétents. Selon des estimations sérieuses, cela a déjà été le cas, depuis le changement de régime, pour quelque 20 % des enseignants du supérieur, les plus liés au Parti communiste et qui ont été invités à se retirer ou à prendre une retraite anticipée.

Mais M. Roskovec, au ministère de l'éducation, évalue pour sa part à 20 % supplémentaires le nombre d'enseignants qui ne devraient pas être habilités à travailler à l'université. Et il estime que le système d'enseignement supérieur bénéficie d'un réservoir d'enseignants potentiels non négligeable parmi les six mille chercheurs et employés des académies des sciences qui ont perdu leur emploi à la suite des mesures de restructuration et d'économies drastiques de ces trois dernières années.

BURTON BOLLAG

La « poudrière » de Nantua

NANTUA

de notre correspondant

En décidant une grève, très largement suivie, le 12 octobre dernier, pour protester contre le port du voile islamique par quatre élèves d'origine marocaine et turque, les enseignants de la cité scolaire Xavier-Bichat de Nantua (Ain) ont allumé une mèche qui est vite devenue incontrôlable.

La semaine dernière, le proviseur, Jean Damestoy, décidait finalement d'exclure pour huit jours les quatre adolescentes. Lundi 8 novembre, elles se sont toutefois présentées aux portes de l'établissement et ont immédiatement été dirigées vers la salle du centre de documentation. Présents devant la grille du collège, le père des deux élèves marocaines confiait son intention de ne pas accepter la mesure d'exclusion et de ne pas céder aux pressions, au nom de la stricte observance de sa pratique religieuse. Mardi 9 novembre, en revanche, les élèves ne sont pas venues au collège, sans que l'on sache s'il s'agit d'un revirement des familles.

Mais, entre-temps, exacerbée par la médiatisation et relayée par une partie de la majorité, le collège de Nantua, comme celui de Creil en 1989, est devenu le centre d'une «affaire». Et s'il est trop tard pour se demander si ce problème ponctuel aurait pu être réglé dans le calme et la discrétion, le constat s'impose aujourd'hui.

Le chef d'établissement, M. Damestoy, a paru, de bout en bout, bien seul pour assumer la situation. Insistant sur la nécessité de protéger les jeunes musulmanes, par ailleurs très studieuses et bien notées, ainsi que les élèves du collège et du lycée, il n'aura guère reçu de renfort, pour interpréter tout d'abord les textes relatifs au port du voile par les élèves, puis pour prendre une décision qui lui a pourtant, comme le démontrent bien des indices, été discrètement mais nettement recommandée.

Cette affaire de foulards est significative d'un certain nombre de tensions latentes, tant au sein de la cité scolaire que dans une région où plus de 30 %, voire 40 % dans certaines agglomérations, de la population est d'origine étrangère, essentiellement maghrébine dans le secteur d'Oyonnax et turque à Montréal-la-Cluse et à Nantua. Attirés par la prospérité de la «Plastics Valley», les travailleurs étrangers, surtout les Turcs, à peu près tous venus de la même région d'Anatolie, n'ont jamais cherché à s'intégrer. Après dix ou quinze ans de présence, beaucoup d'entre eux ne parlent pas le français et vivent à l'écart dans des conditions souvent précaires.

Plutôt discrets et repliés, ils n'attiraient jusqu'à présent pas beaucoup l'attention. Mais depuis un ou deux ans – tous les témoignages des travailleurs sociaux, des élus locaux ou de la population le confirment – ils affirment plus nettement leur identité et, notamment, leur engagement religieux. Des imams passent régulièrement dans la communauté. Et beaucoup leur attribuent une influence grandissante et de plus en plus radicale. Même si la plupart des résidents étrangers se déclarent très éloignés d'une adhésion aux thèses fondamentalistes.

Sur fond de chômage

Ainsi Henri Gorju, maire de Nantua, soulignait, lundi 8 novembre, que le président de l'Association des travailleurs turcs (qui revendique 3 600 membres) a *«nettement marqué son désaccord par rapport au problème des foulards dont il sait qu'il risque de dresser entre elles les communautés»*. Le maire de Nantua a ajouté que le président de l'association avait *«souligné l'influence du FIS algérien et de l'Iran. Les jeunes filles sont des pions avancés pour savoir jusqu'où va résister la démocratie»*. Propos confortés par la présence, lundi 8 novembre aux côtés du père des jeunes Marocaines, d'une personne se présentant comme islamologue, très férue de Coran mais peu encline à décliner sa nationalité et la nature exacte de ses activités.

La radicalisation, réelle ou supposée, des communautés musulmanes, est également de nature à cristalliser certaines rumeurs sur la petite et moyenne délinquance et la criminalité, notamment dans les affaires de drogue aux abords ou dans les établissements scolaires. Renseignements pris auprès des autorités, les statistiques ne permettent pas d'impliquer exclusivement les ressortissants d'origine musulmane dans les délits.

«Tout ceci contribue au développement du racisme», précise Gilles Morosi, le maire de Montréal-la-Cluse, lui aussi très vigilant et attentif à éviter tout ce qui pourrait engendrer à moyen ou plus long terme des situations explosives. Il est vrai que dans la population qui soutient à la quasi-majorité la décision d'exclusion des jeunes filles du collège, certains parlent de *«poudrière»* et soulignent que, *«contrairement aux apparences calmes du secteur, il en faudrait peu pour arriver d'ici deux ans à un affrontement»*.

Naturellement le Front national, qui réalise un score important (entre 17 et 22 % en moyenne) dans le secteur, risque de faire son miel de l'exacerbation des tensions, d'autant que depuis deux ans, la «Plastics Valley» est durement frappée par le chômage (25 % d'augmentation en un an) et que la ville de Nantua voit, avec les départs d'administrations, les restructurations industrielles et de services en cours, l'affaiblissement de l'appareil commercial, s'effriter inexorablement son potentiel économique. Sombre climat.

LAURENT GUIGON

Querelle de chiffres sur les études médicales

La Caisse nationale d'assurance-maladie recommande de ne pas augmenter le « numerus clausus » avant l'an 2000

LE débat contradictoire qui oppose les partisans d'un contrôle strict des effectifs d'étudiants en médecine et les tenants d'une augmentation immédiate du *numerus clausus* est loin d'être clos. Pourtant, l'annonce d'une très légère augmentation du nombre des places ouvertes au concours de fin de première année des études médicales (*le Monde* du 16 septembre) avait semblé marquer un tournant dans cette querelle de chiffres. Pour 1994, après une décennie de réduction systématique, le *numerus clausus* a ainsi été fixé à 3 650, contre 3 500 en 1993.

Ce revirement a pu être interprété comme le signe d'un changement important : les différents partenaires concernés par ce dossier – le ministère de la santé et des affaires sociales, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, les organismes chargés de veiller sur les dépenses de santé, les doyens des facultés de médecine et les représentants des praticiens – partageraient-ils enfin la même analyse ? Arriveraient-ils à la conclusion que la cure d'amaigrissement avait suffisamment duré et que l'on pouvait désormais envisager une reprise, même modérée, du nombre d'étudiants en formation ?

Tant s'en faut. A peine entrevu, le consensus vole en éclats avec la publication d'une étude de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) sur la démographie médicale. Selon cette enquête, même si le *numerus clausus* est maintenu à son niveau plancher de 3 500, le nombre de médecins en exercice va continuer à augmenter jusqu'en 2005.

Les praticiens seront alors 132 000 (contre 109 000 en 1991), soit un taux annuel de progression de 1,4 %. Comme *« l'accroissement très important du nombre de médecins au cours des années récentes a été incontestablement l'un des motifs de l'augmentation de la dépense de soins »*, la Caisse nationale d'assurance-maladie laisse entendre qu'il n'est pas judicieux d'augmenter le nombre d'étudiants autorisés à s'inscrire en deuxième année.

Ces résultats ne sont pas publiés par hasard, au moment même où le gouvernement décidait d'augmenter le *numerus clausus* en 1994. Ainsi que l'a souligné, le 9 octobre, Gilles Johanet, alors directeur de la CNAM, *« l'annonce de cette remontée immédiate constitue incontestablement une erreur »*. Selon lui, cette décision, si elle est reconduite chaque année, aura pour conséquence d'augmenter, en 2005, de 600 unités l'effectif des praticiens en exercice. Le surcoût pour l'assurance-maladie serait de l'ordre de 4 milliards de francs. Perspective évidemment dissuasive pour les partisans d'une maîtrise des dépenses de santé.

Groupe de travail irréprochable

La CNAM ne défend pas pour autant la mise en œuvre d'une politique malthusienne. Elle considère, en effet, que le nombre de places ouvertes au concours devrait être augmenté à partir de l'an 2000. Selon cette simulation, si le *numerus clausus* reste fixé à 3 500, le corps médical va se réduire comme peau de chagrin pour atteindre 86 000 personnes en 2030, *« une évolution difficilement admissible »*.

Afin de ne pas se trouver alors confrontée à une situation de sous-population, la Caisse nationale recommande d'augmenter le *numerus clausus*, mais seulement à partir de l'an 2000. Limité à 3 500 jusque-là, il serait fixé à 4 500 entre 2000 et 2002, puis à 5 000 jusqu'en 2006 pour atteindre 5 500 en 2007. Ce scénario permettrait de *« maintenir le volume de soins et d'atténuer les conséquences du vieillissement du corps médical »*. Car l'âge moyen des médecins, qui était de quarante-trois ans en 1991, sera de cinquante et un ans en 2015.

L'augmentation du nombre d'étudiants autorisés à s'inscrire en deuxième année à partir de l'an 2000 n'est pas le seul correctif souhaité par la CNAM. Cet organisme plaide pour que soit également modifiée la répartition des postes au concours d'internat, au profit des spécialités chirurgicales.

Le recrutement de cette filière est faible depuis l'instauration du concours national en 1984 : *« Si la répartition des places au concours n'est pas ajustée dès 1994 au profit des disciplines chirurgicales*, indiquent les experts de la Caisse nationale, *le nombre de ces spécialistes devrait décroître jusqu'à une valeur plancher de 10 100 en 2030. »* Le nombre de spécialistes aujourd'hui en exercice dans ces disciplines frôle les 19 000.

Au-delà de la querelle de statisticiens, il est évident que les projections démographiques peuvent faire pencher la balance en faveur d'une augmentation du *numerus clausus* ou au contraire de son maintien au niveau actuel. Les doyens de médecine insistent, eux, sur le vieillissement de la population médicale et sur sa féminisation, à l'aide de données et de prévisions chiffrées tout aussi sérieuses.

L'annonce, par Simone Veil, de la mise en place prochaine d'un groupe de travail *« irréprochable »*, chargé d'apporter aux pouvoirs publics des éléments *« inattaquables »*, n'est visiblement pas superflue.

MICHÈLE AULAGNON

BIBLIOGRAPHIES

L'Université dans le miroir du livre

LES ÉTUDIANTS ET LA LECTURE,
sous la direction d'Emmanuel Fraisse.
PUF, 264 p., 147 F.

DEPUIS deux ou trois ans, c'est devenu un sujet d'interrogation, voire d'inquiétude. Les étudiants, considérés jusque-là comme une réserve naturelle de grands lecteurs, assidus ou passionnés, seraient en train de perdre connivence et familiarité avec le livre et l'écrit. Au point de pousser les observateurs les plus anxieux à des constats alarmistes : alors qu'ils n'ont jamais été aussi nombreux – 1,3 million à l'université et plus de 2 millions toutes formations supérieures confondues –, les étudiants ne liraient plus, n'aimeraient plus lire, pire encore, ne sauraient plus lire.

C'est tout l'intérêt du petit ouvrage collectif qui vient de paraître sur *les Étudiants et la lecture*. Faisant appel aux sociologues ou aux pédagogues, aux universitaires ou aux bibliothécaires, ainsi qu'aux recherches en cours, il apparaît comme *« le moment visible d'un débat »*, selon l'expression d'Emmanuel Fraisse qui en a assuré la coordination et qui est responsable de la « mission lecture étudiante » créée par le ministère de l'éducation nationale il y a deux ans.

Premier constat, rassurant dans le concert de déploration fréquent en ce domaine : le monde étudiant est un monde de lecteurs et *« les étudiants restent la frange la plus lectrice »* de la population française. Lecteurs par nécessité, associant la lecture et la réussite aux examens, volontiers gavés de notes de cours. Mais aussi lecteurs par plaisir, amateurs de romans autant que de manuels.

C'est bien le moins, dira-t-on. Et les ombres au tableau ne manquent pas. Toutes les enquêtes récentes – des ministères de la culture, de l'éducation nationale ou de la recherche – conduisent, en effet, à un double constat. D'une part, les étudiants sont moins souvent qu'auparavant de *« gros lecteurs »*, déclarant ingurgiter plus de trois ou quatre livres en moyenne par mois. D'autre part, les comportements de lecture et les usages du livre sont d'une très grande diversité, à l'image de cette mosaïque éclatée qu'est devenu le monde des étudiants. Entre littéraires et scientifiques, premières années et troisièmes cycles, élèves des classes préparatoires ou d'institut universitaire de technologie, filles et garçons, les écarts sont parfois impressionnants.

Cette désaffection relative soulève de nombreuses questions que *les Étudiants et la lecture* met clairement en perspective. Relève-t-elle, comme le soulignent Jean-Paul Molinari ou Olivier Galland, d'un effet de la complexité sociologique croissante que recouvre aujourd'hui le terme d'étudiant ? Faut-il en chercher la source, avec François de Singly, dans l'évolution des modes de transmission familiale des héritages culturels ?

Quel rôle, quelle responsabilité assument les enseignants dans cet effritement de la lecture chez les étudiants ? A cet égard, Francis Marcoin, enseignant de littérature, et Paul Arnaud, professeur de chimie, se rejoignent pour souligner la place déterminante, dans la pédagogie universitaire, de la *« parole magistrale »*. Mais si celle-ci doit, ou devrait, être une invitation permanente à la liberté de lecture, de relecture et de découverte du texte et du livre, elle peut aussi devenir un mode de transmission du savoir réducteur, fragmentaire et utilitaire.

Faut-il, pour autant, *« apprendre à lire aux étudiants »* ? Favoriser leur accès au livre et à la lecture en passant par des ateliers d'écriture, comme Patrick Retali en fait l'expérience avec des étudiants scientifiques de Bordeaux ? Ou, plus simplement, les familiariser progressivement avec les repères de la lecture universitaire, favoriser l'offre de lecture qui leur est destinée, comme Martine Blanc-Montmayeur l'a démontré, avant de rejoindre la bibliothèque publique d'information de Beaubourg, en développant la médiathèque publique et universitaire de Valence. Ou comme Daniel Renoult le souligne en décrivant cette *« pédagogie de la curiosité »* mise en œuvre dans les bibliothèques universitaires. Sans parler des initiatives multiples des éditeurs en direction du monde étudiant et, en particulier, de ceux de premier cycle.

C'est dire la complexité d'un débat qui ne se résume ni aux constats à l'emporte-pièce, ni aux recettes miracle, et renvoie, au contraire, aux incertitudes et aux attentes beaucoup plus larges qui pèsent, plus que jamais, sur l'Université.

GÉRARD COURTOIS

Bibliothèques à la loupe

CONSTRUIRE UNE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE,
sous la direction de Marie-Françoise Bisbrouck et Daniel Renoult.
Cercle de la librairie, 1993, 302 p., 395 F.

Comme le précise d'emblée Daniel Renoult, sous-directeur des bibliothèques au ministère de l'enseignement supérieur et l'un des deux coordinateurs de cet étonnant ouvrage, *« ce livre est né d'un constat »* : au moment, en 1990, où l'Etat s'est engagé, dans le cadre du plan « Université 2000 », à augmenter de 50 % la capacité d'accueil des bibliothèques universitaires, on avait perdu en France toute expérience et toute référence pertinente pour concevoir et construire des « BU » et marier efficacement les livres et le béton.

Difficile, en effet, d'aller chercher dans les constructions d'hier – la vingtaine de bibliothèques de la fin du dix-neuvième siècle et la centaine de la période 1955-1975 – des réponses convaincantes à la demande actuelle des usagers, qu'il s'agisse du libre accès aux ouvrages, de la diversification sociale des étudiants, de la multiplication des sites ou des rapports nouveaux entre les BU, peu à peu sorties de leur sanctuaire, et les bibliothèques municipales.

C'est toute l'ambition de ce guide largement illustré : convier architectes, bibliothécaires, urbanistes, ingénieurs et universitaires à imaginer de nouveaux modèles et à en fournir toutes les clés, depuis la définition des besoins, des logiques urbaines ou des contraintes techniques, jusqu'au choix, en passant par la programmation, le choix d'un maître d'œuvre et le montage financier. *« Une bibliothèque n'est ni une façade symbolique, ni un simple monument, mais un organisme vivant qui, pour être durablement réussi, doit pouvoir allier beauté de l'architecture, fonctionnalité et maîtrise des coûts »*, conclut M. Renoult.

G. C.

REPÈRES

COOPÉRATION. Michel Roussin, ministre de la coopération, a profité de l'assemblée plénière du Forum des bailleurs de fonds pour l'éducation en Afrique, plus connu sous le nom de Donors to African Education (DAE), fin octobre à Angers, pour souligner la gravité de la situation de nombreux systèmes éducatifs africains. Estimant *« totalement irréaliste »* le modèle d'école à l'œuvre depuis deux décennies, il a estimé nécessaire une double réorientation de la politique de coopération. D'une part, en favorisant l'émergence d'une école de base permettant l'insertion des jeunes dans la vie active et supposant *« des liens plus étroits avec les opérateurs économiques du secteur moderne comme du secteur informel »*. D'autre part, en développant les compétences nationales, ce qui aura pour conséquence une réduction très sensible de l'assistance technique en personnel, qui est encore trop importante à ses yeux.

RYTHMES SCOLAIRES. A l'initiative de la Jeunesse au plein air et du laboratoire de psychologie expérimentale de Tours, la ville de Tours accueillera, les 17 et 18 décembre, des journées d'études consacrées aux rythmes scolaires en Europe. Un bilan des connaissances et des propositions d'aménagement du temps seront établis. Des représentants de divers pays d'Europe (Espagne, Belgique, Grande-Bretagne) présenteront des expériences locales.

► **Renseignements : département de psychologie, université François-Rabelais, 3, rue des Tanneurs, 37041 Tours-Cedex. Tél : 47-36-65-56 ou 47-36-65-58.**

THÉATRE. Ils avaient créé la surprise, en 1990, avec *Tableau noir*, chronique douce-amère de la dure vie des salles de profs. Les enseignants théâtreux du lycée de Vilgenis à Massy (Essonne) reviennent avec leur nouveau spectacle, *Du vent dans les casiers*, toujours mis en scène par Oscar Castro. On y croise des profs déstabilisés, d'autres qui sont prêts à pactiser avec le diable pour ne pas retourner en classe, des parents « accros » à l'école et des jeunes tendance loubards et *« no future »*. Bref, tout le monde en prend pour son grade. Un spectacle musical, efficace et drôle, même si un peu plus de distance avec le sujet traité serait bienvenue.

► **Lundi 22 novembre à 21 heures, au Bataclan, 50, bd Voltaire 75011, Paris. Réservation au (1) 45-35-42-67.**

ÉCONOMIE

Un projet du patronat pour développer l'épargne longue

Le CNPF propose de créer des « fonds de retraite » par capitalisation

■ POSITIONNEMENT. Alors que le gouvernement envisage la création de fonds de pension dès 1995 afin de développer l'épargne longue et de permettre aux Français, grâce à la capitalisation, de compenser une partie de la baisse de rendement des prestations de la Sécurité sociale, le patronat avance des propositions.

■ DIVERGENCES. Très large, ce *« catalogue »* navigue entre les écueils et ménage des intérêts divergents. Les industriels souhaitent que les fonds restent sous le contrôle des entreprises. A l'opposé, assureurs et banquiers plaident pour une *« gestion externe »* mais avancent des projets opposés. La création de fonds de pension serait coûteuse pour le budget de l'Etat, car elle suppose que les cotisations soient déductibles du revenu imposable.

■ CONCURRENCE. Ces projets vont concurrencer les organismes de retraite complémentaire, surtout ceux des cadres, qui souhaitent relever le plancher de cotisation des entreprises et des salariés afin de consolider leur avenir.

Associé depuis plus de quarante-cinq ans à la gestion des organismes de retraite par répartition (Sécurité sociale et régimes complémentaires), le CNPF reconnaît désormais officiellement la nécessité d'introduire en France des fonds de pension comme il en existe à l'étranger. Si cette prise de position n'est pas une surprise, élaborer des propositions précises était en revanche un exercice à hauts risques pour l'organisation patronale.

Mécanismes de retraite collective par capitalisation, les fonds de pension (ou de retraite, selon la terminologie du CNPF) présentent l'avantage de mobiliser, au profit du financement de l'économie, une épargne à long terme dont le produit est reversé aux salariés devenus retraités. Or, la perspective de voir s'accumuler des sommes considérables (l'équivalent de 1 500 milliards de francs en Allemagne, 2 500 milliards en Grande-Bretagne, 20 000 milliards aux Etats-Unis...) a régulièrement suscité bien des rivalités. Alors que le secteur industriel veut en garder le contrôle pour les convertir en quasi-fonds propres, la profession bancaire ou les assurances en revendiquent la gestion afin d'alimenter l'épargne *longue*.

Le rapport dévoilé mardi présente un catalogue de propositions suffisamment ouvertes pour ne heurter personne et s'efforce de ménager les intérêts divergents. Ainsi, si l'entreprise est seule à cotiser, elle pourrait intégrer à son bilan les fonds ainsi perçus, mais, dans le cas où les salariés verseraient des cotisations, la gestion serait obligatoirement déléguée à un organisme extérieur, qu'il s'agisse d'une société d'assurances, d'une banque, d'un régime de prévoyance ou d'une caisse de retraite complémentaire. De même, le salarié devra choisir initialement entre une rente et le versement d'un capital. Dans ce dernier cas, il ne s'agirait plus vraiment d'un instrument de retraite.

Un « corps de contrôle »

Le CNPF demande que les entreprises soient exonérées de taxes et de cotisations sociales sur leurs versements, alors que les salariés seraient exonérés de l'impôt sur le revenu dans la limite d'un plafond spécifique (un peu plus de 36 000 francs par an). Le patronat propose aussi de garantir les droits acquis des futurs retraités, notamment leur transférabilité en cas de changement d'entreprise, d'élaborer de strictes règles prudentielles comme des garanties financières précises et de constituer un *« corps de contrôle des fonds de retraite »*. Enfin, la mise en place et la participation aux futurs fonds de pension seront facultatives, mais il faudra obligatoirement s'en remettre au principe des *« cotisations définies »* – par opposition aux *« prestations définies »* – afin *d'« éviter tout risque d'accroissement incontrôlé des besoins de financement »*. Fort de ces propositions, le CNPF entend *« mener au plus tôt des discussions opérationnelles avec les pouvoirs publics »* qui préparent des dispositions législatives afin d'introduire des fonds de pension (*le Monde* daté 17-18 octobre). Reste que cette nette prise de position en faveur de la capitalisation ne va pas faciliter les prochaines négociations avec les syndicats dans le cadre de l'AGIRC, la caisse de retraite des cadres, qui cherche à assurer son avenir en programmant un relèvement du plancher de ses cotisations, y compris celles des employeurs.

JEAN-MICHEL NORMAND

CLÉS

• **Les fonds de pension.** – Ce sont des organismes collectifs fonctionnant selon le principe de l'épargne capitalisée. Les cotisations patronales et/ou salariales des actifs, au lieu d'être redistribuées immédiatement aux retraités, sont converties en placements (actions, obligations, immobilier, liquidités) ou intégrées au capital de l'entreprise qui devra rémunérer ces *« quasi-fonds propres »*. Le salarié, devenu retraité, percevra une rente.

• **Dans les autres pays.** – Les pays industrialisés (Etats-Unis, Allemagne, Japon, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Suisse) mais aussi la Turquie ou le Chili comptent des fonds de pension. En Allemagne, 70 % des salariés sont concernés par ces instruments qui détiennent 1 500 milliards de francs et restent sous le contrôle des entreprises. Au Royaume-Uni, ils représentent 2 500 milliards de francs (soit à peu près l'équivalent de la moitié du produit intérieur brut annuel). Gérés en dehors des entreprises, ils ont largement contribué au développement du Stock Exchange londonien. Lors des opérations de privatisations menées en France, le fonds de pension des veuves écossaises a acquis une partie du capital du Crédit local de France et un fonds de pension koweïtien est entré dans celui de la BNP...

• **« L'affaire Maxwell ».** – La déconfiture de l'empire Maxwell a fait du tort à l'image des fonds de pension. Le magnat de la presse anglaise avait détourné au profit de son groupe une partie des cotisations des salariés. Cette « affaire » a mis en lumière la nécessité d'établir des moyens de contrôle fiables sur l'utilisation des fonds recueillis.

• **Les fonds des fonctionnaires.** – En France, de rares fonds de pension existent. La Prefon (10 milliards de francs de portefeuille) et le CREF (Complément de retraite de la fonction publique) permettent aux fonctionnaires de se constituer une rente. Tout récemment, a été créé le Fonds de pension des élus locaux (FONPEL).

La réorganisation de la BERD

La Banque européenne va privilégier une « approche par pays »

Sous l'impulsion de son nouveau président, Jacques de Larosière, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) procède à une réorganisation interne visant à la fois à restaurer sa crédibilité et à améliorer son efficacité : une nouvelle priorité a été définie, lundi 8 novembre : l'« approche par pays ».

LONDRES
de notre correspondant

C'est parce qu'il faut *« un terrain d'entente, un consensus, pour développer une politique opérationnelle »*, et aussi parce que l'on parlait de cette réorganisation de la Banque européenne depuis deux ans et demi sans la faire que Jacques de Larosière a mené celle-ci tambour battant, un peu plus d'un mois après son arrivée à la présidence de la BERD. L'ancien gouverneur de la Banque de France, qui a présenté ses projets, lundi 8 novembre, se garde bien de critiquer son prédécesseur, mais il lui a fallu constater que la réputation de l'institution a pâti de la crise traversée l'année dernière sous la gestion de Jacques Attali.

Ce n'est pas un hasard si les Etats-Unis ont suspendu leur participation financière, et si, dans les milieux *communautaires* de Bruxelles, les préventions restent vivaces. La BERD souffre encore de son « image », et M. de Larosière entend « restaurer sa crédibilité », notamment en montrant que, sur le plan budgétaire, elle est redevenue « impeccable ». C'est pour marquer un nouveau départ que le président de la BERD a voulu réaliser une réforme qui, en rationalisant les structures, est censée aussi modifier l'approche bancaire de cette institution financière chargée d'aider vingt-cinq pays d'Europe de l'Est à gérer leur transition vers l'économie de marché et la démocratie. Le *« style »* de M. de Larosière ne s'accommodant pas d'intermédiaires entre lui-même et les différentes directions de la banque, le *« cabinet présidentiel »* et le département politique qui avaient, sous M. Attali, un rôle prépondérant, sont supprimés.

Tronc commun

La réforme est concentrée sur la nécessité de privilégier une « approche par pays ». M. de Larosière a noté, à ce sujet, qu'une dizaine de pays n'étaient pas « couverts » par des projets privés. Dans cet esprit, les deux grandes directions, c'est-à-dire la banque d'affaires (merchant bank), dont le rôle était notamment de favoriser les opérations de privatisations, et la banque de développement (development banking), cette dernière étant chargée d'allouer des ressources au financement d'infrastructures dans les pays de l'ancien bloc communiste, sont fusionnées. C'est à partir de ce tronc commun associant les opérations destinées aux secteurs public et privé que deux nouvelles directions géographiques sont créées. L'une couvrira les pays de la région dite « nord » (notamment Russie, Estonie, Lettonie, Kazakhstan, Pologne, Républiques slovaque et tchèque), l'autre ceux de la région « sud » (notamment Albanie, Bulgarie, Croatie, Géorgie, Hongrie, Roumanie, Ukraine, etc.).

La première sera dirigée par le premier vice-président de la BERD, Ron Freeman, la seconde par le vice-président Mario Sarcinelli. Les « équipes pays » – chacune associant les fonctions « banque d'affaires » et « banque de développement » –, vont passer de 41 à 124 membres, ce renforcement des effectifs s'effectuant par transferts de postes. Dès son arrivée, le nouveau président a gelé tout nouveau recrutement, l'accent étant mis sur les économies : M. de Larosière a indiqué que moins d'une cinquantaine de licenciements devraient intervenir sur un total de quelque 700 salariés. Parallèlement à cette réforme de structures, un groupe de travail a été chargé de réfléchir sur les priorités opérationnelles de la Banque. Le résultat de cette étude permettra au président de trancher deux questions importantes : faut-il changer la règle statutaire selon laquelle 60 % des prêts et investissements doivent profiter à des projets privés (et 40 % à des projets publics). Faut-il, d'autre part, adoucir la « conditionnalité » des prêts ? La réponse à ces deux questions est d'autant plus urgente que le rythme de déboursement des prêts, leur montant et une certaine « confusion » quant aux missions de la Banque figurent parmi les principales critiques adressées à la BERD. M. de Larosière n'a pas caché que *« beaucoup de gens vont changer d'attributions »*, au cours de ce « brassage » interne destiné à promouvoir une *« culture commune »*, mais il espère que le personnel de la Banque, comme l'a fait lundi, à l'unanimité, le conseil d'administration, approuvera une réorganisation à partir de laquelle *« il faudra travailler »*.

LAURENT ZECCHINI

SOCIAL

Selon un panel de 3 000 personnes

Le chômage devient la première préoccupation des cadres

En 1992, un cadre sur cinq travaille dans une entreprise qui a effectué des licenciements collectifs, contre un cadre sur huit, l'année précédente. De lancinante, la question du chômage devient de plus en plus prégnante. Elle taraude désormais la moitié des cadres, et devient leur première préoccupation avant même l'intérêt qu'ils trouvent dans les responsabilités exercées. Ils sont également un tiers à se déclarer inquiets pour leur avenir, soit une *augmentation de dix points* en un an. Un vent de pessimisme souffle *sur le moral des cadres, telle semble* être la principale leçon qui se *dégage de l'enquête réalisée en janvier* 1993 par l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), auprès d'un échantillon de 3 000 cadres et publiée sous le titre « Les cadres dans leur vie professionnelle ».

La préoccupation du chômage gagne toutes les catégories de cadres, y compris les salariés des grandes entreprises (plus de 500 salariés), ou bien les jeunes, naguère moins sensibles. Chez les 25-35 ans, l'inquiétude a fait un bond de 8 % à 36 %, en deux ans. Elle atteint respectivement 54 % et 56 % des 35-50 ans, et des plus de 50 ans. Par secteur d'activité, les informaticiens et les commerciaux sont les plus mécontents de leur sort. Autre caractéristique, *« les cadres vivent moins bien les retournements de tendance que les dégradations sur la longue durée »*, note l'APEC.

Et pourtant, malgré la multiplication de ces signaux négatifs, la grande majorité des cadres (74 %) ne se sentent pas directement menacés dans leur emploi, et même 84 % d'entre eux se déclarent satisfaits de leur situation professionnelle. Le climat de crise se traduit par une moindre préoccupation quant aux rémunérations, et surtout par une réduction sensible de la mobilité, tant interne *qu'externe. Perçue comme une* preuve de dynamisme, elle n'a concerné qu'une petite minorité en 1992. Seuls 7 % des cadres ont changé d'entreprise, et 19 % ont changé de fonction, tout en restant au sein de la même entreprise. Mais 15 % de ceux qui n'ont pas bougé ont toutefois fait acte de candidature à l'extérieur.

A. B.-M.

REPÈRES

GRÈVE

La direction de la RATP propose une table ronde sur la sécurité

La direction de la RATP a invité l'ensemble des organisations syndicales à participer le lundi 15 novembre à une table ronde sur la sécurité, alors que la CGT a appelé à une grève, sur ce thème, aux heures de fin de service, mercredi 10 novembre, dans le métro parisien et sur les lignes A et B du RER. Le trafic devait être perturbé principalement de 10 heures à 13 heures, de 16 heures 30 à 20 heures et à partir de 22 heures 30. La CGT réclame notamment l'embauche d'agents statutaires pour lutter contre l'insécurité.

Depuis le 25 octobre, les arrêts de travail se succèdent sur la ligne 9 du métro, à l'appel de quatre syndicats (CGT, CFDT, SAT, Indépendants), pour obtenir la levée de sanctions prises à l'encontre de conducteurs ayant débrayé spontanément après des agressions contre des agents.

CHAUSSON

Suspension de la procédure de licenciement

Quelque 2 000 salariés de Chausson, filiale de Renault et de Peugeot spécialisée dans la fabrication de véhicules utilitaires, ont manifesté leur colère mardi 9 novembre à Nanterre (Hauts-de-Seine) contre le nouveau plan de 661 suppressions d'emplois. Après s'en être pris à des salles du tribunal de commerce et lancé des pierres contre l'immeuble abritant les bureaux de l'administrateur judiciaire, ils ont obtenu la suspension des procédures de licenciement.

A la suite de cette manifestation, Bernard Massera (CFDT), secrétaire du comité central d'entreprise, a dénoncé l'attitude *« constante de mépris »* de Renault, eugeot et des pouvoirs publics qui ont *« acculé les salariés à la colère »*. *« De promesses non tenues en promesses non tenues, on ne peut laisser les gens sans aucune perspective d'avenir »*, a-t-il ajouté.

SIMMONDS

Les salariés se prononcent contre le passage à la semaine de 35 heures

Les 650 salariés de l'entreprise Simmonds, spécialiste de la boulonnerie, de Saint-Cosme-en-Vairais (Sarthe), ont voté, mardi 9 novembre, à une très faible majorité, contre la proposition de leur direction de réduire la durée hebdomadaire du travail à 35 heures en échange du « sauvetage » de 41 des 148 emplois menacés par un plan social. Confrontée depuis plusieurs mois au double effondrement de l'activité des secteurs aéronautique et automobile, la direction de Simmonds a présenté au mois d'octobre un plan social prévoyant la suppression de 148 emplois. Elle a ensuite proposé à ses salariés de se prononcer sur le passage à la semaine de 35 heures sur cinq jours, avec perte de salaire correspondante mais versement d'une indemnité compensatrice de 1 % à 4 %, afin de réduire les suppressions d'emplois de 148 à 107.

INDICATEURS

ETATS-UNIS

■ Prix de gros : -0,2 % en octobre. – Aux Etats-Unis, les prix de gros ont baissé de 0,2 % en octobre, soit un chiffre identique à celui de septembre. Sur un an (octobre 92-octobre 93), les prix de gros n'ont augmenté que de 0,2 %.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

A L'occasion de la première réunion des donateurs à Paris

Le Vietnam réclame une aide de 7 à 8 milliards de dollars d'ici à l'an 2000

Le Vietnam a réclamé une assistance de 7 à 8 milliards de dollars lors de la première journée de la réunion, mardi 9 et mercredi 10 novembre à Paris, des donateurs (douze organisations et vingt-quatre gouvernements).

BANGKOK

de notre envoyé spécial

Un rapport officiel vietnamien établi en vue de la réunion des donateurs (24 nations et 12 organisations) chiffre les besoins du pays, d'ici à l'an 2000, pour réhabiliter une économie ruinée par trente ans de guerre, à quelque 40 milliards de dollars (233 milliards de francs) sur six ou sept ans. Sur ce total, Hanoï souhaite qu'un milliard de dollars vienne chaque année au titre de l'aide étrangère.

Le rapport viêtnamien, établi avec l'aide du Programme des Nations unies pour le développement, le PNUD (coprésident, avec la Banque mondiale, de la réunion des donateurs), met l'accent sur la réhabilitation des communications et des transports. Un tiers des 11 000 km de routes dites nationales sont encore des pistes et la plupart des sections pavées ou bitumées n'ont pas été réparées depuis dix ans. Le réseau de routes secondaires, ajoute le rapport, est *«si sérieusement détérioré que seul leur contour apparaît sur plusieurs sections»*. Il souligne, bien entendu, que de *«nombreuses communautés rurales n'ont pas bénéficié des récentes réformes en raison de l'absence d'une infrastructure de transport appropriée»*.

Les canaux, avant tout dans les grands deltas du Mékong et du fleuve Rouge, et les grands ports (en priorité, Hô-Chi-Minh-Ville et Haïphong) ont besoin d'être dragués et réhabilités. Construits il y a près d'un siècle ou remplacés par des ouvrages de fortune à la suite des destructions de la guerre, les 1 470 ponts de la voie ferrée reliant Hô-Chi-Minh-Ville via Hanoï à la frontière chinoise sont dans un état si précaire que des limites de vitesse sont imposées. Les seize aéroports doivent être réhabilités, à commencer par les trois principaux (Tân-Son-Nhât à Hô-Chi-Minh-Ville, Noi Bai à Hanoï et Danang).

L'absence des Etats-Unis

Les Etats-Unis, qui ne s'opposent plus à l'intervention des grands organismes internationaux de crédit mais dont l'embargo économique n'a pas été entièrement levé, sont les grands absents de la réunion de Paris. Le Vietnam ayant remboursé ses arriérés (13,5 millions de dollars) début octobre (avec l'aide du groupe des Amis du Vietnam, dirigé par le Japon et la France), la Banque asiatique de développement a déjà débloqué 76,5 millions de dollars pour protéger Hanoï contre les inondations et développer l'irrigation des rizières dans le Nord.

A la suite du remboursement des 140 millions de dollars d'arriérés à l'égard du FMI (toujours avec l'aide du groupe des Amis du Viêtnam), la Banque mondiale a accordé le 26 octobre deux premiers crédits à Hanoï. Quant au FMI, il s'est engagé sur une première ligne de crédits de 223 millions de dollars.

Certains, parmi les officiels vietnamiens, s'interrogent sur la capacité du pays à absorber des aides si importantes. Déjà, sur les 6,3 milliards de dollars d'investissements étrangers agréés de 1988 à août 1993, le quart à peine avait été déboursé à cette dernière date (essentiellement pour l'exploration pétrolière). La réunion de Paris *«a donc pour objet non seulement de mobiliser l'assistance mais aussi de se centrer sur les problèmes de coordination»*, a déclaré, le 29 octobre à Hanoï, Roy Morey, représentant du PNUD au Vietnam. Au cours d'une même conférence de presse, Do Quoc Sam, président du Comité d'Etat au plan, a estimé que l'aide étrangère devra être utilisée de façon assez efficace *«pour que le Vietnam ne devienne pas un débiteur incapable de rembourser ses dettes, ce qui a été le cas d'un bon nombre d'autres pays en voie de développement»*. La dette du Vietnam en devises fortes, dont le rééchelonnement sera discuté à Paris, est estimée à plus de 4 milliards de dollars.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Tandis que M. Balladur se montre réservé

L'OCDE évalue à 1 600 milliards de francs par an les bénéfices d'un accord au GATT

L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) a publié, mardi 9 novembre, les résultats d'une étude qui évalue à 274 milliards de dollars (1 600 milliards de francs) le gain annuel attendu à compter de 2002 d'une libéralisation des échanges telle que la prévoit le cycle de l'Uruguay (Uruguay Round) en cours de négociation. Il est très difficile de mesurer les effets exacts de l'Uruguay Round, admet l'OCDE, *«mais toutes les estimations montrent que l'économie mondiale aurait beaucoup à gagner* [de son succès] *qui contribuera à ranimer la croissance économique et à faire reculer sensiblement le chômage au plan mondial»*, a résumé Jean-Claude Paye, son secrétaire général.

Certes, reconnaît l'OCDE, cette libéralisation des échanges occasionnera des pertes d'emplois – le temps que les économies s'adaptent à la nouvelle donne du commerce international – et une diminution des revenus dans certains secteurs aujourd'hui protégés de la concurrence extérieure. Mais l'OCDE réfute l'idée que l'Uruguay Round puisse conduire à un accroissement généralisé du chômage dans les pays industrialisés. La montée des échanges et de la croissance dans le monde depuis la fin de la seconde guerre mondiale a coïncidé avec une croissance de l'emploi dans les pays riches et pauvres, souligne l'étude.

Hasard du calendrier, les propos lénifiants de l'organisme international ont coïncidé avec des déclarations autrement prudentes d'Edouard Balladur, qui participait, mardi 9 novembre, à un colloque sur les privatisations organisé par l'*International Herald Tribune*. A moins de quarante-cinq jours de l'échéance fixée au 15 décembre, M. Balladur a jugé la situation inquiétante. Mais, selon lui, *«le blocage actuel n'est pas imputable à l'Europe»*. Et il refuse de croire que, faute d'accord, le commerce mondial est condamné à régresser.

«Nous avons vécu sept années sans accord, et pourtant le commerce international a progressé et l'Occident a connu, certaines années, une fort belle croissance», a fait remarquer le premier ministre, avant de rappeler que *«la France est en faveur d'un accord au GATT»*, mais d'un bon accord qui permette *«l'ouverture réelle des marchés»* et *«respecte l'équité et l'égalité entre tous les acteurs de la scène internationale»*.

ETATS-UNIS ET JAPON : les plus gros emprunteurs mondiaux. – Avec plus du quart des emprunts levés dans les huit premiers mois de 1993, les Etats-Unis et le Japon sont les plus gros emprunteurs mondiaux sur le marché des capitaux, selon un rapport de l'OCDE). Les Etats-Unis arrivent en tête avec 86,8 milliards de dollars (509 milliards de francs), soit une hausse de 38 % par rapport au huit premiers mois de 1992. Suivent le Japon avec 51,1 milliards de dollars (+ 8 %), la France avec 36,4 milliards de dollars (+ 29 %) et l'Allemagne avec 36 milliards de dollars (+ 71 %).

MALI : le FMI et la Banque mondiale suspendent leur aide. – Deux mois après avoir signé un accord, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont suspendu leur aide au Mali à la suite de *«dérapages»* qui ont aggravé le déficit budgétaire. Les autorités maliennes expliquent cette aggravation par la baisse de 50 % des recettes fiscales liées à la fraude et la satisfaction de revendications sectorielles rendue nécessaire pour *«sauvegarder la paix sociale»*. La Banque mondiale s'était engagée à fournir une aide de 125 milliards de francs CFA (2,5 milliards de francs) au cours des quatre années à venir.

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE — PRÉFECTURE DU CHER

PRÉFECTURE DE LOIR-ET-CHER

AVIS D'ENQUÊTE

PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE A 85

SECTION TOURS-VIERZON

Par arrêté interpréfectoral du 27 octobre 1993, il a été ordonné le déroulement d'enquêtes publiques conjointes sur le projet susvisé, du 29 novembre 1993 au 14 janvier 1994 inclus, sur le territoire des communes de :

Pour le département de LOIR-ET-CHER : ANGE, BILLY, CHATILLON-SUR-CHER, CHATRES-SUR-CHER, CHÊMERY, FAVEROLLES-SUR-CHER, GY-EN-SOLOGNE, LANGON, MAREUIL-SUR-CHER, MEHERS, MENNETOU-SUR-CHER, POUILLÉ, PRUNIERS-EN-SOLOGNE, ROMORANTIN-LANTHENAY, SAINT-GEORGES-SUR-CHER, SAINT-JULIEN-DE-CHEDON, SAINT-ROMAIN-SUR-CHER, THEILLAY, THÉSÉE, VILLEFRANCHE-SUR-CHER, et VILLEHERVIERS.

Pour le département du CHER : VIERZON.

Pour le département d'INDRE-ET-LOIRE : ARTANNES-SUR-INDRE, ATHÉE-SUR-CHER, AZAY-SUR-CHER, BALLAN-MIRÉ, BLÉRÉ, CHAMBRAY-LÈS-TOURS, CIGOGNE, DRUYE, ÉPEIGNE-LES-BOIS, ESVRES-SUR-INDRE, FRANCUEIL, JOUÉ-LÈS-TOURS, LUZILLÉ, MONTS, SUBLAINES, TRUYES et VEIGNÉ.

Ces enquêtes portent sur :

- La déclaration d'utilité publique du projet de l'autoroute A 85 – section TOURS-VIERZON.
- Le déplacement de la barrière de péage de l'autoroute A 10 de SORIGNY à CHAMBRAY-LÈS-TOURS.
- La mise en compatibilité du règlement du lotissement de « La Bézardière » à VILLEFRANCHE-SUR-CHER.
- Et la mise en compatibilité des POS pour les communes de :

Pour le département de LOIR-ET-CHER : ANGE, CHATILLON-SUR-CHER, FAVEROLLES-SUR-CHER, MENNETOU-SUR-CHER, PRUNIERS-EN-SOLOGNE, SAINT-GEORGES-SUR-CHER, THEILLAY, THÉSÉE et VILLEFRANCHE-SUR-CHER.

Pour le département du CHER : VIERZON.

Pour le département d'INDRE-ET-LOIRE : ATHÉE-SUR-CHER, AZAY-SUR-CHER, BALLAN-MIRÉ, BLÉRÉ, CHAMBRAY-LÈS-TOURS, DRUYE, ESVRES-SUR-INDRE, FRANCUEIL, JOUÉ-LÈS-TOURS, MONTS, TRUYES et VEIGNÉ.

La commission d'enquête est composée ainsi qu'il suit :

Président : Mme Catherine PASCAUD, membre de la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux (FNASSEM).

Commissaires-enquêteurs : M. Jean LE MADEC, *ingénieur divisionnaire TPE, en retraite* ; M. Robert DECLOQUEMENT, *colonel en retraite* ; M. Pierre MAROLLEAU, *ancien géomètre principal du cadastre* ; M. Marcel LARUE, *trésorier principal des finances honoraires* ; M. Bernard GOIN, *agriculteur retraité* ; M. Pierre MULON, *ingénieur divisionnaire des travaux ruraux, en retraite.*

Commissaires-enquêteurs suppléants : M. Maurice CHAMPION, *ingénieur divisionnaire des TPE, en retraite* ; M. Maurice CLOUD, *chef de section principal à la DDE, en retraite.*

Le siège principal de l'enquête est fixé à la préfecture de LOIR-ET-CHER.

Des sièges annexes sont également prévus dans les préfectures d'INDRE-ET-LOIRE et du CHER.

Pendant toute la durée des enquêtes du 29 novembre 1993, au 14 janvier 1994 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le dossier d'enquête est déposé à la préfecture de LOIR-ET-CHER à BLOIS, à la préfecture d'INDRE-ET-LOIRE à TOURS, à la préfecture du CHER à BOURGES, ainsi que dans les sous-préfectures de ROMORANTIN-LANTHENAY et de VIERZON.

En outre, aux dates et heures habituelles d'ouverture des mairies, le dossier complet d'enquête et, le cas échéant, le dossier de mise en compatibilité du POS les concernant directement sont déposés dans les communes sus-mentionnées.

Les observations peuvent être consignées directement sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les préfectures et sous-préfectures précitées ou dans les mairies des communes concernées, aux jours et horaires suivants :

Pour le département de LOIR-ET-CHER :

- à la préfecture de Loir-et-Cher : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h,
- à la sous-préfecture de ROMORANTIN-LANTHENAY, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h ;

et dans les mairies de :

- ANGE : lundi, mercredi et vendredi, de 14 h à 18 h ; samedi, de 9 h à 12 h.
- BILLY, lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 13 h ; jeudi, de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h, samedi, de 10 h à 12 h.
- CHATILLON-SUR-CHER : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; samedi, de 10 h à 12 h.
- CHATRES-SUR-CHER : du mardi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h ; samedi, de 10 h à 12 h.
- CHÊMERY : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 ; mercredi, de 9 h à 12 h 30 ; samedi, de 8 h 30 à 12 h.
- FAVEROLLES-SUR-CHER : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 12 h 30 à 17 h 30.
- GY-EN-SOLOGNE : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 15 h à 17 h ; samedi, de 10 h à 12 h.
- LANGON : du lundi au samedi, de 9 h à 12 h.
- MAREUIL-SUR-CHER : du mardi au samedi, de 8 h à 12 h 30.
- MÉHERS : mardi et vendredi, de 13 h 30 à 17 h.
- MENNETOU-SUR-CHER : du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; le vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
- POUILLÉ : lundi de 14 h à 17 h, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 11 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que le 1er samedi du mois de 9 h à 12 h.
- PRUNIERS-EN-SOLOGNE : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30, samedi de 9 h à 12 h.
- ROMORANTIN-LANTHENAY : du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- SAINT-GEORGES-SUR-CHER : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
- SAINT-JULIEN-DE-CHEDON : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 8 h à 12 h.
- SAINT-ROMAIN-SUR-CHER : lundi, de 14 h à 17 h, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h ; samedi, de 9 h à 12 h.
- THEILLAY : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
- THÉSÉE : du lundi au vendredi, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h ; samedi, de 10 h 30 à 12 h.
- VILLEFRANCHE-SUR-CHER : lundi, de 14 h à 17 h ; mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; samedi, de 9 h à 12 h.
- VILLEHERVIERS : du mardi au vendredi, de 14 h 30 à 18 h ; samedi, de 10 h à 12 h.

Pour le département du CHER :

- à la préfecture du CHER : du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 11 h 30 et de 12 h 45 à 16 h,
- à la sous-préfecture de VIERZON : du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h,
- à la mairie de VIERZON : du lundi au vendredi, de 8 h à 11 h 50 et de 13 h 25 à 17 h 30 ; samedi, de 8 h à 11 h 55.

Pour le département d'INDRE-ET-LOIRE :

- à la préfecture d'INDRE-ET-LOIRE : du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30,

et dans les mairies de :

- ARTANNES-SUR-INDRE : lundi, de 13 h 30 à 18 h ; mardi et vendredi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h ; jeudi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h et le samedi, de 10 h à 12 h.
- ATHÉE-SUR-CHER : lundi, mercredi et jeudi, de 13 h 30 à 17 h 30 ; mardi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.
- AZAY-SUR-CHER : lundi, de 14 h à 18 h ; du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; samedi, de 9 h à 12 h.
- BALLAN-MIRÉ : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h ; samedi, de 8 h 30 à 12 h 15.
- BLÉRÉ : du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h.
- CHAMBRAY-LÈS-TOURS : du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h ;
- CIGOGNE : lundi de 14 h à 18 h ; mercredi, de 9 h à 12 h 30 ; vendredi, de 14 h à 18 h.
- DRUYE : du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h ; samedi, de 10 h à 12 h.
- ÉPEIGNÉ-LES-BOIS : du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h.
- ESVRES-SUR-INDRE : du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- FRANCUEIL : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30.
- JOUÉ-LÈS-TOURS : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.
- LUZILLÉ : du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h 30.
- MONTS : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
- SUBLAINES : mardi, mercredi et jeudi, de 14 h à 17 h.
- TRUYES : lundi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 15 et du mardi au samedi, de 8 h à 12 h.
- VEIGNÉ : lundi, de 14 h à 17 h, du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; samedi, de 10 h à 12 h, sauf les veilles de fêtes.

Ces registres seront établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête.

Ces observations pourront également être adressées par correspondance au président de la commission d'enquête au siège de l'enquête.

En outre, un ou plusieurs membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public dans les conditions suivantes :

Pour le département de LOIR-ET-CHER :

- à la préfecture de BLOIS, le lundi 29 novembre 1993, de 14 h à 16 h.

dans les mairies :

- le mardi 30 novembre 1993 à SAINT-GEORGES-SUR-CHER, de 9 h à 12 h et à FAVEROLLES-SUR-CHER, de 14 h à 17 h ;
- le vendredi 3 décembre 1993 à SAINT-JULIEN-DE-CHÉDON, de 9 h à 12 h et à ANGE, de 14 h à 17 h ;
- le samedi 4 décembre 1993 à SAINT-ROMAIN-SUR-CHER, de 9 h à 12 h ;
- le mardi 7 décembre 1993 à MAREUIL-SUR-CHER, de 9 h à 12 h et à THÉSÉE, de 14 h à 17 h ;
- le mercredi 8 décembre 1993 à LANGON, de 9 h à 12 h et à ROMORANTIN-LANTHENAY, de 15 h à 18 h ;
- le samedi 11 décembre 1993 à POUILLÉ, de 9 h à 12 h ;
- le mardi 14 décembre 1993 à CHÉMERY, de 9 h à 12 h et à MÉHERS, de 14 h à 17 h ;
- le vendredi 17 décembre 1993 à BILLY, de 9 h à 12 h et à GY-EN-SOLOGNE, de 14 h à 17 h ;
- le lundi 20 décembre 1993, à THEILLAY, de 14 h à 17 h ;
- le mardi 21 décembre 1993 à VILLEFRANCHE-SUR-CHER, de 9 h à 12 h et à PRUNIERS-EN-SOLOGNE, de 14 h à 17 h ;
- le mercredi 22 décembre 1993 à CHATRES-SUR-CHER, de 9 h à 12 h et à MENNETOU-SUR-CHER, de 15 h 30 à 18 h 30 ;
- le mardi 4 janvier 1994 à FAVEROLLES-SUR-CHER, de 14 h à 17 h ;
- le mercredi 5 janvier 1994 à CHATILLON-SUR-CHER, de 9 h à 12 h et à SAINT-ROMAIN-SUR-CHER, de 14 h à 17 h ;
- le vendredi 7 janvier 1994 à MAREUIL-SUR-CHER, de 9 h à 12 h ;
- le samedi 8 janvier 1994 à CHÉMERY, de 9 h à 12 h ;
- le mardi 11 janvier 1994 à PRUNIERS-EN-SOLOGNE, de 9 h à 12 h et à VILLEFRANCHE-SUR-CHER, de 14 h à 17 h ;
- le mercredi 12 janvier 1994 à ROMORANTIN-LANTHENAY, de 15 h à 18 h.

A la préfecture de BLOIS, le vendredi 14 janvier 1994, de 9 h à 12 h.

Pour le département du CHER :

- le lundi 20 décembre 1993, à la mairie de VIERZON, de 9 h à 12 h.

Pour les mairies du département d'INDRE-ET-LOIRE :

- le vendredi 3 décembre 1993 à ARTANNES-SUR-INDRE, de 10 h à 12 h 30 et à DRUYE, de 14 h à 17 h ;
- le lundi 6 décembre 1993, à BALLAN-MIRÉ, de 9 h à 12 h et à JOUÉ-LÈS-TOURS, de 14 h à 17 h ;
- le mardi 7 décembre 1993 à CHAMBRAY-LÈS-TOURS, de 9 h à 12 h et à MONTS, de 14 h à 17 h ;
- le jeudi 9 décembre 1993 à ESVRES-SUR-INDRE, de 9 h à 12 h et à VEIGNÉ, de 14 h à 17 h ;
- le mercredi 15 décembre 1993 à FRANCUEIL, de 9 h 30 à 12 h 30 et à SUBLAINES, de 14 h à 17 h ;
- le jeudi 16 décembre 1993 à AZAY-SUR-CHER, de 9 h à 12 h et à ATHÉE-SUR-CHER, de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- le lundi 20 décembre 1993, à TRUYES, de 9 h à 12 h et à CIGOGNE, de 14 h à 17 h ;
- le mercredi 22 décembre 1993 à ÉPEIGNÉ-LES-BOIS, de 14 h à 17 h ;
- le mardi 4 janvier 1994 à BLÉRÉ, de 9 h à 12 h et à ATHÉE-SUR-CHER, de 14 h à 17 h ;
- le mercredi 5 janvier 1994 à VEIGNÉ, de 9 h à 12 h et à ESVRES-SUR-INDRE, de 14 h à 17 h ;
- le lundi 10 janvier 1994, à LUZILLÉ, de 14 h 30 à 17 h 30 ;

le jeudi 13 janvier 1994 à JOUÉ-LÈS-TOURS, de 14 h à 17 h.

A la préfecture de TOURS, le mardi 30 novembre 1993, de 9 h à 12 h, et le jeudi 13 janvier, de 9 h à 12 h.

A l'issue des enquêtes, il pourra être pris connaissance des conclusions de la commission d'enquête dans les préfectures de BLOIS, de TOURS et de BOURGES, dans les sous-préfectures de ROMORANTIN-LANTHENAY et de VIERZON et à la mairie de chacune des communes concernées par le projet.

Toute personne intéressée pourra demander communication de ces conclusions en écrivant à la préfecture de LOIR-ET-CHER, direction de la réglementation, bureau de l'environnement et du cadre de vie.

LE PRÉFET D'INDRE-ET-LOIRE	LE PRÉFET DE LOIR-ET-CHER	LE PRÉFET DU CHER
Cyrille SCHOTT	*Gérard GUITER*	*Victor CONVERT*

INDUSTRIE

A l'occasion du Salon de Dubaï

Français et Américains sont en compétition sur un marché d'une soixantaine d'avions de combat à Abou-Dhabi

L'émirat de Dubaï a organisé, du 7 au 11 novembre, une exposition de matériels aéronautiques, civils et militaires. L'enjeu de ce Salon est double pour les Français : la vente dans la région d'appareils européens Airbus contre Boeing et celle d'avions de combat Mirage-2000 face à des modèles américains à Abou-Dhabi.

DUBAÏ

de notre envoyé spécial

A Dubaï, capitale économique et commerciale des Emirats arabes unis (EAU), qui ne comptent aucune industrie aéronautique digne de ce nom, les Français ont débarqué en force à ce Salon de l'aéronautique, le troisième depuis sa création en 1989 (1). Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, qui était en visite à Abou-Dhabi, a fait un saut en voisin. Les quatre PDG les plus importants du secteur (Dassault, Aérospatiale, SNECMA et Matra) y sont demeurés plusieurs jours, autour notamment des Airbus-A 330 et A 340 qui étaient en démonstration. Le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Vincent Lanata, s'était déplacé : pour la première fois, en effet, le Mirage-2000D, un avion d'attaque tout temps, de nuit et de jour, avec ses missiles guidés avec précision, est sorti hors des frontières nationales pour être exposé à Dubaï.

Les autres grandes puissances aéronautiques n'étaient pas en reste. Avec pas moins de quatre-vingts constructeurs, les Etats-Unis, eux aussi, avaient mis le paquet. Les Russes et les Ukrainiens y ont exposé une vingtaine d'avions et d'hélicoptères, parmi lesquels le nouveau Sukkhoi-35 avec ses ailettes de sustentation à l'avant du fuselage qui lui donnent des moustaches, un Sukkhoi-27 biplace aux couleurs de Moscou Airways pour procurer des sensations à qui accepte de payer pour voler à bord, l'avion-cargo Antonov-225 à six réacteurs ou, encore, le plus gros hélicoptère du monde, le M26-TM.

Pour la première fois, aussi, deux pays sont apparus à ce salon : l'Afrique du Sud, qui propose un hélicoptère d'attaque, le Rooivalk, et la Roumanie, dont la société IAR a réussi à vendre aux EAU dix hélicoptères Puma fabriqués sous licence française.

Pourquoi autant d'efforts de promotion dans cette fédération d'émirats peuplée de deux millions d'habitants et grand comme l'Etat du Maine outre-Atlantique? Deux faits peuvent le faire comprendre. D'une part, la compagnie Saudia Airlines est aujourd'hui le siège d'une vigoureuse et impitoyable compétition entre Américains et Européens pour la fourniture d'une soixantaine d'avions de ligne. D'autre part, les ministres de la défense du Conseil de coopération du Golfe – qui rassemble, outre les EAU, l'Arabie saoudite, Koweït, Oman, Bahreïn et Qatar – ont, pendant deux jours, en marge de l'exposition de Dubaï, cherché à harmoniser leurs besoins militaires deux ans après le conflit avec Bagdad (2).

Un test commercial en Arabie saoudite

Dans le domaine commercial, d'abord. L'équipement de la compagnie saoudienne et la rivalité entre Boeing et Airbus Industrie pour y répondre révèlent bien autre chose que le sempiternel duel entre le constructeur américain et le consortium européen. Dans la région, les enjeux qui s'annoncent sont de taille. Si l'on en croit Seddik Belyamani, vice-président de Boeing chargé des ventes internationales, le marché des avions de ligne au Moyen-Orient approchera les 28 milliards de dollars d'ici à l'an 2010.

Boeing a dû concéder, à l'heure actuelle, près de 70 % du marché régional à Airbus Industrie : une flotte de plus de soixante Airbus de tous les modèles est aujourd'hui exploitée par six compagnies, et une dizaine d'autres Airbus sont en commande. Face à cette offensive, M. Belyamani est catégorique : Boeing espère récupérer les deux tiers d'un marché évalué à plus de cinq cent cinquante « machines » à commander dans les vingt prochaines années. De ce point de vue, Saudia Airlines est devenu un test, au point que Bill Clinton n'a pas hésité à téléphoner, à plusieurs reprises, au roi d'Arabie saoudite pour lui dire tout l'intérêt qu'il portait à ce que Ryad opte en faveur de Boeing.

L'emprise des Etats-Unis

Dans le domaine militaire, ensuite, on retrouve, encore plus exacerbée, la concurrence entre Américains et Européens, plus particulièrement avec les Français qui ont déjà vendu quatorze Mirage-F1 au Koweït, une douzaine d'autres à Qatar, trente-deux Mirage-5 et trente-quatre Mirage-2000 aux EAU. L'Iran, en s'armant à l'excès auprès de Moscou ou de la Chine populaire, éveille quelques craintes locales. Aujourd'hui, la bataille se porte, de nouveau, sur le terrain d'Abou-Dhabi qui, pour le compte des EAU, envisage d'acquérir – si la décision est prise l'an prochain ou en 1995 – deux escadrons de combat, soit pas moins d'une soixantaine d'avions.

Face aux derniers-nés de Dassault, le Mirage-2000-5 et le Mirage-2000D, sont en lice le Sukkhoi-35 russe, le Tornado britannique, mais surtout les F-16, F-18 et autres F-15E de construction américaine.

Cette acquisition fait partie d'un plan plus global d'équipement militaire en discussion entre les différents ministres de la défense du conseil de coopération du Golfe. Durant deux journées, à Dubaï, ils en ont débattu.

Le projet vise à bâtir une armée commune de cent mille hommes sur la base d'un programme d'équipement de 9 milliards de dollars par an pendant une décennie. Les conversations achoppent sur la difficulté qu'il y a à coordonner et à harmoniser les achats d'armes sans, pour autant, perdre de vue la spécificité de chaque force nationale. Après tout, concède Sheik Mohammed Bin Rashid El Maktoum, ministre de la défense des EAU, « l'OTAN n'est pas davantage parvenue à standardiser ses armements en trente ans d'existence ». Un diplomate français, en poste à Abou-Dhabi, explique que les Emirats cherchent à se dégager d'« une emprise étouffante », celle des Etats-Unis et, accessoirement, du Royaume-Uni.

La France n'est pas la plus mal placée et elle peut escompter améliorer son rang de cinquième ou sixième fournisseur, toutes activités confondues. Les dirigeants des EAU font toutefois quelques réserves, ici ou là : l'attitude des Français, en particulier, vis-à-vis des Musulmans bosniaques, ne leur paraît ni claire, ni adaptée à la situation. Mais, pour contrebalancer cette interrogation sur l'ex-Yougoslavie, il y a aussi l'aveu de Sheik Mohammed à quelques journalistes, au Salon : le ministre de la défense des EAU n'oublie pas « le soutien de la France à la cause palestinienne et au processus de paix dans la région », qui devrait tendre à instaurer davantage de maîtrise dans le contrôle des armements.

Fort des réussites de l'industrie aéronautique française dans la zone, soit 10 % de l'ensemble de ses exportations civiles et militaires, Serge Dassault, président de l'organisation professionnelle du secteur, estime que « ce n'est pas encore assez ». « Les Français ne veulent pas être de simples fournisseurs, a-t-il confié à ses interlocuteurs. Nous voulons être des partenaires qui acceptent des transferts de technologies et des coopérations sur des marchés ouverts. »

JACQUES ISNARD

(1) Les EAU regroupent depuis 1971, outre Abou-Dhabi et Dubaï, les émirats de Sharjah, Ras-Al-Khaima, Fujeirah, Oum Al-Qaiwain et Ajman.

(2) Le Gulf Coopération Council (Conseil de coopération du Golfe) a été institué en 1981 pour organiser une stratégie de défense commune et coordonner le développement économique des pays membres.

TRANSPORTS

Perturbations limitées du trafic selon la direction

Les personnels d'Air Inter en grève contre l'aggravation de la concurrence

L'ensemble des syndicats d'Air Inter, à l'exception de la CGC, appelaient à la grève, mercredi 10 novembre, pour protester contre la politique de déréglementation et ses conséquences sur l'avenir d'Air Inter. La direction a maintenu la quasi-totalité de ses vols, mais n'excluait pas des perturbations. Dans la matinée une cinquantaine de manifestants ont bloqué l'accès aux pistes gênant le décollage des avions.

« Les gens d'Air Inter ont toujours su qu'ils étaient mortels et vivent dans la crainte que le ciel ne leur tombe sur la tête » : au lendemain de sa démission, Jean-Cyril Spinetta, ex-PDG, expliquait la grève de la compagnie le 26 octobre, par la crainte que les problèmes d'Air France ne contaminent sa filiale plutôt que par des menaces réelles. Les syndicats redoutent un plan social « fantôme » et exigent d'être rassurés. En démissionnant, le patron d'Air Inter leur a donné du grain à moudre. Le nouveau PDG, Michel Bernard, est confronté à « une mission impossible », assurent-ils en contestant la politique présentée par le ministre des transports, Bernard Bosson, le 14 octobre.

L'ouverture des deux lignes les plus rentables à la concurrence (Marseille en avril 1995 et Toulouse un an plus tard) et les pertes de recettes qui en découleront, vont mener la compagnie à sa perte et l'empêcher d'assurer sa mission de service public et d'aménagement du territoire, estiment les syndicats. Les remèdes qu'ils proposent pour éviter « d'aller à la catastrophe » sont à l'opposé de ceux de leur ancien patron. Alors que M. Spinetta réclamait de pouvoir réagir comme une entreprise concurrentielle et de fermer les lignes les plus déficitaires en adaptant sa flotte, les syndicats plaident pour un retour à une réglementation du ciel.

Les années à venir s'annoncent difficiles pour la compagnie. Habituée à une situation quasi-monopolistique, Air Inter ne s'est pas mesurée à la concurrence à l'exception de la ligne Orly-Nice avec son concurrent AOM. L'ouverture du ciel français en 1997 devrait être compensée par un accès progressif aux marchés méditerranéens (Espagne, Maghreb), mais la rentabilité de nouvelles lignes risque de prendre plusieurs années.

Attaqué sur son marché intérieur par une concurrence aérienne et par le TGV, Air Inter va devoir maintenir la tête hors de l'eau. Ses pertes, qui devraient dépasser 100 millions de francs cette année, pourraient tripler en 1994. Les plans d'économies dont elle a fait l'objet au cours des trois derniers exercices (700 millions de francs au total) suffiront-ils à assurer sa survie?

A cela s'ajoute les relations complexes avec la maison-mère. Sous la tutelle d'Air France depuis le rachat d'UTA en 1989, Air Inter n'a pas les coudées franches pour définir ses choix stratégiques. Il faudra qu'elle prenne son indépendance et que ses relations avec Air France s'inscrivent dans « une vraie politique de groupe en faisant jouer les synergies », faisait remarquer M. Bosson.

M. Spinetta énumérait trois sujets, objets de « bonnes disputes » avec Air France. Le premier concerne la répartition entre les deux aéroports parisiens. Air Inter doit être présent à Roissy même si ses clients préfèrent Orly.

Deuxième point de friction : le système informatique des deux compagnies doit donner à ses utilisateurs le sentiment d'avoir affaire à une seule compagnie. Enfin, quelle sera la coordination entre elles sur le court et le moyen-courrier? Avec un meilleur accès au marché espagnol et au Maghreb via Marseille, Air Inter va piétiner, avec son accord, les plates-bandes d'Air France. Ses incursions sur le marché de sa maison-mère pourraient ne pas s'arrêter là, la compagnie envisage de desservir seule le Maghreb au départ de Paris, dès qu'Air France se portera mieux. Le 3 novembre, M. Bosson annonçait aux députés qu'il faudrait permettre à Air Inter de développer « les liaisons province-province, Paris-Europe, province-Europe, province-Maghreb et, plus tard, Paris-Maghreb ».

L'autonomie tarifaire

La direction d'Air Inter fait plutôt montre d'optimisme. La compagnie dispose de plusieurs années pour se préparer à la concurrence. Elle s'équipera avec de petits avions plus faciles à remplir. S'il est vrai que l'Airbus A-330 de 414 places n'est pas l'avion le mieux adapté, l'Airbus A-319 (135 places) apparaîtrait comme un bon choix. Air Inter prendra livraison, à partir de l'année prochaine, de cinq premiers A-330 qu'elle prévoit de remplir correctement. Dix autres appareils, dont la livraison a été reportée au-delà de 1998, pourraient faire l'objet d'une négociation avec le constructeur, Air Inter n'excluant pas de se doter d'une quinzaine d'A-319. Les dirigeants d'Air Inter entendent veiller à ce qu'Air France ne se conduise pas en mère abusive. Sur la France, la compagnie intérieure dispose d'une autonomie tarifaire, ce qui n'est pas le cas vers l'Espagne.

La direction souhaite appliquer sa propre politique et baisser ses tarifs là où elle n'est pas en concurrence avec sa maison-mère. Là où toutes deux seront présentes, comme par exemple pour Madrid en 1995, elles devront s'entendre. Enfin, pour continuer à assurer sa mission d'aménagement du territoire, Air Inter ne pourra plus compter sur les lignes bénéficiaires pour financer les lignes déficitaires. Le conseil supérieur de l'aviation marchande réfléchit à un nouveau système de péréquation.

MARTINE LARONCHE

AIR FRANCE : grève des personnels de la restauration à bord. – Les services de l'hôtellerie (restauration à bord) d'Air France à Orly devaient décider dans la matinée du mercredi 10 novembre de la suite à donner à leur mouvement de grève. Le blocage des issues du centre avait perturbé, mardi 9 novembre, le chargement de plateaux-repas destinés aux avions, en raison « d'un malentendu » avec les grévistes, selon la direction. Le projet contesté de filialisation de ce service est, en effet, suspendu et fera l'objet des discussions décentralisées qu'a annoncées le président d'Air France, Christian Blanc.

Une proposition de règlement sur la lutte contre la contrefaçon

Bruxelles met au point une politique textile

Bruxelles veut renforcer les moyens de lutte contre la contrefaçon et les importations illégales de produits textiles et d'habillement. Un règlement en ce sens est soumis aux Douze qui viendrait compléter le programme TAFI (Textile Antifraud Initiative), esquissant ainsi une politique textile.

Emploi dans l'industrie manufacturière des Douze entre 1988 et 1992

Ind. Manufact. · Textile/Habillement · Sidérurgie · Electronique · Chantiers navals · Automobile

-640 · -434 · -84 · -76 · -24 · +8

Variations 1988/92 en milliers de salariés

Le rapport de la Commission *« sur la compétitivité de l'industrie européenne des textiles et de l'habillement »* est alarmant : *« La chute de l'emploi a été particulièrement marquée (434 000 postes de travail perdus en 4 ans, soit presque 70 % des pertes totales de l'industrie manufacturière), et s'est encore accélérée entre 1991 et 1992. [...] La baisse de l'activité et des investissements s'est confirmée et même amplifiée au cours du premier semestre 1993 »*, note le document qui rappelle, en contrepoint, la *« place essentielle* [de ce secteur] *dans la structure industrielle de la Communauté »*, avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'écus (1) et 2,7 millions de salariés.

Désormais alertée et aiguillonnée, sans doute, par la violente campagne de l'Union des industries textiles (UIT) au printemps (*le Monde* du 15 juin), la Commission avait dépêché Christiane Scrivener, commissaire chargée de la fiscalité et des douanes, pour ouvrir un colloque consacré à *« La Communauté européenne et la lutte contre la fraude textile »*, qui se tenait du 8 au 10 novembre à Paris. Colloque au cours duquel le commissaire a présenté une « proposition de règlement » renforçant la lutte contre la contrefaçon que le Conseil des ministres des Douze doit examiner le 11 novembre. *« Il était indispensable de doter la Communauté de moyens appropriés lui permettant de défendre son industrie dans le cadre d'une concurrence loyale et équilibrée »*, a rappelé Mme Scrivener, reprenant là un argument avancé par les professionnels.

Parent du projet de loi récemment présenté à Paris par le ministre de l'industrie, Gérard Longuet (*le Monde* du 3 novembre), le règlement communautaire prévoit de faciliter l'arrêt aux frontières des marchandises contrefaites, *« en confiant directement aux autorités douanières, et non pas seulement à l'autorité judiciaire »*, le pouvoir – avant tout jugement sur le fond – de « bloquer » des marchandises à la demande d'industriels européens qui s'estimeraient lésés. Cela, afin d'éviter des dommages irréparables pour les entreprises victimes de contrefaçons.

Collaboration douanière entre les Douze

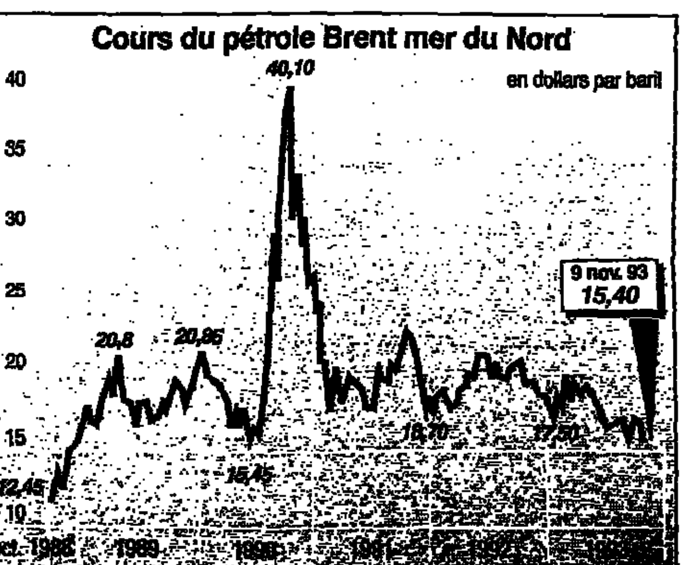
S'il est adopté, comme le souhaite Mme Scrivener, d'ici à la fin de l'année, ce règlement devrait consolider le dispositif communautaire destiné à assurer un meilleur contrôle des frontières, avec le système d'information douanier (réseau informatisé de lutte contre les fraudes), le programme Matthaeus de collaboration douanière entre les Douze et, surtout, la mise en œuvre de programmes sectoriels. Mme Scrivener a ainsi rappelé que le programme TAFI verrait son budget atteindre 800 000 écus en 1993 contre 500 000 cette année. Encore modeste, ce programme permet à une dizaine de fonctionnaires européens de coordonner les efforts des Etats membres pour mieux surveiller les importations textiles et d'habillement et, surtout, le respect des contingents quantitatifs ou tarifaires.

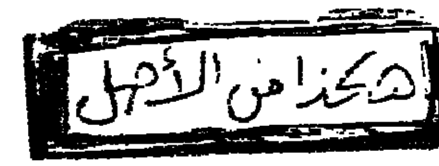
PIERRE-ANGEL GAY

(1) Un écu vaut 6,67 francs.

Pétrole : poursuite de l'érosion des cours

Les cours du Brent, le pétrole brut de référence de la mer du Nord, ont baissé jusqu'à 15,40 dollars le baril mardi 9 novembre sur le marché londonien, tombant ainsi à leur plus bas niveau depuis juillet 1990. L'accord de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) du 29 septembre n'a pu stopper cette érosion due à un excès d'offre dans un marché morose. Selon l'AIE, Agence internationale de l'énergie, les douze membres du cartel ont réduit leur production en octobre, comme prévu, mais elle dépasse encore les objectifs fixés (24,65 millions de barils/jour contre un plafond quotidien de 24,5 millions fixé pour six mois). Les producteurs de la mer du Nord, non membres de l'OPEP, auraient quant à eux augmenté leur production. Selon diverses rumeurs, le cartel souhaiterait les convaincre de réduire leur débit pour tenter de soutenir les cours.





LE MONDE DES CARRIÈRES

EDITEUR DE PRESSE MAGAZINE cherche

REDACTEUR(TRICE) EN CHEF

Pour magazine tourisme grand public âgé(e) de 30 à 55 ans environ. Expérience souhaitée dans la fonction. Adresser CV + photo à : Emmanuelle TRELAÜN MILAN PRESSE 300, rue Léon-Joulin, 31101 Toulouse Cedex 100.

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL région du Havre recrute Directeur équipement de loisirs 90 ha de forêts et plaines. Ecrire à ACP «PA» sous la réf. 4211 - BP 229 93523 SAINT-DENIS CEDEX qui transmettra

HOWARD FRANCE-Consultants cherche INFORMATICIENS Exp. Télécom, dév. sous UNIX Langage C - Temps réel Processeur 68000 Motorola Méthodologie D.O.D. Env. C.V. à Howard France 9, rue de l'Industrie, 92400 Courbevoie. Fax: 47-88-42-45. Tél.: 47-88-61-09 hrs bur.

Importante société américaine (C. A. 1,7 milliard de dollars) recherche responsable Senior en marketing ayant dix ans d'expérience minimum, une expérience du Moyen-Orient et compétent dans les secteurs de haute technologie en information, défense et intégration de systèmes. Le poste sera basé en Arabie saoudite et le candidat devra parfaitement maîtriser l'anglais et si possible l'arabe. Les candidatures sont à envoyer à : Boîte postale 464 2, place de la Défense, Le CNIT, W.T.C. 1 92053 PARIS LA DÉFENSE. FRANCE.

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

DEMANDES D'EMPLOI

Excellente négociatrice cherche à s'investir dans fonctions commerciales ou communication culturelle statut salarié. Tél. : 48-10-93-47

JH 24 ans MIAGE + DESS gestion télécoms, cherche poste gestion parc. micro-informatique : INST., FORM., DVLP., tél. : 43-20-23-29

RESPONSABLE PRODUCTION TOURISME Possédant les qualités indispensables à une professionnelle de haut niveau dans les domaines du tour operating, de l'incentive et de l'événementiel, je peux collaborer avec vous soit pour une mission ponctuelle, soit pour un poste confirmé. Dans les deux cas, appelez-moi : N. CARINEAU 42-74-46-88.

TRADUCTRICE RÉDACTRICE (français, anglais, espagnol), généraliste et technique (informatique), avec expérience en communication (presse d'entreprise, organisation d'événements) et en documentation, cherche poste à responsabilités Paris ou banlieue Ouest. Etudierait également propositions pour travail en free-lance. Tél. : 30-40-15-66

VENEZUELA

Consultant longue exp. de ce pays. Examine toute mission, étude, représentation. Ecrire sous réf. 8688 LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Col. P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15

Journaliste 42 ans diplômé IEP Aix/Provence, lic. droit 13 ans expérience de la PQR, ch. emploi de entrepr. de presse communication Tél. : 86-27-22-09

Cadre bancaire conf., ch. place CHARGÉ DE CLIENTÈLE ENT. avec ou sans resp. agence bon portefeuille, PME-PMI, conn. des produits export. Paris-Prov. 30-76-95-62

Jeune femme sérieuse cherche heures de ménage ou de repassage, et/ou garder des enfants ou des personnes âgées. Tél. : 43-71-39-74

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ». Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA

Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'ÉTOILE : 37, avenue Victor-Hugo. Autre grand choix.

GILLET bijoux anciens Achat-vente. 19, rue d'Arcole Paris 4e. 43-54-00-83

Formations

COMMUNICATION-JOURNALISME RESSOURCES HUMAINES du bac au 3e cycle cours et stages Tél. : SCP 42-40-47-47

ANGLAIS pour professionnels PRESSE-ÉDITION STAGE INTENSIF 75 ou 150 heures du 22-11 au 24-12 P. tt rens. COFORMA. tél. : 40-60-05-01

Matériel médical

MATÉRIELS MÉDICAUX D'OCCASION Révisés par les constructeurs. Scanner, radiologie, échographie. ABS 3, rue Vieille-II 67640 FEGERSHEIM Tél. : (16) 88-64-21-69. Fax : (16) 88-64-98-52.

Vacances, tourisme, loisirs

HAUT-JURA 3 H PARIS TGV

SÉJOUR NOËL

22 au 26 décembre

JOUR DE L'AN

27 déc. au 2 janv. en maison d'hôtes de anc. ferme comtoise du XVIIe s., confort., rénovée, tout cft. Amb. chaleureuse et conviviale. Cuis. base prod. mais., pain mais. cuit f. de bois. Ski de fond, rando VTT. Pris tt compris pension complète et repas réveillon Noël 2 050 F J. de l'An 3 050 F Tél. (16) 81-38-12-51

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

4e arrdt

CŒUR DU MARAIS A SAISIR 2 PCES cuis., s. de bains. POUTRES 690 000 F. – 44-53-05-07

7e arrdt

7e RUE VANEAU Beau 5 p. imm. pierre de t., clair et calme + 2 services 3 300 000 F CASSIL R.G. - 45-66-43-43

ECOLE MILITAIRE

Studio 24 m² tt cft., bon état 635 000 F. 42-66-36-53.

QUAI D'ORSAY

Bel apt. 117 m², 3 p. Vue Seine. Partena 47-42-07-43

9e arrdt

MADELEINE

Bel apt. 5 p. + 2 studios + dble box, 6 850 000 F. PARTENA 47-42-07-43.

11e arrdt

PLACE VOLTAIRE Superbe imm. pierre de t. 3e ét. asc. 7 P. Standing. Prix : 2 070 000 F. FONCIA – 43-67-07-65

POPINCOURT 125 m²

Habitat ou atelier ccial EMBASSY – 47-20-40-03

13e arrdt

Arago, nf, jam. hab., fr. not. réd., dern. ét. 3/4 p. 96 m², 2 bns, ter. 23 m² + balc. pl. soleil, calme, possib. park. Urgt. 43-35-10-86

PRÈS MONTSOURIS

Beau 3 P. cuis., bains, calme s/jard. Park. 1 180 000 F. FONCIA – 45-44-55-50

14e arrdt

MONTPARNASSE

Récent 4 P. dble expo. calme 2 entrées. Park. 1 975 000 F. FONCIA – 45-44-55-50

Plaisance, duplex 4/5 p. calme, terrasse, park. 2 980 000 F. Tél. : 42-77-77-81

15e arrdt

PROX. PLACE BRETEUIL

CHAMBRE DE SERVICE

270 000 F - CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

16e arrdt

AUTEUIL 4/5 P

récent, balcons, box. KHS-SELECT 42-15-04-57

17e arrdt

Particulier vend appart. 118 m², 218 bis, boulevard Pereire. Dble living, 5e ét., balcon, 2 chambres, 1 salle de bains. Prix : 2 900 000 F. Tél. : 42-94-83-19

RUE SAINT-JEAN

2 P. 42 M² 690 000 F

PARTENA - 42-66-36-53

18e arrdt

Jules-Joffrin - 2 p. tt cft caractère - mezz. 620 000 F Immo MARCADET 42-51-51-51

20e arrdt

BEAU 4-5 P., 138 M²

+ loggia + balc. + park. 1 700 000 F. 42-66-36-53.

STYLE LOFT Etat impec. Parquet. Nbx rangts – Poss. achat pkg 87 m². – 1 100 000 F Tél. : 48-04-78-78

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE proche quai de Seine 2 pièces, tt cft, 450 000 F Immo. MARCADET 42-51-51-51

NEUILLY 21 000 F/M²

150 m² à rénover, 1er étage, asc. PARTENA 47-42-07-43.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur *le Monde* cherche, pour sa fille, dernière année de médecine, STUDIO (14e, 15e ou Versailles). Tél. : 34-69-31-03.

EMBASSY SERVICE

rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE.

(1) 47-20-30-05

locations non meublées offres

Paris

8e MADELEINE 4 p. 120 m², balc. 18 m², 5e ét., p.-de-t. 13 000 h. ch. - 42-66-36-53

8e Villiers. Beau 2 P. tt cft. Balconnet. 4 550 F ch. comp. PARTENA. – 42-66-36-53

RÉSIDENCE ÉTUDIANTS KREMLIN-BICÊTRE (94). La seule résidence actuelle aux portes de PARIS. Un marché locatif porteur : à prox. des princ. sites univ. Abattement fiscal de 10 %. A 5 mn du Mo, 3 mn de l'A6. I.C.M. PARIS – Liv. sept. 94. Tél. : (1) 40-20-00-00. Fax : (1) 42-86-04-70.

locations meublées offres

Paris

AVENUE FOCH

7e étage. Superbe 160 m² + 2 terrasses + balc., park. PARTENA - 47-42-07-43

locaux commerciaux

Achats

Société achète dans Paris (arr. 7e, 8e, 5e, 6e, 17e, 14e, 15e, 16e) un local commercial pour restaurant (bail + murs ou immeuble isolé), surface de salle de restauration à partir de 200 m² sur un niveau, licence IV, sans habitation au-dessus. De préférence avec jardin, parking, espace pour bureaux. Possibilité achat immeuble, à démolir avec permis de construire. Tél. : 43-38-59-80. Fax : 42-67-11-18.

Ventes

A SAISIR

ST-SABIN, 11e COUR DU COQ

Local commercial 50 m², entièrement rénové, allée privée, pavée. Idéal agence, architecte, galerie. Tél. : 48-04-78-78 Prix : 800 000 F

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER *PARIS – ILE-DE-FRANCE* — FNAIM

Ventes

AVENUE KLÉBER Très beau 2 P., 63 m² + loggia 14 m², 6e ét. Soleil. Parking, cave. Prix : 2 500 000 F. Tél. : 40-41-99-99.

2 P., RUE DOUDEAUVILLE, Mo Marx-Dormoy, 5e ét., bel imm. à rafraîchir. 320 000 F. 43-20-77-47.

CENSIER-DAUBENTON. 2-3 P., tt cft, 57 m², 2e ét., clair. 1 200 000. PARTENA : 47-42-07-43.

ST-MICHEL. Exceptionnel. 2 P., tt cft, 40 m², 3 m haut. s/plafond, 2e ét. 895 000 F. PARTENA : 47-42-07-43

LUXEMBOURG P. de t., beau 3-4 P., vue dég 1 980 000 F ST-MARCEL P. de t., 3 P., bon plan, vue dégag., soleil 1 150 000 F. Tél. : 43-25-97-16.

Sq. R.-LEGALL, stdg. sol., tt cft, calme Studio 28 m², log., park., id p. de t. 790 000 F 43-35-18-36.

2 P. au pied Mo CHEVALERET. 3e étage, bel immeuble. Sud. Ascenseur. 820 000 F. Tél. : 43-20-77-47.

Studio VAUGIRARD-CONVENTION. Bel imm. ancien, 5e ét., asc. Idéal investisseurs. 360 000 F. 43-20-77-47.

Mo DUROC. 3-4 P., cuisine équipée, charme, calme, parfait état. 1 700 000 F. Tél. : 45-48-15-15.

Achats

Recherche 2 à 4 P., PARIS. Préfère RIVE GAUCHE. PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43 même le soir.

IMMO. MARCADET Professionnel F.N.A.I.M. Recherche activement STUDIO, 2-3 PIÈCES PARIS intra-muros. 42-51-51-51, Fax : 42-55-55-55.

BOULOGNE Proche Quai de Seine 2 P., tt conft. 450 000 F. Immo MARCADET : 42-51-51-51.

Locations non meublées

11e ST-ABROISE, 4 P. 90 m², balc., 5e ét., asc., cour arborée, park. 8 000 F + ch. 42-66-36-53.

16e. MIRABEAU. Beau 2 P., 45 m², tt cft. 5 000 F ch. c. PARTENA : 42-66-36-53.

ANTONY 2 mn. du RER, centre. imm neuf en p. de t., gd stand., construction FRANCO SUISSE BATIMENT, loyer hors charges, parking, s/sol compris, à partir de

3 P.,	72 m²	5 930 F
4 P.,	99 m²	8 417 F
5 P.,	119 m²	10 500 F

EFIMO : 46-60-63-36 46-60-71-74.

SCEAUX 2 mn. RER ROBINSON Imm. neuf, gd stand., construction FRANCO SUISSE BATIMENT, loyer hors charges, park s/sol compris, à partir de :

3 P.,	75,50 m²	7 600 F
3 P.,	75 m² duplex	7 400 F
4 P.,	110 m²	10 000 F

EFIMO : 46-60-71-74 46-60-63-36.

16e MOLITOR. Vue superbe. Beau 3 P., 6e ét., asc., stand. 9 125 F + ch. 42-66-36-53.

8e. GEORGES-V, rue Berri 4 P., 135 m², 16 815 F + ch. PARTENA : 42-66-36-53.

AV FOCH. Sup. 3 P., 85 m², 6e ét., stand. 12 600 F c. c. PARTENA : 42-66-36-53.

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

et tous services 43-55-17-50

fonds de commerce

Ventes

PARIS XIe – axe Bastille-Nation. Belle agence immobilière – 400 000 F. Possibilité gérance libre. Caution : 80 000 F. M. Alexandre 43-73-33-31 – Fax 43-73-84-81.

appartements achats

EMBASSY SERVICE

Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS DE HAUT DE GAMME PARIS RÉSIDENTIEL et HOTELS PARTICULIERS.

(1) 47-20-40-03

IMMO. MARCADET Professionnel FNAIM Recherche activement Studios - 2 - 3 pièces PARIS Intra-Muros 42-51-51-51 Fax 42-55-55-55

résidence services

Hespérides Neuilly-St-James 3 p. 70 m². Rénové. Balcons, cave. Boxe fermé part. Tél. : 46-37-29-42.

maisons individuelles

ILE DE RÉ

SAINT-MARTIN Urgent, cause départ, à saisir maison de ville rénovée 140 m² + dépendances + studio indépendant aménagé 20 m², jardin paysager. Excellent état. Charme, 5 mn du port. Prix à débattre. Part. (1) 49-60-32-22 (H.B.) (1) 47-51-18-96 (après 20 h).

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
7e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 57 m², 5e étage	24, rue Barbet-de-Jouy PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 300 + 650 4 483
2 PIÈCES 45 m², 1er étage	44, avenue de Saxe CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 180 + 950 3 280
9e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 102 m², 5e étage, cave	21, rue Condorcet PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	8 200 + 874 5 835
10e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 87,40 m², 5e étage	125, quai de Valmy SAGGEL-VENDÔME – 42-66-61-05 Frais de commission	6 700 + 1 549,50 4 824
11e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 83 m², 4e étage, cave, parking	5-7, rue Saint-Hubert PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 700 + 712 4 768
13e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 59 m², 2e étage, cave, parking	108, boulevard Blanqui PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	5 045 + 460 3 590
14e ARRONDISSEMENT		
F 2, 51 m², 6e étage, park.	96, av. du Maine AGIFRANCE – 43-22-23-81 Frais de commission	5 546 + 557 4 144

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
15e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 158 m², 3e étage, parking	20 bis, avenue de Lowendal SAGGEL-VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	20 175 + 3 316 14 526
16e ARRONDISSEMENT		
F5 135 m², 6e étage	51, avenue Bugeaud AGIFRANCE – 47-27-44-79 Frais de commission	19 279 + 1 200 13 719
2 PIÈCES 55 m², R.D.C.	8, rue Piccini CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 034 + 671 3 894
17e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 65 m², 1er étage	23, rue des Moines CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 225 + 334 4 032
20e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES DUPLEX 131,87 m² + 36 m² terrasse 7e/8e étage, park.	Av. Gambetta PHÉNIX-GESTION – 40-30-23-27 DIAMANT VERT Frais de commission	10 945 + 1 318,70 7 788,46
STUDIO 30 m² + balcon, 4e étage, parking	52-56, rue des Haies CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	2 210 + 352 1 861
78 – YVELINES		
DBLE LIV. + 2 chbres, récent standing, 82 m², 2e étage, park.	VERSAILLES 6, rue du Gal-Pershing SAGGEL-VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	6 150 + 1 280 4 428

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
92 – HAUTS-DE-SEINE		
4 PIÈCES 95 m², R.D.C.	NEUILLY-SUR-SEINE 2, rue Théophile-Gautier SAGGEL-VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	7 450 + 541 5 364
F2 49 m², 3e étage, parking	BOULOGNE 8, rue des Fossés-St-Denis AGIFRANCE – 46-05-81-85 Frais de commission	4 897 + 809 3 834
3 PIÈCES 72 m², 3e étage, cave, park.	SAINT-CLOUD 2, square Ste-Clothilde PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 170 + 680 4 390
STUDIO 56 m², 1er étage, parking	BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin PHÉNIX GESTION – 48-25-39-65 Frais de commission	3 800 + 1 300 2 704,08
3 PIÈCES 75 m² + balcon, 1er étage, pos. park.	GARCHES 6, rue du Regard CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 475 + 750 4 212
94 – VAL-DE-MARNE		
3 PIÈCES 74,38 m², 3e étage parking	VINCENNES 35, av. du Petit-Parc PHÉNIX-GESTION – 43-65-58-53 Résidence du Parc Frais de commission	6 396 + 817 4 551,39
95 – VAL-D'OISE		
Pav. F4 105 m², park.	CERGY 7, allée de l'Albatros AGIFRANCE 34-42-03-10 Frais de commission	6 875 + 260 4 893

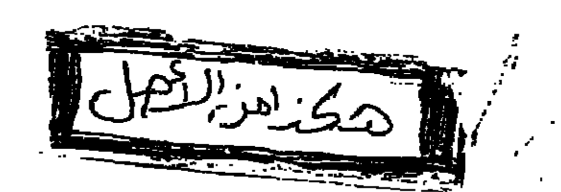
La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de











VIE DES ENTREPRISES

Une décision judiciaire bloque l'OPA du groupe français sur sa holding Cofibel

Les démêlés de Schneider en Belgique

La justice belge ne plaisante pas avec les droits des actionnaires minoritaires. Le groupe hôtelier Accor l'avait appris à ses dépens, après neuf mois d'une bataille de procédures homérique. En août 1992, la cour d'appel de Bruxelles tranchait (*le Monde* du 8 août 1992). Le groupe français devait relever de 44 % son offre publique d'achat lancée sur la Compagnie des Wagons Lits.

Schneider qui, dans le but proclamé de simplifier ses structures, a lancé deux OPA paralèlles sur Cofibel et Cofimines, ses holdings belges, va-t-il connaître le même scénario ? L'affaire s'engage en tout cas de façon bien délicate pour le groupe dirigé par Didier Pineau-Valencienne . Dans une ordonnance en référé rendue lundi 10 novembre, le tribunal de commerce de Bruxelles a interdit – jusqu'au 26 février 1994 – à la société Cofibel, contrôlée à 62 % par Schneider, d'apporter sa participation de 83 % dans la société Cofimines dans le cadre de l'offre publique d'achat (OPA) lancée par le groupe Schneider sur Cofimines. La décision satisfait pour le moment les actionnaires minoritaires de Cofibel et de Cofimines. Ces derniers estiment que l'opération se fait à un prix inférieur à la valeur intrinsèque des actions Cofimines. Ils reprochent à Schneider, tout à la fois actionnaire principal de Cofibel et Cofimines et candidat à l'achat de leurs titres, de tirer parti de la situation.

Schneider, pour sa part, a fait appel de la décision. Le groupe français est soumis à dure épreuve en Belgique au moment où d'aucuns s'interrogent sur la solidité du soutien d'Elf, son partenaire pour l'OPA sur Cofibel. Le groupe pétrolier avait négocié son entrée dans le capital de Schneider contre acquisition de titres Cofibel. Cet accord de troc, négocié lors de la présidence de Loïk Le Floch-Prigent, sera-t-il remis en cause par Philippe Jaffré, nouveau patron d'Elf-Aquitaine ? Chez Elf, on se refuse à tout commentaire, précisant seulement que *« le groupe est en train d'examiner tous les investissements non directement liés à son activité première »* .

C. M.

La COB transmet au parquet son enquête sur la société Luc Terme

La Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé mardi 9 novembre de transmettre au parquet de Créteil (Val-de-Marne) son rapport concernant le commissionnaire Luc Terme, situé à Vincennes, dont une partie de l'activité avait déjà été temporairement suspendue à la demande du gendarme de la Bourse. Dans le rapport transmis au procureur du tribunal de Créteil, la COB relève notamment que la société Luc Terme, commissionnaire agréé auprès de la Bourse de commerce de Paris, démarchait pour des contrats d'instruments financiers, principalement des contrats négociés sur des marchés étrangers, alors que son agrément ne l'y autorisait pas. La COB relève aussi que la société a procédé à des détournements de fonds au détriment de ses clients.

La crise à la GMF

Jean-Louis Pétriat toujours plus seul

La série noire continue à la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF). Joël Rochard, inspecteur général des finances, nommé par surprise le 19 octobre directeur général par le président de la GMF, Jean-Louis Pétriat, a finalement renoncé.

Son arrivée était programmée pour le 2 novembre, mais entretemps M. Rochard avait demandé un certain nombre de garanties et notamment un audit détaillé des comptes de la mutuelle des fonctionnaires. Mais cet audit n'a pas été, semble-t-il, du goût de M. Pétriat. M. Rochard ne viendra donc pas au siège de la GMF, où Jean-Louis Pétriat a fait le vide autour de lui après le départ en un an de la quasi-totalité des cadres dirigeants. La GMF semble d'autant plus livrée à elle-même qu'elle a perdu le soutien des autres mutuelles d'assurances regroupées au sein du GEMA (Groupement des entreprises mutuelles d'assurances).

La nomination de M. Rochard et la désignation au même moment de la banque d'affaires Salomon Brothers comme conseil de la GMF avaient provoqué la colère du GEMA qui venait de rendre public un plan d'aide de 1 milliard de francs (100 francs par sociétaire des mutuelles). Le GEMA demandait, en contrepartie de cette aide, un droit de regard sur la nomination du nouveau directeur général de la GMF et un élargissement de son conseil d'administration.

É. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACCORD

EURIAL et 3A : coopération. – La Société coopérative d'intérêt collectif agricole Eurial, dont le siège est en Vendée, vient de signer un protocole avec la société 3A pour *« optimiser la production des sites industriels des deux groupes »*. L'usine de beurre Eurial de Belleville (Vendée), qui relève de la zone d'appellation contrôlée Charentes-Poitou, conditionnera les crèmes de 3A, dont celles de Baignes (Charente). L'autre volet de la coopération concerne le fromage Fraimental de 3A, qui sera produit en 1994 par l'usine Eurial de Luçon (Vendée). 3A disposera ainsi d'une production de lait plus importante pour approvisionner largement ses usines de Pau et de Toulouse.

VOLKSWAGEN : l'embauche de cadres d'Opel. – Les avocats des constructeurs automobiles Volkswagen AG et Adam Opel AG (filiale de General Motors) sont parvenus, mardi 9 novembre, à un accord à l'amiable sur l'un des sujets opposant les deux constructeurs automobiles. Cette négociation concerne l'embauche par VW de sept cadres de GM, collègues du nouveau directeur des achats et de la production de VW, José Lopez de Arriortua, démissionnaire de GM. Cet accord va être soumis aux conseils de surveillance des deux sociétés qui devront donner une réponse au tribunal de Francfort avant vendredi. D'ici à cette date, les termes de l'accord devraient rester confidentiels. Plusieurs scénarios seraient possibles, depuis l'interdiction de travailler pour les personnes concernées jusqu'à leur transfert temporaire à d'autres postes au sein de VW. Le règlement de ce différend n'aura aucune incidence sur la querelle pour espionnage industriel opposant les deux firmes.

DIALOGUE

BULL : première rencontre entre le PDG et les syndicats. – Contrairement au comité central d'entreprise du 5 juillet, les représentants syndicaux n'ont pas boycotté la réunion du lundi 8 novembre, qui marquait la première rencontre avec le nouveau PDG de Bull, Jean-Marie Descarpentries. Au cours de ce CCE, le nouveau PDG du groupe public a annoncé, selon plusieurs représentants syndicaux, qu'il se donnait jusqu'à six mois pour analyser la situation du groupe informatique, avant de prendre des *« décisions majeures »*. Il a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de revenir sur la décision de son prédécesseur de supprimer 2 850 emplois en France d'ici à la fin de 1994. Un nouveau comité a été convoqué pour le 22 novembre.

PLAN SOCIAL

MICHELIN : le bilan du sixième plan social. – Le sixième plan social de Michelin, présenté le 7 mai et qui entraîne la suppression de 2 950 emplois d'ici à la fin de 1994, sera finalement mis en place *« sans licenciement par désignation »*, a annoncé, mardi 9 novembre à Clermont-Ferrand, la direction de Michelin (*le Monde* daté 9-10 mai). Sur les 2 950 départs volontaires escomptés, la direction en a enregistré 2 640 au 30 octobre – date limite d'inscription – dont 1 612 en convention de préretraite et 661 en congé de conversion. *« La différence, soit 310 personnes, pourra être comblée par la baisse naturelle des effectifs entre le 1er janvier 1993 et le 31 décembre 1994 »*, a précisé la direction. S'agissant des salariés en congé de conversion, le reclassement de 314 d'entre eux est, selon la direction, *« déjà acquis »* : 109 personnes ont retrouvé un emploi, 152 bénéficient d'aide à la création ou à la reprise d'entreprise et 19 sont en formation de longue durée.

ENQUÊTE

AIR FRANCE : la Commission européenne ouvre une enquête sur les émissions de titres. – La Commission européenne devait ouvrir, mercredi 10 novembre, une enquête sur Air France pour déterminer si des aides publiques incompatibles avec les règlements européens sur la concurrence n'ont pas été accordées à la compagnie. Air France a procédé en février à une émission de titres pour 1,5 milliard de francs souscrite essentiellement par CDC-Participations, une filiale de la Caisse des dépôts et consignations.

CHOMAGE PARTIEL

FIAT : 112 680 ouvriers en chômage partiel en décembre. – Fiat a annoncé aux syndicats qu'il mettrait 112 680 ouvriers en chômage partiel, à tour de rôle, au mois de décembre, afin de réduire sa production de 46 900 unités (41 700 *voitures de tourisme et* 5 200 véhicules industriels légers). Des mesures similaires de chômage partiel ont touché 104 850 salariés de Fiat en novembre. Selon les syndicats, 12 700 ouvriers et employés seront frappés par cette mesure au cours de la première semaine de décembre, 12 600 pendant la deuxième, 31 600 pendant la troisième, 42 600 pendant la quatrième, et 13 180 pendant la cinquième, soit en fait entre les 3 et 9 janvier 1994.

INQUIÉTUDE

EDF-GDF : quatre syndicats s'inquiètent des risques de déréglementation. – A la suite du report de la publication du rapport, réalisé par Claude Mandil et relatif à la déréglementation d'EDF et de GDF, quatre fédérations syndicales (CFDT, CFTC, CGT et FO) ont tenu à *« réaffirmer »*, mardi 9 novembre, *« que ces projets, s'ils aboutissaient, porteraient atteinte à l'intégrité des établissements publics et à leur capacité à répondre à l'intérêt général »* (*le Monde* du 10 novembre). Les syndicats qui ont appelé les personnels d'EDF-GDF à des arrêts de travail et à une manifestation nationale le 23 novembre pour *« défendre les deux établissements »*, ont précisé que *« face aux risques de déréglementation émanant de Bruxelles »*, ils souhaitent que le ministre de l'industrie *« affirme sa détermination à résister aux prétentions exhorbitantes de la Commission des communautés »*.

VENTE

PINAULT-PRINTEMPS : cession d'une filiale de CICA. – CICA, une filiale du groupe Pinault-Printemps récemment vidée de la plus grande partie de sa substance par la vente de son réseau de distribution automobile, a cédé sa filiale COFAM, distributeur exclusif des chariots élévateurs Mitsubishi en France, à la société Bergerat Monnoyeur Manutention (BMM). COFAM a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 102 millions de francs. BMM distribue déjà la marque Caterpillar dans l'Hexagone.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 novembre ↓ Vive baisse d'Euro Disney

La Bourse de Paris était très prudente mercredi 10 novembre dans un marché calme à la veille de la fête de l'Armistice qui allait donner l'occasion à de nombreux investisseurs de se ménager un pont. En baisse de 0,15 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard une perte de 0,09 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises accentuaient leur recul en abandonnant 0,34 % à 2 105,70 points.

Les investisseurs se montrent donc prudents avant ces quatre jours qui seront chômés pour bon nombre d'entre eux, bien que la Bourse doive fonctionner normalement vendredi.

Pour l'instant les milieux financiers ne s'attendent pas à une diminution des conditions de crédit en France dans un proche avenir. Mercredi, la prise en pension en Allemagne s'est faite au taux de 6,38 %, soit deux centièmes de point en dessous de celle de la semaine précédente. Les chiffres d'affaires des sociétés pour les trois premiers trimestres accusent dans l'ensemble des reculs par rapport à la même période de l'année précédente. Ces résultats ne surprennent pas les analystes mais ils laissent penser à certains que le dernier trimestre et le premier de l'année prochaine, pourraient faire apparaître une rechute de l'activité économique.

Du coté des valeurs, le grand perdant de la séance, à la mi-journée était Euro Disney. Le parc de loisirs a annoncé avoir enregistré une perte nette consolidée de 5,34 milliards de francs au cours de son exercice 1992/93 achevé le 30 septembre contre une perte nette consolidée de 188 millions de francs lors de l'exercice précédent. Suspendu pendant l'annonce des résultats, le titre accusait un recul de 10 % à 39,95 à son retour à la cotation, soit son plus bas niveau de l'année.

NEW-YORK, 9 novembre ↓ Repli

Après avoir gagné du terrain durant l'essentiel de la séance, le principal indicateur de Wall Street s'est replié mardi 9 novembre en fin d'après-midi, les investisseurs préférant la prudence avant le débat télévisé entre le vice-président Al Gore et l'ancien candidat présidentiel indépendant Ross Perot sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 640,07 points, en baisse de 7,83 points, soit un repli de 0,21 %. Les échanges ont été fournis avec quelque 278 millions de valeurs traitées. Néanmoins, les titres en hausse ont été plus nombreux que les actions en baisse – 1 201 contre 887 – et 578 valeurs sont restées inchangées.

Wall Street avait été propulsée à la hausse par une nette baisse des taux d'intérêt à long terme, après l'annonce inattendue d'un recul de 0,2 % des prix de gros en octobre. Mais les taux sont légèrement remontés dans l'après-midi, les investisseurs attendant la publication mercredi des prix de détail en octobre, ont noté des analystes. Les prix de détail sont suivis de près par les marchés financiers, car ils incluent le secteur des services.

VALEURS	Cours du 8 novembre	Cours du 9 novembre
Alcoa	68 1/8	68 3/8
ATT	55	55 7/8
Boeing	36 3/4	35 3/8
Chase Manhattan Bank	32 1/2	32 1/2
Du Pont de Nemours	48 1/8	47 1/8
Eastman Kodak	62	62 3/8
Exxon	64	63 7/8
Ford	61 1/2	60 3/4
General Electric	93 3/4	94 1/2
General Motors	49 5/8	48 1/2
Goodyear	43 7/8	42 5/8
IBM	50 1/4	49 1/8
ITT	90 1/4	92 3/4
Mobil Oil	78 5/8	77 3/4
Pfizer	62 1/4	62
Schlumberger	61 1/8	61 1/2
Texaco	65	64 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	148 1/2	148 3/8
Union Carbide	19 7/8	20
United Tech.	62	63 1/4
Westinghouse	14	14
Xerox Corp.	79 5/8	79 7/8

LONDRES, 9 novembre ↑ Renversement de tendance

Après six séances consécutives de baisse, les valeurs ont renversé la tendance en gagnant 0,6 %, mardi 9 novembre, à la Bourse de Londres, grâce à la hausse de Wall Street à la suite des chiffres meilleurs que prévu des prix de gros aux Etats-Unis. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 18,4 points, soit 0,6 %, à 3 096 points. Le volume des échanges a été assez important avec 747 millions d'actions contre 513,2 millions la veille.

La tendance est restée instable pendant une bonne partie de la séance, les investisseurs étant frileux après la forte baisse des dernières séances. Elle s'est ensuite nettement redressée après l'annonce que les prix de gros avaient baissé de 0,2 % aux Etats-Unis alors que les experts attendaient une hausse de 0,3 %.

Ce renversement a permis aux pharmaceutiques et aux groupes de distribution de corriger leur baisse initiale et de terminer sur une note positive. Ainsi, Glaxo Holdings est monté de 6 pence à 659 et SmithKline Beecham, de 13,5 pence à 409.

VALEURS	Cours du 8 novembre	Cours du 9 novembre
Allied Lyons	5,40	5,48
BP	3,50	3,60
BTR	3,55	3,51
Cadbury	4,59	4,58
De Beers	12,38	12,75
Glaxo	6,54	6,60
GUS	5,26	5,28
ICI	7,08	7,08
Reuters	16,20	16,44
RTZ	8,63	8,53
Shell	7,18	7,22
Unilever	11,12	11,23

TOKYO, 10 novembre ↓ Légère baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé en très légère baisse mercredi 10 novembre après une séance en dents de scie, l'indice Nikkei-225 réussissant à se maintenir au-dessus du seuil psychologique de 18 000 points. Le principal indicateur a perdu quatre points, soit 0,02 %, à 18 121,71 points après un plus bas en séance de 17 818,28 points. L'indice Topix, qui offre un éventail plus ouvert de la cote, a cédé 9,98 points, soit 0,65 %, à 1 534,78.

Selon les opérateurs, le marché a souffert des propos du ministre des finances, Hirohisa Fujii, qui a déclaré qu'aucune mesure d'urgence n'était envisagée pour freiner la chute du marché boursier.

VALEURS	Cours du 9 novembre	Cours du 10 novembre
Ajinomoto	1 310	1 310
Bridgestone	1 310	1 310
Canon	1 430	1 460
Fuji Bank	2 260	2 210
Honda Motors	1 510	1 480
Matsushita Electric	1 420	1 410
Mitsubishi Heavy	641	637
Sony Corp.	4 790	4 820
Toyota Motors	1 800	1 810

CHANGES

Dollar : 5,9008 F ↓

Mercredi 10 novembre, le deutschemark progressait légèrement sur le marché des changes parisien à 3,4862 francs contre 3,4855 francs mardi en fin de journée (3,4820 francs au cours indicatif de la Banque de France), tandis que le dollar s'effritait à 5,9008 francs contre 5,9130 francs à la clôture des échanges interbancaires de la veille.

FRANCFORT	9 nov.	10 nov.
Dollar (en DM)	1,6947	1,6910
TOKYO	8 nov.	10 nov.
Dollar (en yens)	107,97	107,97

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (10 nov.)	6 13/16 % - 15/16 %
New-York (9 nov.)	3 %

BOURSES

	8 nov.	9 nov.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	586,73	587,78
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 084,79	2 112,89

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	8 nov.	9 nov.
Industrielles	3 647,90	3 640,07

LONDRES (indice « Financial Times »)

	8 nov.	9 nov.
100 valeurs	3 077,60	3 096
30 valeurs	2 325,30	2 339,30
Mines d'or	233,30	232,20
Fonds d'Etat	102,30	102,61

FRANCFORT

	8 nov.	9 nov.
Dax	2 010,81	2 022,83

TOKYO

	9 nov.	10 nov.
Nikkei Dow Jones	18 125,71	18 121,71
Indice général	1 544,76	1 534,78

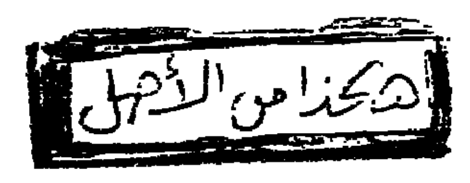
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9020	5,9050	5,9510	5,9560
Yen (100)	5,4853	5,4908	5,5466	5,5546
Ecu	6,6670	6,6735	6,6582	6,6682
Deutschemark	3,4865	3,4880	3,4886	3,4918
Franc suisse	3,9565	3,9613	3,9760	3,9838
Lire italienne (1 000)	3,5719	3,5760	3,5508	3,5569
Livre sterling	8,6927	8,7031	8,7146	8,7286
Peseta (100)	4,3416	4,3471	4,3038	4,3170

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	2 5/16	2 7/16	2 1/4	2 3/8	2 1/16	2 3/16
Ecu	7 1/8	7 1/4	7	7 1/8	6 11/16	6 13/16
Deutschemark	6 3/8	6 1/2	6 1/4	6 3/8	5 15/16	6 1/16
Franc suisse	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1 000)	8 3/4	9	8 3/4	9	8 1/2	8 3/4
Livre sterling	5 3/4	5 7/8	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8
Peseta (100)	9 11/16	10 3/16	9 5/16	9 13/16	9 1/16	9 1/2
Franc français	6 3/4	6 15/16	6 5/8	6 3/4	6 1/4	6 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 10 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 8,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,21 % (2108,50)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 9 novembre

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 09/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8710	5,8880	5,65	6,15
Ecu	6,6820	6,6870	—	—
Allemagne (100 dm)	347,5000	348,2000	336	359
Belgique (100 F)	16,3720	16,3845	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	309,7400	310,3100	299	320
Italie (1000 lires)	3,5695	3,5680	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,4800	87,4700	83	91
Irlande (1 iep)	8,2705	8,2520	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,6980	8,6790	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,4285	2,4310	2,59	3,09
Suisse (100 f)	394,4300	395,0400	380	402
Suède (100 krs)	72,4300	72,2100	68	77
Norvège (100 k)	80,0800	80,1000	76	85
Autriche (100 sch)	49,4150	49,5160	48	51
Espagne (100 pes)	4,3360	4,3475	4,10	4,65
Portugal (100 esc)	3,3900	3,4050	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,5284	4,5334	4,30	4,75
Japon (100 yens)	5,4311	5,4393	5,25	5,60

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 09/11
Or fin (kilo en barre)	70900	70800
Or fin (en lingot)	71250	70850
Napoléon (20f)	407	408
Pièce Fr (10 f)	365	—
Pièce Suisse (20 f)	407	406
Pièce Latine (20 f)	407	406
Souverain	520	513
Pièce 20 dollars	2525	2600
Pièce 10 dollars	1300	1390
Pièce 5 dollars	675	—
Pièce 50 pesos	2660	2645
Pièce 10 florins	426	426

Matif (Marché à terme international de France)
9 novembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 184 918

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	127,64	126,70	123,60
Précédent	127,08	126,48	123,12

CAC 40 A TERME
Volume : 22 977

Cours	Janvier 94	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2128	2123	2133,50
Précédent	2118	2093	2106,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

M. et Mme Jean-Claude KERVIEL,

sont heureux de faire part de la naissance, le 8 novembre 1993, de

Louise,

petite sœur
de Marie et de Romain,
chez
Isabelle et Yann DUFIEF.

56 *bis*, rue du Général-Leclerc,
78570 Andrésy.

Adoptions

Marie-Kerguelen

annonce son arrivée, le 7 novembre 1993, chez ses parents,

Ariel FUCHS et Stéphanie,
née Guittet,

12, rue du Chemin-Vert,
93100 Montreuil.

Mariages

Elve et Toivo KIVI,
Kristel et Madis VALK,
Les familles TUULIK et SAARD,
Louise et Zbigniew RAPACKI,
Wanda RAPACKA,

ont la joie de faire part du mariage de

Katrin et Jan,

le 9 octobre 1993.

Mõõna tee 10,
EEOO21 Tallinn, Estonie.

Décès

– L'Association des journalistes parlementaires
fait part du décès de

Gérard BADEL,
membre de l'association,
ancien *président de l'Association*
de la presse ministérielle,
ancien chef du service politique
du *Parisien*,

survenu à Paris, le 8 novembre 1993, à l'âge de soixante-quatre ans.

La levée du corps aura lieu vendredi 12 novembre, à 9 h 30, 55, rue de Lourmel, Paris-15e.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et les membres de l'Association de la presse ministérielle,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher confrère

Gérard BADEL,
ancien président
de la presse ministérielle,

survenu le 8 novembre 1993.

– *Sa famille,*
Ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Erika BELDEN,

morte du sida, le 5 novembre 1993, à l'âge de vingt-six ans.

Anne-Françoise Paul-Prou,
144, rue Lecourbe,
75015 Paris.
Suzanne Prou,
22, rue du Hameau,
75015 Paris.

– M. Marcel Cayol,
son mari,
MM. Guy et Alain Cayol,
ses fils,
Valentin Cayol,
son petit-fils,
M. et Mme Serge Lokiec,
M. et Mme Pierre Vidal-Naquet,
M. et Mme Jean Railhac,
ses sœurs, frère, beaux-frères et belle-sœur,
ont la douleur d'annoncer la mort, survenue à Marseille le 4 novembre 1993, dans sa soixante-deuxième année, de

Mme Alice CAYOL,
née Railhac.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Mazargues (Marseille), le 6 novembre.

– Mme Marie-Thérèse Collas
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel COLLAS,

à Dijon, le 6 novembre 1993, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 10 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Bernard, à Dijon.

43, rue Camille-Saint-Saëns,
21000 Dijon.

– *M. et Mme Yves Delahaye,*
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève DELAHAYE,
née Flageul,

survenu le 2 novembre 1993, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 9 novembre, dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Louis Malait,
Daniel et Mari-Jo Malait,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel MALAIT,

survenu le 8 novembre 1993, à Garches.

L'incinération aura lieu le samedi *13 novembre, à 14 heures*, au cimetière du Père-Lachaise.

– *Mme Yvonne Koricsoner,*
M. et Mme Jean-Pierre Brisabois
et leurs enfants,
Le docteur Elizabeth Ungar,
M. Gyorgy Szilagyi
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Joseph KORICSONER,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la déportation,
médaille du Levant,

survenu le 5 novembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La messe d'adieu et l'inhumation ont eu lieu le 8 novembre, dans l'intimité familiale.

25, rue Jean-Bellegambe,
59500 Douai.

– OPAC de Seine-Maritime.

M. Charles Revet,
vice-président,
Et les membres du conseil d'administration,
MM. R. Faucon, A. Dulieu, H. Griveau,
directeurs généraux honoraires,
La direction,
Et l'ensemble du personnel de l'OPAC 76,
rendent hommage à leur président,

M. André MARTIN,
officier de la Légion d'honneur,
président du conseil général
de la Seine-Maritime,
sénateur, maire de Montville,
président de l'Office public
d'aménagement et de construction
de Seine-Maritime depuis 1970,
secrétaire général
de la Fédération nationale
des offices d'HLM
et des OPAC,
membre du bureau
et du comité directeur
de l'Union nationale
des organismes d'HLM,
président de la commission mixte
nationale HLM-usagers,
président de l'AFPOLS,

décédé le 7 novembre 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu ce jour en l'église Notre-Dame de Montville.

(Le Monde du 9 novembre.)

– Aix-en-Provence.

Mme Roger de Morant,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre de Morant,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacqueline Chambaud de Morant,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Marie de Morant
et leurs enfants,
Mme la générale Bertin,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 6 novembre 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année, de

M. Roger de MORANT,
préfet honoraire,
ancien directeur général de la société
Canal de Provence et d'aménagement
de la région provençale,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, cours Mirabeau,
13100 Aix-en-Provence.

– La famille,
Les parents,
Les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Edmond NOVEL-CATIN,
médecin,

survenu le 7 novembre 1993, à Saint-Etienne, *dans sa cinquante-deuxième* année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La Baule. Paris. Saint-Nazaire.

Mme Maximilienne Perrault,
son épouse,
M. et Mme Maxime Perrault,
M. et Mme Claude Raoul,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André PERRAULT,

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 10 novembre 1993, à 16 h 45, au cimetière de La Baule-Escoublac.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, route de la Ville-Halgand,
44500 La Baule.
2, villa Chanez,
75016 Paris.

– Marie-France, Samy et Tijani,
ont ramené leur époux et leur père,

Tijani SMAOUI,

dormir sous le soleil tunisien.

Si l'océan était de l'encre, il ne suffirait pas à écrire tout ce qu'il nous a apporté.

Que ses amis aient une tendre pensée pour lui et ne soient pas trop tristes, six pieds sous terre, il rit encore.

– *Mme Fatima Touri,*
Mme Leila Krita,
née Touri,
Soraya,
ses filles,
M. Azzedine Touri,
son fils,
M. Jamal Krita,
son gendre,
Kenza, Salah, Meriem, Smail, Rachid, Bouzid,
ses petits-enfants,
Ainsi que les familles parentes, alliées,
Et amies,
ont le grand chagrin de faire part du *rappel à Dieu* de

Rachid TOURI,
professeur à l'université d'Alger,
ancien doyen de la faculté des sciences,
recteur de l'université d'Alger,
ministre plénipotentiaire
auprès de l'UNESCO, à Paris,

survenu le 7 novembre 1993, à l'âge de soixante-cinq ans.

Mme Krita,
7, rue Pierre-Gourdault,
75013 Paris.
34, boulevard Bougara,
Alger (Algérie).

– Ingeborg, Thérèse, Sylvie Trosa et John Nicholson
ont la douleur de faire part du décès de

Pascal TROSA,

survenu soudainement dans sa soixante-neuvième année.

16, rue des Saussaies,
75008 Paris.

Remerciements

– M. et Mme Jean-François Fauconnet,
Et toute leur famille,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès, survenu le 30 octobre 1993, de

M. Jean FAUCONNET,

vous adressent leurs plus sincères remerciements.

Messes anniversaires

– *Une messe sera célébrée* le 17 novembre 1993, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire de

Jacques LALLEMENT,

rappelé à Dieu le 18 octobre.

– La Fédération française des sociétés d'assurances
vous invite à participer à la messe qui sera célébrée le mercredi 17 novembre 1993, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis *des Invalides, à la mémoire de son président* d'honneur,

M. Jacques LALLEMENT,

décédé le 18 octobre 1993.

– A l'occasion de la messe qui sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le 17 novembre 1993, à 10 h 30, à la mémoire de

M. Jacques LALLEMENT,
ancien vice-président du CNPF
et ancien président
de la Commission économique,

Le président, François Perigot,
Les membres du conseil exécutif et de l'assemblée générale du CNPF, profondément touchés par sa récente disparition, partagent la peine de la famille et s'associent à sa prière.

Anniversaires

Annie GRAZIETTI-JEANBRAU,
Oran, 25 décembre 1942,
Montpellier, 11 novembre 1985.

« Le fleuve est pareil à ma peine.
Il s'écoule et ne tarit pas. »
Apollinaire.

– Le 11 novembre 1973, nous quittait

Marie-Louise LURIN.

Vingt ans d'absence...

Ses enfants,
Brigitte, Marc, Isabelle et Luc Noyaret.

Soutenances de thèses

– « Les habitats perchés dans la boucle du fleuve Niger (Mali) », par Jean-Christophe Huet, sous la direction de Jean Gallais, le 16 novembre 1993, à 14 h 30, à la Sorbonne, salle des Actes, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e.

LÉGION D'HONNEUR

Défense
Est nommé *chevalier* :
Georges Jacono.

MOTOCYCLISME

BMW F 650 : une allemande métissée

Après avoir renversé le totem *du bicylindre « flat-twin »* avec les séries K (trois ou quatre cylindres), BMW brise un autre tabou. Non seulement le constructeur allemand renoue, au terme d'une parenthèse de vingt-sept ans, avec un moteur *monocylindre, mais il délaisse* pour la première fois de son histoire entamée en 1923 la traditionnelle transmission par cardan au profit d'une chaîne. La F 650, qui vient tout juste d'être commercialisée en *France, cumule d'autres originalités.* Sa fabrication a été confiée au constructeur italien Aprilia, et le moteur qui l'anime a été conçu par l'autrichien Bombardier-Rotax. Une recette européenne qui permet d'afficher *un prix « raisonnable »* (39 900 francs), nettement inférieur au reste de la gamme, proposé à partir de 50 000 francs.

Conscients que la marque ne pouvait plus se cantonner aux seules grosses cylindrées, *les* dirigeants de Munich étaient à la recherche d'un modèle qui séduirait un public plus jeune et élargirait une clientèle devenue trop typée. La F 650 (pour laquelle un intervalle de *10 000 kilomètres est prévu* entre deux révisions) repose sur la complémentarité des trois partenaires : Rotax fournit un moteur qui a fait ses preuves notamment sur l'Aprilia Pegaso, et le constructeur *italien apporte son savoir-faire* (et, accessoirement, des coûts salariaux sensiblement moins élevés) sous la férule de BMW, maître d'œuvre de ce projet, qu'il s'agisse du design ou du concept technique.

Dotée de quatre soupapes (au lieu des cinq habituellement montées sur le Rotax de 652 cc *refroidi* par eau) afin d'obtenir un meilleur couple et une plus grande fiabilité quitte *à perdre un peu de puissance* (48 chevaux à 6 500 tr/min), la F 650 est sage sans être fade. Très compacte et pas trop lourde (189 kg), cette moto, dont la hauteur de selle a été volontairement abaissée à *810 millimètres, n'effarouchera* pas les novices. Confortable – le passager peut compter sur de larges poignées de maintien, et une petite molette située sous la selle permet de régler la précontrainte de *l'amortisseur arrière* –, elle reçoit deux freins monodisques efficaces, bien que manquant un peu de progressivité, et un curieux bras arrière faisant office de bavette pour éviter les projections de boue. En *revanche, le tableau* de bord, franchement inesthétique, est difficilement lisible, et la béquille latérale souffre d'une fâcheuse tendance à se replier (la béquille centrale, elle, est irréprochable).

Sur la route, la F 650, dont la ligne arrondie évoque un peu la nouvelle R 1100 RS, se comporte comme un petit « trail-bike » point trop agressif mais agile, avec de bonnes reprises à bas régime – mais *sans les vibrations tonitruantes* chères aux amateurs de gros monocylindres – et une excellente stabilité à vitesse élevée où, malgré sa discrétion, le déflecteur assure une bonne protection du pilote.

En termes d'image, cette BMW métissée constitue peut-être un pari risqué. Mais cette tentative peut aussi se révéler payante. Quelque 80 % des acheteurs de BMW ne confirment-ils pas leur choix lorsqu'ils changent de moto ?

JEAN-MICHEL NORMAND

▶ **BMW F 650. Prix clé en main : 39 900 francs.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6168

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III						■			
IV									■
V		■		■					
VI						■	■		■
VII				■					
VIII						■			
IX			■		■	■			■
X									
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Qui ont été bien sautées. – *II. Une patte qui peut être de* velours. – III. Devenu vraiment corrompu. Parfois en plein ciel. – *IV. Enflamme des vaisseaux.* – V. Qui a pris sa volée. – VI. Coule en Guyane. – VII. Mauvais fond. *Comme le bon temps.* – VIII. Qui n'ont pas eu leur d0. Coule à l'étranger. – IX. Dieu. *Partie de dominos.* – X. Un appel qui fait très chouette. – XI. Qui sont bien rentrées.

VERTICALEMENT

1. On fait appel à lui pour de *nouvelles mises de fonds.* – 2. Capitale étrangère. S'attaque aux céréales. – 3. Traits très fins. Bout à bout. – 4. Pas d'Italie. Coule en Bretagne. – 5. Un drôle d'individu. Préposition. – 6. Bande d'étoffe. Fut envoyée paître. Lettre. – 7. Pontificaux, ils ont été annexés. Qui évoque une certaine odeur. – 8. Eléments de construction. – 9. Pas aimable. Lie.

Solution du problème n° 6167

Horizontalement

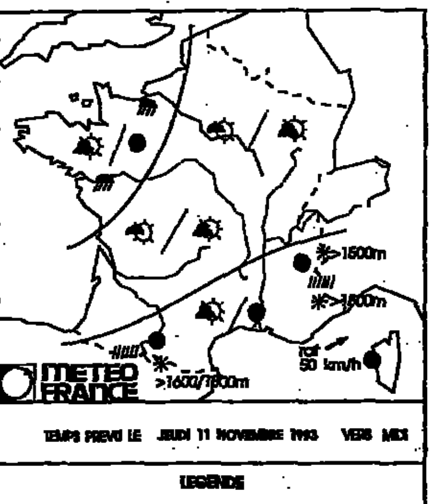
I. Claires. – II. Ouste. Ira. – III. Misogynes. – IV. Inusité. – V. Une. SOS. – VI. Nègre. Tu. – VII. Iseo. Erre. – VIII. Asad. Sons. – IX. Ne. Osés. – X. Tôt. *Ope.* – XI. Essoré. Pi.

Verticalement

1. Communiante. – 2. Lui. Ness. Os. – 3. Assiégeants. – 4. Iton. Rôde. – 5. Régule. Or. – 6. Ys. Esope. – 7. Sinistrose. – 8. Retourne. – *9. Basés. Essai.*

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



LEGENDE : ENSOLEILLE – ECLAIRCIES – NUAGEUX – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUME ET BROUILLARD – SENS DE DEPLACEMENT

TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	18/9
BIARRITZ	14/5
BORDEAUX	16/6
BOURGES	10/6
BREST	11/9
CAEN	13/10
CHERBOURG	11/10
CLERMONT-FER.	11/2
DIJON	8/3
GRENOBLE	11/5
LILLE	10/3
LIMOGES	9/4
LYON	10/4
MARSEILLE	14/4
NANCY	8/3
NANTES	14/11
NICE	17/10
PARIS-MONTS.	10/5
PAU	16/3
PERPIGNAN	15/4
POINTE-A-PITRE	31/23
RENNES	14/10
ST-ETIENNE	9/2
STRASBOURG	8/1
TOULOUSE	13/2
TOURS	12/8
ÉTRANGER	
ALGER	21/7
AMSTERDAM	11/7
ATHÈNES	24/15
BANGKOK	36/26
BARCELONE	16/7
BELGRADE	14/4
BERLIN	6/5
BRUXELLES	10/7
COPENHAGUE	5/4
DAKAR	27/23
GENÈVE	3/4
ISTANBUL	19/12
JÉRUSALEM	22/14
LE CAIRE	27/17
LISBONNE	17/10
LONDRES	12/8
LOS ANGELES	19/12
LUXEMBOURG	6/3
MADRID	15/3
MARRAKECH	16/11
MEXICO	23/11
MILAN	15/8
MONTRÉAL	9/1
MOSCOU	-6/-16
NAIROBI	24/15
NEW-DELHI	30/15
NEW-YORK	11/8
PALMA-DE-MAJ.	18/6
PÉKIN	9/5
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	20/11
HONGKONG	29/23
SÉVILLE	19/11
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	6/4
SYDNEY	27/14
TOKYO	17/11
TUNIS	22/11
VARSOVIE	7/6
VENISE	15/8
VIENNE	11/6

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-11-1993 à 18 heures TUC et le 10-11-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Jeudi : Variable sur la majorité du pays, faiblement pluvieux au sud. – Sur le nord-est du pays, de l'Alsace à la Franche-Comté, les pluies cesseront en cours de matinée, pour laisser progressivement la *place* à quelques belles éclaircies.

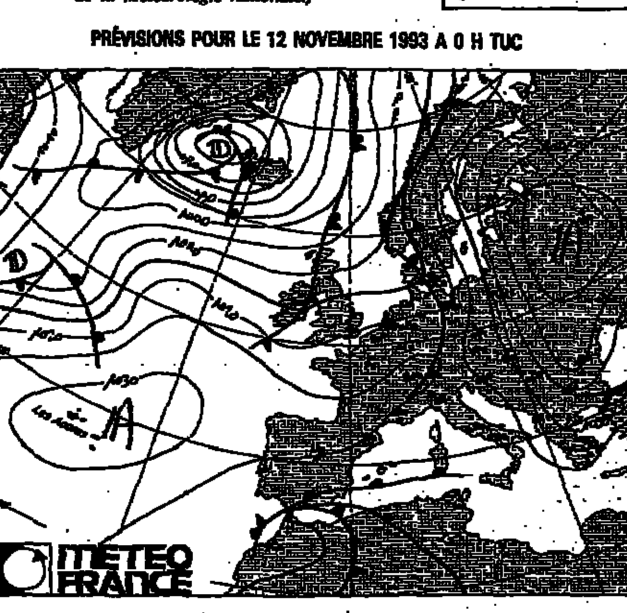
Sur les deux tiers nord du pays, du nord de l'Aquitaine à l'Auvergne et à Rhône-Alpes, le ciel sera variable avec de belles éclaircies. Le matin, quelques petites averses se produiront sur les côtes de la Manche essentiellement. En revanche, en cours de matinée, le ciel deviendra plus menaçant sur la Bretagne, avec un passage pluvieux plus soutenu ; dans l'après-midi, ce type de temps pluvio-instable gagnera un grand quart nord-ouest, jusqu'à la région parisienne et au nord.

Au sud, des Pyrénées aux Alpes, ciel le plus souvent couvert, avec des pluies faibles en général. En journée, les pluies cesseront progressivement partout, en s'évacuant vers le sud-est du pays. Le vent de sud-est soufflera entre la Corse et le continent jusqu'à 50 km/h en pointes. Sur le relief pyrénéen, les pluies seront toutefois plus soutenues, elles persisteront une bonne partie de la journée et se transformeront en neige vers 1 700 mètres.

Les températures minimales seront comprises *entre 3 et 5 degrés au nord, sauf près des côtes,* où elles seront plus douces avec 7 degrés. Au sud, il fera entre 9 et 13 degrés. Dans la journée, le mercure évoluera en règle générale entre 10 et 12 *degrés au nord et entre 14 et 16 degrés au sud.*

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 12 NOVEMBRE 1993 A 0 H TUC



RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 10 NOVEMBRE

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! Invitée : Christine Boisson.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.25).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Variétés : Sacrée soirée. Invités : Jacqueline Bisset, Anouk Aimée, Marie Trintignant, Jean-Hugues Anglade, André Dussollier, Daniel Gélin, acteurs du film *les Marmottes ;* Valérie-Anne Giscard d'Estaing *(le Livre des inventions)*. Variétés : Patricia Kaas, Herbert Léonard, Pierre Perret, Dany Brillant, Dave, Nina Moreto, 4 Non Blondes, Karine Costa, Daniel Levy, Julien Courbet, Dan Bolender.
22.45 Magazine : 52 sur la Une. *La vallée des trompe-la-mort.*
23.45 Magazine : Formule foot. Championnat de France : Auxerre-Bordeaux ; Les autres matches, Lyon-Marseille, *Lens-Nantes, Cannes-Monaco,* PSG-Le Havre, Martigues-Saint-Etienne.
0.20 Sport : Boxe. Championnat du monde WBA des mi-lourds : Virgil Hill (Etats-Unis)-Saul Montana *(Mexique),* à *Fargo (Etats-Unis).*
1.30 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons. *Fanfares de France.*
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 *Magazine : Giga.*
18.35 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.55 *Tirage du Loto* (et à 20.45).

20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : La Lettre inachevée. De Chantal Picault.
22.30 Documentaire : Chroniques de l'hôpital d'Armentières. De Daniel Karlin (9e chronique).
23.35 Journal et Météo.
23.55 Magazine : *Le Cercle de minuit.* Présenté par Michel Field.
1.05 Court métrage : Histoire courte. Le Maître de lumière ; Epreuve *d'artiste.*

FRANCE 3

14.45 Magazine du Sénat.
15.00 *Questions au gouvernement,* en direct de l'Assemblée nationale.
16.45 *Jeu : Les Délires d'Hugo.*
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Esterhazy,* d'Irène Dische, Hans-Magnus Enzensberger et Michel Sowa.
19.00 Le 19-20 de l'information. De *19.09* à *19.31,* le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. Où sont passés les espions ? – De l'espionnage industriel à l'intelligence économique. Invités : Henri Martre, ancien PDG d'Aérospatiale ; Peter *Schweizer (Espions nouveaux) ;* Christian Harbulot, corédacteur du rapport *Intelligence économique et stratégie des entreprises ;* Reportages : 007 est mort ; Le renseignement économique *est immortel ; Au royaume du* renseignement économique, il n'est point d'amis.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

15.05 *Téléfilm :* La Petite Sauvage. De Diane Keaton.
16.35 Surprises.
16.45 Dessin animé : *Les Simpson.*
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Les Amies de ma femme. □ *Film français de Didier Van* Cauwelaert (1992).
22.25 *Magazine : Jour de foot.* Buts et extraits des matches de la 17e journée du championnat de France de D1.
23.10 Flash d'informations.
23.15 *Cinéma : L'Inconnu* dans la maison. □ Film français de Georges Lautner (1992).
0.55 Cinéma : Le Chêne. ■■ *Film franco-roumain de Lucian* Pintilie (1991).
2.35 Magazine : L'Œil du cyclone.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : *L'hôtel de Madsen.* D'Annette Olsen et Katja Forbert Petersen.
17.45 Magazine : Transit (rediff.).
18.50 Chronique : *Le Dessous* des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.35 Magazine : Mégamix.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 *Rushdie et ses frères.* En direct du Carrefour des littératures. *Rediffusion de l'intervention* de Salman Rushdie du 7 novembre.
21.40 ▶ Documentaire : Les printemps du Sacre. De Brigitte Hernandez et Jacques Malaterre.
22.40 Danse : *Le Sacre du printemps.* Recréation de la chorégraphie de Nijinski, par le *Joffrey Ballet.*
23.10 Musicarchive : *Spécial danse.* Anna Pavlova.
23.40 Cinéma : Le Printemps *d'une petite ville.* ■■ *Film chinois de Fei Mu* (1948) (v.o.).

Les interventions à la radio
Radio-Shalom, 18 h 30 : Brice Lalonde («Le grand débat»).

M 6

15.40 Magazine : E = M 6.
16.10 *Magazine : Flashback.*
16.35 Magazine : Fax'O.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, *Météo.*
20.00 Série : Papa bricole !
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.45). Le dernier cheval sauvage.
20.45 *Téléfilm : Mon Dieu,* on a tué ma femme ! De Baz Taylor.
22.30 *Téléfilm : Le Crime oublié.* D'Ed Sherin.
0.10 *Magazine : Emotions.*
0.35 *Six minutes première heure.*
2.15 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Tire ta langue.* Le français classique.
21.32 Correspondances. Des *nouvelles* de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 *Communauté des radios publiques de langue française.* Premiers regards sur *un Nouveau Monde :* les Etats-Unis ou l'Amérique telle qu'ils l'ont *vue (5).*
22.40 Les Nuits magnétiques. A fleur de peau, étoffes, cuir, *accessoires (2).*
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.23 Un fauteuil pour l'orchestre.
20.30 Concert (donné le 9 octobre à Radio-France) : Cantus in memory of Benjamin Britten, de Paërt ; Concerto pour flûte et harpe en ut majeur K 299, Symphonie nº 39 en mi bémol *majeur K 543, de Mozart, par* l'Orchestre philharmonique de Radio-France.
22.00 Semaine internationale de la guitare. Nocturnal op. 70, de Britten, *par Alexander* Svete ; Trois epitaphios, de Theodorakis, par Costa Cotsiolis ; Rito de los Orishas, de Brouwer, par Alvaro Pierri.
23.09 *Ainsi la nuit.*
0.00 L'Heure bleue.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Une journée de signes

C'ÉTAIT fête dans les rangs de la police parisienne, où l'on inaugurait une nouvelle « brigade anticriminalité », destinée à assurer la *sécurité nocturne des rues de* Paris. D'abord, on inaugura donc. Véhicules scintillant dans *la nuit, et impeccablement alignés* comme à la parade, ministre de l'intérieur au visage dissuasif à *souhait.* Après la *cérémonie,* comme l'ensemble était un peu statique et que l'on manquait d'images, toute *la noce* fila en trombe vers les quartiers chauds, afin de vérifier le bon état de marche de la *nouvelle unité. L'on y procéda* solennellement à l'arrestation d'un revendeur de drogue – un *malchanceux, celui-là.* TF 1 profita de l'occasion pour annoncer une bonne nouvelle : la délinquance avait diminué de 6 % depuis six mois – six mois, quelle heureuse coïncidence ! – sans toutefois préci*ser si cette baisse providen*tielle était corrigée des variations saisonnières.

A peine ce message musclé *était-il envoyé que la majorité* adressait au pays un signe d'harmonie. Edouard Balladur et Jacques Chirac se retrouvè*rent,* sur le quai de la gare de l'Est, devant le train de Colombey. Là encore, la caméra était là. *Le micro de TF 1 saisit au* vol un sonore : *« Bonjour, Edouard ! »* On ne s'embrassa pas, mais tout juste. L'on déjeuna en tête à tête dans le train Paris-Colombey, l'on assista côte à côte à la messe, *l'on se recueillit ensemble* devant la grande tombe du petit cimetière. La foule cria : *« Bravo M. Balladur, bravo M. Chirac. »* M. Balladur signa plusieurs autographes dont l'un, sembla-t-il, sur une photo *de MM. Chirac et Pons. C'était* beau comme une scène des Guignols de Canal Plus.

Au petit matin, le gouvernement avait fait procéder dans la « mouvance du FIS » à ce qu'il ne fallait surtout pas appeler une rafle. Comment, alors ? *Une vague d'interpellations ?* Voilà. De la difficulté de doser un signe – encore un ! : il fallait *que celui-ci fût suffisamment* ferme pour être reçu par ses destinataires, en Algérie, mais suffisamment rassurant pour *ne pas émouvoir les musul*mans de France. Après avoir abondamment montré des *scènes d'interpellation,* les commentaires soulignèrent donc que *« la grande majorité des musulmans de France restaient modérés ». « Il ne faut pas confondre le FIS et ses nébuleuses »,* insista PPDA. *Toutes les chaînes donnèrent* la parole au recteur de la Mosquée de Paris, qui avait eu en ligne *« M. le ministre de l'intérieur »* et, *assis dans son* bureau, multiplia les appels au calme, sans que l'on discernât toujours s'il s'adressait aux fidèles de la communauté ou à *« M. le ministre de l'intérieur ». « Ce n'est pas une opération judiciaire ou policière, c'est une opération politique »,* expliqua plus tard à Christine Ockrent le spécialiste de l'islam Gilles Kepel. *On avait cru comprendre.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 11 NOVEMBRE

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.23).
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce.
7.00 *Journal.*
7.20 Dessin animé : Transmutazors *(et à 8.22).*
7.25 Club Dorothée avant l'école.
8.25 Télé-shopping.
8.55 *Club Dorothée.*
11.25 *Feuilleton : Santa Barbara.*
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 *Feuilleton :* Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
16.15 *Jeu : Une famille en or.*
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers *baisers.*
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 *Magazine :* Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe *Dechavanne.* Invité : Sébastien Roch.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.50).
20.00 *Journal,* Tiercé et Météo.
20.50 Téléfilm : Le juge est une femme. Aux marches du palais, de Serge Leroy.
22.25 Magazine : Télé-vision. *Présenté* par Béatrice Schönberg. 1re partie : Les personnalités politiques et la télévision, avec Robert-André Vivien, Brice Lalonde, André *Santini... 2e partie :* Les femmes des animateurs de *télévision.*
23.45 Feuilleton : La Mafia 2. De Florestano Vancini (4e épi*sode).*
0.55 Journal et Météo.
1.00 Série : Côté cœur (et à 4.35).
1.25 TF1 nuit *(et à 2.30, 3.00, 3.55).*
1.35 Documentaire : Histoires naturelles *(et à 4.05).*
2.35 Série : Intrigues.
3.10 Documentaire : Le Chemin des Indiens morts (2e partie).
5.00 Musique.
5.10 Documentaire : *Histoire de la vie.*

FRANCE 2

5.55 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.20 *Dessin animé.*
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 *Feuilleton :* Amour, gloire et beauté.
9.25 Série : Tequila et Bonetti.
10.05 Série : L'Equipée du Poney-Express.
10.55 Série : Flic à tout faire.
11.15 *Flash d'informations.*
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.40).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 *Cinéma :* Flash Gordon. ■ Film britannique de Mike Hodges (1980).
15.40 *Tiercé,* en direct de Saint-Cloud.
15.50 Variétés : *La Chance aux chansons.* Emission présentée par Pascal Sevran. Invité : le général Bigeard.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : *Un pour tous.*
19.20 Jeu : Que le *meilleur gagne.*
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Info route.
20.50 Magazine : *Envoyé spécial.* Thaïlande : l'amour à mort ; La voie Kass, de Bernard Lebrun et Pascal Stelletta.
22.25 Divertissement : Juste pour rire. *Présenté par Marcel Béliveau.*
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.00 Série : Les Diamants de la vengeance.
2.25 *Le Magazine de l'emploi* (rediff.).
3.30 Magazine : Mascarines (rediff.).
4.25 24 heures d'info.

Les interventions à la radio
O'FM, 19 heures : Dominique Perben et Jacques Pessis (« Le *Grand O'-O'FM-la Croix*).

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.00 *Les Minikeums.*
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Pertes de mémoire : une maladie qui nous guette ?
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Danse : L'Ombre. Chorégraphie de Pierre Lacotte.
12.30 Magazine : Bagnoles.
12.45 *Journal.*
13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. Problèmes de voisinage.
13.30 *Documentaire :* La Légende des drapeaux. D'Yves et Ada Remy.
14.25 Série : *La croisière s'amuse.*
15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Téléfilm : Le Curé de Tours. De Gabriel Axel.
17.45 *Magazine :* Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 *Un livre, un jour. Kilroy, Kilroy,* d'Ib Michaël.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à *19.31,* le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 *Le Journal des sports.*
20.40 *Keno.*
20.50 Cinéma : Le Lieu du crime. ■■ Film français d'André Téchiné (1986).
22.20 Journal et Météo.
22.55 Cinéma : *Drôle d'endroit* pour une rencontre. ■■ Film français de François Dupeyron (1988).
0.30 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.23 *Le Journal de l'emploi.*
7.25 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 8.05 —

7.50 Ça cartoon.
8.05 Documentaire : *Les Contes de la nuit.*
8.35 Surprises.
8.50 Cinéma : Néfertiti, reine du Nil. ■ *Film italien de Fernando Cerchio (1961).*
10.35 Flash d'informations.
10.40 *Cinéma :* L'Affaire des poisons. ■■ Film français d'Henri Decoin (1955).

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 *Le Journal de l'emploi.*
13.35 Série : Le Juge de la nuit.
14.20 Documentaire : Chimpanzés au quotidien. D'Alistair Fothergill.
14.45 Sport : Rugby. Barbarians-Australie. Dernier match des Australiens en France, en direct de Clermont-Ferrand.
16.35 Magazine : *L'Œil du cyclone.* Danse avec les pieds.
17.05 Documentaire : 1918, de la guerre à la mer. De Vincent Gruyer et Alice Herniaux.
18.00 *Canaille peluche.*

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 *Ça cartoon.*
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. *Présenté par Philippe Gildas* et Antoine de Caunes. Invités : Patrick Gaboriau, Tony Joe White.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Une lueur dans la nuit. □ Film américain de David Seltzer (1991).
22.40 *Flash d'informations.*
22.50 Cinéma : Robin des Bois, prince des voleurs. ■ Film américain de Kevin Reynolds (1990).
1.05 Cinéma : Vidéo Kid. □ Film américain de Todd Holland (1989) (v.o., dern. diff.).
2.40 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Le Criminel. ■■ *Film américain d'Orson Welles* (1946) (v.o., rediff.).
18.35 Documentaire : *Mémoire ocre.* De Daout Aoulad Syad (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.25 Documentaire : Après la Grande Guerre. *De Wiltrud Manfeld.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.50 ▶ Soirée thématique : Les Années fracture.
20.51 *Documentaire :* La Grande Guerre à l'écran. De Gilles Nadeau et Jean-Paul *Guillemard.*
21.40 Débat (et à 23.30). Animé par Michel Polac, avec Jay *Winter, Gerd Krumeich,* Annette Becker, Stéphane *Audoin-Rouzeau.*
22.05 Cinéma : Les Sentiers de la gloire. ■■ *Film américain de Stanley* Kubrick (1958) (v.o.).
23.40 Documentaire : *La Grande Guerre* en chansons. De Gilles Nadeau et Marie-*Noël Darmois, avec Hanna* Schygulla, Mouloudji, Marc Ogeret, Gérard Viala et Kevin Coyne.

M 6

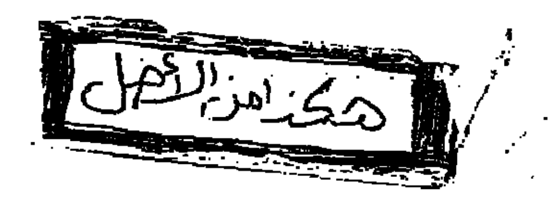
7.00 *Informations : M 6 express* (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 *Musique :* Boulevard des clips (et à 8.05, 9.35, 10.05, 1.30, 6.25).
9.05 *M 6 boutique. Télé-achat.*
9.30 Infoconsommation.
10.55 Série : Cagney et Lacey.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Cinéma : Le Fou du roi. □ Film français d'Yvan Chiffre (1984).
15.00 Cinéma : Y a pas le feu. □ Film français de Richard Balducci (1984).
16.25 Série : L'Exilé.
17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : *Deux flics à Miami.*
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa bricole !
20.35 *Météo 6.*
20.55 Cinéma : Bleu comme l'enfer. ■ Film français d'Yves Boisset (1985).
22.45 Cinéma : Carrie. ■■ Film américain de Brian De *Palma (1976).*
0.25 Informations : Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Fréquenstar.
2.30 *Rediffusions.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecritures pour marionnettes. *Deux textes de Gérard Lépinois :* Paradox Parade ; la Petite Physique des autres éléments.
21.30 Profils perdus. Giulio Carlo Argan (2).
22.40 *Les Nuits magnétiques.* A fleur de peau, étoffes, cuir, accessoires (3).
0.05 *Du jour au lendemain.* Avec notre collaborateur Patrick Kéchichian (les Usages *de l'éternité).*
0.50 Musique : Coda. Chercher la femme (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 *Concert (donné le 29 octobre* à la Salle Pleyel) : Requiem, de Verdi, par les Chœurs et l'Or*chestre philharmonique de* Radio-France, dir. Nello Santi ; sol. : Pauletta de Vaughn, *soprano ;* Anna Schiatti, contralto ; Roberto Alagna, ténor ; Valentin Pivovarov, baryton.
23.09 Ainsi la nuit. Sonate pour violoncelle et piano en *la majeur op. 20,* de Magnard ; Sonate pour violon et piano nº 1 en ré majeur op. 12 nº 1, de Beethoven.
0.00 *L'Heure bleue.* Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Concerts et clubs : *John Coltrane au Village Van*guard à Newport ; Thème et variations : The Mooche, Duke *Ellington.*



Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Service public privé

Les Français, depuis qu'ils s'étripent sur la question de l'enseignement privé, ne cesseront d'étonner. D'un côté, croyait-on, les partisans de la laïque, une et indivisible, de l'autre, ceux du libre choix et du respect de l'engagement confessionnel. Hussards noirs contre calotins : les choses étaient claires et, quand elles ne l'étaient pas, s'expliquaient dans la rue.

Voilà qu'un sondage bouleverse les données. Les Français trouvent juste qu'on finance l'investissement et le fonctionnement du privé, mais préfèrent qu'on améliore le service public. Ils veulent bien du privé, mais insistent pour qu'il soit... laïque et gratuit. D'ailleurs, aux Gets, en Haute-Savoie, la commune vient de réunir sous un même toit les classes de l'enseignement public et celles du privé. Sans pour autant les mélanger.

Tout est là : les Français veulent choisir... la même école. En gardant l'espoir d'une deuxième chance, baptisée école privée.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Bosnie-Herzégovine : « Le cadavre bouge encore », par Bernard-Henri Lévy ; « Pas d'exception pour Sarajevo », par Pascal Bruckner *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Le retour de Ross Perot

Lors du débat télévisé l'opposant au vice-président Al Gore, le milliardaire texan Ross Perot s'est fait le porte-parole des opposants au traité de libre-échange avec le Mexique et le Canada. L'opinion américaine est divisée, la Chambre des représentants hésite *(page 7)*.

POLITIQUE

Défense : l'Europe en renfort

Discutant le budget de la défense, les députés ont constaté que notre pays ne peut mener seul ses grands projets d'investissement et doit développer la coopération européenne *(page 10)*.

SOCIÉTÉ

Le sacerdoce des évêques

La Conférence épiscopale, qui s'est réunie à Lourdes, n'a guère apporté d'idées novatrices pour relancer les vocations. Les évêques excluent toujours d'ouvrir la prêtrise aux hommes mariés et aux femmes *(page 11)*.

COMMUNICATION

L'OPA sur Paramount

L'un des derniers groupes multimédias encore indépendants aux Etats-Unis, Paramount, se retrouve au centre d'une formidable bataille boursière pour son contrôle. Un seul vainqueur pour le moment dans cette surenchère : les actionnaires *(page 14)*.

CULTURE

La fièvre fonk de FFF

Un chanteur-tromboniste élevé à la soul et au jazz-rock, un guitariste fou de heavy-metal, un batteur nourri aux rythmes antillais, le tout avec un zeste de Gainsbourg : FFF multiplie les influences pour trouver son identité. Un nouvel album, *Free For Fever*, et une série de concerts *(page 14)*.

ÉCONOMIE

Le CNPF pense à la retraite

Le patronat français propose de créer des « fonds de pension » par capitalisation, avec quelques exonérations incitatives à la clé. Reste à savoir qui gérera les énormes sommes qui pourraient être ainsi accumulées *(page 18)*.

La bataille de Dubaï

Le Salon aéronautique qui se tient à Dubaï est l'occasion d'un nouvel affrontement entre Américains et Européens, tant pour les avions civils que militaires. A la clé, la perspective de gigantesques marchés *(page 20)*.

Services

Abonnements 34
Annonces classées 21
Automobile 24
Marchés financiers.... 22-23
Météorologie 24
Carnet, Mots croisés 24
Radio-télévision 25

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain
Livres

Un entretien avec Michel Rio à l'occasion de la sortie de son neuvième roman. François Bott a relu les portraits littéraires de Sainte-Beuve. Raphaëlle Rérolle a rencontré Ana Novac. Pierre Lepape rend compte des romans de Philippe S. Hadengue et de Linda Lê.

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 27 à 38

Le numéro du « Monde » daté mercredi 10 novembre 1993 a été tiré à 476 232 exemplaires

L'archipel des archives

Un chercheur russe a exhumé des caves du KGB les dossiers de quelques grands écrivains soviétiques

LA PAROLE RESSUSCITÉE. DANS LES ARCHIVES LITTÉRAIRES DU KGB (Babel, Pilniak, Mandestam, Boulgakov, Platonov, Gorki, Florenski)
de Vitali Chentalinski.
Traduit du russe par Galia Ackerman et Pierre Lorrain.
Robert Laffont, 464 p (avec un glossaire des noms cités et un index), 149 F.

Le dégoût. Qui vous saisit à chaque chapitre. Et qu'il faut surmonter pour ne pas risquer de passer à côté d'un des livres les plus passionnants qui nous soient arrivés de là-bas. D'où, au fait ? De l'*Union soviétique* ?... De la Confédération d'Etats indépendants ?... De la Russie ?... Non. De la Loubianka. Car cette *Parole ressuscitée* de Vitali Chentalinski est véritablement une plongée dans des décennies d'horreurs et de mystères qui ne pourront certainement jamais être tous élucidés, mais que l'auteur a le mérite considérable d'avoir défrichés avec science et conscience à la fois. Il faut souligner que l'idée de cet ouvrage appartient en quelque sorte à Charles Ronsac qui, ayant eu connaissance des découvertes de Chentalinski dans les archives du KGB, lui a suggéré il y a deux ans, d'écrire un livre. Ils ont élaboré ensemble le plan, choisi les personnalités à traiter.

« Ia cidel mnoga let na Loubianke », dit Chentalinski en éclatant de rire, quand il déclare avoir *« passé des années à la Loubianka »* (1)... *« Je crois bien que vous êtes le premier écrivain à venir ici de son plein gré ; où puis-je vous faire asseoir ? »*, plaisante l'officier. Depuis 1988, déjà, Chentalinski avait eu l'idée, lui, modeste poète, membre sans grade de l'Union des écrivains, mais jamais membre du Parti communiste, jamais dissident non plus, de créer une commission spéciale, dans le sillage de Memorial, patronnée par l'Union des écrivains, afin de rechercher ce qui concernait les écrivains et poètes victimes de la répression stalinienne et morts au Goulag.

Pour divulguer le contenu de ces dossiers marqués du tampon *« A conserver pour l'éternité »*, mais interdits par la mention *« Strictement confidentiel »*, enfouis dans les caves du KGB. Car *« seul ce qui devient de notoriété publique peut être conservé à tout jamais et préservé de l'oubli »*. Commença alors entre Chentalinski et ce qu'on appelle encore « les organes » une bataille de la ténacité et de la patience contre des règlements qui se déglinguent, vides de sens...

« Vous devez avouer votre travail criminel »

Le premier dossier qu'il obtient, en 1989, sera celui d'Isaac Babel. Et l'on peut imaginer l'émotion qu'on doit éprouver à tenir entre ses mains le *« protocole d'interrogatoire du détenu Babel, les 29, 30 et 31 mai 1939 »*, et à déchiffrer les questions de celui qui interroge tout en sachant que le verdict est déjà prêt : *« Veuillez expliquer pourquoi un écrivain soviétique comme vous a été attiré, à l'étranger, dans le milieu des ennemis qu'il représente. Vous devez avouer votre travail criminel de traître. »*

Il va ouvrir ensuite les dossiers de Mikhaïl Boulgakov, Boris Pilniak, le père Pavel Florenski, Mandelstam, Maxime Gorki. Tués ou traqués dans le cauchemar généralisé de la fin des années 30 (on sait que plus d'un tiers des délégués du premier Congrès des écrivains de l'URSS périrent dans les purges). Au fur et à mesure de son travail d'exhumation, Chentalinski va bientôt publier, à partir de 1990, ses découvertes, qui vont paraître régulièrement dans la revue à grand tirage *Ogoniok* dans une chronique intitulée : *« A conserver pour l'éternité »*. C'est ainsi que les ex-Soviétiques ont pu prendre connaissance, mois après mois, de l'état des recherches : dossiers, minutes de procès, aveux extorqués, correspondances interceptées, manuscrits saisis. Les écrits des plus grands noms de la littérature russe enterrés pendant plus d'un demi-siècle ! Un roman inconnu d'Andreï Platonov, *le Roman technique* ; l'œuvre d'une inconnue, Nina Hagen-Thorn, revenue vivante de Kolyma, et qui n'a jamais cédé à ce qu'elle nomme le *« hachoir à viande »*.

Un monde surréaliste où l'on saisissait même des écrits d'auteurs qui n'avaient jamais été arrêtés (Akhmatova, Platonov, Klouiev, Boulgakov, et Tolstoï !...), où la date « officielle » de la mort était délibérément falsifiée (pour Isaak Babel, le père Florenski, Boris Pilniak, Ossip Mandelstam).

Un monde extravagant et grotesque où un vieillard adulé par le bon peuple presque autant que Lénine, Maxime Gorki, agonise dans une belle demeure gardée par des médecins et des jardiniers musclés ; espionné par son secrétaire, visité par Staline, mais privé d'informations du monde extérieur (on va jusqu'à imprimer pour lui la *Pravda* en un seul exemplaire avec les coupes et falsifications nécessaires pour assurer sa tranquillité d'esprit !). Tandis que dans les autres pièces de la maison, les hommes de main s'enivrent, amènent des femmes, font la bringue, et que le maître du KGB, leur patron à tous, Iagoda, courtise la belle-fille du vieil écrivain, dont il a, semble-t-il, fait tuer le mari, l'année précédente, par une maladie soudaine et définitive.

Odes à Staline

La terreur... Un système aberrant mais efficace, bien rodé, qui peut transformer les meilleurs en délateurs, parfois même sans qu'ils s'en rendent compte. Ou en auteurs d'odes à Staline, un genre poétique très répandu dans ces années-là. Un système aussi qui fonctionne avec la lie de la terre, toute une armée de tchékistes littéraires prêts à confondre le mouchardage avec un genre littéraire. Et qu'on voit apparaître dans tous les chapitres, au coin d'une page. Volontairement, le cœur léger, dignes émules du petit Pavel Morozov, prêts à dénoncer des rivaux qu'ils accusent de trotskisme, d'espionnage au bénéfice d'une puissance étrangère, ou d'esthétisme bourgeois faisant le lit des mœurs holly- woodiennes !

On ne résume pas un tel livre, où l'on souffre en même temps que l'auteur, stupéfait lui-même de ce qu'il découvre. Un livre écrit avec sensibilité où les archives ne sont pas données toutes crues, mais présentées à des lecteurs non-russes, intelligemment annotées, pour faire prendre conscience du fonctionnement diabolique de cette « justice » de maniaques qui prennent plaisir à obéir aux ordres du Maître du Kremlin. Et qui finissent par tomber à leur tour, passent à des aveux qui ne sont pas forcément plus véridiques que ceux qu'ils avaient obtenus sous la torture.

Une torture, digne de l'Inquisition, qui dénude la personnalité jusqu'aux racines, et dont témoigne le metteur en scène Meyerhold dans une lettre bouleversante adressée en 1939 à Molotov, président du conseil des commissaires du peuple : *« Mon « moi » s'est scindé en deux. L'un cherchait les crimes et l'autre, quand le premier ne les trouvait pas, les inventait (...). Quand ma fantaisie s'épuisait les instructeurs se mettaient à deux et disséquaient les protocoles (certains ont été récrits jusqu'à quatre fois). (...) L'officier d'instruction me répétait, menaçant : Si tu n'écris pas (si je n'inventais donc pas !), nous te battrons encore. Nous ne laisserons intacts que ta tête et ton bras droit. Nous transformerons le reste en un hachis de chairs informe et ensanglanté. Et je signais tout... »*

Voilà une brèche édifiante dans l'immense domaine des archives. Un véritable archipel, dispersé dans des fonds encore inaccessibles. Les Russes ont pris conscience de sa valeur et commencé à négocier, comme si c'était du plutonium, des lots d'archives contre des dollars. A quand les dossiers Romain Rolland, H. G. Wells, Aragon ?... Pourquoi, en effet, ne pas entreprendre des recherches sur les écrivains étrangers sympathisants invités par les Soviétiques pour les utiliser, puisque la littérature était considérée comme une arme dans la lutte idéologique. Parfois, un Gide, un Istrati, un Kazanzaki avaient les yeux décillés. Mais tant d'autres écrivains furent trompés, infectés, qu'une trace est certainement restée quelque part, dans cet archipel de papier.

N. Z.

(1) Le verbe « cidet » a, en russe, deux sens qui sont la source de nombreuses blagues. Il signifie à la fois « être assis » et « être en prison ».

Un entretien avec l'auteur de « la Parole ressuscitée »

Vitali Chentalinski : « Pourquoi notre peuple a-t-il été capable de devenir esclave et bourreau ? »

L'auteur de la Parole ressuscitée, *Vitali Chentalinski, est venu pour la première fois à Paris pour la sortie de son livre. Né en 1939 en Sibérie, président de la Commission fédérale pour l'héritage des écrivains victimes de répressions, il nous a expliqué le sens de son travail militant en faveur de l'ouverture des archives secrètes et de la réhabilitation des victimes.*

« Pourquoi avez-vous délaissé la poésie pour faire œuvre d'historien ?

– On nous trompait dès l'école, et maintenant nous réglons nos comptes avec notre passé parce qu'il nous a fallu beaucoup d'années et beaucoup de preuves pour prendre conscience qu'on vivait dans le mensonge. Pour nous laver la cervelle... Et je ne suis pas sûr que nous y parvenions complètement un jour. Je voudrais tout de même dire une chose importante : dans ces règlements de comptes avec le passé, il ne faut pas nier tout ce passé, parce que, même si c'était une époque terrible, on vivait, on engendrait des enfants, on se promenait, et même on écrivait de bons livres. Je ne suis pas d'accord avec l'idée du passé qu'on se fait aujourd'hui en Russie comme si ce n'était qu'un égout. Il ne faut pas juger le passé avec les critères d'aujourd'hui, il faut s'efforcer de comprendre de l'intérieur. Sinon nos parents et nos grands-parents ont l'air de monstres qui ne faisaient que des erreurs et des crimes.

– Pourtant ce livre donne une impression pénible de plongée dans l'horreur

– Moi, je voulais plutôt donner aussi un peu d'espoir, ne serait-ce que par la libération de ce passé. Le premier dossier a été ouvert en 1989, c'était Isaac Babel. Cela avait été un vrai combat. Une commission a été créée auprès de l'Union des écrivains, et il a fallu plus d'un an pour que cette commission ait les autorisations nécessaires, qui ont été données finalement grâce à l'intervention d'Alexandre Iakovlev. Bribe par bribe, les gens du KGB ont commencé à livrer des morceaux de dossiers. Il fallait les connaître, établir une certaine entente avec eux, comme le colonel Kraïouchkine, qui, depuis, est devenu général, directeur de toutes les archives du ministère de la sécurité. Ce n'était pas facile, pour chaque dossier il fallait se battre. Mais même au KGB, il y avait des personnes qui voulaient apporter leur concours à cette entreprise et, grâce à ces gens-là, c'est devenu possible.

Un travail de libération intérieure

– Vaksberg, l'auteur de la biographie sur Vichinsky (Albin Michel) et de Hôtel Lux ***(Fayard), dit qu'on ne peut chercher que ce qu'on sait déjà...***

– C'est exact. Les difficultés ne sont plus les mêmes qu'auparavant, elles ne sont plus d'ordre idéologique, parce que, à part quelques vieilles personnes, plus personne ne croit plus dans le communisme, le socialisme. Ce n'est pas tellement le refus des autorités de livrer les secrets, c'est en quelque sorte aussi le refus de la société d'assumer les vérités. Les gens veulent fermer les yeux et dire : on en a assez !

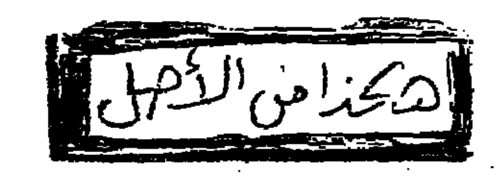
» Pourtant, nous n'avons pas encore répondu à une question de fond : pourquoi notre peuple a-t-il été capable au vingtième siècle de devenir esclave ? Pourquoi ce peuple a-t-il été capable d'être bourreau ? Parce que les mêmes gens ont été des deux côtés des barbelés ? Que faire de nos bourreaux et de nos mouchards ? Si on s'arrête, si on ne réfléchit pas à fond, les choses vont se répéter parce qu'on a la mémoire courte. Alors, on sera plongé dans un nouvel esclavage. Parce que la liberté extérieure ne donne rien tant que les gens ne sont pas libres intérieurement. Pour moi, ce travail, c'est le travail de la libération intérieure, de ce mal que nous avons accumulé à l'intérieur de nous-mêmes.

– Toutes les archives littéraires ne sont pas à la Loubianka. Il y en a ailleurs ?

– Oui. Il y a les archives du Comité central, les archives présidentielles au Kremlin. Je pense que là-bas, il aura encore des documents et des manuscrits. Nos écrivains, dieu sait pourquoi, avaient une habitude un peu bizarre d'écrire à Staline. Peut-être croyaient-ils en une justice suprême... Il y a aussi les archives du Parquet. Et aussi, dans les prisons, des dossiers sur chaque prisonnier. On notait les interrogatoires, le comportement de chaque prisonnier, ses écrits. Par exemple, pour Mandelstam, on sait qu'il s'est ouvert les veines à la prison intérieure de la Loubianka ; on a certainement appelé un médecin... Tout cela a dû être inscrit. Mais les archives de cette prison ne sont pas encore ouvertes et, dans le dossier de l'instruction, il n'y a aucune mention de cette tentative de suicide.

» Puis il y a les archives de tous les camps, qui se trouvent au ministère de l'intérieur. Le prisonnier était accompagné dans toutes ses pérégrinations par ce qu'on appelait un « formulaire », où on notait tous ses déplacements, son comportement, où on accumulait les renseignements sur lui, les dénonciations, qui étaient nombreuses. Toute sa vie dans le camp jusqu'à sa libération était inscrite dans ce document. Mais ces archives-là, on ne les a pas encore. Il y avait aussi les dossiers de « surveillance », qui rassemblaient les informations sur les personnes jouissant d'une certaine notoriété : leur correspondance, leurs contacts, leurs interventions publiques, des manuscrits aussi. Peut-être les a-t-on détruits, on ne sait pas. En aura-t-on jamais fini ? »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND



ARTS • SPECTACLES

De Charles Trenet à Jean-Louis Murat

LE BEL HIVER DU LABEL FRANCE


COLL. CHENUT/OROP


D.R.

De gauche à droite et de haut en bas : Charles Trenet, Nilda Fernandez, Kent, Juliette Gréco, Barbara, Jean-Louis Murat.


TERRASSON

J.-P. CHARBONNIER


S. WIEZNIAK (IN «BARBARA», ÉD. CALMANN-LÉVY)


D.R.

Ils enregistrent de nouveaux albums, créent de nouvelles chansons. Juliette Gréco quitte l'Olympia ; Gilbert Bécaud a cédé la place à Charles Trenet sur la scène du Palais des congrès ; Barbara habite le Théâtre du Châtelet pour huit semaines ; Serge Reggiani vient de terminer une tournée. Ces géants de la chanson française ont parfois écrasé sans le vouloir les candidats à leur succession, amenés à pratiquer le métier de chanteur dans les studios d'enregistrement, aux antipodes des cabarets qui avaient formé leurs aînés. Aujourd'hui pourtant, entre rock et chanson, les frontières s'estompent. Kent, Nilda Fernandez et les autres regardent leurs aînés de près et en prennent de la graine.

UN pied sort de l'ombre, un visage apparaît derrière un rideau rouge ; un œillet posé dans la lumière, une veste rouge vif ; la pâleur d'un visage éclairé par un sourire ; une cravate à pois... Barbara, Trenet, Gréco, Bécaud : ils sont là, toujours, accros à la scène, insolents comme des débutants et morts de trac. Nos références, nos préférences, ceux dont la vie, étroitement mêlée à la nôtre, s'est jouée en chansons. A quatre-vingts ans, Trenet enregistre un nouveau disque, se moque des intellectuels et veut apprendre à nager au fils du jardinier. Plus jeune d'une génération, Juliette Gréco crée dix chansons, projette les ombres et les terreurs du siècle, et savoure pour la première fois un succulent univers brésilien. Bécaud raconte sa vie sur un album tout en swing réalisé par un producteur chic, Mick Lanaro (*le Monde* daté 17 et 18 octobre 1993). Qui les arrêtera ?

Trenet, l'âme des poètes et de l'après-36 ; Bécaud, le chanteur populaire des années prospères ; Gréco la fronde ; Barbara la passion. Solides comme des rocs, fragiles comme des adolescents, ils remettent chaque fois leur carrière sur le tapis. Non pas qu'ils risquent aujourd'hui un quelconque effacement de nos mémoires : *la Mer*, *Göttingen*, *Jolie Môme* n'en sortiront plus. Mais ils se font peur. *« C'est comme un rendez-vous amoureux. On se dit : et s'il n'y avait plus de désir en face ? Et s'ils ne voulaient plus m'entendre ? »* Barbara tremble, Barbara part en guerre d'amour.

Le trac ? Terrible. Chaque fois pire : *« On attend toujours plus de vous ; comment ne pas satisfaire cette attente ? »* C'est Gréco qui, plus pâle que jamais, bute sur un mot. C'est Bécaud qui fume cigarette sur cigarette en coulisse. C'est Barbara qui fonce, l'air *buté*, vers les spectateurs, comme si elle allait leur tomber dans les bras. Pour se jouer de ces vertiges, il y a les règles, anciennes, du métier : raffinement du son, justesse des mots, des gestes, de la voix. Après, vient la mise en scène – le mouvement, la lumière, les costumes. Entre les chansons, un petit mot, une mimique, un aveu, un clin d'œil... L'art du music-hall.

De cet art difficile, de cet art facétieux, le nouveau spectacle de Barbara au Châtelet est l'emblème. Saisie par l'urgence de la vie, Barbara danse à pas glissés, nerveux, sans réplique, et chante en conséquence : vite, en pleine course. Ce n'est pas le temps passé qui laisse son empreinte sur moi, suggère-t-elle : c'est l'époque, aujourd'hui. Aujourd'hui le sida, un mal *« qui est devant nous »*. A son répertoire, Barbara a aussi ajouté *Lily*, de Pierre Perret, *« la plus belle chanson antiraciste »*. De même remet-elle à l'ordre du jour *Veuve de guerre* (Cuvelier/Bischoff), une farce ironique qu'elle avait enregistrée en 1958. *« Il faut bien vivre, il faut bien mourir »*, dit la chanson.

Embarquée dans une relation passionnelle avec son public, elle dit : *« Seuls vous et moi connaissons les sentiments extraordinaires qui nous unissent. C'est formidable, la route que vous m'avez tracée. Il est vrai qu'à soixante-trois ans vous m'avez laissée intacte, vous entendez, intacte. »* Le public ne veut plus partir. Barbara demande que, de part et d'autre de la scène, on fasse tomber les pendrillons afin de dévoiler les portiques métalliques. Un théâtre mis à nu ; une artiste mise à nu (*le Monde* du 3 novembre).

En saupoudrant soixante ans de tubes de quelques nouveautés ou de thèmes moins connus, Charles Trenet peut tenir deux heures en chantant sans effort visible – sauf si le micro sature – et retrouver le chemin des récitals à l'ancienne : une épure, une construction en ligne droite (douze titres dans la première demi-heure) sans faux rappels, artifice dont abusent aujourd'hui les plus jeunes. Pour la musique, deux pianos et une contrebasse suffiront.

Une économie de moyens magnifique. Le fou chantant n'a plus l'âge d'être fou, mais ses chansons n'ont pas appris la sagesse, n'ont rien perdu de leur arrogante, de leur révolutionnaire jeunesse. Parfois tragiques malgré leur légèreté jazzée (*« Ficelle, tu m'as sauvé de la vie... »*), souvent courtes – deux, trois minutes au plus – et pour la plupart entrées à jamais dans notre mémoire, elles *« ont bercé* [nos] *cœur*[s] *pour la vie... »*

Trenet est insolent : à quatre vingts ans, perdu dans un vaisseau de béton (le Palais des congrès) où la froideur le dispute à une acoustique sans âme, il n'a pas cédé aux demi-teintes en vogue. Il met autant d'ardeur à être lui-même que Barbara (*« Moi, j'me balance... »*) ou Gréco (*« Putain, que les femmes sont belles... »*). L'époque pourtant a rattrapé Trenet. Après un hommage cérémonieux à ses quatre-vingts ans rendu en mai à l'Opéra-Bastille, le *merchandising* (T-shirt, albums, pins, posters, etc.) a repris ses droits dans les travées du Palais des congrès...

Parce que certains ont parfois vu en eux de profitables fonds de commerce, ces chanteurs de fond ont su partir et revenir, abandonner et reconquérir. Toujours. En octobre 1968, Maurice Chevalier fêtait ses quatre-vingts ans par une série de concerts d'adieu au Théâtre des Champs-Elysées. Le soir de la première, il notait dans son journal : *« Je me parlais à moi-même... Ne craque pas, mon petit môme, ne pleure pas surtout, soit humblement digne...*(1). *»* *(Lire nos articles page 28.)*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) *Maurice Chevalier*, d'Edward Behr. Éd. Robert Laffont, 367 pages, 129 francs.

★ Prochaines dates : Charles Trenet, au Palais des congrès, à Paris, jusqu'au 21 novembre, le 26 à Lille. Juliette Gréco, le 13 novembre à Saint-Brieuc, le 19 à Elancourt, le 20 à Agen. Gilbert Bécaud, le 13 novembre à Monceau, le 27 à Toulon. Barbara, jusqu'au 31 décembre au Théâtre du Châtelet.

« LES TROIS SŒURS » A LA BASTILLE

PAGE 29

C'est une troupe tout à fait singulière qui s'installe au Théâtre de la Bastille à Paris. Venue de Moscou, elle est dirigée par un homme, Youri Progrebnichko, formé à Leningrad puis à la Taganka de Lioubimov. Il met en scène *les Trois Sœurs*, de Tchekhov, puis *le Mariage*, de Gogol, deux grands classiques du répertoire russe qu'il revisite avec une verve et un irrespect décapants *(lire l'article de Colette Godard)*.

COLLECTIONNEURS DE TOULOUSE

PAGES 30 ET 31

A la faveur d'une exposition à Castres et à Rodez qui réunit 101 œuvres des collections privées du Sud-Ouest, nous sommes allés rencontrer quatre collectionneurs de Toulouse, dont la passion pour l'art contemporain commande à leur vie, professionnelle et familiale... Loin de Paris, quatre portraits intimes saisis chez les collectionneurs mêmes *(lire le reportage de Michel Guerrin)*.

BROADWAY PILLE LE CINÉMA

PAGE 38

Plus que jamais, les producteurs new-yorkais de théâtre, de comédies musicales et d'opéra puisent leur inspiration dans les mythes engendrés par le cinéma. *Marilyn*, œuvre inspirée de la vie de Marilyn Monroe au New York City Opera, *Sunset Boulevard*, film de Billy Wilder mis en scène d'abord à Los Angeles puis à Manhattan, *la Belle et la Bête*, gros succès des studios Disney porté au théâtre... Parcours dans la saison 93-94 à New-York *(lire la correspondance d'Henri Béhar)*.

CHANSON

LES ESPOIRS DU STUDIO DES VARIÉTÉS

JE CHANTE JE CHANTE SOIR ET MATIN

Qui seront les vedettes de demain ? Visite au Studio des Variétés, centre de formation aux métiers de la chanson, où nous avons rencontré des élèves et leurs professeurs. L'ambiance n'est pas à la morosité, mais au constat positif : le métier a changé, il faut l'apprendre autrement. Et, pour se forger une identité à la mesure des aînés, ne jamais regarder en arrière. Du moins pour commencer.

LA respiration, le jeu des muscles, l'économie du souffle : Isabelle François, chanteuse du groupe Original Combo, est en classe au Studio des Variétés. Isabelle est venue apprendre à chanter, non pas qu'elle ne le sache pas, mais la chanson est un art, et la voix, un instrument qui se travaille. Son professeur, Richard Cross, contre-ténor passé du classique à la variété il y a dix ans, a acquis sa réputation en prodiguant ses conseils à Vanessa Paradis, Annie Lenox (la chanteuse d'Eurythmics), à Muriel Moreno (Niagara), Alain Chamfort ou Lio. Pour la première fois, la chanteuse et son maître se retrouvent face à face : exercices abdominaux avant vocalises...

« Il fut un temps où les chanteurs de variétés n'auraient avoué pour rien au monde qu'ils prenaient des cours de chant, explique Richard Cross. *Certains m'interdisent encore de les citer. Les jeunes raisonnent différemment : la technique est une obligation. Le métier a changé. Le clip a dispensé les auteurs de raconter les histoires dans leurs chansons, en volant l'imaginaire à la musique pour l'imposer par l'image. La coupure s'est affirmée dans les années 70 : Souchon, Gainsbourg ont cassé l'écriture telle qu'elle était pratiquée par Trenet, Barbara et les autres. L'irruption du rock, de la tradition anglaise et noire américaine a orienté la chanson vers l'ambiance, les climats. Or, la France est un pays de conteurs. L'adaptation n'a pas été si évidente ».*

Isabelle, *« comédienne séduite par la chanson »*, profite de l'enseignement du Studio des Variétés grâce au Printemps de Bourges : sélectionné cette année dans la section « Découvertes du festival », le groupe montpelliérain avec qui elle chante depuis cinq ans a bénéficié à ce titre d'une aide financière du Fair (Fonds d'action et d'initiative rock) qui soutient chaque année une quinzaine d'artistes débutants. Petit à petit, les réseaux officiels s'organisent. Original Combo aime le rock et l'occitanie, chante en espagnol, en français et en anglais. *« L'occitan, c'est la joie, la fête, comme le* groove *de la musique noire. Les mots passent après l'émotion, après le contact physique. »* Un symptôme encourageant, selon Richard Cross. *« Depuis dix ans, j'assiste à un double mouvement : d'une part, la mondialisation à outrance ; de l'autre, un besoin d'ancrage régional. Et j'ai l'impression que plus il y aura de Michael Jackson, plus les Français, les Occitans et les Bretons créeront une musique originale. »*

La jeune femme cite ses préférences : Piaf, Fréhel (toujours en hausse au palmarès de la jeune génération : *« La voix, le personnage, les chansons qui arrachent »*), Nougaro, Bobby Lapointe (de Pézenas, Hérault). Des préférences, et non des références. Le métier a parfois la mémoire courte, et les connaisseurs sont rares. *« Les Barbara, Trenet, etc. font partie de notre patrimoine*, ajoute, un peu hésitante, la chanteuse dont le groupe cherche plutôt ses paternités musicales du côté de Police, de Red Hot Chili Peper ou des Beatles. *Moi, je chanterais bien du Bobby Lapointe, je connais toutes ses chansons, mais les autres, je ne sais pas... »*

Les soirées consacrées par Arte à Jacques Brel et à Edith Piaf ont battu tous les records d'audience de la chaîne. Les jeunes chanteurs découvrent la chanson réaliste du début du siècle, s'intéressent à l'ironie caustique de Boris Vian, Bobby Lapointe ou Francis Blanche. C'est un signe. Pas encore un mouvement. Les chers disparus, moins encombrants, s'y taillent la part du lion. Comment mettre les jeunes face à leurs aînés, sans ringardise ni déférence inhibante ?

Contrairement aux musiques traditionnelles où l'enseignement du maître a valeur de règle absolue, contrairement à la musique classique où l'apprentissage fonde le savoir-faire, contrairement au jazz qui, jusque dans les années 70, moment où l'on a cessé de jouer systématiquement les standards, a cultivé l'échange spontané, la variété a engendré des artistes d'abord désireux de faire cavalier seul. *« Quand on s'appelle Bruel et que l'on a vendu un million d'albums, on peut toujours dire qu'on est le fils spirituel de Jacques Brel, ça ne mange pas de pain, ça fait même chic. Mais avant, mieux vaut n'être que soi, même si finalement on est le parfait clone FM... »*, dit un jeune prétendant à l'écriture. Les suiveurs, les imitateurs, les ersatz de stars n'ont pas leur place dans cet univers ultra-individualiste : ils y feront peut-être un tube, jamais une carrière.

A jeune chanteur, rien d'impossible : il lui faut créer son univers personnel. Les sirènes de la SACEM aidant, les auteurs-compositeurs et interprètes ont proliféré ces dernières années. Ce n'était visiblement pas une garantie d'originalité : Brel, Barbara, Ferré ont un talent qui combine l'écriture, la voix et la scène, une rareté. La chanson française s'est ainsi progressivement privée de beaux textes, de belles mélodies et, plus cruellement encore, de bons interprètes. Les étudiants du Studio des Variétés n'échappent pas à la règle : leur idéal vise à la complétude.

« Un artiste qui démarre aujourd'hui, dit Richard Cross, *a de la peine à savoir pour qui il chante. Bécaud, par exemple, savait pour qui il composait : un public français, qu'il avait souvent testé sur scène avant d'enregistrer des albums. Aujourd'hui, je me retrouve devant des musiciens souvent démunis même devant le succès. Par exemple, Muriel, la chanteuse de Niagara, est venue me voir le jour où elle a appris qu'elle devrait monter sur la scène du Zénith. La logique du show-business a renversé les règles du métier, supprimé les étapes et les intermédiaires. »* Aujourd'hui, tout le monde fait des disques, ajoute Alex Duthil, directeur du Studio des Variétés. *« Des mannequins, des acteurs, des inconnus... Les jeunes en début de carrière pensent que, du jour au lendemain, la célébrité peut leur tomber sur la tête. Des chanteurs de la nouvelle génération qui ont commencé par la scène, comme Juliette, Arthur H ou Nilda Fernandez, et n'ont jamais pensé que la gloire était un coup de poker, sont très atypiques. »*

Même son de cloche dans la classe de Sarah Sanders, comédienne et professeur qui forme *« des chanteurs à voix, et des chanteurs à diction comme Etienne Daho. J'ai même fait travailler Suzy Delair quand nous étions ensemble dans la compagnie Renaud-Barrault »*. La formation vocale qu'elle dispense aujourd'hui à la jeune Ophélie Winter a été financée par le label de disque Carrère, où la chanteuse vient d'enregistrer un second album, *Shame on You*, chanté en anglais et en français. *« Au cours des cinq dernières années*, explique Sarah Sanders, *une norme internationale de qualité s'est imposée, avec un son pur, qui se rapproche de celui du disque laser et du chant classique. Le bi- ou multilinguisme fait son chemin, c'est formidable, mais cela n'est pas sans poser des problèmes techniques* [Ophélie Winter est franco-américaine, et le cours porte justement sur la prononciation – la « petite bouche » – des voyelles en français, langue linéaire au regard de l'anglais]. *Les exigences du métier vont vers plus de rythme, plus de performances sportives. »*

Les chanteurs sont des athlètes, disent ces professeurs qui leur apprennent à respirer, à tenir. Des professeurs ? Des entraîneurs, plutôt. Des *coachs*, selon le terme anglais désignant ces accoucheurs de talents qui n'opèrent que dans une intimité jalouse, et dont la figure la plus célèbre s'appelle Madame Charlot, quatre-vingts ans. Chez elle, ont défilé toutes les célébrités du music-hall (pour les plus récents : Johnny Hallyday et Patrick Bruel), mais aussi des hommes politiques et des personnages publics. *« Tous les chanteurs ont énormément travaillé*, poursuit Sarah Sanders. *Aznavour, Piaf, Mouloudji, passaient des heures et des heures chaque jour à travailler. Ils y passaient leur vie. Sans compter que souvent, la chanson est une histoire de famille, transmise d'une génération à l'autre. Regardez Piaf, Sardou, Hallyday, Nougaro, Lama, et Ophélie* [Ophélie Winter est la fille de David Alexandre Winter]. *»*

Les chanteurs de variétés seraient-ils tous, de près ou de loin, des enfants de la balle, qu'une hérédité culturelle dispenserait de leçons ? Serge Gainsbourg connaissait le répertoire français sur le bout des doigts, ses chansons étaient truffées de références aux classiques du genre. *« Dans l'ancienne formule du Studio* (lire l'encadré), *les élèves avaient un module de culture générale de la chanson : ils y allaient en traînant les pieds*, constate Alex Duthil. *Dans un futur proche, il reviendra certainement à des organismes comme le Hall de la chanson* [futur Conservatoire national de la chanson française] *de montrer, de diffuser des archives qui sont pour le moment éparpillés. »*

Les artistes de variétés n'en sont pas encore au stade des sportifs, épiant les qualités et les défauts du champion par vidéos interposées. Barbara, Trenet, Gréco et Reggiani peuvent dormir tranquilles. Américaine, ex-élève d'un de ces lycées des beaux-arts qui offrent aux Etats-Unis une formation multi-artistique, Debbie Davis, choriste (Hallyday, Vartan, Sardou, Farmer), l'affirme : en matière de formation, la France a accumulé les retards. Or, *« il faut à tout prix sortir de soi »*. Un précepte qu'elle répète à l'envi à son élève du moment : Pascal Gibrien, chanteur du groupe guadeloupéen Makkeda, amateur de zouk et instituteur dans le civil. Debbie Davis a mis au programme des leçons Bobby Lapointe, Henri Salvador et Michel Legrand. L'élève approuve. *« Avant, pour être chanteur, il fallait d'abord avoir du charisme. J'ai vu Nougaro l'an passé. Avec un tabouret, un pianiste, une poursuite, il remplit la scène. Les vieux nous montrent que rien n'est impossible. Bécaud a bercé mon enfance, j'ai la sensibilité des îles et un* coach *américain. On peut rêver... »*

V. Mo.

En continu

Créé en 1983 à l'initiative du ministère de la culture et des sociétés civiles, le Studio des Variétés a d'abord été une école du spectacle qui formait chaque année son lot de jeunes promus. Depuis, certains ont fait leur chemin : Jacques Haurogné, meneur de revue des Folies-Bergère sous la baguette d'Alfredo Arias ; Clarika, qui vient de signer un contrat avec le label discographique Boucheries Productions. Mais beaucoup sont restés dans l'ombre. *« Fallait-il encourager des jeunes à entrer dans l'illusion d'une carrière facile alors que ce métier est fait d'obstacles à surmonter ? »* : Alex Duthil, qui dirige le Studio des Variétés depuis trois ans, a répondu par la négative.
Le Studio des Variétés s'adresse désormais aux professionnels en début de carrière : pour postuler à l'un des trente-huit modules (voix, musique, scène, studio, texte) proposés par le centre de formation, il faut d'abord faire la preuve d'une activité professionnelle (disque, cassette, concerts...). Un audit mené par le Studio des Variétés permet de juger des besoins de l'artiste ou du groupe. En 1993, un service à la carte, dispensé par une trentaine d'intervenants extérieurs, a été offert à 214 stagiaires, venus par le réseau du Printemps de Bourges, le Fair, la profession (éditeurs, producteurs, labels) ou à titre individuel.
★ Studio des Variétés. 28, rue Ballu, Paris (9e). Tél. : 42-81-11-21.

A écouter A lire

Trenet. Albums : *Intégrale Charles Trenet*, 1 coffret de 13 CD EMI 112937. *Mon cœur s'envole*, 1 CD WEA 4509911248. Livre : *Monsieur Trenet*, de Richard Cannavo, illustrations de Cabu. Éd. Lieu commun, 663 pages, 140 francs. Le plus complet des livres jamais écrits sur le « fou chantant ».

Gréco. Albums : *Je suis comme je suis, Intégrale Juliette Gréco*, 1 coffret de 6 CD Phonogram 8480592. *Juliette Gréco*, 1 CD Phonogram 5183612. Existe également, en version courte, un coffret de 2 CD Phonogram 8468232. Livre : *Jujube*, de Juliette Gréco, préface de Josyane Savigneau. Ed. Stock, 270 pages, 130 francs.

Barbara. Album : *Ma plus belle histoire d'amour c'est vous. Intégrale Barbara*, 1 coffret de 13 CD Philips 5109442. Livre : *Barbara*, de Monique Chaix. Ed. Calman-Lévy, 125 pages, 158 francs.

Bécaud. Albums : *40 ans de chanson*, un coffret de 2 CD Pathé-Marconi 8277062. *Une vie comme un roman*, 1 CD BMG 74321117382.

Chanson française. Albums : *Anthologie de la chanson française enregistrée*. Cinq volumes sont disponibles à ce jour, qui recoupent cinquante ans d'histoire, de 1920 à 1970. Chaque coffret contient 10 CD, découpés par tranches d'une année. 1920-1930, *Ces années dites folles* (242 chansons), *1930-1940, De l'euphorie à la débâcle* (236 chansons), *1940-1950, De l'Occupation à la Libération* (230 chansons), *1950-1960, De la disparition des caf'conc' à l'apparition des auteurs-compositeurs-interprètes* (232 chansons), *1960-1970, De la fureur de vivre au Mai du renouveau* (233 « tubes »). En vente chez EPM, 188, bd Voltaire, 75011 Paris. Tél. : 05-47-68-63 (numéro vert).

Livre : vient de paraître, *Paris-Chansons*, de Régine Deforges et Patrick Bard. Éd. Spengler, 100 chansons sur Paris, de Bruant ou de Scotto à Pigalle et à la Mano Negra, avec photos, 163 pages, 280 francs.

Discographie

Promenade chez les héritiers

BELLE rentrée ! Bien des albums et des concerts présentés cet automne raviront les amateurs, à commencer par Nilda Fernandez, magicien fou qui puise son inspiration au sud. Sur scène, il s'amuse à tout casser, à tout rebâtir. Résultat : pas un seul de ses concerts n'est le même. *Ultime rêve de l'amour, Ne me fais pas mal* : son dernier album aligne des classiques en puissance, dans une atmosphère très nettement empreinte d'influences hispaniques et sud-américaines. C'est pourtant un plein exercice de chanson française.

Kent poursuit son exploration de la chanson rock, tranquillement, accordéon à portée de main et guitares en fond. Nuances tendres, petites histoires d'hommes et de voyages, arrangements très ouverts : l'univers de Kent se précise. Ses valses n'ignorent pas le rock. L'électricité se marie au basson, et Prévert, Eluard aux réflexions d'un jeune homme pour qui le monde tourne un peu trop vite. Nostalgie.

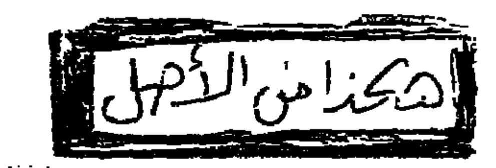
Kent et Nilda Fernandez sont des familiers de la scène. Jean-Louis Murat n'y avait jamais mis le pied. Dans la foulée de l'album *Vénus*, l'Auvergnat aux yeux bleus part en tournée. Il a le trac. Alternance de déclarations courtes (« *Tout est dit* ») et de longues déclinaisons amoureuses (sept à huit minutes de la même chanson), *Vénus* a l'attrait du serpent : fascinant, langoureux, hypnotique. La voix tangue, l'univers tremblant retrouve ses assises dans les montagnes du Centre. *Un titre années 60, un étirement minimaliste* : Murat continue sa recherche d'atmosphères.

La génération précédente n'est pas en reste. Après Julien Clerc, Claude Nougaro, Alain Souchon (« le Monde des arts et spectacles » *du 28 octobre et du 4 novembre*) maintiennent leur standard de qualité avec des albums très musicaux, à défaut d'être révolutionnaires. Alain Chamfort adhère à la mode acoustique avec bonheur : un disque plutôt délicat, et, surtout, un récital en duo (avec le pianiste Steve Nieve) testé à l'Opéra-Comique et bientôt repris aux Bouffes-du-Nord. Retour à la simplicité.

Les très jeunes ne sont pas en reste : Dominique A. continue ses bricolages solitaires (« Le Monde des arts et spectacles » *du 4 novembre*), avec un synthétiseur et une guitare, comme d'autres hier se mettaient au piano pour raconter des histoires intimes. Son deuxième album, *Si je connais Harry*, est un objet unique. De leur côté, les Têtes raides font la fête : saxophone, trompette, accordéon, cymbales. Les bals du samedi soir ne sont pas loin. Les textes cultivent les apparences du sans-queue-ni-tête, parodient la chanson réaliste et ses malheurs. Les Têtes raides adorent parler, jouer aux marins en bordée. Ils retrouvent Damia et Gaston Couté dans l'absurde, balancent des valses swinguées, des javas enrockées, des gigues francisées. On s'amuse beaucoup, et tout est permis. Même le violoncelle style Brassens.

V. Mo.

★ Nilda Fernandez, *Nilda Fernandez*, 1 CD Polydor 519747. Kent, *D'un autre Occident*, 1 CD Barclay 511484. Jean-Louis Murat, *Vénus* 1 CD Virgin 7243839188. Alain Chamfort, Neuf, 1 *CD Epic 474274*. Dominique A., *Si je connais Harry*, 1 CD Lithium 391562 distribué par Virgin. les Têtes raides, *Fleur de yeux*, 1 CD WEA 450993834.



THÉATRE

LA TROUPE MOSCOVITE DE YOURI POGREBNICHKO AU THÉATRE DE LA BASTILLE

EN VERSION TRÈS ORIGINALE

« Les Trois Sœurs », de Tchekhov.

Le Théâtre Krasnaja Presnja de Moscou présente deux spectacles au Théâtre de la Bastille : « les Trois Sœurs », de Tchekhov, du 16 au 20 novembre, et « le Mariage », de Gogol, du 22 au 24 novembre. Deux classiques russes vus avec un irrespect amoureux par un metteur en scène qui n'a rien d'académique : Youri Pogrebnichko.

LA mise en scène des *Trois Sœurs* que présente le Théâtre de la Bastille date de 1990 ; c'était la seconde fois que Youri Pogrebnichko montait cette pièce. Il y avait eu un premier essai dix ans auparavant à la Taganka, chez Lioubimov, où, après quatre ans d'école à Leningrad, il faisait ses débuts. Il y est resté un an et demi, puis il est parti car, dit-il, il s'ennuyait : être dirigé, faire le comédien l'ennuie. Pour obtenir son diplôme de metteur en scène, il lui fallait encore réaliser un spectacle – celui-ci a été interdit : l'examen a eu lieu au moment où les chars soviétiques sont entrés à Prague. *« Il n'y avait pourtant rien de subversif, seulement des citations de Hitler et Mussolini, mais j'ai dû tout arrêter. »*

Il s'en va alors en province, travaille chez Lioubimov à partir de 1976, repart, s'installe au fin fond du Kamtchatka, où, vraisemblablement, il fait à peu près ce qu'il veut et commence à développer ses options théâtrales. Elles ne sont pas des plus claires, en particulier pour des gens de formation cartésienne. Il est mené par une sorte de spiritualité très slave, qui imprègne les relations de l'acteur à son personnage et à « l'espace entre acteur et personnage ». Le plus étrange est que ses spectacles ne traduisent en rien ces élans quasi mystiques. Ils sont d'abord et avant tout très drôles, s'appuyant sur une ironie insolente, un burlesque mécanique, un jeu, des mouvements, un rythme de dessin animé trépidant, et jouent avec les anachronismes – à propos desquels Youri Pogrebnichko parle de *« présent historique »* et de *« réel historique »*. Au vrai, ce sont des intrusions brûlantes, des carambolages de temps, comme la chanson d'Aznavour surgie soudain dans *les Trois Sœurs* : *« Pourquoi pas*, dit-il. *Ces soldats sont allés et iront à Paris, c'est évident. Ils deviendront chauffeurs de taxi, portiers de boîtes de nuit... »* Et voilà, ça lui paraît d'une logique irréfutable et suffisante...

S'il ne s'agissait que d'exercices de style, de nervosité, de paradoxes brillants, on se lasserait vite. Dans le théâtre de Youri Pogrebnichko, la principale qualité reste une émotion tendue, retenue, mais qui se ressent de façon presque physique chez les acteurs. Ils s'investissent sans réticence, se mettent en danger de ridicule avec tant de grâce que l'on ne peut que les admirer et les aimer. Qu'ils abordent Tchekhov ou Vampilov (ils ont donné *le Fils aîné* en même temps que *le Mariage* et *Winnie l'Ourson* au Théâtre Grütli de Genève), ils représentent des personnes en état d'enfance, et en même temps indestructibles, capables de résister à toutes les usures, de faire front, de narguer la notion de durée. Finalement, c'est vrai, dans leur monde, il n'y a pas d'anachronisme, les temps s'entrecroisent.

C'est un monde, un univers cerné géographiquement par la scène, défini par les idéaux de Pogrebnichko lui-même. Les comédiens doivent y entrer sans regarder ailleurs, sinon ils ne s'en relèvent pas, sinon ils ne peuvent pas y vivre. Il a trouvé ces comédiens à Moscou, où il est revenu en 1987, en pleine perestroïka. Ils travaillaient dans un petit théâtre, dont il a pris la direction, un studio-atelier, encore un peu une école, d'ailleurs subventionnée par les Komsomols (Jeunesse communiste), qui aujourd'hui n'existent plus. La ville de Moscou continue à donner de l'argent – beaucoup moins, mais les tournées à l'étranger compensent en partie. La troupe Krasnaja Presnja – nom du quartier d'où est partie la révolution de 1905 – a participé au Festival de Montréal, aux Nouvelles Scènes de Dijon, a été invitée en Italie, à Genève, en ex-Yougoslavie.

Le monde de Pogrebnichko est resserré entre des parois rouillées, ouvertes sur rien par des portes brinquebalantes, avec des galeries, des tables, des « trucs » inutiles alors que manque l'indispensable. Les costumes suivent le même style *slavo-grunge* très étudié. Certainement, la disposition et les dimensions de la scène moscovite ont imposé leur nécessité, mais ce n'est pas tout. Ce bric-à-brac déglingué correspond à une vision singulière, peut-être à un rêve de grenier-refuge. Il n'appartient qu'à Pogrebnichko, même si, pour des raisons souvent économique mais pas toujours, la « récup » est devenue une mode. A chacun la sienne. Ici, elle abrite une société fébrile, qui court partout cherchant ses marques, se cognant, et continuant sa route jusqu'à un but lointain, sans y croire donc sans se décourager.

Naturellement, Youri Pogrebnichko refuse catégoriquement toute interprétation qui pourrait prendre une coloration psychologique, ou pis encore idéologique. Il préfère parler écriture, presque en sémiologue, analysant la façon dont Tchekhov traite la langue et la grammaire russes, dont il les détourne par humour, par citations ironiques. En même temps, il se réfère à Peter Brook, à « l'espace vide », au théâtre sacré. Ce n'est pas un homme simple, son théâtre reflète ses contradictions, et les questions que l'on peut se poser – y compris de savoir jusqu'à quel point il manipule et se moque. Une chose est certaine : il séduit, il enchante.

COLETTE GODARD

★ Théâtre de la Bastille. 76, rue de la Roquette, Paris (11e). Métro : Bastille. Salle du bas à 21 heures : du 16 au 20, *les Trois Sœurs* ; du 22 au 24, *le Mariage*. Tél. : 43-57-42-14. Spectacles en russe, surtitrés en français.

« Les Trois Sœurs », de Tchekhov

Soldats et rêveuses

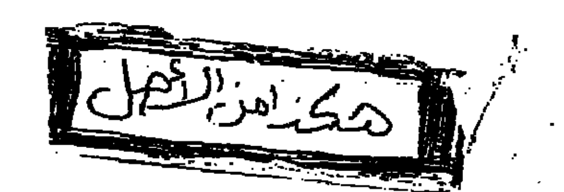
QUAND la pièce commence, Olga, Irina, Macha célèbrent le premier anniversaire de la mort de leur père. Elles sont entourées d'hommes, soldats de la garnison. L'un d'eux est étendu sur une longue table. Il joue celui que l'on fête, le mort, le père, l'absent qui hante la maison et les filles. Des rêveuses. Elles rêvent de partir pour Moscou, d'abandonner l'ennuyeuse petite ville, les ennuyeux éventuels époux, la présence éphémère des soldats qui un jour, avant elles, vont s'en aller. Elles vieillissent dans l'ennui, gardant le charme de la naïveté, dansant sur la table, fredonnant un air désuet, flirtant, usant de coquetteries enfantines, ne se lassant jamais de pleurer sur elles-mêmes.

Olga, l'aînée, est la plus sereine. Elle s'en donne l'air : droite dans une robe noire, ne quittant pas dans sa main levée un long fume-cigarette de femme libérée. Quand elle dit adieu à ses amis soldats, elle fait tomber sur leurs épaulettes un peu de cendre, et verse au revers d'une veste masculine quelques larmes qui rejaillissent en cataracte. D'acte en acte, Andrei, le frère mollasson, prend du ventre, tandis que sa femme, généralement présentée comme une virago, au mieux une pimbêche intéressée, apparaît ici tout simplement un peu niaise, complètement exclue du groupe : l'étrangère qui a renoncé à s'intégrer et tente de survivre.

Jouant sans discontinuer l'émotion-dérision, le metteur en scène Youri Pogrebnichko ne laisse personne tranquille, ni les acteurs ni les spectateurs. On croit rire, mais avant même que les lèvres bougent, une drôle d'angoisse serre la gorge, et avant que les larmes arrivent jusqu'aux yeux, une tendresse irrépressible vous envahit pour ces personnages futiles, fragiles, éperdus, qui fuient et s'incrustent, aussi égoïstes et caressants que des chats. Il faut dire que les comédiens ont la grâce. Sont-ils bons, exceptionnels, banals ? La question ne se pose pas de cette façon. Ils sont uniques. Ils sont. Ils nous font entrer à l'intérieur de Tchekhov et le cœur qui bat est le sien.

C. G.





ARTS

« CENT UNE ŒUVRES CHOISIES DANS LES COLLECTIONS

DANS LES SALONS DES COLLECTIONNEURS

Ils sont médecins, marchands de biens, graphologues, consultants. Leur passion pour l'art contemporain les pousse à acheter tableaux et sculptures. Ils possèdent de soixante à cent œuvres dont la valeur avoisine le million de francs. Entre l'acheteur occasionnel et le gros collectionneur, ces milliers de passionnés font vivre l'art contemporain en France. Ils sont abonnés aux revues spécialisées, courent galeries et musées, ne ratent pas une FIAC. Comment devient-on collectionneur? Comment vit-on au quotidien avec les œuvres? Quels sacrifices cela entraîne-t-il? La collection joue-t-elle un rôle dans la vie familiale? A l'occasion d'une exposition d'une centaine d'œuvres appartenant à des collectionneurs privés de la région Midi-Pyrénées, quatre amateurs de Toulouse racontent leur passion. Tous insistent sur le rôle déterminant des galeries de Toulouse (1).

LINE ROSSIGNOL

Photo ci-dessus : Jean-Pascal et Dominique Gérard (dans la fameuse chaise longue de Le Corbusier) devant trois pièces de leur collection : à droite, une sculpture de Jaume Plensa ; au centre, un portrait signé James Brown ; à gauche, une petite peinture d'Olivier Debré.
Photo de droite : un grand tableau de Jaume Plensa encadre les deux fenêtres du salon de Jean-Claude et Nadine Aspe.

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

BERNARD FOURNIER
professeur de médecine

« Ces œuvres, c'est mon autoportrait »

Bernard Fournier occupe avec sa famille une élégante maison verticale du début du siècle, en briques et galets. L'intérieur a été rénové et aménagé en fonction des œuvres d'art. Quatre étages, un vaste espace sans cloison par niveau, des murs et un carrelage blancs, des pièces quasiment vides, de rares meubles. Une maison minimale en somme, où cohabitent – fort bien – art africain et art contemporain. Une échelle Dogon et une sculpture de Toni Grand. L'escalier à vis qui tourne sur les quatre niveaux est en métal bleu et répond au bois de l'art africain. Les murs sont des cimaises où la collection d'art contemporain, cohérente et de haute tenue, est parfaitement mise en valeur. Aucune peinture n'est encadrée ou sous verre. Ce professeur de médecine de quarante-trois ans, marié, père de deux enfants – l'un se prénomme Paul-Guillaume, en hommage au grand marchand d'art africain, – a énormément bousculé sa collection en vingt ans. On y trouve Viallat, Valensi, Grand, Morellet (disparition du triangle en quatre pliages), Devade, Cane, Martin Barré, James Brown (période abstraite), Penone, Pagès, une gravure de Baselitz, Arnulf Rainer, Triquandi, Lavier, Tremlett, Buraglio, Alexandre Delay, Piet Mogeth, Basserode, Brigitte Nahon, Jean-Luc Parant. Dernier achat? Allan Ruppersberg.

« Je collectionne depuis l'âge de douze ans, quand j'ai demandé à mon père de m'offrir une toile plutôt qu'un jouet. Le tableau est encore chez mon père. J'ai toujours aimé dessiner, peindre. Pendant ma rougeole, je me suis plongé dans les livres d'art, j'ai été marqué par les Russes, Malevitch. Je voulais faire les Beaux-Arts ou architecture et j'ai fait médecine... Ma mère sculptait à la fin de sa vie. J'ai lu les textes de Winckelmann, Elie Faure, Malraux. Je vais à la FIAC depuis 1980. L'art occupe 50 % de ma vie. Il représente bien plus que la possession d'un objet, c'est une philosophie de vie.

» Ma famille participe à cette passion, mais ça n'a pas été simple. J'ai fait d'énormes sacrifices financiers, notamment quand j'étais interne et que je gagnais 6 000 francs par mois. Je m'habillais peu, je ne partais pas en voyage. J'ai failli divorcer deux fois à cause d'achats que ma femme trouvait inconsidérés. En 1984, je rêvais d'acquérir un tableau d'Alexandre Delay, que j'avais vu chez un ami galeriste, mais je n'avais pas d'argent. Ce galeriste dînait justement chez moi. Il avait, lui, besoin d'argent pour acheter une voiture. Il est reparti avec ma voiture et j'ai eu le tableau... Ça paraît fou, mais chaque fois que j'ai des problèmes personnels ou professionnels, chaque fois que je rentre à la maison, quel bonheur! Mes œuvres me calment. Je les contemple tous les jours, je rêve dessus. Ces œuvres, c'est mon autoportrait.

» A douze ans, j'aimais Picasso, Modigliani. Aujourd'hui, je choisirais Mondrian. Avant, je faisais uniquement travailler mon œil, maintenant, je fais travailler mon cerveau. Plaire à l'œil ne suffit pas. Tout ce qui est ici me plaît mais aussi me fait réfléchir. J'ai fait mon premier achat en 1974-1975, un Lindstöm. J'ai beaucoup acheté depuis cette date, et beaucoup revendu. Vous revendez quand vous sentez que ça ne marche plus, que vous ne « voyez » plus le tableau. J'ai beaucoup acheté la figuration libre au début des années 80, Combas, Blais, Di Rosa... J'en ai eu assez au bout de cinq ans, tout comme Olivier Debré. J'ai appris à aimer Viallat. Lindström à côté de Viallat, ça ne marche pas. A côté de Grand, il y a Devade, car je pense qu'ils vont bien ensemble.

» Je revends pour acheter, pour créer plus de liens dans la collection. J'ai dû posséder trois fois ce que vous voyez au mur. Je crois que j'ai atteint un équilibre, mais il m'a fallu trente ans pour y parvenir. Collectionner avec peu d'argent permet d'éviter les erreurs et les bêtises. Le sacrifice financier affine le choix. Si je ne peux pas dormir deux nuits de suite, si je pense tout le temps à une œuvre, c'est bon signe... Beaucoup de mes pièces ont été achetées en dessous de 8 000 francs, j'ai rarement dépassé les 30 000 francs. Les plus chères sont Toni Grand (110 000 francs) et Martin Barré (80 000 francs). La sculpture de Toni Grand est majeure car charnière : c'est le moment où l'artiste est passé du bois à la résine. Je pense que Grand est aujourd'hui le plus grand sculpteur français contemporain, mais qu'auriez-vous dit, il y a six ans, quand il était déjà au mur? Ce qui est passionnant c'est d'acheter quand personne ne le fait. Avant que les cotes ne s'envolent. L'œuvre sur papier de Viallat m'a coûté 3 000 francs, Dezeuze 6 000 francs, Devade 20 000 francs, Cane 30 000 francs, même chose pour James Brown. Quand je vois la cote de cet artiste... En ce moment, je crois en Basserode et Brigitte Nahon.

» J'ai gagné beaucoup d'argent en revendant, même si je n'ai jamais acheté dans ce but. J'ai pu refaire entièrement cette maison en vendant un Soulages, en 1989. J'ai revendu 100 000 francs un Combas acheté 20 000 francs. Ce que vous voyez au mur a donc été acheté avec une mise de fonds minimum. Mais je n'ai rien acheté pendant les années d'euphorie. La chute du marché a remis les pendules à l'heure. Des proches m'ont demandé si je n'étais pas ruiné! J'étais ravi. L'euphorie donnait à la collection une valeur marchande folle, ce qui posait des problèmes d'assurances. Les galeristes étaient devenus arrogants et snobaient le collectionneur qui n'était pas capable de mettre 1 million de francs dans un tableau. Mon assureur m'a quand même obligé à installer des alarmes et des barreaux aux fenêtres. J'ai pourtant plus peur de l'inondation, du feu ou qu'on me vole le magnétoscope.

» Les gens qui viennent chez moi m'ont longtemps considéré comme un doux demeuré. Il a fallu que je fasse de bonnes ventes pour qu'ils voient les choses différemment. J'ai l'habitude. Quand j'ai commencé à collectionner l'art africain il y a vingt ans, on m'a dit que j'introduisais la lèpre noire chez moi. Alors, l'art contemporain... »

MAGALI T.
consultante en formation professionnelle

« J'achète un tableau sans savoir où je vais l'accrocher »

On rentre chez Magali T. comme dans un capharnaüm. L'appartement en duplex est chargé. Les pièces exiguës offrent peu de recul. Les œuvres sont entassées dans le couloir, l'escalier et ont du mal à « exister » sur des murs recouverts d'un tissu gris, de papier à fleurs ou de motifs noirs. Le mobilier est rustique, le carrelage voyant. Des vitraux alsaciens cernent des tableaux de Matta et Tapiès. Dans l'entrée étroite, un grand format coloré d'Anne-Marie Pêcheur manque cruellement de recul. Au fond du salon, un petit Soulages, fort beau. Près de la porte, un Totem *de Chaissac. Dans le bureau, à côté du téléphone, une installation lumineuse de Boltanski (un de ses* Memorials*), a été accrochée sur une plaque de plexi pour tenir au mur. Elle côtoie une lithographie d'Alechinsky. Au-dessus de la porte, un Morellet. Une grande toile de Marc Devade (Support-Surface) est à moitié cachée par une commode. Manquent un Martin Barré (prêté à Rodez), un Jean-Pierre Raynaud (en restauration) et surtout une superbe installation de Tony Cragg, bien trop grande (4 mètres au sol) pour entrer dans cet appartement.*

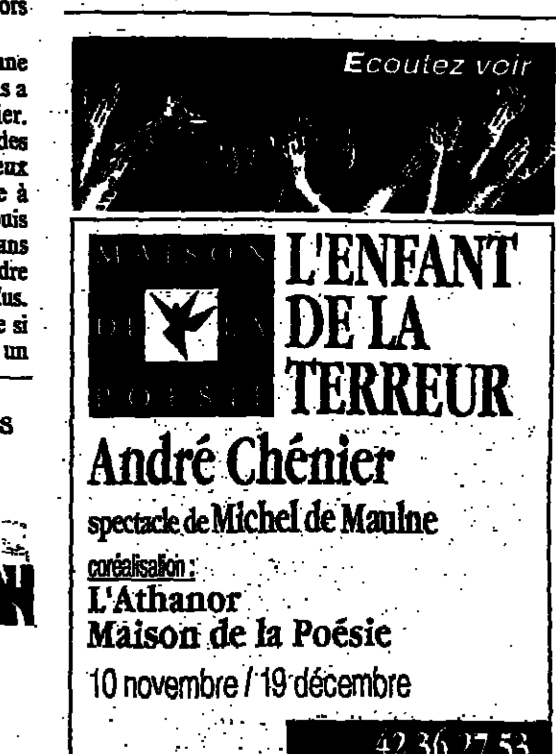
« Quand j'achète un tableau, je ne pense jamais où je vais l'accrocher, sinon je ferais de la décoration. Nous n'avons rien prévu pour mettre en valeur les tableaux, et c'est dommage. On est un peu négligeant, mais on préfère mettre l'argent dans les œuvres. Le Tony Cragg par exemple, nous l'avons acheté en 1988, mais je ne l'ai jamais vu chez moi. Si je l'installe au salon, comment je vis? Il contient 136 morceaux déposés au sol, dont un fixé au mur. Nous pensions avoir une grande maison, ce n'est plus possible. Le Boltanski était d'abord au salon. C'est une œuvre forte, triste, dure, dérangeante. Nous avions du mal à la supporter dans cette pièce, des amis étaient choqués, trouvaient ça horrible, morbide. On a alors installé le Boltanski au bureau.

» Nous collectionnons avec mon mari depuis une vingtaine d'années. Une galeriste toulousaine nous a patiemment initiés. Mon mari a fléchi le premier. Moi, j'ai longtemps fait un blocage sur les prix des œuvres. La première acquisition, c'est cet affreux machin de Lindström, une lithographie colorée à 200 francs. Au début, on achetait les années 50, puis notre goût s'est affirmé. On a beaucoup acheté dans les années 1980 à 1984 et ensuite on aurait pu perdre les pédales, se laisser griser en achetant toujours plus. On ne s'est jamais donné de limites de prix, même si je n'aurais jamais un Pollock chez moi. J'ai acheté un Masson au téléphone, lors d'une vente publique à Londres. J'avais peur de me laisser prendre dans l'engrenage, j'avais donné une limite de 70 000 francs. J'ai eu le tableau. Le douanier m'a dit : « Vous avez payé cher une belle cochonnerie! »

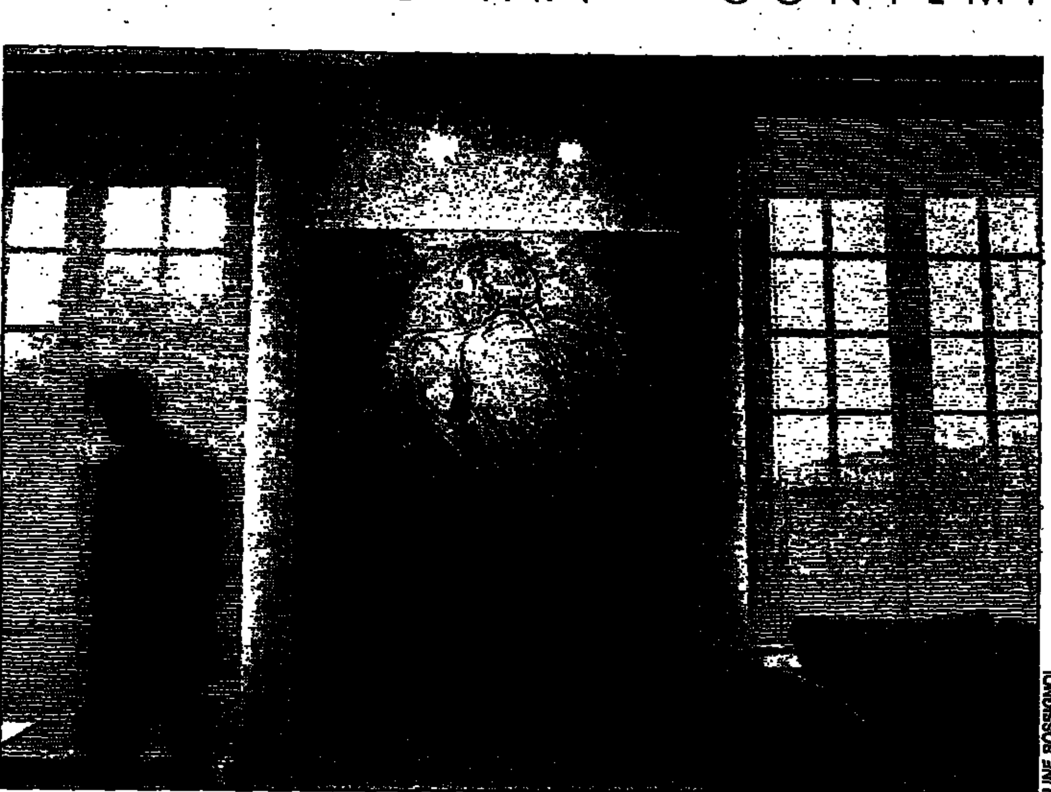
» Le sentiment de possession est déterminant. Le Tàpies nous a coûté plus de 200 000 francs ; le Boltanski, 90 000 francs. Nous avons fait des sacrifices, ces œuvres le méritent. Nous ne changeons pas de voiture, nous voyageons moins, on pourrait rajeunir le mobilier, je ne suis pas une femme à bijoux... Notre banquier veut bien nous aider pour acheter du mobilier, mais pas des tableaux contemporains... Une fois, j'ai fait signer un papier à mon mari, lui faisant jurer de ne plus acheter de tableaux tant que la cuisine ne serait pas refaite. Mais je ne regrette rien, car on vit vraiment avec les tableaux, on ne cesse de les regarder, d'en parler. J'ai longtemps étalé sur le bureau une dizaine de reproductions d'œuvres que je rêvais d'acquérir.

» Nous transformons l'appartement quand un nouveau tableau arrive, on en discute en famille, il y a des conversations animées à table. Autour d'une aquarelle d'Estève, d'une acquisition d'Hartung, d'un Tàpies. Les enfants ont passé des heures, des journées dans les galeries avec nous... Ils sont plus conservateurs que nous : si on les écoutait, la collection bougerait peu. Nous avons beaucoup revendu pour acheter de meilleures œuvres. Je ne sais pas combien de pièces sont passées par cette maison... Nous avions acheté un Geer Van Velde 70 000 francs. Nous l'avons revendu 110 000 francs et on est tombé dessus dans une galerie parisienne à 300 000 francs... C'était pendant l'euphorie et c'était fou. Quand on a acheté Boltanski, on ne connaissait pas bien l'artiste. Quand on voit sa notoriété... Nous n'avons rien acheté depuis près de deux ans, car les œuvres que nous aimons sont restées chères : l'Arte Povera, Kounellis, Merz... En ce moment, notre fils de onze ans craint que nous vendions le Chaissac. Il y tient trop, alors on ne le vendra pas. »





PRIVÉES D'ART CONTEMPORAIN EN MIDI-PYRÉNÉES


UNE ROSSIGNOL

JEAN-PASCAL GÉRARD
médecin rééducateur
et DOMINIQUE GÉRARD
ophtalmologue

« J'ai vendu six cent cinquante bouteilles de vin pour un Pincemin. »

Les Gérard, couple de médecins, habitent dans un appartement de 250 mètres carrés situé au premier étage d'un immeuble Empire-Directoire, au centre de Toulouse. Cet ancien salon de musique abrite une « jeune collection » (premier achat en 1985). Grandes pièces, parquet au sol, tableaux et sculptures mêlant les auteurs confidentiels (Mackendree, Cure, Nicolas, Franken, Poupée) et les grandes pointures de Support-Surface (Pincemin, Devade, Cane). Dezeuze, Traquandi, Frydman, James Brown, une céramique de Riopelle, Pécheur, viennent compléter la collection qui s'étale sur tous les murs, dans l'escalier, les chambres à l'étage. Les tableaux sont suspendus avec du fil de pêche à des pitons dissimulés dans les corniches. Deux Pincemin se font face au salon : une très belle peinture bleue sur bâche de 1968 et une peinture sur affiche, moins importante, de 1985, une des premières acquisitions du couple. Mais la passion des Gérard reste Jaume Plensa, un peintre et sculpeur catalan dont une sculpture en fonte trône au salon, sur trois rondins de bois pour ne pas abîmer le plancher. Les enfants montent dessus, s'amusent, tout en montrant qu'ils savent distinguer Alechinsky de Devade.

« En 1985, nous avons reçu une somme de 10 000 francs. Pourquoi ne pas acheter un tableau pour égayer le salon ? Le soir même, nous repartions de la galerie de Jacques Girard avec un tableau d'Anne-Marie Pécheur. On l'a toujours. Puis *Ocre de Loire*, d'Olivier Debré. Grâce à ce galeriste, nous avons découvert l'art contemporain et acheté un Pincemin à moins de 20 000 francs. Nous sommes passés de la décoration à la passion. C'était un peu fou d'acheter la sculpture de Plensa, une pièce de 700 kilos, sur catalogue. Le galeriste de Savone, en Italie, ne voulait pas nous la vendre, affirmant que nous ne pourrions pas vivre avec.

» A l'aide d'une grue que j'ai spécialement fait venir, on l'a fait passer par la fenêtre. Les voisins croyaient que c'était un coffre-fort, d'autres une épave de fonds marins. Aujourd'hui, certains la prennent pour un porte-manteau. J'ai fait venir un architecte pour savoir où l'installer (près d'un mur porteur) et pour ne pas la retrouver chez le concierge. Toute la famille adore cette sculpture, c'est d'ailleurs la dernière chose que nous vendrions en cas de difficultés financières.

» Nous possédons huit œuvres de Plensa. Sur la cinquantaine de pièces accumulées en huit ans, nous avons rarement acheté au-dessus de 30 000 francs, avec quelques exceptions au-dessus de 100 000 francs et une folie autour de 250 000 francs. Et nous n'avons rien revendu. Tout est consigné dans des carnets : nom de l'artiste, titre et année de l'œuvre, technique, dimensions, date d'achat, galerie, prix. Nous faisons tourner les œuvres dans l'appartement. Un dessin à la colle chaude de Plensa a quitté la chambre car il perturbait ma femme.

» J'ai un côté joueur, impulsif. Ma femme me pondère. J'ai vendu six cent cinquante bouteilles de vin (des pétrus, des margaux) pour un tableau de Pincemin. J'aime jouer un peu d'argent au casino. J'ai gagné de l'argent avec la Bourse entre 1982 et 1986, j'y passais trois heures par jour, mais ça n'a rien à voir avec l'art. Si la cote d'un de mes tableaux chute, je m'en fiche. Sa valeur, c'est la valeur sentimentale que je lui donne. Nous aurions pu revendre des toiles en 1990-1991 et gagner beaucoup d'argent. On ne l'a pas fait. Derrière le plaisir, je constate que l'argent est bien placé. Les enfants en feront ce qu'ils voudront.

» L'art contemporain nous permet de rencontrer les artistes, surtout les jeunes : ils sont accessibles, on les voit gagner en notoriété. J'ai toujours dans un coin de la tête le désir d'ouvrir une galerie. Je prendrais bien des responsabilités dans une institution type FRAC. Notre entourage nous prend pour des fous. Les réticences sont fortes. On me dit souvent : *« C'est du gribouillage ! »* Je réponds : *« D'accord, essayez ! »* Je me suis mis face à une toile vierge. Que c'est dur de peindre ! »

JEAN-CLAUDE ASPE
marchand de biens
et NADINE ASPE
graphologue

« Des conversations passionnantes en famille »

Les Aspe ont acheté il y a vingt ans une maison des dix-septième et dix-huitième siècles qui offre, depuis le toit et la terrasse, une vue incomparable sur la Garonne. L'ensemble rénové est impressionnant : mélange de plâtre blanc et d'armatures métalliques grises, 7 mètres de plafond, un escalier en colimaçon, des galeries pour accéder à la bibliothèque et aux chambres, verrière donnant sur une courette en briques et un puits de lumière. Le mobilier est moderne : chaises Breuer, table Forster. Une maison conçue en pensant à la collection d'art contemporain que les Aspe ont entreprise ensemble, à partir de 1970. Face à l'entrée, une vingtaine de dessins de James Brown. Au centre du vaste salon-salle à manger, une peinture de Jaume Plensa (3 mètres sur 2 mètres) : un homme nu, assis de dos, et un chien. Face à la table, un beau Louis Cane rouge et abstrait. Le graffitiste Keith Haring à côté de la cheminée. Un petit dessin de Joseph Beuys sur la table basse dessinée par Gae Aulenti. Dans la chambre, Olivier Debré. Ailleurs, Devade, Cane encore, Pincemin, Tàpies, Saura, beaucoup de photographies, de Newton à Jean Dieuzaide. La plupart des tableaux ont été réencadrés, protégés. Dans l'escalier, une drôle de sculpture : cinquante balais enchevêtrés, à la Arman. Erreur. C'est une œuvre concoctée par les deux fils – dont l'un est étudiant en histoire de l'art – pour les cinquante ans de Jean-Claude Aspe.

« J'ai eu la chance de connaître le milieu des artistes par ma tante, qui était un peintre régional. Je suis passé par l'impressionnisme, ma femme est venue directement au contemporain. J'ai ensuite pu, au début des années 80, entrer dans les ateliers de Louis Cane et Marc Devade, du mouvement Support-Surface. Je demande toujours au galeriste de rencontrer l'artiste, de pouvoir aller dans son atelier, car ce qui me passionne dans l'art contemporain c'est comprendre l'œuvre et son auteur.

» Il y a des passages obligés chez le collectionneur : le débutant cherche d'abord à décorer, il fait attention aux couleurs, à l'harmonie. Il faut du bleu au-dessus du canapé. Il souhaite une grande toile colorée pour en avoir pour son argent. Le débutant achètera des artistes comme Debré, Kijno, Lindström, puis, de plus en plus, c'est l'œuvre qui compte et rien d'autre. Il préfère un beau petit dessin à une grande toile moyenne. Nous avons commencé avec des lithographies de Sonia Delaunay, Tàpies... Aujourd'hui, je préfère ce dessin du minimaliste Sol LeWitt – pas ses pyramides colorées, c'est pour les touristes...

» Le premier achat est psychologiquement difficile. On vous dit : *« Ça vaut tant. »* C'est concret, ce sont des sous que l'on va mettre dans quelque chose dont on ne sait pas bien ce que c'est. De la peinture... L'acheteur se pose plein de questions, il en rêve la nuit. Se séparer d'une œuvre pour en acheter une plus importante est un autre stade difficile. Ces deux caps passés, la folie peut gagner le collectionneur : il vous reste tout le temps des traites à payer pour un tableau, mais vous en voulez un autre, vous ébauchez des scénarios. Heureusement que le sacrifice empêche de faire des bêtises. Mais quel apport ! c'est profitable pour tous, ça engendre des conversations passionnantes en famille, à table ou ailleurs. Un de mes deux enfants est mordu.

» Il faut dix ans d'expérience, avoir beaucoup acheté et revendu, beaucoup vu et lu (à une période, ma femme classait les articles des revues), pour trouver les bonnes œuvres des bonnes périodes des artistes, à des prix abordables. Une centaine d'œuvres ont dû passer entre nos mains, dont trois Viallat, six Louis Cane. Pendant les années folles du marché, on nous proposait un fric fou au téléphone pour notre Basquiat. Nous l'avons acheté 15 000 francs. On aurait pu le vendre vingt fois ce prix ! Mais il nous plaisait. Faire des affaires n'est pas le but de la collection. Nous possédons aujourd'hui une soixantaine de pièces dont un Pincemin (sa période « carrés collés »), deux Louis Cane (dont les tampons), un Viallat de 1970. Sauf pour le Pincemin, je n'ai jamais dépassé 20 000 francs. J'ai une peinture de Tàpies de 1980, je préférerais un dessin de 1950-1960. Mon James Bishop est rare car il vient de sa courte période d'Action Painting. En ce moment je n'achète pas, car ce que je veux est au-delà de mes moyens. Je rêve de posséder un Boltanski, une série de photos avec des boîtes. Il faut que j'y arrive, que je vende autre chose. J'y arriverai. »

Propos recueillis par
MICHEL GUERRIN

(1) *Protée, Jacques Girard, Sollertis et Eric Dupond.*

★ On retrouve des acquisitions de ces quatre collectionneurs dans l'exposition *« Intérieurs, cent une œuvres choisies dans les collections privées d'art contemporain en Midi-Pyrénées »*, qui a lieu à Castres et à Rodez. Centre d'art contemporain de Castres, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81100 Castres. Tél. : 63-59-30-20. Jusqu'au 30 novembre. Musée Goya, Hôtel de Ville, 81108 Castres. Tél. : 63-71-58-58. Jusqu'au 30 novembre. Musée des beaux-arts Denys-Puech, place Clemenceau, 12000 Rodez. Tél. : 65-42-70-64. Jusqu'au 31 décembre.

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

Barouf dans la pampa

FAUT-IL encore en parler ? Le doit-on ? Le peut-on sans en venir aux mots ? Aurais-je dû me taire l'autre soir avant d'attaquer du côté du boulevard Péreire Sud un énorme morceau de viande argentine ? Nous sortions, une amie, son fils et moi, du Palais des Congrès où pendant deux bonnes heures et beaucoup de rappels, un Charles Trenet en grande forme nous avait soulevés de nos sièges avec une habileté, une grâce de vieux bandit. Chaussé d'escarpins vernis blancs très gigolo, habillé de bleu au grand chic provincial, le teint rose malabar et le cheveu orange, il s'était avancé à petits pas, tel Raminagrobis, nous avait envoyé deux douzaines de chansons, assorties de commentaires badins, à l'ancienne, avec des mimiques démodées, puis après l'entracte, Dieu sait ce qu'il avait fabriqué en coulisses, avait entrepris de conquérir cette salle froide, ce public mou.

La magie pure. On oubliait le côté ridicule parfois, presque effrayant de l'ogre en lui, il était si bien concentré à nous séduire en reprenant ses merveilles, qu'on était soudain les larmes aux yeux, très heureux d'entendre *la Folle Complainte, le Serpent python*. Et bien sûr, il avait chanté *la Mer*. Un jour quelqu'un dirait : papa dit qu'il a vu ça, lui. Vu et entendu ça, *la Mer*, de la bouche du cheval. Et donc, encore dans l'euphorie de ces minutes aériennes, grisé par un premier verre de vin argentin, enthousiasmé à l'arrivée de cette incroyable viande argentine (au fait, pourquoi leur viande est-elle si délectable, est-ce la pampa, le bon air, les lois de l'espèce ? nos bœufs, à côté, ont l'air ressemelés), je lâche bêtement : *« Eh bien, ce Trenet... On voit bien que* Jurassic Park *n'a pas tout bousillé. »*

QUE n'avais-je dit... Mes amis, l'air brusquement douloureux, piquant du nez gravement, comme si j'avais pété. *« Tu ne vas pas nous dire que tu n'as pas peur, toi ? De cette merde américaine ? »* Je reprends une gorgée de rouge ombrageux. Peur, moi ? Non. Pourquoi peur ? Mes amis l'ont-ils vu, ce film ? Non, au grand jamais, pas question de payer pour se faire décerveler. Je les rassure : ce n'est pas toxique. Le roman de l'imprononçable Crichton est meilleur que le scénario du film de Spielberg, dont les péripéties sont trop prévisibles, les personnages archi-convenus, pas un pour racheter l'autre, tous des têtes à claques, même les gosses, surtout les gosses qu'on donnerait volontiers en pâture aux dinos. Mais tout de même, ces vélociraptus en train de massacrer une clôture électrique, de pulvériser une cuisine en inox, c'est bien fichu, on a un peu la trouille. Et ça ne laisse pas de traces. C'est du divertissement, de l'*entertainement*, comme ils disent. *« Ah... tu trouves ça divertissant de voir la culture française laminée, étouffée par Hollywood et le GATT ? Si ce navet marche, c'est à cause de la pub. »*

Il a eu de la chance cette fois-ci, Spielberg, avec la pub. Parce qu'il y a quelques-uns de ses films pour lesquels la pub n'a rien pu, *Hook* ou *la Couleur pourpre*, par exemple. *« Oui, mais pas avec ce rackett sur les gosses, les t-shirts, les stickers, les trousses d'écolier. »* Je me souviens des trousses d'écolier et des cartables à l'effigie d'Astérix, c'était si laid. Et le parc Astérix... N'envenimons pas les choses. Je demande poliment qui sont les créateurs que vient de bâillonner le rouleau compresseur yankee avec ses millions de dollars sales. Léos Carax, dont *les Amants du Pont-Neuf* ont reçu l'aide de millions de francs propres du contribuable ? Ou Bruno Nuytten pour *Camille Claudel*, même motif ? Pendant que j'avale une moitié de fessier du taureau que l'on m'a sacrifié, j'entends mes amis marquer un fléchissement de leur offensive : *« Il ne faut pas tout mélanger, quand même. »*

ET pourquoi pas ? C'est justement tout ce que j'aime à Paris, ce grand mélange. Un jour la Comédie-Française, un autre les Folies-Bergère, on a le choix entre Bergman, le cinéma porno, Iggy Pop et Pina Bausch, la collection Barnes et Juliette Gréco. C'est un miracle Paris, la France. Si on prend les précautions nécessaires avec la télévision (l'éteindre, la plonger dans un bain d'acide, la remplir de ciment), on peut voir tout ce que l'on veut, librement, en démocratie. Même le Woody Allen, qui ne passe que pour un satyre intellectuel chez lui. Même un petit film intelligent, drôle, plein de talent et d'énergie, comme *The Snapper*, de l'Anglais Stephen Frears, qui n'a pas dû coûter cher. Comment se fait-il que le monstre américain l'ait loupé, ce mouton-là ? *« Tu choisis un exemple... »* Evidemment que je le choisis, mon exemple. Par définition. *« De toutes façon, il vont nous la bouffer, notre identité culturelle... »* Vraiment ? Je me demande si ça va me faire de la peine, j'hésite. En réalité, je ne crois pas que les tyranausorus de *Jurassic Park* aient gommé dans ma mémoire un seul des vers de Baudelaire que je connais. Et il y a de la place, encore. Ce qui me choque c'est d'entendre les mêmes arguments qu'employait le PC au moment des accord Blum-Byrnes de 1946. Et je ne peux pas sortir ma torpille *« sans les Américains vous ne seriez même pas là pour vous en plaindre, ou vous seriez allemands »*, parce que c'est un engin un peu trop Sardou dont je ne suis pas fier et qui peut me sauter à la figure.

LE lendemain, Fellini meurt, poignardé par Spielberg. Mes amis avaient-ils raison ? Allons-nous finir hachés dans un Big Mac ? En attendant cette heureuse issue, je vais voir Alex Métayer à l'Opéra-Comique. Un géant, Métayer. Il fait Mao et Castro à la perfection. Il fait tout le monde, à commencer par Maurice qui est insomniaque à côté de Nicole. Maurice a peur du dentiste et déteste le plombier, sans pouvoir s'empêcher d'y penser. Il a de grands enfants, toujours ados bêtas, une belle-mère liftée comme une corde de violon, son fils est Mickey d'accueil à Eurodisney, sa fille a adopté un petit Indien baptisé Raoul par mère Teresa. Il a du mal, Maurice. Parfois, il rêve qu'il se réveille sur la scène d'un théâtre, face à nous. Un cauchemar. Il a peur de la mort. Une petite voix en lui murmure que ça pourrait bien finir un jour, cette existence. Mais non, mais non ! proteste-t-il. Mais si, mais si, insiste la petite voix. *« Et le type formidable que je suis disparaîtrait ? Mais non, mais non ! »* Mais si, mais si... Il est très original et en version française, Alex Métayer, il est plein d'effets spéciaux à l'intérieur et son spectacle est un vrai bonheur, un plaisir intelligent. ■



LA SÉLECTION

CINEMA

Tous les films nouveaux

Aladdin

de John Musker,
Ron Clements,
avec les voix de Richard Darbois, Paolo Domingo, Magalie Berney, Feodor Atkine, Eric Métayer.
Américain (1 h 30).

Les aventures du petit mendiant pour les enfants, les délires d'un génie protéiforme et délirant pour les parents : du Disney à grand spectacle, d'une imparable efficacité pour la fin de l'année.

VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23).

Amok

de Joël Farges,
avec Fanny Ardant, Andrzej Seweryn, Bernard Le Coq, Joaquim de Almeida, Sonja Kirchberger.
Franco-portugais-allemand (1 h 30).

Adaptée de Stefan Zweig, une étrange affaire de marchandage et de sensualité dans un décor exotique.

Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'Ecrivain public

de Jean-François Amiguet,
avec Robin Renucci, Anna Galiena, Laurent Grevill, Florence Pernel, Catherine Epars, Michel Etcheverry.
Franco-suisse (1 h 22).

L'étrange dispositif épistolaire inventé par un amoureux transi, et ce qui en résulta.

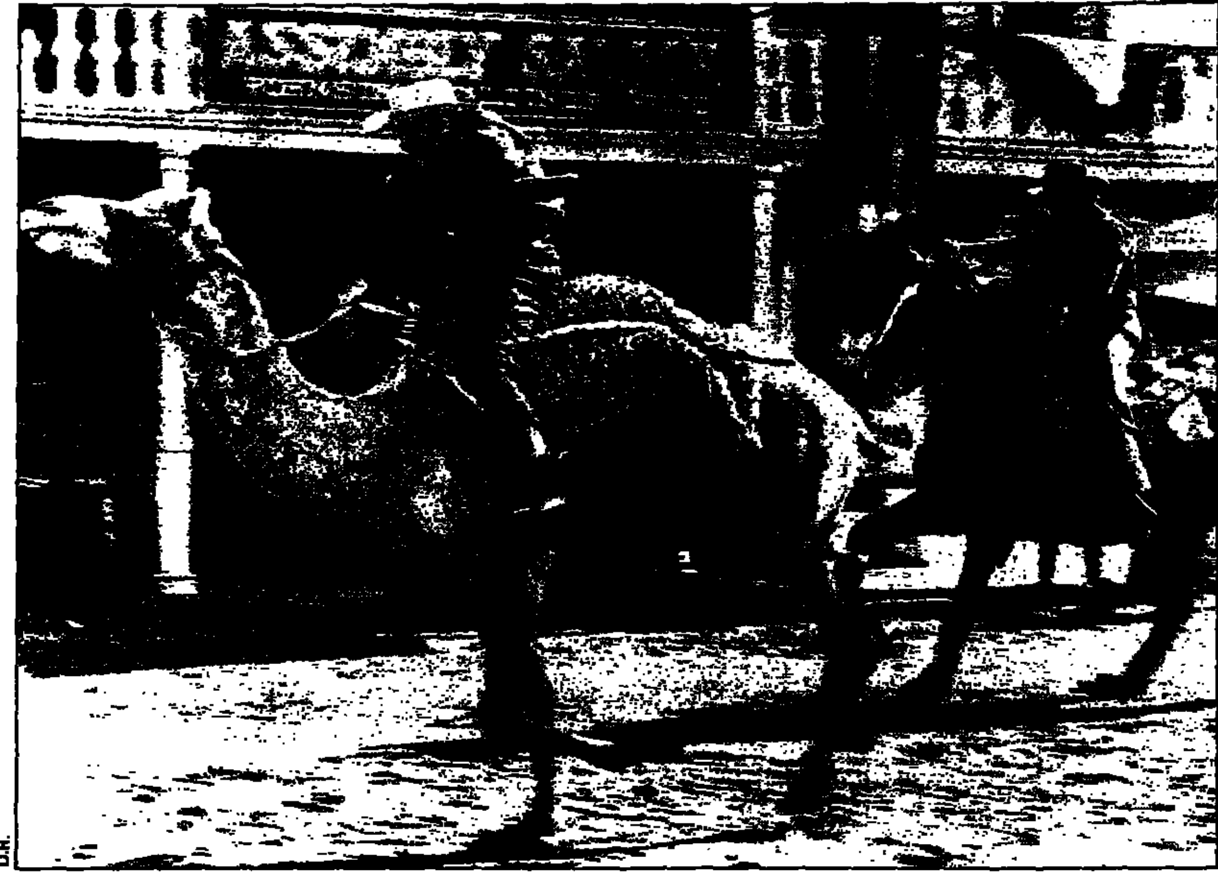
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis II (ex Logos II), handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Galères de femmes

de Jean-Michel Carré,
Français (1 h 30).

Sans concession ni poudre aux yeux, un *documentaire passionnant* et *bouleversant* à propos des femmes dont la vie est à jamais marquée par un passage en prison.

Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).



D.R.

« Coup de feu dans la sierra », de Sam Peckinpah.

Le Mal du pays de Walerjan Wrobel

de Rolf Schübel,
avec Arthur Pontek, Michael Gwisdek, Peter Striebeck, Andrzej Mastalerz, Michal Staszczack, Kyra Mladeck.
Allemand-polonais (1 h 34).

D'après un événement réel, une illustration *de l'horreur de l'oppression nazie par* le cas particulier d'un jeune homme victime d'une injustice absurde.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Les Marmottes

d'Elie Chouraqui,
avec Jean-Hugues Anglade, Jacqueline Bisset, Christine Boisson, André Dussollier, Gérard Lanvin, Marie Trintignant.
Français (1 h 44).

Les petits et grands drames d'une famille qui, comme chaque année, passe ses vacances de Noël à Chamonix.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, handicapés, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55) ; U. G. C. Maillot, handicapés, dolby, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Naked

de Mike Leigh,
avec David Thewlis, Lesley Sharp, Katrin Cartlidge, Greg Cruttwell, Claire Skinner, Peter Wight.
Britannique (2 h 06).
Interdit - 12 ans.

Entre noire chronique sociale et théâtre de la cruauté, les tribulations farfelues et violentes d'un Candide de l'ère post-Thatcher.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55).
VF : Bretagne, 6e (36-65-70-37).

Président d'un jour

d'Ivan Reitman,
avec Kevin Kline, Sigourney Weaver, Frank Langella, Kevin Dunn, Ving Rhames, Ben Kingsley.
Américain (1 h 50).

Une comédie de quiproquos dont le héros est le sosie du président des Etats-Unis.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Requiem pour un beau sans-cœur

de Robert Morin,
avec Gildor Roy, Jean-Guy Bouchard, Klimbo, Stéphan Côté, Sabrina Boudot.
Canadien (1 h 32).

Huit témoins racontent, en joual et chacun à sa manière, les derniers jours d'un malfaiteur.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Soleil levant

de Philip Kaufman,
avec Sean Connery, Wesley Snipes, Harvey Keitel, Cary-Hiroyuki Tagawa, Kevin Anderson, Mako.
Américain (2 h 06).

Quand des policiers américains enquêtent *sur un meurtre commis dans le milieu* très fermé des hommes d'affaires japonais.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

Stand de tir

d'Arpad Sopsits,
avec Zoltan Lengyel, Judit Danyi, Lajos Kovacs, Lili Monori, Fero Nagy.
Hongrois (1 h 27).

Enquête en flashback sur les antécédents d'un parricide sans raisons apparentes.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Vidéo Blues

d'Arpad Sopsits,
avec Lajos Otto Horvath, Judit Danyi, Attila Epres, Eszter Szakacs, Myriam Mezières.
Hongrois (1 h 40).

Un frère est resté en Hongrie, l'autre a émigré en France, ils correspondent par cassettes vidéo. Et désirent la même femme.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).



Sélection

Adieu ma concubine

de Chen Kaige,
avec Leslie Cheung, Zhang Fengyi, Gong Li, Lu Qi, Ying Da, Ge You.
Chinois (2 h 49).

Les rapports ambigus de deux interprètes de l'Opéra de Pékin pris dans les spectaculaires tourmentes de l'Histoire ont valu une palme d'or à Chen Kaige.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55).

Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel

de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Valeria Bruni-Tedeschi, Melvil Poupaud, Marc Citti, Claire Laroche, Frédéric Diefenthal.
Français (1 h 43).

Loin de la déprime complaisante, la plongée d'une jeune femme mal dans sa peau dans l'univers psychiatrique crépite de juste vitalité, grâce notamment à l'extraordinaire interprétation de Valeria Bruni-Tedeschi.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

Latcho drom

de Tony Gatlif,
avec des musiciens tsiganes d'Inde, d'Egypte, de Turquie, de Roumanie, de Hongrie, de Slovaquie.
Français (1 h 40).

Promenade musicale, sentimentale et buissonnière, sur la piste des errances gitanes.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

Meurtre mystérieux à Manhattan

de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Anjelica Huston, Diane Keaton, Jerry Adler, Joy Behar.
Américain (1 h 48).

Un polar burlesque et sentimental pour rire en automne, un antidote inespéré à l'insidieux poison des jours.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

La Naissance de l'amour

de Philippe Garrel,
avec Lou Castel, Jean-Pierre Léaud, Johanna Tr Steege, Dominique Reymond, Marie-Paule Laval, Aurélia Alcaïs.
Français, noir et blanc (1 h 34).

Au-delà des rencontres et des coups de foudre, Garrel enregistre la douleur et la beauté du véritable amour, celui qui dure et qui s'use. C'est marrant, et bouleversant.

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Raining Stones

de Ken Loach,
avec Bruce Jones, Julie Brown, Ricky Tomlinson, Tom Hickey, Mike Fallon, Christine Abbott.
Britannique (1 h 30).

Un film de colère et d'amour, pour dire la vie dans les villes d'Europe à la fin du XXe siècle, celle des femmes et des hommes qui se battent pour garder le droit d'être humains.

VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-55).

The Snapper

de Stephen Frears,
avec Tina Kellegher, Colm Meaney, Ruth McCabe, Colm O'Byrne, Eanna Mac Liam, Clara Duffy.
Britannique (1 h 30).

Lorsque le ventre de Sharon s'arrondit, le cercle de la famille de prolos dublinois s'émeut, se harpigne, se déteste et s'enamoure, et cela fait la plus vacharde, la plus vivante des comédies.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

Une nouvelle vie

d'Olivier Assayas,
avec Sophie Aubry, Judith Godrèche, Bernard Giraudeau, Christine Boisson, Philippe Torreton.
Français (2 h 02).

Une brillante variation autour de la violence des sentiments soumis aux influences de la domination et de l'argent.

Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Val Abraham

de Manoel de Oliveira,
avec Leonor Silveira, Luis Miguel Cintra, Cecile Sanz de Alba, Rui de Carvalho, Luis Lima Barreto, Micheline Larpin.
Portugais (3 h 07).

Pour adapter *Madame Bovary* à l'écran, il *fallait expulser la littérature, et le 19e* siècle. C'était impossible, Oliveira l'a fait. C'est un chef-d'œuvre.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

➡

Les entrées à Paris

En frôlant le million d'entrées dans la capitale moins de trois semaines après sa sortie, *Jurassic Park* donne un nouveau signe de sa puissance. Sans doute perd-il 60 % de ses spectateurs avec la fin des congés scolaires, mais avec plus de 140 000 entrées, le film de Spielberg prouve qu'il garde de la ressource.

Les deux autres « gros porteurs » des semaines précédentes, *Germinal* et *Cliffhanger*, enregistrent une baisse de moitié environ, et se retrouvent au coude à coude à près de 40 000 entrées. Ce qui fait plus de 640 000 entrées en six semaines dans la mine de Claude Berri et quelque 530 000 en cinq semaines aux basques de Stallone. *Le Fugitif* poursuit son bonhomme de chemin vers le million d'entrées parisiennes, qu'il devrait atteindre avant la fin du mois.

Mais le résultat peut-être le plus impressionnant est l'imperturbable bonne santé de *Meurtre mystérieux à Manhattan*, qui ne perd, lui, que 30 % en quatrième semaine, pour atteindre les 400 000 spectateurs dans un circuit plus réduit de 27 salles. *Adieu ma concubine* confirme son bon démarrage avec près de 35 000 entrées en deuxième semaine, soit un total de près de 85 000.

Les principales nouveautés de la semaine obtiennent également des résultats satisfaisants. Avec 50 000 spectateurs dans ses 29 salles, *True Romance* domine aisément les débats. Et, dans leurs toutes petites combinaisons, *Latcho Drom* devant trois écrans et *Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel* devant deux semblent avoir trouvé leur public, en attirant chacun plus de 6 000 curieux. Au « bouche à oreille » de transformer ces bons débuts en succès durables.

J.- M. F.

★ Chiffres : *le Film français*.

DE LA SEMAINE

➡

Reprise

Coups de feu dans la sierra

de Sam Peckinpah,
avec Randolph Scott, Joel McCrea, *Mariette Hartley, Ronald Starr,* **Edgar Buchanan, R. G. Armstrong.**
Américain, 1961 (1 h 34).

Décors et ambiance de western mais scénario de film noir, violence sèche et mépris de la mythologie, c'était le deuxième essai de Peckinpah, qui, admirablement *servi par Scott et McCrea* faisait mouche.

VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).

Festivals

CinéMémoire, dernières

Au sommaire de la troisième et ultime semaine des manifestations CinéMémoire, on trouve notamment un ensemble sur le cinéma yiddish à la Cinémathèque de Chaillot, les courts-métrages *méconnus du «Retour de flamme» au* Passage du Nord-Ouest, *la Terre qui flambe* de Murnau au Musée d'Orsay et *l'Homme à la caméra* de Vertov, doté successivement de deux «propositions» d'accompagnements musicaux par Pierre Henry.

Tél. : 45-63-07-83.

Films courts à Villeurbanne

Une compétition très fournie (58 titres répartis en 8 programmes), une sélection des meilleurs courts-métrages récents et une autre plus particulièrement destinée *aux enfants balisent le parcours de* ce 14e Festival, qui organise également une exposition en l'honneur de Paul Grimault.

Du 13 au 21 novembre. Tél. : 78-93-42-65.

Un peu plus long, à Antony

Un moyen-métrage, est-ce un court métrage qui dure longtemps ou un bref long-métrage ? Lorsqu'il est réussi, c'est *un film qui dure sa juste longueur,* nonobstant les formats imposés. Les premières rencontres du moyen métrage en proposent un florilège, d'*Une partie de campagne* et *Zéro de conduite* aux premiers pas de Cyril Collard ou de Desplechin, avec un détour bienvenu par chez Varda.

Jusqu'au 14 novembre. Tél. : 49-56-08-01.

Mixture sarladaise

Sans compétition ni cérémonie (autre que gastronomique), le Festival de Sarlat *organise l'animation cinéphile* dans le Périgord en présentant une quinzaine de films inédits, où se mêlent estouffades hollywoodiennes, épices exotiques et jeunes pousses françaises.

Jusqu'au 13 novembre. Tél. : 53-29-18-13.

Projection spéciale

Oh... Rosalinda ! Oh... l'Opéra !

Dans le cadre de ses projections de prestige à l'Opéra Garnier, la Cinémathèque de la danse présente *Oh... Rosalinda, transposition de la Chauve-Souris* de Johann Strauss par Powell et Pressburger, télescopage des fastes viennois et de l'humour anglais amplifié par la présence à l'image de Ludmila Tcherina, Mel Ferrer et Michael Redgrave, et sur la bande son de Walter Berry et Sari Barabas.

Samedi 13 novembre à 20 h 30. 60F. Tél. : 45-53-21-86.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon



THEATRE



« Le Baruffe chiozzotte », mise en scène de Giorgio Strehler.

LUIGI CIMINAGHI

Spectacles nouveaux

Cabaret Valentin

de Karl Valentin,
mise en scène de Hans Peter Cloos,
avec Yann Collette, *Mona Heftre,* **Denis Lavant, Patrice Praxo et Katja Rupé.**

Depuis un an ou deux, il réapparaît sur les scènes françaises. Comme s'il était la réponse la plus vive du théâtre à la crise. Karl Valentin, *acteur-auteur* bavarois, premier exportateur du cabaret munichois au début de ce siècle, n'en finit pas de fasciner les acteurs, les metteurs en scène et les spectateurs. C'est l'Allemand Hans-Peter Cloos *qui succombe à son tour,* en compagnie d'une escouade d'acteurs prêts à tout. On va rire et ça va faire mal.

Théâtre national de Chaillot, **1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 12 novembre.** *Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée* **dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15.** *Durée : 1 h 50. De 80 F à 150 F.*

Cahier d'un retour au pays natal

d'Aimé Césaire,
mise en scène de Gabriel Garran,
avec Bakary Sangaré et Jany Seitor (chant).

Nouvelle production du Théâtre international de langue française, dirigé avec ferveur *par le metteur en scène Gabriel Gar*ran. Il retrouve le poète de la négritude, celui qui a rendu à ses compatriotes des Antilles françaises la dignité, le goût de vivre et d'entreprendre : Aimé Césaire. *Cahier d'un retour au pays natal* est son premier livre. Il magnifiait dès 1938 la République noire d'Haïti. Quelques jours après le non-retour du président Aristide dans la grande île caraïbe, nous sommes là placés face à l'essentiel du théâtre : le miroir de nos interrogations.

Pavillon du Charolais (parc de la Villette), 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 12 novembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 40-03-93-95. 70 F et 100 F.

Esclaves de l'amour

d'après Knut Hamsun,
mise en scène de Marc François,
avec Nathalie Bensard, Nicolas Bonnefoy, *Jean Davy, et Gérard Watkins.*

Une nouvelle de Knut Hamsun augmentée de textes divers subtilisés à Claudel, Dos*toïevski et* d'autres, dans les mains d'un jeune metteur en scène révélé par deux spectacles qui ont *marqué, les Mutilés et le Songe d'une nuit d'été.* Un pari intéressant dans la tradition du Festival d'automne.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92230 **Gennevilliers. A partir du 16 novembre.** *Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée* **dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-***28-30. 110 F et 130 F.*

Pantomimes de style Le Manteau

de Marcel Marceau
d'après Nicolaï Gogol,
avec Marcel Marceau.

Le mime que le monde entier nous envie retrouve la scène en compagnie de ceux qu'il a lui-même formés dans son école parisienne. Première partie : Bip seul en scène. Seconde partie : il est rejoint par sa troupe pour *donner, une rareté,* un mimodrame de Gogol, l'auteur du *Revizor* et des *Ames mortes.*

Espace Cardin, 1, av. Gabriel, 8e. A partir du 12 novembre. Du lundi au samedi à 20 h 30. *Tél. : 42-65-27-35.* **Durée : 2 heures. De 80 F à 120 F.**

Paris Cabaret

avec Véronique Vella, Thierry Hancisse, Jean-Pierre Michaël, Isabelle Gardien, Philippe Torreton et Jean-Louis Cortès.

Et en plus, ils chantent. La troupe de la Comédie-Française en grande forme, comme en *attestent ses multiples, belles et* importantes prestations à Richelieu comme au Vieux-Colombier, sait prendre le temps de la distraction, comme avec cette invitation au cabaret en fin de samedi après-midi. De ces rendez-vous plaisants, beaucoup trop rares au théâtre.

Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Le 13 novembre, 18 heures. Tél. : 44-39-87-00. De 55 F à 130 F.

Le Renard du Nord

de Noëlle Renaude,
mise en scène de Robert Cantarella,
avec Christophe Brault, Florence *Giorgetti, Evelyne Istria, Maxime Leroux,* **Jacek Maka, Emmanuelle Monsu, Serge Riaboukine et** *Elisabeth Vitali.*

Création dans un spectacle abouti de la pièce d'un auteur que Théâtre Ouvert nous *a fait découvrir* lors de lectures *et par ses* « tapuscrits », si recherchés par les amateurs d'un répertoire contemporain. *Un* rassemblement d'acteurs qu'on aime beaucoup au service d'un texte qui met en jeu amours, fuites et morts.

Théâtre Ouvert, Jardin d'hiver, 4, cité Véron, 18e. A partir du 16 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 45. 75 F et 100 F.

Tempête sur le pays d'Egypte

de Pierre Laville,
mise en scène de Jean-Claude Fall,
avec Brigitte Fossey et Manuel Blanc.

Nouvelle mise en scène du directeur du TGP, Jean-Claude Fall. Il s'attaque à l'un de nos hommes à tout faire du théâtre, le journaliste et auteur dramatique Pierre Laville, en compagnie d'un duo d'acteurs dont l'association est prometteuse. Loin et près d'ici, dans un hôpital de pure fiction, *un huis clos où il faudra vaincre la souf*france.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93200 Saint-Denis. A partir du 12 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. *Matinée dimanche à 17 heures.* **Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.**

Les Trois Sœurs

(en russe)
d'Anton Tchekhov,
mise en scène de Youri Pogrebnichko,
avec la troupe du Théâtre Krasnaja Presnja de Moscou.

Un Russe imprévisible et drôle. Un rendez-vous indispensable *(lire l'article de Colette Godard page XX).*

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 16 novembre. Le mardi à 21 heures. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 100 F.

Ubu roi

d'Alfred Jarry,
mise en scène d'Hervé Lelardoux,
avec *Gilles Privat, Mireille Mossé,* **Jean-Yves Gourvez, Chantal Gresset,** *Dominique Prié, Nicolas Sansier et Hervé* **Lelardoux.**

L'une des œuvres les plus connues du répertoire français, créée il y a plus d'un an à Rennes, c'est-à-dire non loin des terres d'Alfred Jarry. Elle est réalisée par un metteur en scène touche-à-tout (on l'a vu rôder *aussi du côté du rock et de la danse) à la* tête d'une distribution où on retrouve la lilliputienne Mireille Mossé au côté de Gilles Privat dans le rôle-titre.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de *l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du* **16 novembre. Le mardi à 19 heures, du** *mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée* **dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-***67-27. De 140 F à 65 F.*

Paris

Alex Métayer

Il est seul en scène et pourtant, pourtant il paraît être mille, mille et un personnages si proches de nous, mille et une turpitudes de nos propres vies. *Le sûr talent* comique et grave d'Alex Métayer.
(Lire page 31 la chronique de Michel Braudeau).

Opéra-Comique - Salle Favart, 5, rue Favart, 2e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, les jeudi et dimanche à 17 heures. Tél. : 42-96-06-01. Durée : 1 h 50. De 190 F à 100 F.

Aujourd'hui ou les Coréens

de Michel Vinaver,
mise en scène de Christian Schiaretti,
avec Catherine Salviat, Nathalie Nerval, Philippe Torreton, Cécile Brune.

La première pièce de Michel Vinaver qui, bien qu'elle dise un peu son âge (bientôt *quarante ans), met en jeu petites et* grandes questions de l'humanité avec un souci de simplicité louable. Patriotisme, violence, guerre, ouverture ou repli... Des thèmes importants et convenablement *abordés par une mise en scène au scalpel.*

Comédie-Française - Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 44-39-87-00. De 55 F à 130 F.

Le Baruffe chiozzotte

(en italien)
de Carlo Goldoni,
mise en scène de *Giorgio Strehler,*
avec Maria Grazia Bon, Donatella Ceccarello, *Carlo Montini,* **Laura Pasetti et Marco Gattella.**

Attention, spectacle historique et splendide. Goldoni, Strehler, une longue passion qui éclate dans cette production inoubliable.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. De 200 F à 60 F.
Dernière représentation le 14 novembre.

Cachafaz

de Copi,
mise en scène d'Alfredo Arias,
avec *Kalle Silva,* **Rodolfo de Souza, Federico Guerin, Susana Lastreto et Roberto** *Navarro.*

Copi était fou, fou de théâtre et de vie. Sa pièce la plus délirante ici servie par un de ses plus proches amis, Alfredo Arias qui signe ainsi son retour en théâtre après ses triomphes au music-hall.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. *Du mardi au samedi à* **21 heures. Matinée mercredi à 12 h 30, dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 150 F à 60 F.**

La Conquête du pôle Sud

de Manfred Karge,
mise en scène de Stanislas Nordey,
avec Gérard Bellard, Massimo Bellini, *Marc Bodnar, Magali Fouchault,* **Pierre Marello, Laurent Sauvage, Jean-Jacques Simonian et Virginie Volmann.**

La nouvelle mise en scène créée à Lausanne du plus sûr talent nouveau des scènes françaises, Stanislas Nordey. Après une longue fréquentation de Pasolini, il part à la conquête de l'Est par Manfred Karge, auteur et metteur en scène allemand considérable, longtemps complice de Matthias Langhoff. Un spectacle-manifeste difficile et important.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules- **Guesde, 93200 Saint-Denis. Du mardi au** *samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à* **17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.**

Dom Juan ou le Festin de pierre

de Molière,
mise en scène de *Jacques Lassalle,*
avec François Chaumette, Gérard *Giroudon, Roland Bertin, Catherine* **Sauvel, Thierry Hancisse, Jean** *Dautremay, Isabelle Gardien,* **Olivier Dautrey, Andrzej Seweryn et Jeanne** *Balibar.*

Dom Juan ou le criminel le plus séduisant et terrifiant jamais présenté au Français. Jacques Lassalle a cadré au plus noir ces dernières heures du plus universel des Espagnols dans un décor à couper le souffle de Rudi Sabounghi. Distribution éclatante. La plus belle affiche parisienne de l'automne.

Comédie-Française-Salle Richelieu, place Colette, 1er. Les 13 et 16 novembre, 20 h 30 (et les 17, 21 et 23). Tél. : 40-15-00-15. De 60 F à 20 F.

En attendant Godot

de Samuel Beckett,
mise en scène de Philippe Adrien,
avec Bruno Putzulu, Eric Caravaca, Cyril Dubreuil, Gildas Milin et Jean-Luc Orofino.

Philippe Adrien confie à de jeunes acteurs cette violente parabole hantée par des clochards métaphysiques dont la réputation est universelle.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. *Tél. : 43-28-***36-36. Durée : 2 h 15. 80 F et 110 F.**

L'Epidémie Un rat qui passe

d'Agota Kristof,
mise en scène de Michel Raskine,
avec Anne Alvaro, Philippe Crubézy, *Christian Drillaud, Arno Feffer,* **Judith Guittler, Jean-François Lapalus,** *Marie-Christine Orry, Yves Robin et* **Christian Ruché.**

Michel Raskine, formé à la grande école du TNP de Planchon, signe ici sa troisième mise en scène où l'on retrouve – où *beaucoup découvriront – une verve, un* sens du rythme, un goût de la provocation intelligente au service de l'œuvre au noir et au drôle d'Agota Kristof, l'immense auteur hongrois de langue française d'une trilogie romanesque remarquée, dite du *Grand Cahier.*

Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. *Du mardi au samedi à 20 h 30.* **Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-***02-02-68. De 70 F à 135 F.*

Fous des Folies

d'Alfredo Arias,
mise en scène de l'auteur
avec Philippe Choquet, *Nadir Elie,* **Marie-José Escobar, Jacques Haurogné,** *Christiane Maillard, Liza Michael et* **Mouron.**

Depuis toujours, on pensait qu'Alfredo Arias devrait inéluctablement investir de ses visions baroques et délirantes un « vrai » music-hall. C'est fait, et comment! Une revue comme Paris n'osait plus en rêver, respectueuse des lois du genre et les réinventant brillamment.

Folies-Bergère, 32, rue Richer, 9e. Du mardi au dimanche à 21 h 15. Tél. : 42-46-77-11. De 379 F à 98 F.

L'Homme qui

de Peter Brook,
d'après Oliver Sacks,
avec *Maurice Bénichou, David Bennent,* **Sotigui Kouyate, Yoshi Oida et Mahmoud Tabrizi-Zadeh.**

Au départ, un livre, un best-seller, *l'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau.* A l'arrivée, l'un des chocs de la saison dernière, justement repris, qui met aux prises quatre acteurs et les récits des comportements imprévisibles et incroyablement poétiques de psychopathes.

*Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Cha*pelle, 10e. **Du mercredi au samedi à** *20 h 30. Matinée samedi à 16 heures.* **Tél. : 46-07-34-50. De 80 F à 50 F.**
Dernière représentation le 13 novembre.

L'Inquisitoire

de Robert Pinget,
mise en scène de Joël Jouanneau,
avec *David Warrilow et Mickaël Kraft.*

Il y a entre Joël Jouanneau et David Warrilow une connivence mystérieuse plus forte que l'amitié. Cela se sent à l'occasion de ces spectacles monologués dont ils se sont fait une spécialité et particulièrement quand ils s'attaquent – et la font triompher – à l'œuvre de Pinget.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures. *Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-***22-77-30. Durée : 1 heure. 60 F et 120 F.**

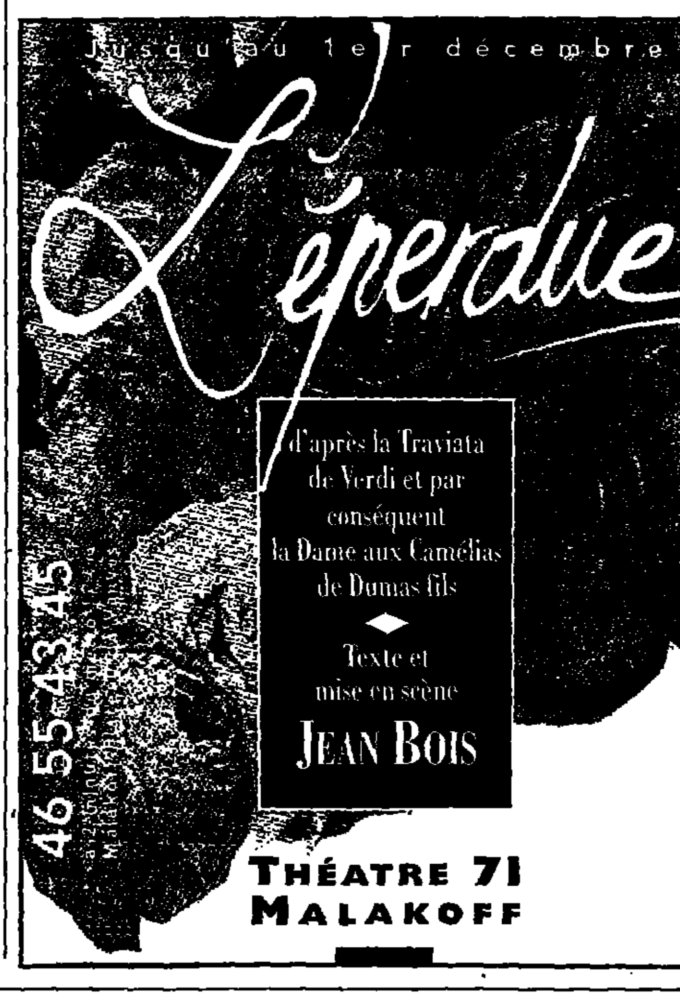
Le Visiteur

d'Eric-Emmanuel Schmitt,
mise en scène de Gérard Vergez,
avec Maurice Garrel, Thierry Fortineau, Josiane Stoleru et Joël Barbouth.

Tandis que la star Belmondo s'essouffle un peu dans la grande salle, dans la petite, sous les toits, un quatuor joue la rencontre de Freud et de Dieu à Vienne après l'Anschluss avec une superbe conviction. Loin au-dessus du boulevard, très près de l'intelligence joyeuse d'un divertissement de grande classe.

Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 9e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-80-01-81. De 120 F à 180 F.

➡





LA SÉLECTION

➡

Woyzeck

de Georg Büchner,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Daniel Auteuil, Dominique Blanc, Franck Bonnet, Jean-Charles Borel, Claude Bouchery, Rémy Carpentier, Arnaud Chevrier, Geneviève de Kermabon, Jean-Paul Muel, Grégoire Sterman, Anouch Pare, Olivier Perrin, Luk Blondeel, Denis Braccini, Pauline Famelart et Joachim Fosset.

Après *Orlando*, l'autre gros morceau du Festival d'automne 93. Et ce qui pourra bien passer aux yeux de beaucoup pour un gros ratage... Heureusement, les décors de Lucio Fanti et l'interprétation de Dominique Blanc sauvent l'ensemble de l'opprobre.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 15 heures, dimanche à 17 heures. Tél. : 42-56-96-94. 120 F et 150 F.

Régions

Le Conte d'hiver

de William Shakespeare,
mise en scène
de Stéphane Braunschweig,
avec Pierre-Alain Chapuis, Olivier Cruveiller, Irina Dalle, Sophie Daull, Jean-Marc Eder, Christophe Guichet, Yedwart Ingey, Chantal Lavallée, Vincent Massoc, Léon Napias et Lisa Erbès.

La nouvelle mise en scène unanimement célébrée de Stéphane Braunschweig arpente la France avant sa présentation en Ile-de-France. Egalement à Cherbourg les 16 et 17 (Tél : 33-44-69-20).

Le Maillon, 13, place André-Maurois, 67000 Strasbourg. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 88-27-61-81. 90 F et 110 F.
Dernière représentation le 13 novembre.

Le Jour de fête

de Mladen Materic,
mise en scène de l'auteur,
avec Haris Burina, Haris Resic, Tihomir Vujicic, Jelena Covic et Kate France.

Création à Toulouse de l'un des spectacles les plus attendus du Festival d'automne à Paris. *Une troupe de Sarajevo réunie* en France malgré les difficultés les plus noires pour une nouvelle aventure théâtrale qu'on espère aussi passionnante et émouvante que les précédentes.

Théâtre Garonne, 1, av. du Château, 31000 Toulouse. Les mardi, vendredi et samedi à 21 heures, le mercredi à 19 h 30. Tél. : 61-42-33-99. De 100 F à 80 F.

DANSE

Compagnie Rosas/ Anne Teresa de Keersmaeker

Mozart/Concert Arias

Sous-titrée *Un moto di gioia* (un mouvement de joie), cette pièce a fait les beaux soirs de la cour d'Honneur au festival d'Avignon 1992. Keersmaeker met en scène trois chanteuses (Charlotte Margiono, Isolde Siebert, Janet Williams) au milieu de ses danseurs, mêle avec humour le XVIIIe siècle et le nôtre, raconte les joies et les douleurs de l'amour sans pléonasme avec Mozart. L'Orchestre des Champs-Elysées est dirigé par Philippe Herreweghe.

Opéra de Paris-Garnier, les 17, 18, 19 et 20 novembre, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 305 F.

Jan Fabre

Da un'altra faccia del tempo

Cette création reprend les passages dansés *de la triologie lyrique mise en scène par* Jan Fabre, *The Minds of Helena Troubleyn*, musique d'Eugenius Knapik. Malgré son attachement (pervers) à la danse classique et aux pointes, il est à parier que le *provocateur anversois va encore une fois* provoquer des remous...

Théâtre de la Ville, du 16 au 20 novembre, 20 h 30. Tél. : 48-87-54-42. 90 F et 140 F.

Iles-de-Danses

La compagnie Paul les Oiseaux avec *Ainsi soit-il* (1) et *Stratégies obliques* (2), Jean-Christophe Paré dans *le Faune dévoilé* (3), *carte blanche aux interprètes* Bertrand Davy et Laurence Levasseur (4).

Montreuil, Studio Berthelot, (1) le 12 à 21 heures, (2) le 14 à 16 heures. Tél. : 48-70-64-63. (3) Sarcelles, forum des Cholettes, le 14, 17 heures. Tél. 34-19-54-30. Les Ulis, Centre Boris Vian, le 15, 20 h 30. Tél. : 69-07-65-53. Le Perreux-*sur-Marne, Centre des bords de Marne*, le 17, 18 heures. Tél. : 43-24-54-28. (4) Torcy, Espace Lino-Ventura, le 17, 21 heures. Tél. : 60-37-37-60.

Trisha Brown Company

Set and Reset, Glacial Decor* ou *Opal Loop, Pour M. G. : the Movie

La plus inventive et passionnante des chorégraphes américaines commence par *Maubeuge une tournée française qui évite,* hélas ! Paris. Avec ce programme quand elle ne donne qu'une représentation. Avec *Accumulation, Glacial Decoy* et *Astral Converted* lorsqu'elle en donne deux ou *plus.*

Maubeuge, la Luna, le 16 novembre, 20 h 30. Tél. : 27-65-65-40. 50 F et 70F. Mulhouse, La Filature, les 19 et 20. Blagnac, Odyssud, les 24 et 25. Tarbes/Ibos, le 27. Marseille, Théâtre Toursky, les 1er, 2, 4 et 5 décembre.

Compagnie Maryse Delente

Le Sacre du printemps

Ce ne sont plus les rites d'une tribu primitive, c'est l'éveil de la sexualité dans une *groupe de très jeunes filles. Une réussite.*

A Vaux-en-Velin, Centre-Charlie Chaplin, du 16 au 23 novembre, 20 h 30 (le 17 à 19 h 30). Tél. : 72-04-81-18. Et au Festival danse de Cannes le 27, au Théâtre de Roanne le 30, à Thonon-les-Bains le 10 décembre.

Ballet-Théâtre de Bordeaux

Soirée Stravinski

Endeuillée par la disparition récente de son directeur Paolo Bortoluzzi, la troupe maintient son programme avec *Dances concertantes*, de Ted Bransen, *le Sacre du printemps*, d'Erich Walter, et *Pulcinella*, de Douglas Dunn, à la place des *Pulcinella Variations* que devait créer Bortoluzzi.

Grand Théâtre de Bordeaux, les 12, 16, 17 et 18 novembre à 20 h 30, le 14 à 14 h 30. Tél. : 56-48-58-54.

La sélection « Théâtre »
a été établie par :
Olivier Schmitt
« Danse » : Sylvie de Nussac

MUSIQUE

Classique

Samedi 13 novembre

Rota

Musiques de film
Orchestre des Concerts Lamoureux, Carlo Savina (direction).

Plus qu'un support aux histoires que raconte Fellini dans ses films, la musique de Nino Rota est aussi consubstantielle à son cinéma que peut l'être celle de Bernard Herrmann à celui d'Hitchcock. Et *pourtant, la musique de ces deux compo*siteurs peut être écoutée pour elle-même.

Cirque d'hiver Bouglione, 20 h 30. Tél. : 47-00-12-25. De 65 F à 160 F.

Mozart

Symphonie KV 319

Stravinsky

Concerto pour violon et orchestre

Haydn

Symphonie nº 102
Mark Kaplan (violon),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
David Robertson (direction).

En l'espace de deux saisons, le jeune patron de l'Ensemble InterContemporain s'est fait un nom en France. Logique : il *dirige avec une précision et une individualité* qui le distinguent parmi les chefs de sa génération. Loin de se laisser enfermer dans la musique du XXe siècle, il prend soin de diriger des œuvres de *toutes les époques. N'est-ce pas parce que* l'on a montré que l'on savait diriger les classiques que l'on est pris au sérieux lorsque l'on s'attaque au répertoire contemporain ? C'est ce qu'a voulu prouver *Marek Janowski lorsqu'il a pris en* charge le NOP. Il y a si bien réussi que cet orchestre a su acquérir le style et la solidité qui lui faisaient défaut.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : *42-30-15-16. 120 F.*

Debussy

Prélude à l'après-midi d'un faune

Beethoven

Symphonie nº 8

Berlioz

Harold en Italie
Geneviève Strosser (alto),
Orchestre des élèves du Conservatoire national supérieur de musique de Paris,
Pascal Rophé (direction).

Flûtiste passé à la direction d'orchestre, Pascal Rophé a remporté un prix au Concours de Besançon, il y a deux ans. Cela lui a valu quelques engagements prestigieux *: il a assuré, tout récemment,* la création scénique du *Chateau des Carpathes*, l'opéra de Philippe Hersant. Le voilà qui revient sur les « lieux du crime » pour diriger l'orchestre du *Conservatoire où il a appris* l'art de la direction. Et dans un programme qui n'est pas fait pour les « bébés ».

Conservatoire national supérieur de musique, 20 h 30. Tél. : 40-40-46-46.

Dimanche 14

Beethoven

Sonate pour violoncelle et piano op. 5 nº 2

Schumann

Fantasiestücke pour violoncelle et piano op. 73

Brahms

Sonate pour violoncelle et piano op. 99
Arto Noras (violoncelle),
Bruno Rigutto (piano).

Arto Noras n'est pas une star, mais il est adulé par ses confrères et par les interprètes qui se sont produits avec lui. Bruno Rigutto était un vrai ami pour Catherine Collard : lorsqu'elle est remontée sur scène, il lui a offert le *contrat d'enregistrement que lui propo*sait Lyrinx. Personne n'était mieux placé que cet excellent musicien pour remplacer la grande Catherine disparue le 10 octobre.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 11 h 30. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.

Dvorak

Quatuor à cordes op. 96 « Américain »

Brahms

Quintette pour clarinette et cordes op. 115
Michel Portal (clarinette).
Quatuor Melos.

L'angoisse des pianistes et des chanteurs le taraude, mais il n'est « que » clarinettiste ; aussi le milieu musical classique reste plus prudent à son égard qu'il ne l'est avec ses stars. Portal est l'un des musiciens les plus irremplaçables de notre temps. L'écouter rend plus intelligent.

Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

Mardi 16

Petrol

Cercuri nº 2

Roussel

Le Festin de l'araignée

Concertos pour flûte et orchestre

Lauréats du Concours Jean-Pierre Rampal,
Ensemble orchestral de Paris,
Pascal Verrot (direction).

Jean-Pierre Rampal a donné le prestige de son nom à un concours de flûte qui voit s'affronter des candidats venus du monde entier. Pascal Verrot, qui fut l'assistant d'Ozawa à Boston et qui est aujourd'hui le directeur musical de l'Orchestre symphonique du Québec, assume la charge de diriger le concert des lauréats de ce concours.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 90 F à 270 F.

Scriabine

Sonate pour piano op. 64 « la Messe blanche »

Rachmaninov

Moments musicaux

Debussy

Pour le piano

Chopin

Sonate pour piano op. 58
Barry Douglas (piano).

Magnifique pianiste, vraiment, avec une *sonorité de bronze, une force de convic*tion incroyable, dont le jeu à la fois impérieux et délicat n'est pas sans évoquer la manière d'un Guilels.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 60 F à 200 F.

Lyon

Vacchi

La Station thermale
Ismini Giannakis (Rosina),
Christophe Lacassagne (Marubbio),
Pomone Epoméo (Violante),
Catherine Renerte (Lisetta),
Jean Delescluse (Luciano),
Frédéric Caton (Pirotto),
Orchestre de l'Opéra de Lyon,
Claire Gibault (direction),
Myriam Tanant,
Jean-Claude Penchenat (mise en scène).

Première d'un opéra qui, prenant appui sur une pièce de Goldoni, se propose de choisir ce librettiste comme une source d'inspiration pour un compositeur contemporain. De nombreuses pièces de Goldoni ont, en effet, servi autrefois de livrets à des compositeurs d'opéras et certains auteurs de théâtre ont « réécrit » récemment certaines de ses pièces. Aucun compositeur contemporain n'avait suivi la trace de Goldoni, ne s'était inspiré *« du rythme, du mélange de comédie et de lyrisme typique de cet auteur »*, ainsi que le rappelle Myriam Tanant, l'auteur du livret de cette *Station thermale*. La musique est de Fabio Vacchi, un élève de Donatoni, né en *1949*, à Bologne. En 1974, il a reçu le prix Koussevitsky remis par le Festival de Tanglewood.

Les 13 et 16, 20 h 30 ; le 14, 17 heures. Opéra Nouvel. Tél. : 78-28-09-60. De 130 F à 290 F.

Jazz

Archie Shepp

Faussement boudeur, ouvertement musicien, *Archie Shepp subit le traitement* de ceux que l'on croit avoir trop entendus. On trouve qu'il joue trop fort, ou alors trop faux, on regrette qu'il ne joue pas autre chose que ce qu'il joue. Et quand il le fait, *on le déplore encore. Le quartet* du saxophoniste est composé de Wayne Dockery (basse), Steve McCraven (batterie) et, fait très notable depuis plusieurs années, du pianiste Horace Parlan (Mingus, Lou Donaldson, Griffin, Roland Kirk), l'homme à la main droite si singulière (une attaque de polio, l'obligation d'une technique de contour).

Le 13, New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Festivals

Tourcoing

Autrefois, la clique jouait sous la pluie et nous marchions en silence, guidés par l'instituteur, dans les deux cimetières du quartier. C'était le 11 novembre. On sonnait les morts. *Ce soir, Pat Metheny* et son « special quartet » (Joshua Redman, *le ténor le plus en vue parmi les moins* de vingt-cinq ans ; Charlie Haden, le corps de l'histoire, et Billy Higgins, batteur que l'histoire et ses aléas finissent par imposer) remplissent Tourcoing. C'est une date, parce que Pat Metheny, à force de gentillesse, finira lui aussi par faire reconnaître l'autre côté de sa gentillesse qui le conduit parfois à jouer gentiment : son authentique et polyvalent talent musical.

Le 11 novembre. Tél. : 20-70-00-27 et 20-25-28-42.

Le Touquet et Saint-Martin-Boulogne

Tendances

Extrapolation du Festival de la côte d'Opale, Tendances convoque Bireli Lagrene en duo avec Al Di Méola (l'an dernier, c'était avec Larry Coryell). L'intérêt de cette première rencontre est très aisément prédictible, la brutalité souveraine du manouche de Strasbourg donnant une juste réplique aux manières trop douées de Di Méola. Il s'agit de deux des plus rapides guitaristes du club très fermé des virtuoses. Et ils ont deux façons différentes de lutter contre leur excès de virtuosité. Intéressant. D'autant qu'on retrouve Bireli Lagrene pour une *création très originale*, deux jours plus tard, avec des instrumentistes de style et de préoccupations très éloignés (Bruno Mursic, Roland Dyens et Franck Amsallem).

Tél. : 21-30-40-33.

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Maurice Ohana salué par les Aixois.– Un an après sa mort (survenue le 13 novembre 1992), le Conservatoire d'Aix-en-Provence, allié aux institutions musicales régionales, *rend hommage à Maurice Ohana*. Cette forte personnalité, d'une intransigeante indépendance, avait hérité de sa *mère un attachement aux traditions espagnoles*. L'Ensemble vocal et instrumental Musicatreize en témoigne par l'exécution, le 19 novembre, du *Llanto por Ignacio Sanchez Mejias* et le Chœur contemporain, auquel se joindra un ensemble de solistes, par celle d'*Avoaha*, sous la direction de Roland Hayrabedian, après l'intégrale des *Huit études* pour piano, par Jay Gottlieb, le 16. Exposition, conférences, projections de captations filmées (du *Syllabaire pour Phèdre*, de *la Célestine*) à la bibliothèque Méjanes ; master classes de Jay Gottlieb au Conservatoire. Du 15 au 20 novembre, renseignements à Paris auprès de Frédéric Deval, tél. : 42-77-00-53.

Lully commenté aux Champs-Elysées.– La recréation du *Roland* de Lully sous la direction de René Jacobs et dans la mise en scène de Gilbert Deflo (sept représentations du 26 novembre au 8 décembre au Théâtre des Champs-Elysées à Paris) donne lieu à des conférences préparatoires à la Comédie des Champs-Elysées. Philippe Beaussant parle des sources : le *Roland furieux* de l'Arioste, le 12 novembre, à 18 heures. Jean Duron analyse la partition le 19, à 18 heures. Buford Norman commente le livret de Quinault le *26 à 18 heures. Une répétition* publique est proposée au théâtre entre 17 h 30 et 18 h 45 le 30. René *Jacobs compare le Roland de Lully à celui de Haendel, le 3 décembre*, à 18 heures. Sur le thème « le chœur dans la tragédie lyrique », une *seconde répétition publique est offerte, à nouveau au théâtre*, le 4 décembre entre 17 h 30 et 18 h 45. Rens. : 15, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 49-52-50-50.

L'Ircam examine son temps.– « Trois regards sur la musique contemporaine » : c'est un cycle de conférences avec extraits musicaux qu'organise l'Ircam et que l'Institut de recherche et de coordination *acoustique/musique accueille en son Espace de projection*. « Musiques traditionnelles et création contemporaine », par Shima Arom, le *19 novembre. « Réhabiliter la musique d'aujourd'hui ? »*, par Célestin Deliège, le 26. « Musique d'aujourd'hui, alternatives, déviances, transversalités », par Daniel Caux, le 3 décembre, à 18 h 30. La séance : 30 F. Abonnements aux trois séances : 60 et 75 F. Renseignements par téléphone : 44-78-49-86.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« *Les rédacteurs du Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
PUBLICITE

Président directeur général :
Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction :
Jacques Guiu.
Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS

1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner,
renvoyez ce bulletin
accompagné de votre règlement
à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐

6 mois ______ ☐

1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______

Code postal : ______
Localité : ______

Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

301 MON 01 PP.Paris-RP

DE LA SEMAINE

Rock

The Pogues

Depuis le départ de Shane McGowan, les Pogues cherchent, sans jamais trouver, ce qui remplacerait cette démesure. Reste la musique, la joie de jouer si bien et si fort ensemble.

Le 11. Elysée-Montmartre, 19 heures. Tél. : 42-52-25-15.

Red House Painters

Flottant dans un nuage chimique (entre antidépresseurs et anxiolytiques) la musique des Red House Painters peut dégager un charme ténu et insistant, ou un ennui profond.

Le 13. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Die Haut

Ce groupe allemand accueille en son sein quelques-unes des figures marquantes de la marginalité transcontinentale, cette fois Nick Cave et Jeffrey Lee Pierce.

Le 15. Bataclan, 19 heures. Tél. : 47-00-30-12. 130 F.

BB King

Blues Boy King.

Le 15. La Cigale-Kanterbrau, 20 heures. Tél. : 42-23-15-15. 200 F.

Tournées

Arno

Le Flamand a une idée de la musique toute en approximation, en prise de distances, en mise de guinguois. Sur scène, Arno est drôle et généreux, désespérément gai.

Le 13 novembre, Rennes, la Cité. Le 14, Poitiers, le Confort Moderne. Le 15, Bordeaux, Théâtre Barbey. Le 16, Toulouse, New Bikini. Le 17, Montpellier, le Victoire II.

Mr Kuriakin

Un avatar intéressant de la pop française, cosmopolite et dansante

Le 12 novembre, Avignon, le Mégafaune. Le 13, Montpellier, Mimi la Sardine. Le 14, Saint-Etienne, le Mistral Gagnant. Le 16, Marseille, Trolley Bus. Le 17, Nice, le Balzac.

Dirty District

Vétérans du rock alternatif, promoteurs d'une fusion rock-funk énergique, les Dirty District poursuivent leur chemin avec la conviction des premiers jours.

Le 12 novembre, Colombes, le Cadran. Le 13, Poitiers, le Confort Moderne.

Iggy Pop

Accompagné par un groupe de primitifs américains, Iggy Pop donne un aperçu frénétique de sa carrière chaotique. Exhibitionniste, possédé, Iggy Pop est égal à lui-même.

Le 11 novembre, Nice, Théâtre de verdure. Le 12, Montpellier, Zénith. Le 13, Clermont-Ferrand, Maison des sports. Le 15, Toulouse, Palais des sports. Le 16, Bordeaux, la Médoquine. Le 18, Brest, Petite Penfeld. Le 19, Nantes, Palais des sports de Beaulieu. Le 20, Lille, Espace Foire.

Dominique A.

Jeune homme étrange entre minimalisme et séduction.

Le 11 novembre, Toulouse, le Bikini. Le 12, Marseille, le Trolleybus. Le 13, Montpellier, l'Antirouille.

Yellowman

L'un des piliers de la musique jamaïcaine, qu'il a accompagnée du reggae au *dance hall*, équivalent insulaire du raggamuffin, en passant par le dub.

Le 11 novembre, Grenoble, le Magique. Le 12, Lyon, la Cigale. Le 13, Paris, la Cigale.

Lenny Kravitz

Lenny Kravitz a abandonné toute autre prétention que la gestion d'un héritage (Hendrix, Led Zeppelin, John Lennon) qu'il s'est approprié. On peut s'en indigner. On peut aussi constater que, par ce biais, des milliers de jeunes gens devinent l'existence d'une musique qui leur resterait autrement étrangère.

Le 14 novembre, Caen, Zénith. Le 16, Paris, Bercy.

Festival Trans Europe Halles à Poitiers

Dans le cadre du très respectable établissement qu'est le Confort moderne, une sélection éclectique avec Lofofora, grands espoirs de la fusion française, les Sandals, acid jazz londonien et plein d'autres choses dont les très agressifs Peace Love and Pitbulls suédois et notre ami Arno.

Les 11, 12, 13 et 14 novembre, Poitiers, le Confort moderne. Tél. : (16) 49-46-08-08.



Eddie Palmieri à Bobino.

BOB HSIANG

Chanson

Barbara

La grande dame de la chanson française est revenue. Avec trois nouvelles chansons, son piano, sa poésie, sa lucidité est formidable. Vite, vite aux places.

Les 10, 11, 12, 13 et 16, 20 h 30 ; le 14, 16 heures. Châtelet. Théâtre musical de Paris. Tél. : 40-28-28-40. De 80 F à 230 F.

Chanson plus bifluorée

Retour des farceurs amoureux de la chanson française, guitare, voix, humour, en route pour *la Mer* de Trénet et *le Moteur à explosion*, d'eux-mêmes.

Les 10, 11, 12, 13 et 16, 20 h 30 ; le 14, 17 heures. Théâtre Silvia-Monfort. Tél. : 45-31-10-96. 120 F.

Julien Clerc

Julien Clerc joue les prolongations jusqu'au 5 décembre, mais les places sont déjà rares. Quelques mois après la parution de *Utile*, qui scellait la réconciliation du chanteur et de son auteur de prédilection, Etienne Roda-Gil, Julien Clerc révise ses succès d'hier et essaie ses nouvelles chansons sur la scène de l'Olympia. Lumière, rythme et lyrisme.

Les 10, 11, 12, 13 et 16, 20 h 30 ; le 14, 17 heures. Olympia. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 250 F.

Liane Foly

C'est long, deux heures de jazz emballé sous cellophane. Liane Foly est pourtant charmante, elle a une belle voix, mais l'uniformité de ton pousse à l'amnésie à la sortie. Concert-hamac.

Du 10 au 13. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. De 120 F à 210 F.

La Tordue

Petits frères (musicaux et intellectuels) des Têtes raides, les trois garçons de la Tordue font du pseudo-réalisme portuaire, jouent de l'accordéon, de la planche à râper, de la tôle ondulée, signent des textes originaux et font rire avec leurs parodies et leurs accessoires multiples. Un univers neuf.

Du 10 au 13. Sentier des Halles, 22 heures. Tél. : 42-36-37-27. 50 F.

Louise Forestier

Louise Forestier est arrivée du Québec avec un spectacle en forme d'opérette, des extraits de comédies musicales célèbres, mis en scène sobrement (un piano, une guitare), drôle et charmant. Louise Forestier, toute habillée de noir, renoue avec la tradition du cabaret sophistiqué, servie par une voix et une délicatesse un peu folles.

Les 10, 11, 12, 13, 15 et 16. Théâtre de Dix-Heures, 20 h 30. Tél. : 46-06-10-17. 140 F.

Charles Trenet

Récital doux, avec deux pianos et une contrebasse, une quarantaine de chansons, des connues, des très connues et des nouvelles. Au fil du récital, Trenet, à peine essoufflé, retrouve tout son humour, et son talent.

Les 11, 12 et 13, 20 h 30 ; le 14, 16 heures. Palais des Congrès. Tél. : 40-68-00-06. De 190 F à 310 F.

Patricia Kaas

Avec ses maladresses (le signe d'un début de carrière), ses essais de sensualité (nouvelle image), ses bonnes et ses mauvaises chansons, la meilleure vendeuse française parvient à bâtir un récital tenu par la sincérité, la voix, la présence.

Les 12, 13, 14 et 16. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00.

Tournées

Les Innocents

Ils tournent, ils tournent, et les voici à l'Olympia. Jeunes, distingués, courageux et sentimentaux.

Le 12 novembre, Chauny, Centre culturel. Le 13, Dunkerque, Salle de l'Hermitage. Le 15, Paris, Olympia.

Jean-Louis Murat

Murat a le trac. Il a répété plus de soixante titres. Il monte sur une scène pour la première fois, et tout le monde l'attend. En première partie, Sylvain Vanot joue du rock avec les économies de moyens préconisées par son idole, Jean-Louis Murat.

Le 12 novembre, Strasbourg, Palais des congrès. Le 13, Lyon, Transbordeur. Le 14, Clermont-Ferrand, Maison des congrès. Le 16, Montluçon, Centre Athanor. Le 17, Aurillac, Théâtre municipal.

Musiques du monde

Leila Pinheiro

Leila Pinheiro a marqué ces dernières années le retour de la mode bossa nova. Après une période de recul, le Brésil avait redécouvert les superbes chansons composées par Vinicius de Moraes, Tom Jobim et les autres. Leila Pinheiro, qui a toujours su composer un répertoire harmonieux, avait largement contribué à ce regain d'intérêt.

Le 11. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Eddie Palmieri et son orchestre

Eddie Palmieri représente à lui tout seul un pan entier du jazz latino, de l'afro-cubain, de la salsa. Orchestre rodé comme une voiture américaine, chaleur improvisée comme dans un grand bal métis : voici Eddie Palmieri All Stars. (Album : *La Verdad*, Sonodisc).

Le 13. Bobino, 22 heures. Tél. : 43-27-24-24. 130 F.

Les Percussions de Guinée

Les Percussions de Guinée comptent sûrement parmi les meilleurs tambourinaires africains du moment. Magie, couleurs et grand art.

Le 13. Noisiel. La Ferme du Buisson, 21 heures. Tél. : 64-62-77-77. 110 F.

Tournée

Cesaria Evora

Cesaria Evora revient dans la froideur de l'hiver pour chanter la *morna*, le fado du Cap-Vert. Avec ses airs fatigués, sa drôlerie et ses plaisanteries enlevées, Cesaria fête son disque d'or entre le nostalgique *Sodade* et le dansant *Angola*.

Le 11 novembre, La Roche-sur-Yon, Théâtre. Le 12, Lannion, Carré Magique. Le 13, Malakoff, Théâtre 71. Le 16, Colombes, Salle des fêtes.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.



G A L E R I E S

PIERRE BLANCHETTE

à la galerie Regards

Ce Québécois de *quarante ans poursuit à son rythme et à sa guise* une démarche picturale essentiellement soucieuse de composition, d'équilibre chromatique et d'effets de matière. Il se veut à la conjonction d'une abstraction construite qui se fonde sur le carré, le cercle et l'ellipse, et d'une abstraction gestuelle qui procède par grands mouvements fluides, balayages et recouvrements. Dans les toiles récentes, la seconde tendance paraît l'emporter sur la première, dont il ne reste plus, ultimes vestiges, que quelques diagonales tranchantes et quelques aplats opaques. Des vagues ocre, brunes, grises et roses recouvrent ces môles géométriques. Elles projettent des coulées, elles explosent, elles s'élèvent en brumes et nuées. Blanchette maîtrise à merveille ces procédés, leurs contradictions et leur mélange. Ne faudrait-il pas courir plus de risques, se hasarder hors d'une peinture vouée à l'exploration de ses *seules règles ? Il arrive, devant cette abstraction aboutie, que l'on ait* envie d'un peu plus de violence, d'un peu de barbarie. – Ph. D.

★ Galerie Regards. 11, rue des Blancs-Manteaux, Paris (4e). Tél. : 42-77-19-61. Jusqu'au 30 novembre.

MERRI JOLIVET

à la Galerie Pascal-Gabert

En 1977, *soucieux de figuration politique,* Merri Jolivet supprimait des bâtiments-symboles dans des vues aériennes de Paris. Un rectangle blanc recouvrait ainsi la Bourse, ou les Halles. Le chemin parcouru depuis est surprenant. Les grandes toiles abstraites d'aujourd'hui sont aux antipodes des anciennes préoccupations de l'artiste. Pourtant, si sa peinture est devenue moins anecdotique, l'espace qu'il y installe n'est pas tellement différent. Ses toiles, qui portent le nom d'un mois de l'année, sont découpées en quatre ou cinq plans, soit par un glacis ou par des larges touches horizontales, soit par des rectangles opalescents qui défilent régulièrement au centre de la toile. Toutes les zones s'interpénètrent et il est impossible de décider ce qui est dessus ou ce qui est dessous. La peinture sort du champ du tableau, *ou, plutôt, donne la curieuse sensation* d'y entrer, déversée de l'extérieur dans la partie inférieure gauche, *pour s'y installer tout à son aise.* – H. B.

★ Galerie Pascal-Gabert. 80, rue Quincampoix, Paris (3e). Tél. : 48-04-94-84. Jusqu'au 4 décembre.

WARREN Mc ARTHUR

à la Galerie Karsten-Greve

Les meubles présentés ont été conçus dans les années 20 et 30 aux *Etats-Unis, c'est-à-dire à un moment crucial de l'histoire économique,* avant et après la grande dépression. De ce traumatisme a surgi un travail *simple, tout en tubulures d'aluminium anodisé, qui dit la technique, reine,* en ne cachant rien des principes de construction. Cette façon d'assembler *chaises, canapés, tables, coiffeuses, consoles, en soulignant* la structure par des bagues visibles immédiatement, est la marque de fabrique de Warren Mc Arthur. Il est entré en design en 1927, dans la foulée d'un frère architecte qui lui a demandé d'aménager le Biltmore Hotel de Phoenix après la défection de Frank Lloyd Wright... Presque un certificat d'excellence. En vingt ans, il a conçu une ligne aux formes rondes, aimables, à base d'éléments extrêmement simples et interchangeables. Les quelques objets présentés à Paris nous permettent de faire connaissance avec l'un des pères méconnus de la modernité. – O. S.

★ Galerie Karsten-Greve. 5, rue Debelleyme, Paris (3e). Tél. : 42-77-19-37. *Jusqu'au 8 janvier.*

STEVE MILLER

à l'A. B. Galerie

Peut-on renouveler l'art du portrait ? Steve Miller, jeune artiste new-yorkais, répond oui et présente toute une galerie de personnages. Le critique d'art Pierre Restany, un psychanalyste, un écrivain, le galeriste Bob Benamou, des amis proches, la mère de l'artiste, un autoportrait y figurent, sans ressemblance apparente, mais plus vrais que nature, à base d'informations personnelles irréfutables : les radiographies du crâne, des *dents, ou de l'épine dorsale de ces modèles « patients », passés au* rayon X, à la RMN (image à résonance magnétique nucléaire, et non *réunion des musées nationaux !). L'objectif de Steve Miller composant* avec des données scientifiques pouvait jusque-là paraître vague. Pas cette fois, où sa mise en œuvre des nouvelles images autour de l'idée de « portraits intérieurs » prend tout son sens. Probablement parce que l'artiste maîtrise de mieux en mieux ses spectres et ses motifs, et qu'il peut travailler la peau de ses tableaux en faisant coïncider résultats cliniques et approche personnelle des sujets, qu'il sort de l'anonymat, en y mettant de la beauté, de l'humour, de la chaleur, de l'humanité, et beaucoup de respect. – G. B.

★ A. B. Galerie. 24, rue Keller, Paris (11e). Tél. : 48-06-90-90. Jusqu'au 22 décembre.

ARTS

Nouvelles expositions

Eli Lotar

C'est la première *rétrospective* d'Eli Lotar, photographe d'origine roumaine, le moins connu du groupe moderniste : une œuvre de dilettante, courte dans le temps (*1927-1937*), parfois confondue avec celle de Germaine Krull, avec qui il a travaillé. Mais ses images souvent étranges, parfois rebutantes, sont à découvrir.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. *Programmation cinématographique au* Cinéma du musée. Du 10 *novembre* au 21 novembre.

Marseille

Batcham, sculptures du Cameroun

Le MAADA présente 19 masques dits *Batcham.* Ces grandes pièces, visages humains réinterprétés selon des canons précis, sont fabriqués au sein de l'ethnie Bamiléké (Cameroun). *Très rares – on en dénombre* moins d'une centaine–, ces objets, liés à la société de cour, sont parmi les plus impressionnants de la sculpture africaine.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Du 13 novembre au 31 janvier 1994.

Paris

Art & Language

Si Art and Language, groupe d'artistes *anglais formé en 1968,* ne *compte plus* aujourd'hui que deux membres : Michael Baldwin et Michael Ramsden, ceux-ci sont toujours opérants. L'exposition, qui rend compte, pour la première fois, de l'ensemble des travaux et considérations du groupe sur l'œuvre d'art, les montre en flagrant délit de réflexion avec des peintures, convoquant par exemple Lénine et Pollock, Manet et Courbet.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, *mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 2 janvier 1994.* 35 F.

Günter Brus

De peintures gestuelles en photo et vidéo d'actions dramatiques et violentes, d'images en textes, de poèmes en grands dessins au crayon de couleur, l'Autrichien Günter Brus ne cesse de peaufiner une œuvre qui prend le corps à partie, par tous *bouts, tous les trous, se meut entre Eros et* Thanatos, beauté et laideur. En héritier direct de la Vienne fin de siècle. Une révélation.

***Centre Georges-Pompidou, galeries* contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous *les jours sauf mardi et jours fériés de* 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 2 janvier 1994.**

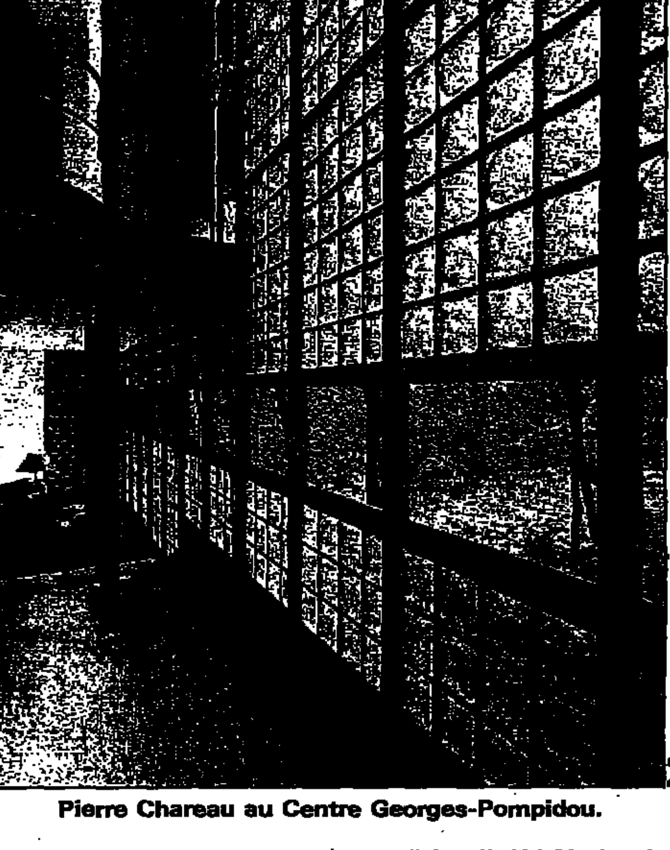
Pierre Chareau

Première grande rétrospective d'un architecte et créateur splendide de meubles dans l'entre-deux-guerres, qui a peu produit, mais de l'original et du raffiné. Et s'est rendu célèbre en aménageant, à Paris, la maison du Docteur Dalsace, dite la Maison de verre.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 17 janvier 1994.

Roman Cieslewicz

Un graphiste efficace, formé à bonne école (en Pologne), auteur, depuis 1955, de plus de 400 affiches, pour le cinéma, Amnesty *International ou le Centre Pompidou.* Cieslewicz travaille aussi pour le livre, dessine des couvertures, conçoit le graphisme de collections (par exemple « 10/18 »).



Pierre Chareau au Centre Georges-Pompidou.

Hors commande, il se plaît dans le photomontage.

Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, *dimanche et jours fériés de 10 heures à* 22 heures. Jusqu'au 3 janvier 1994.

Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes

Aucune des quelque 2000 œuvres acquises par Albert C. Barnes pour sa fondation *n'était, jusqu'au printemps dernier,* sortie de Merion, près de Philadelphie. En voici soixante-douze (vingt Cézanne, seize Renoir, dix Matisse, sept picasso,un Manet, deux Monet, Seurat...) qui, au Musée d'Orsay, sont *présentées,* mêlées aux collections.

Musée d'Orsay. 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-49-00. Tous les jours sauf lundi de 9 h 30 à 18 heures, jeudi de 9 h 30 à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Conférences les 13, 20 et 27 novembre. Jusqu'au 2 janvier 1994. 50 F.

Otto Dix

De cette incontournable figure de l'art allemand, l'exposition propose une cinquan*taine d'œuvres sur papier : portraits, scènes* de la vie de bohème à Berlin, images de bas-fonds, des années 1910-1930. Soit le temps de la jeunesse turbulente.

Musée-galerie de la Seita, 12, *rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche* et jours fériés de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au *4 décembre. 25 F.*

L'âme au corps

Un scientifique, Jean-Pierre Changeux, et un historien de l'art, Gérard Régnier, ont *conduit le projet de cette exposition qui* prend comme thème le corps et ses représentations, et tente de visualiser ce que serait un grand musée encyclopédique réunissant des œuvres issues des patrimoines aujourd'hui *dissociés* : art et science, métiers et techniques. Des écorchés de Houdon et des préparations anatomiques d'Honoré Fragonard aux photographies d'hystériques prises à la Salpêtrière, aux peintures de Klimt, Munch ou Dali, on ne pourra que constater les intérêts partagés par les savants et les artistes à toutes les étapes de l'exploration de la machine humaine.

***Grand Palais, galeries nationales,* av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-30. Tous *les jours sauf mardi* de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures (entrée square Jean-Perrin). Jusqu'au 24 janvier 1994. 45 F.**

Nabis

Japonisme, primitivisme, symbolisme, occultisme, cloisonnisme, intimisme, éventails et paravents... Les Nabis, une bande de jeunes troublions que l'exemple de Gauguin stimulait, avaient un pied « ailleurs », par exemple en Bretagne, et l'autre à Paris, du côté de *la Revue blanche,* où ils ont inventé de belles formes courbes, synthétiques annonçant l'Art nouveau.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 3 janvier 1994. 45 F, lun. : 31 F.

Gerhard Richter

« La peinture n'a jamais peint qu'elle-même ». C'est ainsi que l'artiste allemand Gerhard Richter justifie une vaste entreprise picturale dont la tournure polymorphe *a souvent étonné : Du photoréa*lisme à l'abstraction gestuelle, de la figuration au monochrome, du paysage au portrait... son itinéraire est retracé en une centaine de tableaux.

Musée d'art moderne de la *Ville de Paris,* 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 21 *novembre.* 35 F.

Vallées du Niger

Une exposition coproduite par la France et six pays africains. Elle permet d'admirer *des objets peu ou pas connus, pour la plu*part trouvés lors de fouilles archéologiques. Son but est également d'insister sur la sauvegarde d'un patrimoine trop souvent pillé, mais source essentielle de l'histoire *des civilisations qui ont jalonné, au fil des* temps, le fleuve Niger.

Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil, Paris 12e. Tél. : 44-74-84-80. Tous les jours sauf *mardi de 10 heures à 17 h 30, samedi,* dimanche de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 janvier 1994. 27 F.

Régions

Angers

Le matin des peintres

Proposer un regard nouveau sur les « primitifs » des musée d'Angers, tel est l'objectif de cette réunion d'une quarantaine de tableaux sur bois des *quatorzième,* quinzième et seizième siècles provenant de différentes écoles (Sienne, Florence, Avignon, Suisse, Angers, Flandres, Hollande). La moitié ne sont généralement pas exposés, certains ont été restaurés.

***Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée,* 49100. Tél. : 41-88-64-65. Tous les *jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures* et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 février 1994.**

Annecy

Giuseppe Penone

En nourrissant son œuvre de choses de la nature naturelle et cultivée, plutôt que de culture et d'histoire, le Turinois Giuseppe Penone a pris du champ par rapport au mouvement Arte Povera dont il est issu. *Arbres, Mues* et *Pommes de terres,* dessins, marbres, bronzes et terres cuites... Le Musée d'Annecy propose un panorama de son travail depuis trois ou quatre ans.

Musée-château, place du Château, 74000. Tél. : 50-45-29-66. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 janvier 1994.

Brest

Marc Di Suvero

Quatre expositions permettant d'appréhender tous les aspects de l'œuvre de l'Américain Di Suvero accompagnent l'inauguration de sa sculpture monumentale *Extase* au technopôle de Brest-Iroise. Celle du Musée des beaux-arts, qui confronte les dessins aux petites sculptures en découpes, signes et nœuds de métal balancés sur pivot, est des plus réussies.

Musée des beaux-arts, 22, rue Traverse, 29200. Tél. : 98-00-87-48. Tous les jours sauf mardi, dimanche matin et jours fériés de 10 heures à 11 h 45 et de 14 heures à 18 h 45. Jusqu'au 28 novembre.

Le Cateau-Cambrésis

Matisse

Quarante-cinq des soixante-neuf sculptures de Matisse ont été rassemblées. Autant de dessins les accompagnent pour un dialogue serré. Les œuvres viennent de collections *privées, de musées d'Europe* des Etats-Unis.

Musée Matisse, palais Fénelon, 59360.* Tél. : 27-84-13-15. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de *14 heures à 18 heures, dimanche de* 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé le 25 décembre et le *1er janvier. Jusqu'au 6 février 1994.

Marseille

Henri Michaux

On a longtemps pris à la légère l'œuvre picturale du poète. Plus maintenant. Et voici à *Marseille, pour la première fois* déployé, l'œuvre peint du grand homme de plume, qui troquait le stylo pour le pinceau, pour creuser dans les couches de son propre psychisme. Dans le blanc, dans le *noir, fourmillant. Jusqu'au vertige. 196* œuvres : peintures, gouaches, aquarelles, pastels, encres, sont exposés.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. *Jusqu'au* 21 novembre. 15 F.

Nantes

Josef Sudek

Le panoramique est aujourd'hui un objectif à la *mode,* utilisé à *l'emporte-pièce.* Josef Sudek (1896-1976), le plus grand photographe tchèque, passionné d'expériences, a utilisé ces plans larges dès les années 40 pour fixer des paysages urbains ou ruraux et bouleverser la notion d'espace. Quarante de ces paysages, provenant du Musée des arts décoratifs de Prague sont montrés à Nantes. A ne pas manquer.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 12 décembre.

Nîmes

Martial Raysse

Le carré de Foster reçoit la rétrospective Martial Raysse, qui avait commencé son périple au Jeu de paume à Paris. Elle *retrace les grandes mutations de l'œuvre* depuis le temps du Nouveau Réaliste ponctué de cœurs, de bouches, et parfumé d'innocente modernité jusqu'aux replis solitaires sur la peinture et le musée.

Carré d'art - Musée d'art contemporain, place de la *Maison-Carrée,* 33000. *Tél.* : 66-76-35-70. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 5 décembre.

Rochechouart

Jean-Marc Bustamante

En quoi la photographie est-elle de l'art ? Peut-on faire des photographies qui aient valeur de tableaux ? Partant de ces postulats, Jean-Marc Bustamante réalise, depuis 1978, des *« paysages photographiques » « sans qualité ».* Des scènes inexpressives au possible, impersonnelles, sans valeur documentaire, en grand format. Pour bien voir *ce qui* est donné à voir.

Musée départemental, château, 87600. Tél. *: 55-03-77-77. Tous les jours sauf* lundi et mardi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 24 décembre.

Strasbourg

Gustave Doré

Le Musée des beaux-arts de Strasbourg, déjà riche en œuvres de Gustave Doré, a récemment acquis une impressionnante collection privée d'œuvres de l'artiste, un enfant du pays. Il en expose les plus belles pièces : aquarelles, gouaches, lavis, dessins, bois gravés, livres et albums.

Musée des beaux-arts, palais Rohan, *galerie Robert-Heitz, 2, place du* Château, 67000. Tél. : 88-32-48-95. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à *12 heures et de 13 h 30 à 18 heures,* dimanche de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 24 janvier 1994. 15 F.

Villeneuve-d'Ascq

Escale-Stopover-Tussenstop

Ils sont vingt. Ils sont jeunes, agés de vingt-cinq à trente-cinq ans. Tous travaillent dans le nord-ouest de l'Europe : nord de la *France, Belgique,* Royaume-*Uni. Ils ont* été choisis après nombre de visites d'atelier par l'équipe du musée pour, nous dit-on, *« l'exigence et l'acuité de la démarche individuelle ».* Et chacun d'eux a eu les moyens de réaliser une œuvre *spécifique pour l'ex*position.

***Musée d'art moderne, 1, allée du Musée.* 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. *Jusqu'au 9 janvier 1994.* 25 F.**

La sélection « Arts » a été établie par Geneviève Breerette
« Photo » : Michel Guerrin.

DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Purcell

Didon et Enée – Ode à sainte Cécile
Carolyn Watkinson (Didon), Ruth Holton (Belinda), George Mosley (Enée), etc., Chœur Monteverdi, English Baroque Soloists, John Eliot Gardiner (direction) (1).
Anthems
Deller Consort, Alfred Deller (direction) (2).

Drame immense, mythologique, ramené à la quintessence du bonheur et de la désespérance, condensation des passions, *Didon et Enée* trouve l'exécution fulgurante, névralgique, qu'il lui faut. La boucle se boucle magistralement, de la mélancolie de Didon esseulée, au premier acte, au désespoir résigné de l'impératrice abandonnée au troisième. Les ritournelles orchestrales rebondissent comme balles de tennis, les chœurs sont d'une justesse et d'une rythmique exemplaires, comme toujours avec Gardiner. Tout le monde chante et joue dans le même registre, intense et réservé. Une merveille de classicisme, comparable à Racine, flattée par une prise de son ample sans être trop réverbérée.

Les micros, en revanche, cernaient d'un peu près les chanteurs et les instrumentistes du Deller Consort lorsqu'ils enregistraient, voici tout juste vingt ans, les *Anthems* de Purcell. Mais le document confirme, s'il le fallait, qu'Alfred Deller et son équipe atteignaient des sommets de perfection stylistique alors même qu'ils jouaient les pionniers dans la connaissance du plus génial des compositeurs anglais.

1 CD Philips 432 114-2 (1).

1 CD Harmonia Mundi 190 233 (2).

Prokofiev

Les deux Concertos pour violon – Suite symphonique tirée de l'Amour des trois oranges
Joshua Bell (violon), Orchestre symphonique de Montréal, Charles Dutoit (direction).

Une interprétation calquée (copiée?) sur celle, anthologique, d'Oïstrakh avec Lovro von Matacic (1 vieux microsillon EMI). Si le tempo de l'andantino du *Premier Concerto* n'était un poil plus lent que celui du modèle, si l'orchestre n'avait de subits penchants vers la déviance rythmique dans l'allegro du *Second*, on parlerait de clonage! Ce qui est tout à la gloire du jeune virtuose *américain : se réclamer d'Oïstrakh le* Russe, plutôt que de Stern ou de Perlman, dans les deux chefs-d'œuvre du Russe Prokofiev, constitue évidemment le bon choix. Soit : sonorité grandiose, legato royal, voltiges jamais gratuites ni superficielles. Dans la suite des *Trois oranges*, les musiciens canadiens pétaradent sans complexe. Comme quoi la présence du jeune génie de l'archet les avait sacrément intimidés.

1 CD Decca 440 331-2.

Récital
«The American Innovator»

Alan Feinberg (piano).

Ah, la bonne idée! Un florilège qui, d'Ives à Thelonious Monk, en passant par les postimpressionnistes (Charles Griffes), les futuristes (Leo Ornstein), les excentriques (Henry Cowell), les rythmiciens fous (Ruth Crawford Seeger, Nancarrow), les sériels plus ou moins dissidents (Babitt, Davidovsky, Ralph Shapey), les effets de gamelan de Cage, aboutit aux minimalistes de la seconde génération (John Adams). Piano préparé, sucré à la chinoise, piano que l'on joue comme une harpe, piano-percussion, piano mal embouché ou traité comme un roi (la superbe *Etude 20* d'Ives évoque de très près son immense seconde sonate) : Alan Feinberg prend à la corde tous les virages d'un circuit drôlement accidenté. Si l'on était pianiste, si l'on possédait sa fantaisie et ses doigts, on aurait aimé enregistrer ça.

1 CD Argo-Decca 436 925-2.



« The American Innovator » : Alan Feinberg au piano.

MARY ROBERT

Franz Lehár

Extraits de la Veuve joyeuse, Zigeunerliebe, Eva, Paganini, le Pays du sourire, Friedericke, Giuditta, etc.
Esther Rethy, Maria Reinig, Vera Schwarz, Jarmila Novotna (sopranos), Richard Tauber (ténor), Orchestres philharmonique et symphonique de Vienne, Franz Lehár (direction).

Les riches heures de l'opérette viennoise, captées à leur acmé (entre 1929 et 1942), interprétées par les reines du genre et Richard Tauber, son empereur incontesté, sous la direction de l'auteur... Ceux qui connaissent apprécieront. Les autres devraient se précipiter avant épuisement du lot.

1 CD EMI « Composers in Person », 754838-2.

A. Ry

Jazz

Enrico Rava

Rava, l'opéra va

Rava, l'opéra va est une œuvre parfaite. Des circonstances qui ont conduit Enrico Rava, trompettiste, à renouer avec le répertoire de son souvenir, l'opéra, on sait presque tout *(le Monde du 27 avril 1993)*. D'un côté, un sextet (jazz, improvisation, phrasé, rythme), de l'autre un quatuor (classique, écriture, timbre, homogénéité). Rava, doublé par Richard Galliano, qui s'est définitivement imposé à l'accordéon, dans tous les registres, établit les liens, les passages et les différences de potentiel. La voix est là, sur fond de mélodies gravées dans la mémoire, comme un jeu de réactivation ou quelque opération faustienne : *Tosca, Manon* et Bizet *(Chant d'amour)* enrobent un secret dont on eût prédit qu'il ne se prêterait que péniblement à l'étrange *folie raisonnée qui préside à ce disque* : le *Stabat Mater* de Pergolèse. Or, son interprétation en est le point central. Résumé : le «jazz» reste une musique de musicien et s'oblige à de curieux détours. *Rava, l'opéra va* a tout pour devenir une œuvre et une opération de référence : la considération du projet, son traitement et cette indécision entre complexité et évidence, tenue et séduction, mondes des vivants et des morts qui, en jazz, demeurent la chance la plus rare.

1 CD LBLC 6559, distribué par Harmonia Mundi HM 83.

Charles Lloyd

The Call

On tombe sans savoir sur *Amarma*, le sixième thème, à la radio, et l'on *sait dans l'instant qu'on ne vivra plus* exactement sans ça, sans cette ingénuité, sans ce drame du féminin mis *en ondes*. On a plus aimé Charles Lloyd que bien des musiciens et on l'a infiniment plus détesté encore. C'est le sort des inventeurs de reprises. On leur en veut à mort de nous donner ce qu'on prend. De son passage chez Chico Hamilton à ce groupe où se révèlent Keith Jarrett et Jack DeJohnette, Charles Lloyd a mis au point des formules que l'on retrouve dans trop de musiques aujourd'hui. Comment pardonner cette sorte de chance intrusive? Ce sens trop aigu de l'air du temps? En plongeant dans *Amarma*, prêts à de nouvelles haines, en tombant amoureux d'*Amarma* et des huit autres thèmes de ce retour de Charles Lloyd (avec Bobo Stenson et Billy Hart), comme une apothéose d'ECM.

1 CD ECM 1522, nº 517 719-2, distribué par Polygram Jazz.

F. M.

Musiques du monde

Geoffrey Oryema

Beat the Border

Ougandais, Geoffrey Oryema vit en France et travaille en Europe. *Beat the Border* est son second album, réalisé comme le premier sous le label RealWorld, dont le patron est Peter Gabriel. Seul en scène avec une sanza (le lamellophone africain), puis avec un orchestre, puis un guitariste solo, Oryema cherche sa voie – au carrefour de l'Afrique, de la France multiraciale et de l'univers anglo-saxon – depuis une dizaine d'années. *Sa contribution à l'hommage rendu à* Leonard Cohen il y a deux ans semble l'avoir convaincu de fouiner dans *cette direction*. Pour y *réussir*, il possède une voix – grave, nuancée –, une mélancolie naturelle et un souci de la précision décontractée *qui* l'amènent doucement vers le folk intelligent. *Beat the Border* est un album un peu trop linéaire pour être parfait. Mais il a des qualités indéniables, dont la première est la musicalité que lui ont insufflée Jean-Pierre Alarcen (son nouveau partenaire à la guitare et aux percussions, le duo multi-instrumentiste restant à la base de l'édifice Oryema), Brian Eno, Manu Katché, Richard Evans (au penny-whistle), David Botrill (le producteur) ou Ayub Ogada (à la basse). Geoffrey Oryema chante (en anglais la plupart du temps) des ballades longues comme un jour de pluie, agrémentées de fioritures africaines, colorées, délicates, parfois rythmées.

1 CD RealWorld CDRW37.

Miriam Makeba

Sing Me a Song

La grande dame de la chanson sud-africaine est rentrée chez elle en 1990, avec quelle joie, avec quel décalage, après toutes ces années passées aux Etats-Unis, en Guinée ou en Belgique. *Sing Me a Song* rend compte assez exactement des expériences, de la lassitude, et du plaisir du retour qui guident aujourd'hui Miriam Makeba. Chansons d'Afrique (*Ndiarabi*), variétés américaines (*Moody Moods*), musique soul (*I Long to Return*), professions de foi zouloues (*Thulamntanami*), balancement jazzy (*Ivory Song*) sont entrecoupés de rapides hommages à la troisième génération (rap, grunge). Point final de cet album qui flirte un peu trop avec les synthétiseurs : *Prendre un enfant* d'Yves Duteil.

1 CD Sonodisc 12702.

V. Mo.

Rock

Crowded House

Together Alone

Le renoncement est une démarche assez rare pour que l'on ne salue pas la sobriété presque désolée qui règne sur le nouveau disque du groupe néo-zélandais. Crowded House a toujours cultivé la mélancolie. Mais jusqu'ici, Neil Finn et ses acolytes l'habillaient de joliesse, d'humour, de grâce. *Together Alone*, contrairement à *Woodface*, son prédécesseur, est un album en noir et blanc. Pour arriver à ce résultat, les musiciens se sont réfugiés au bord de la mer, dans une maison, en Nouvelle-Zélande, et l'on ne peut s'empêcher de songer aux pluies éternelles de *la Leçon de piano*, le film de Jane Campion. Ils ont abandonné la clarté lumineuse du son de *Woodface* au profit d'une ambiance plus floue, faite de rythmique légèrement alourdie, de guitares qui se plaignent à l'arrière-plan pendant que les voix, toujours aussi gracieuses, égrènent leurs malheurs.

Cela dit, le voyage de Crowded House vers le grunge – *Together Alone* a été produit par Youth, producteur britannique très moderne – s'arrête bien avant que le groupe n'ait renoncé aux mélodies, à l'intelligence qui ont toujours été sa marque. On retrouvera les citations – l'imitation de John Lennon sur *In My Command*, l'emprunt aux Rolling Stones dans *Locked Out* – mais la vraie richesse de ce disque est ailleurs, dans les longues rêveries de *Private Universe*, dans la grande tristesse de *Distant Sun*.

Capitol/EMI 7243 8 27048.

T. S.

« Spinning around the Sun », de Jimmie Dale Gilmore

Apparition dans le désert

CE disque commence trop bien pour ne pas tenir ses promesses. Trois accords égrenés sur une guitare à peine amplifiée, un glissando de basse et le fantôme d'une *steel guitar* qui se souvient qu'elle vient de Hawaï. Des sons familiers qui, avec une touche d'écho, un moment de silence entre deux arpèges, retrouvent leur éternelle jeunesse. Après cet instant de grâce, la batterie pousse gentiment la chanson vers l'avant et Jimmy Dale Gilmore se met à chanter. Sa voix est haute et claire, à peine nasale. Il articule avec cette clarté naïve qui donne à la fois de l'emphase et de l'émotion aux grandes chansons country. Ce premier titre, *Where You Going* est sans doute l'un des meilleurs du disque. A ses côtés se rangent *Reunion*, un duo avec la chanteuse Lucinda Williams, *Another Colorado*, et une reprise de *I'm so Lonesome I Could Cry* de Hank Williams, l'archétype de toutes les lamentations de piliers de bars, traitée ici comme un blues métaphysique.

Quand les chansons sont moins fortes *(I Was the One*, une ballade créée par Elvis Presley), on remarque mieux la qualité extrême de la production, l'économie des arrangements, l'emploi original des *steel guitars*, une volonté de simplicité qui contraste heureusement avec les grosses ficelles habituellement utilisées à Nashville. Cette musique est à l'image de l'une des photos du livret, où l'on voit Jimmie Dale Gilmore, énigmatique, partiellement dissimulé par un buisson d'ocotillo, le plus gracieux des cactus du Sud-Ouest américain.

Quelques explications sur cette apparition déroutante de grâce fragile. Voilà seulement vingt et un ans que Jimmie Dale Gilmore a fait ses débuts sur disques. A l'époque, il jouait avec Butch Hancock et Joe Ely au sein des Flatlanders, un groupe texan (Gilmore est né à Lubbock, patrie de Buddy Holly). Depuis, le chanteur a suivi la route des gloires obscures, Townes Van Zandt ou Ely, de clubs de seconde division en premières parties, enregistrant pour des labels régionaux. En 1991, la série Elektra Nonesuch American Explorer (qui compte à son actif l'indispensable album de Johnnie Johnson, le pianiste de Chuck Berry) publie enfin *After a While* (Au bout d'un moment), merveilleuse litote que WEA France serait bien inspiré de commercialiser. Produit par Emory Gordy Jr, qui fut le bassiste d'Emmylou Harris, patronné par Natalie Merchant, la chanteuse du groupe de rock 10 000 Maniacs, *Spinning around the Sun* est donc le deuxième album de Jimmie Dale Gilmore pour une major.

Tout cela ne suffit pas à expliquer le mystère limpide de ce disque. Pourquoi, par exemple, Jimmie Dale se contente-t-il de signer ou cosigner quatre titres, alors que ce sont les plus beaux de l'album *(I'm so Lonesome I Could Cry étant hors concours)*? Est-il parcimonieux, paresseux, modeste? Pourquoi se maintient, il en marge de la scène country, alors que ses dons, son intelligence manifeste de l'idiome, lui permettraient sans doute d'être l'un des grands de Nashville? Et surtout, pourquoi est-il resté si longtemps dans l'ombre? Maintenant qu'on l'a surpris au soleil, on ne lui permettra plus de se cacher.

THOMAS SOTINEL

★ Elektra/WEA 7559 61502.

THÉATRE/MUSIQUE

LES ADAPTATIONS A LA SCÈNE DES SUCCÈS DU CINÉMA MONDIAL

L'IMAGE MUSE DE BROADWAY

NEW-YORK
Correspondance

Plus que jamais, la saison new-yorkaise 1993-1994 (opéras, comédies musicales, ballets) puise son inspiration dans le cinéma. En adaptant des films populaires ou de grands classiques, en tentant d'illustrer, sinon de percer, le mystère d'une star mythique. Ainsi, les Etats-Unis s'apprêtent, après Londres, à découvrir « Sunset Boulevard » d'Andrew Lloyd Webber, avec Glenn Close, tandis que le New York City Opera, pour son cinquantième anniversaire, vient de créer « Marilyn »...

« *IL y a longtemps que Broadway se sert du cinéma comme d'une source d'inspiration* », dit Frank Rich, du *New York Times*, qui voit dans la création de *My Fair Lady*, dans les années 50, le début de ces échanges. « *Rien n'est plus difficile à écrire que le livret d'une comédie musicale : l'entreprise attire peu de grands dramaturges, les noms des librettistes étant de tout temps méconnus. Un livret relève moins d'une pièce de théâtre que d'un scénario, dans la mesure où il faut dépouiller la narration de tout ce qui pourrait interférer avec les chansons et faire avancer l'action.* »

En écrivant *My Fair Lady*, Alan Jay Lerner s'est directement inspiré du film de Leslie Howard dans les années 40 et non de la pièce de George Bernard Shaw : « *Les deux sont très proches au niveau du dialogue mais très différents sur le plan de la structure, la manière de passer d'une scène à l'autre, d'« ouvrir » l'intrigue. Les producteurs ont donc pensé qu'acheter un scénario, c'était un problème de moins. Et Broadway ne s'en est guère privé. En revanche, pour ce qui est de l'opéra et de la musique dite « sérieuse », on peut considérer que le phénomène est nouveau.* »

Journaliste au *Theatre Week* et auteur de *Not Since « Carrie » : 40 Years of Broadway Musical Flops* (St-Martin's Press), Ken Mandelbaum fait le distinguo entre les œuvres musicales tirées de films musicaux, celles adaptées de films non musicaux et celles inspirées par des personnages ayant existé et appartenant au monde du cinéma.

Marilyn Monroe fut l'objet de deux comédies musicales : *Marilyn !*, créée à Londres en 1983, avec Stephanie Lawrence, et *Marilyn – An American Fable*, avec Alyson Reed. « *Celle de Broadway était à hurler de rire*, se souvient Frank Rich. *Vous imaginez Arthur Miller chantant ?* » Une réplique, au milieu du deuxième acte, dans laquelle Marilyn s'écriait « *Mais tu es Arthur Miller ! Comment peux-tu être aussi ennuyeux ?* », indiquait clairement les limites du genre.

Ecrit par Norman Rosten d'après son livre *Marilyn : An Untold Story*, et composé par Ezra Laderman (doyen de l'Ecole de musique à l'université Yale), *Marilyn*, présenté le 6 octobre dernier, est une des trois créations commandées par le New York City Opera à l'occasion de son cinquantième anniversaire. L'œuvre commence le jour de la mort de l'actrice et se déroule en flash-back. Mais ces retours en arrière mêlent hier et aujourd'hui, souvenirs et scènes rêvées, le vrai et le faux, l'imaginaire, le fantasmagorique et le symbolique.

Si certaines scènes évoquent directement des événements connus (Marilyn à Madison Square Garden pour l'anniversaire du président Kennedy), les personnages qui entourent Marilyn sont désormais génériques : le psychanalyste, qui tente de la raisonner ; le sénateur, qui a une brève liaison avec elle ; les deux patrons de studio, qui la manipulent comme un simple outil de production ; le mari, mélange de James Dougherty, Joe di Maggio et Arthur Miller. Pas de décors en dur mais des projections sur panneaux de tulle permettant, à l'aide de quelques accessoires (un lit, des tables, un miroir de maquillage), de passer d'un panorama de Los Angeles à un studio ou un night-club hollywoodien, d'un appartement new-yorkais à un palais des sports (*Happy Birthday, Mr. President*).

La musique d'Ezra Laderman s'efforce à un même éclectisme, mêlant tonal et atonal (la profonde tristesse de Marilyn), le lyrisme, le jazz (Marilyn déchaînée s'amuse), quelques éléments de musique populaire (les patrons de studio). Professionnelle jusqu'au bout de la double croche, elle frôle cependant, avec distinction, le morose, sinon le lugubre. Dans le rôle-titre, Kathryn Gamberoni, soprano, surmonte les difficultés musicales et, mieux, un dialogue truffé de clichés, de faux aphorismes ou de banalités. Elle réussit aussi à évoquer une Marilyn tiraillée entre réalité et mythe (c'est le mythe qui gagne), sans jamais tomber dans la caricature ou l'imitation littérale.

Le théâtre musical (au sens large du terme) s'est assez souvent penché sur l'univers du cinéma : au travers de symboles et de genres (*The Vamp, Goldilocks, City of Angels*) ou de personnages saisis à un moment de leur vie : *Mack and Mabel* (1966) traitait des rapports entre Mack Sennett et Mabel Normand ; *Minnie's Boys* (1980) des relations entre les jeunes frères Marx et leur mère Minnie. En 1983, *Chaplin*, d'Anthony Newley et Leslie Bricusse, tentait de renouer avec le genre « bio-musical ». L'échec fut cuisant, le spectacle ne vit jamais les feux de Broadway. Ni, la même année, le *Seberg* de Marvin Hamlisch, Julian Barry et Christopher Ader, mis en scène, au Théâtre National de Londres, par Peter Hall. L'héroïne d'*A bout de souffle* revoyait, au travers de la *Sainte Jeanne* de Preminger, ses démêlés avec le FBI de J. Edgar Hoover...

Mort à vingt-quatre ans en 1955 au volant de sa Porsche, James Dean aurait aujourd'hui la soixantaine : l'âge de Clint Eastwood ou de Sean Connery. Plus populaire trente-sept ans après sa mort que de son vivant – l'an dernier, la vente des produits estampillés à son effigie a rapporté plus de six millions de dollars à la Dean Foundation, – il fut au cœur de *la Légende de Jimmy*, de Michel Berger et Luc Plamandon, mais le spectacle, créé à Paris et repris à Montréal, ne parvint jamais jusqu'à Broadway. Pas plus que *Dean*, entrepris en 1988 par le commandant d'une base aérienne du Nouveau-Mexique et un acteur de Chicago.

Si le *New York Times* estime qu'une figure aussi « *passive* » que Marilyn Monroe ne justifie pas qu'on lui consacre un opéra (sa passivité cassant la dynamique de l'œuvre), la question demeure : pourquoi elle, plutôt que James Dean, Garland ou Garbo ? « *D'abord, Marilyn était un personnage de comédie musicale,* explique Ken Mandelbaum. *La plupart de ses films étaient des comédies, souvent légères parfois frivoles. Garbo n'a pas été un personnage de tragédie comme a fini par l'être Marilyn. Elle a fait de merveilleux films et puis elle est partie, et on n'a jamais vraiment su grand-chose sur elle. La vie de Marilyn, en revanche, se déroulait sur la place publique : ses mariages, ses tournages...* ». Ses films constituent autant de fragments d'une biographie réécrite par le public que fascinait, plus que chez les autres, un potentiel d'autodestruction...

Roman de Colette adapté au cinéma (en France, avec Odette Joyeux), puis à Broadway (avec Audrey Hepburn), *Gigi* est surtout connu par la comédie musicale écrite par Alan Jay Lerner et Frederick Loewe, juste après *My Fair Lady*, pour Vincente Minnelli. Malgré cinq chansons nouvelles, l'adaptation scénique de *Gigi*, en 1973, fut un échec. Tout comme celles de *Seven Brides for Seven Brothers* (*les Sept Femmes de Barberousse*, 1982), de *Meet Me in Saint-Louis* (1989), de *Chantons sous la pluie* (1985).

« *Le danger de la comédie musicale tirée d'un film musical,* dit Burt Fink, conservateur de la Fondation Rodgers et Hammerstein, *c'est de vouloir reproduire fidèlement le film : la comparaison est impossible à soutenir.* » Seule exception à la règle : *Carnival* (1956), d'après *Lili*, le film de Charles Walters. « Lili *avait été un triomphe, et la chanson* Hi Lili Hi Lo *était devenue un tube,* se souvient Frank Rich. *Le compositeur de* Carnival *a réussi à écrire une chanson qui avait le même parfum mais qui lui était supérieure, et* Love Makes The World Go Around *est devenu un tube encore plus grand que* Hi Lili Hi Lo ; *tout le monde a trouvé Anna Maria Alberghetti aussi délicieuse que Leslie Caron et* Carnival *très fidèle au charme de* Lili. »

Reprises sur scène après avoir été adaptées – et popularisées – par le cinéma, certaines pièces musicales posent un cas de conscience, artistique et financier. Peut-on ou ne peut-on pas inclure dans une nouvelle production les chansons écrites et composées spécialement pour le film ? Dans la majeure partie des cas (*la Mélodie du bonheur*), les ayants droit de Rodgers et Hammerstein refusent toute autorisation. En revanche, Hal Prince a obtenu le droit d'inclure une chanson du film *Show Boat* dans le spectacle qu'il vient de créer à Toronto. Mais le *Grease* présenté récemment à Londres par Robert Stigwood, également producteur du film, ferait actuellement l'objet d'une négociation extrêmement complexe.



« Marilyn », créé en octobre au New York City Opera.

MARTHA SWOPE ASSOCIATES CAROL ROSEGG

L'exercice est périlleux, estime Burt Fink, qui consiste à la fois à respecter l'œuvre originale et à la réinterpréter de manière profonde. Il espère que ce sera le cas pour *les Chaussons rouges*. Tous les espoirs, selon lui, sont permis : tiré du film de Michael Powell, *Red Shoes* sera mis en scène par Stanley Donen, coréalisateur de *Chantons sous la pluie* que beaucoup tiennent pour le plus grand film musical jamais produit par Hollywood.

L'expérience test sera cependant la présentation, au Radio-City Music Hall, de *la Belle et la Bête*, d'après le dessin animé de Walt Disney. « *Un défi extrêmement intéressant,* estime Burt Fink. *C'est la première fois qu'un dessin animé est adapté pour la scène... Apparemment, cela sera très différent d'un Disney-on-Ice : l'intrigue sera plus étoffée, et le livret partira dans une direction totalement différente, tout en reprenant les chansons de Howard Ashman, Alan Mencken et Tim Rice.* »

« *Presque toute l'œuvre de Billy Wilder a servi de base à des comédies musicales,* rappelle Frank Rich. *Certains l'aiment chaud est devenu* Sugar *et* la Garçonnière *a donné* Promises, promises ; *les deux ont bien marché...* » La venue prochaine du *Sunset Boulevard* d'Andrew Lloyd Webber et l'accueil pour le moins mitigé qu'il a reçu à Londres cristallisent cependant les problèmes des comédies musicales tirées de films non musicaux. Si bon nombre ont connu le succès – *Zorba, Applause* (d'après *Eve* de Joseph Mankiewicz), *Woman of The Year* (d'après le film avec Katharine Hepburn), ou *Little Shop of Horrors* (d'après le film de Roger Corman) –, Broadway est jonché des cadavres d'adaptations mort-nées, de *Carrie* (d'après Brian De Palma) à *Autant en emporte le vent*, en passant par *Diamants sur canapé* (Blake Edwards), *On achève bien les chevaux* (Sydney Pollack) ou *Here's Where I Belong* (*A l'Est d'Eden*, d'Elia Kazan).

Les films européens ne sont guère mieux servis : *Little Night Music* (d'après *Sourires d'une nuit d'été*, d'Ingmar Bergman) et *Fanny* (d'après la trilogie de Marcel Pagnol) continuent de faire carrière, mais la transposition de *la Strada* de Fellini, recordman dans ce domaine – *Huit et demi* est devenu *Nine* (!) *et les Nuits de Cabiria, Sweet Charity* –, fut un échec cuisant. « *J'ai toujours pensé que ç'aurait dû être un opéra* », estime Ken Mandelbaum. La liste est longue des œuvres qui ont connu le même sort : *Carnival in Flanders* (*la Kermesse héroïque*, de Jacques Feyder), *le Roi de cœur* (Philippe de Broca), *la Femme du boulanger* (Pagnol), *Pousse-café* (d'après *l'Ange Bleu* mais transposé à La Nouvelle-Orléans), *Big Deal* (d'après *le Pigeon*, de Mario Monicelli), *Farenheit 451* (Truffaut) ou *le Dernier Métro* (« *Il déraille* », a titré un critique américain). On ne sait encore ce que sera *Passion of Love* de Stephen Sondheim d'après *Passion d'amour* d'Ettore Scola : l'œuvre vient d'entamer un cycle de *workshops* (ateliers de travail).

Sunset Boulevard met en lumière un double problème. Selon Ken Mandelbaum, « *il est extrêmement difficile, sinon dangereux, pour une actrice* [Patti Lupone à Londres, Glenn Close bientôt à Los Angeles] *de risquer la confrontation avec Gloria Swanson. Avisés, les producteurs de* Zorba *– la pièce – avaient demandé à Anthony Quinn et à Lila Kedrova de reprendre leurs propres rôles... Shirley McLaine a triomphé dans* Sweet Charity, *mais, dirigée par un des plus grands metteurs en scène de Broadway, Bob Fosse, elle avait complètement fait sien le personnage de Cabiria créé par Giulietta Masina.* » « *Il est surtout très casse-cou de vouloir adapter un grand classique,* précise Frank Rich. *Un film de deuxième zone, tout le monde s'en fiche. Dieu merci, personne n'a jamais osé s'attaquer au* Double Indemnity *de Billy Wilder !* »

« *L'opéra se sortirait plus facilement de ce mauvais pas,* poursuit Ken Mandelbaum, *c'est pourquoi les plus grands succès musicaux des années 80 –* les Miz, Miss Saigon *– sont en fait des opéras, jusque dans l'écriture musicale. Curieusement, on tient souvent Andrew Lloyd Webber pour l'héritier de Puccini, dont au contraire le tandem Alain Boublil/Claude-Michel Schönberg serait bien plus proche...* » Et tant Mandelbaum que Frank Rich attendent avec impatience l'adaptation que les auteurs des *Miz* ont entreprise du *Retour de Martin Guerre*...

HENRI BÉHAR

Têtes d'affiche

Pour chaque spectacle sont données successivement entre parenthèses les indications suivantes : musique ; livret ; lieux ; date de générale.

Représentations en cours :

Le Baiser de la femme-araignée, (John Kander ; Terence McNally, Fred Ebb ; Broadhurst Theater). D'après le roman de Manuel Puig et le film d'Hector Babenco, avec William Hurt.

Marilyn (Ezra Laderman ; Norman Rosten. Créé le 6 octobre 1993 au New-York City Opera).

Orphée (Philip Glass ; Brooklyn Academy of Music ; 27 octobre). D'après le film de Jean Cocteau.

Représentations à venir :

Beauty and the Beast – la Belle et la Bête (Howard Ashman ; Alan Menkin ; Radio City Music Hall, printemps 94). D'après le dessin animé de Walt Disney.

Cinderella – Cendrillon (Richard Rodgers ; Oscar Hammerstein ; New-York City Opera ; 9 novembre). D'après la comédie musicale écrite pour la télévision et diffusée en 1957.

Cyrano (Ad van Dijk ; Koen van Dijk, traduit par Peter Reeves ; Neil Simon Theatre ; 21 novembre). Nouvelle adaptation (néerlandaise) de la pièce de Rostand.

Le facteur sonne toujours deux fois (adaptation : Stephen Paulus ; par le Boston Lyric Opera ; Emerson Majestic Theater, Boston : 9 mars 1994). D'après le roman de James Cain et les films de Tay Garnett (Lana Turner) et Bob Rafelson (Jessica Lange).

Paper Moon (Larry Grossman ; Martin Caselle, Ellen Fitzhugh et Carol Hall ; Marriott Marquis ; initialement prévu pour le 5 décembre, reculé au printemps 1994). D'après *la Barbe à papa*, de Peter Bogdanovitch.

The Red Shoes – Les Chaussons rouges (Jule Styne ; Marsha Norman ; Gershwin Theater ; 2 décembre). D'après le grand classique de Michael Powell.

Show Boat (Jerome Kern ; Oscar Hammerstein II ; Toronto ; 17 octobre). D'après la production originale, avec chansons directement écrites pour le film de James Whale avec Irene Dunne (1936).

Un tramway nommé Désir (ballet ; Dance Theatre of Harlem ; 16 mars 1994). D'après la pièce de Tennessee Williams et le film d'Elia Kazan, avec Marlon Brando.

Sunset Boulevard (Andrew Lloyd Webber ; Christopher Hampton). D'après le film de Billy Wilder avec Gloria Swanson. Créé à Londres la saison dernière avec Patti Lupone, prévu en décembre 1993, à Los Angeles, avec Glenn Close.

Martin Guerre, de Claude Michel Schönberg et Alain Boublil...